

DERNIÈRE ÉDITION –

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLÉMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11947 — 4,80 F — DIMANCHE 26-LUNDI 27 JUIN 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

DOSSIER

Le Chili ou l'histoire à l'envers (Page 4)

ASIE

Que font les Soviétiques ? (Page 14)

POLITIQUE

L'alliance P.C.-P.S. à l'épreuve (Page 21)

CULTURE

Genet aujourd'hui (Page 25)

ÉCONOMIE

La Bretagne colonisée (Page 29)

SUPPLÉMENT

Le Québec à l'heure du doute (Pages 5 à 13)

Dans « le Monde Dimanche » quatre pages de radio et de télévision

L'estocade de la Syrie à M. Yasser Arafat

Expulsé de Damas, le chef de l'O.L.P. est dans une situation critique

M. Arafat expulsé de Damas avec deux heures pour faire ses bagages avant de gagner Tunis... La nouvelle a fait, au Proche-Orient, l'effet d'une bombe. Elle était pourtant inscrite dans la logique d'un conflit qui se développait depuis plus d'un mois et opposait, dès le début, le chef de l'O.L.P. à la Syrie beaucoup plus qu'aux rebelles de son mouvement.

De notre correspondant

Beyrouth. – Les vitupérations de M. Arafat contre les rebelles du Fath, ou la Libye – avant qu'il ne porte ces derniers jours des accusations plus précises, – ne parvenaient pas à donner le change sur la nature réelle de la lutte. De même les pauses obtenues par les intercesseurs arabes – saoudien et algérien essentiellement – ne faisaient pas illusion. Il était cependant difficilement imaginable que les choses aillent si vite et si loin. Depuis qu'il a été porté à la tête de l'O.L.P. en 1969, M. Arafat n'a jamais été expulsé d'aucun pays arabe.

Il a, certes, été chassé par les armes d'abord d'Amman puis de Jordanie en 1970-1971, mais c'était à la limite moins grave que l'épreuve actuelle, car dans son affrontement avec le roi Hussein il conservait son rang, son prestige et sa position sur le plan arabe et international. En l'expulsant, le président Assad le traite comme un quelconque chef de mouvement de libération auquel on retire sa confiance et à qui on montre la porte, et non comme le président de l' « intouchable O.L.P. ». L'été dernier, M. Arafat avait été également chassé de Beyrouth par les armes, cette fois, mais c'était par l'implacable ennemi israélien, au prix d'une bataille et d'un siège qui avaient horrifié le monde et coûté cher à Israël pour son image de marque internationale et sur le plan de sa cohésion interne.

Si le président syrien a frappé si fort sans crier gare, c'est parce qu'il se croit sans doute en mesure de donner l'estocade finale à ce vieil allié-rival qu'est pour lui M. Arafat, après l'avoir coincé, le dos au mur. *Le chef de l'O.L.P. et* ses troupes sont, en effet, à sa merci, soit dans son pays, soit en territoire libanais sous contrôle syrien. Il lui a interdit, ainsi qu'à ses adjoints, Abou-Jihad en tête, l'accès à l'un et à l'autre.

De tout temps, et de façon active depuis l'entrée des troupes syriennes au Liban en 1976, dont c'était un des objectifs principaux sinon le principal, Damas cherche, en effet, à « satelliser » l'O.L.P., de préférence sous les dehors d'une « *étroite et indéfectible alliance* », et, à défaut, par la force des armes comme ce fut le cas déjà en 1976 et au début de 1977. Dans l'intervalle, la « guerre dans la guerre », sanglante et larvée, de Tripoli (Liban), qui dure depuis 1979 et que n'a même pas interrompue l'invasion israélienne de 1982, n'était rien d'autre, derrière ses multiples protagonistes, qu'une guerre syro-palestinienne, ou plus exactement un conflit entre le Fath et le régime syrien.

Les Palestiniens, proches de M. Arafat, assurent que Damas se fait des illusions en croyant être en mesure de « phagocyter » l'O.L.P. Et y parviendrait-elle que cette O.L.P.-là n'aurait plus aucun poids politique. La Syrie a bien satellisé et même créé des organisations palestiniennes dont la Saïka n'est que la plus connue, sans réussir pour autant à mettre la résistance palestinienne sous sa coupe.

Dans son « nouvel exil tunisien » – c'est le titre du quotidien *l'Orient-le Jour*. – M. Arafat, comme à son habitude chaque fois qu'il est en mauvaise posture, a haussé le ton.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 3.)



Menaces sur le régime tchadien

Les rebelles ont pris la principale ville du Nord

Faya-Largeau, principale ville du nord du Tchad, dont le contrôle peut ouvrir la route de la capitale, est tombée, vendredi 24 juin, après de violents combats, aux mains des rebelles dirigés par M. Goukouni Oueddeï et soutenus par la Libye. Paris, qui n'avait pas encore réagi ce samedi en fin de matinée, voit se préciser la menace pesant sur le pouvoir de M. Hissène Habré à N'Djamena.

Correspondance

N'Djamena. – A 7 heures, samedi matin, l'état-major de N'Djamena a tiré la synthèse de la dure journée de vendredi. Le constat de la situation militaire à Faya-Largeau tel que le fait l'autorité militaire dans la capitale tchadienne peut se résumer ainsi : les troupes de Goukouni Oueddeï ont mené une offensive sur deux axes principaux venant *du nord-ouest* et du *sud-est*. *La* multitude des points de contact a pendant toute la matinée de vendredi fixé le dispositif de défense de l'armée gouvernementale. Puis vers 10 heures, vendredi matin, un assaut massif a été lancé, appuyé par des « *tirs d'artillerie d'une intensité et d'une précision déterminantes, et épaulés par l'intervention d'un élément mobile de réserve qui n'avait pas été décelé* ». La colonne a balayé les défenses qui occupaient l'aérodrome puis a submergé le centre de l'agglomération, détruisant le principal émetteur radio. Il était 11 heures (heure locale), *10 heures G.M.T. et le GUNT* annonçait qu'il était maître de Faya-Largeau. Les autres points de la défense gouvernementale se sont alors repliés sur une série de positions constituant un vaste croissant au sud de la palmeraie, auquel il faut ajouter un élément retranché sur les hauteurs du nord-est. Samedi matin le poste d'Amoul était en liaison radio avec N'Djamena rendant compte des regroupements et de la réarticulation des troupes gouvernementales.

Pendant ce temps, les deux colonnes de renfort des Forces armées nationales tchadiennes qui convergent vers Faya poursuivaient leur avance afin d'organiser ce qu'on appelle le receuil des éléments nordistes défaits à Faya. Les secours partis d'Abéché jeudi soir doivent se trouver à quelques heures maintenant des abords de Faya. La colonne qui a quitté d'autre part N'Djamena dans la nuit de jeudi à vendredi doit se trouver en ce moment dans les parages de Moussoro.

« *Nous avions un trop grand territoire à tenir* » explique l'État-major. « *Notre problème, ce sont les énormes distances de ce pays, la pauvreté de nos moyens de transport. Il nous a été impossible d'organiser toutes les défenses simultanées des points stratégiques du Tchad. Même si nous avions eu les moyens de transport adéquats, il n'est pas dit que nous aurions pu répondre à une attaque-test sur un point, puis à une offensive réelle sur un autre point à mille kilomètres de là. Dans cette guerre l'attaquant a un avantage écrasant sur le défenseur : il peut choisir son objectif et y masser ses moyens, tandis que le défenseur qui ne peut tout couvrir doit faire un choix un peu au hasard.*

» Et puis nos ennemis ont eu à Faya une nette supériorité technique sur nos forces. Leur artillerie a été déterminante. Ils ont utilisé pendant des heures les lance-roquettes multiples BM 13 et BM 16, les « orgues de Staline », pour lesquels ils possédaient une incroyable quantité de munitions. Ils ont employé aussi ce nouveau canon de 105 millimètres à tir rapide, une arme redoutable, précise et ultramoderne. Enfin la défense nous a conduits à une guerre de positions. Or nous sommes faits pour la guerre de mouvement, seule une armée traditionnelle richement équipée pourrait soutenir un siège semblable et non pas nos commandos. »

Après plusieurs heures de conseil, le commandement des forces armées du Nord semble avoir défini à N'Djamena les grandes lignes de sa stratégie après le revers de Faya. N'Djamena va maintenant resserrer sa zone d'action militaire autour de la capitale, bien sûr, et aussi dans l'Est.

PIERRE DEVOLUY.

(Lire la suite page 20.)

Le financement de la protection sociale

La crise financière que connaît la France implique, pour être résorbée, de nouveaux prélèvements. Mais elle implique aussi que soient posés les vrais problèmes : que faut-il dépenser, que faut-il rembourser, qui doit payer et sous quelle forme ?

Comptes et mécomptes

Lundi 20 juin, les membres de la commission des comptes de la nation, réunis au ministère des finances, écoutent M. Jacques Delors leur dresser un tableau pas très réjouissant de la situation économique : pas de croissance cette année, plus de marge de manœuvre, pas d'autre voie possible que celle de l'austérité. Le discours commence à être connu et l'attention se relâche. C'est alors que le ministre laisse tomber un chiffre : pour maintenir la protection sociale à son niveau actuel, il faudra trouver chaque année 20 milliards de francs supplémentaires.

On a beau être économiste ou financier – les trente-quatre experts qui sont là, dont seize hauts fonctionnaires, sont tous des spécialistes, – *savoir que les dépenses de la Sécurité sociale et de l'indemnisation du chômage augmentent très vite* (1), le chiffre servi par Jacques Delors fait son effet : 20 milliards de francs, c'est plus que ne rapportera l'emprunt obligatoire de 10 % qui vient d'être levé (14 milliards), beaucoup plus que ne rapportera cette année l'impôt sur les grandes fortunes (4 milliards de francs).

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 29.)

(1) Les prestations sociales reçues par les ménages ont augmenté au rythme de 6,6 % l'an (en valeur réelle) entre 1973 et 1982 et de 4 % en 1983. Ce qui est considérable parce que très supérieur à la croissance réelle de la richesse nationale. De même le poids de la seule indemnisation des chômeurs s'est accru de 33,7 % par an en francs *constants* sur la période 1974-1982. Elles ont atteint 69,4 milliards de F en 1982.

AU JOUR LE JOUR

Temps

En 1981, M. Giscard d'Estaing affirmait que le socialisme, ça ne marcherait pas en France.

En 1982, il lançait : « Le socialisme, ça ne marche pas. »

Vendredi, il a avancé dans sa réflexion : « Le socialisme, ça n'a pas marché. »

L'accélération de l'histoire et des sondages lui laisse espérer d'autres changements de temps et le temps du changement, dans des délais qu'il travaille à raccourcir. On le sent impatient de passer à l'étape suivante de l'imparfait du socialisme : « Ça ne marchait pas. » *Encore faudrait-il que l'opposition soit capable de conjuguer ses efforts.*

BRUNO FRAPPAT.



Etranger

L'EXPULSION DE SYRIE DU CHEF DE L'O.L.P.

Un crépuscule politique ?

Assiste-t-on au crépuscule politique de M. Yasser Arafat en tant que président de l'O.L.P. ? Il est encore difficile de l'affirmer tant ce diable d'homme a toujours réussi, depuis une quinzaine d'années, à sortir indemne de situations apparemment désespérées. Il n'en demeure pas moins que son expulsion de Damas est une des épreuves les plus graves qu'il ait eu à affronter et, avec lui, la résistance palestinienne, qui voit se réduire son champ d'action comme une peau de chagrin.

Après les sanglants affrontements avec les Bédouins du roi Hussein, le « septembre noir » de 1970, l'O.L.P. avait perdu sa base territoriale jordanienne ; le traité de paix entre Israël et l'Egypte lui a enlevé tout espoir d'utiliser le Sinaï ; l'été dernier, c'est sa principale base libanaise qui lui a échappé, tandis que ses forces étaient contraintes à quitter Beyrouth. Voilà qu'aujourd'hui la vieille inimitié entre le président Assad et M. Arafat débouche sur une humiliante expulsion, accentue la division de la centrale palestinienne et la prive de sa base syrienne. Les derniers atouts, au demeurant incertains, du dirigeant palestinien sont le soutien des habitants des territoires occupés par Israël – une manifestation en sa faveur vient d'avoir lieu à Jérusalem – et une éventuelle entente avec le roi Hussein.

M. Arafat paye chèrement aujourd'hui ses erreurs passées, la principale étant d'avoir toujours essayé de contenter tout le monde, pratiquant du même coup la pire des politiques, qui est de n'en pas avoir. En effet, entre l'affirmation des grands principes et les petites manœuvres tactiques, il a fini par donner l'impression de n'avoir jamais mis au point une véritable stratégie.

A son arrivée à Tunis, M. Arafat, visiblement éprouvé – nous signale notre correspondant, – a affirmé qu'on allait vers « une nouvelle tuerie semblable à celle de Sabra et de Chatila », perpétrée par une armée syrienne infiniment supérieure aux forces palestiniennes qu'elle encercle dans la Bekaa.

Quelle riposte peuvent trouver désormais les fidèles du président de l'O.L.P. ? Tenter une déstabilisation bien aléatoire du régime syrien avec le concours des Frères musulmans ? Rechercher un ultime compromis ? Les pays du Golfe qui financent Damas n'ont pas intérêt à l'élimination de M. Arafat, en qui ils voient un modéré. Le président algérien a dépêché à Damas son ministre des affaires étrangères, et Moscou, qui soutient militairement le président Assad, ne tient pas pour autant à voir éclater l'O.L.P. Enfin, la Syrie ne peut ignorer qu'une O.L.P. totalement placée dans sa dépendance n'aurait ni poids ni crédibilité.

Les médiations ainsi engagées suffiront-elles à sauver M. Arafat ? Il est trop tôt pour le dire. Il est sûr, en revanche, que son expulsion « désastreuse », pour reprendre l'expression de l'agence palestinienne Wafa, s'ajoutant à la scission du Fath, ne pouvait survenir pour lui à un plus mauvais moment. On imagine mal, en effet, que ces événements n'auront pas de répercussions sur la conférence de l'ONU sur la Palestine, qui doit siéger à Genève du 29 août au 7 septembre, et sur laquelle comptait le président de l'O.L.P. pour redorer son blason. Sans parler du préjudice porté à la cause qu'il a si longtemps incarnée.

(Lire également en page 19 l'article d'Emmanuel Jarry : « Ce colonel qui défit Arafat ».)

Les autorités ont donné deux heures à M. Arafat pour quitter le pays

Correspondance

Damas. – En déclarant M. Yasser Arafat, ainsi que son second Abou Jihad, *persona non grata* sur le territoire syrien, Damas a consacré vendredi 24 juin sa rupture avec le chef de l'O.L.P. Les autorités syriennes lui ont, en effet, donné deux heures seulement pour quitter le pays. M. Yasser Arafat aura tout de même eu le temps de réunir les secrétaires généraux des principales organisations palestiniennes avant de prendre l'avion pour Tunis en début d'après-midi. En revanche, il a dû renoncer à rencontrer le ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Saoud El Fayçal, en visite à Damas. Quant à M. Abou Jihad, il se trouvait dans la Bekaa au moment où la décision d'expulsion a été rendue publique, et elle semble donc pour lui se traduire par une interdiction de pénétrer en Syrie.

Les autorités ont justifié leur décision – qui a eu ici l'effet d'une bombe – par les propos de M. Arafat ces jours derniers, jugés « *calomnieux* » à l'égard « *de la Syrie, de ses sacrifices et de ses positions de principe* ».

D'autre part, la guerre des communiqués entre « loyalistes » et rebelles palestiniens s'est poursuivie de plus belle vendredi à propos des incidents qui les ont une nouvelle fois mis aux prises la nuit précédente. Le plus grave de ces affrontements s'est déroulé sur la route internationale qui relie la capitale syrienne à Homs, quelques heures après l'arrivée de M. Arafat à Damas, et alors qu'il tenait une première réunion avec les chefs des principales organisations de l'O.L.P.

Des éléments armés non identifiés, dont on peut raisonnablement *penser qu'il s'agissait de rebelles*, ont en effet tendu une embuscade à un convoi de onze véhicules militaires des troupes loyalistes qui se rendait à Tripoli. Les attaquants auraient blessé huit des conducteurs et en ont, semble-t-il, tué un autre. Dans une dépêche datée de Tunis, l'agence palestinienne Wafa a mis en cause, vendredi matin, la responsabilité des autorités syriennes en accusant la « *police des fedayin* » (un service de sécurité syrien chargé *de contrôler les déplacements des* combattants palestiniens en Syrie) d'avoir fermé les yeux sur les agissements des agresseurs, qui ont apparemment pu agir à leur guise pendant plusieurs heures sans qu'aucune force syrienne intervienne.

EMMANUEL JARRY.

Dans une situation critique

(Suite de la première page.)

Attribuant à son adversaire du jour l'intention de « *perpétrer un nouveau carnage* », il a même comparé son expulsion de Syrie et son départ forcé de Beyrouth l'an dernier : « *Il est regrettable*, a-t-il dit, *que je sois amené aujourd'hui à partir de Damas sur une décision syrienne qui me rappelle celle qui m'avait fait quitter Beyrouth (...). Cette mesure fait partie du plan syro-lybien dirigé contre notre peuple et notre révolution.* » Avec fermeté, il a ajouté : « *il n'existe qu'une seule direction pour le peuple palestinien.* »

M. Arafat pourrait peut-être encore, à condition que le roi Hussein s'y prête, se retourner carrément vers la Jordanie pour « se faufiler » dans la solution de la crise du Proche-Orient patronnée par les États-Unis.

Deux ennemis majeurs

Pour ce qui est des Libanais, il n'est pas sûr qu'ils doivent se réjouir d'assister à une bataille entre leurs deux ennemis majeurs : les Syriens et les Palestiniens. Certes, les uns et les autres sont bien perçus, au même titre que les Israéliens, comme des occupants empêchant l'avènement de la paix. Mais même les plus extrémistes des chrétiens hésitent à savourer le spectacle d'un Arafat humilié et vaincu. Ils craignent de voir la résistance palestinienne ressurgir de ses cendres, plus dangereuse qu'auparavant, ou d'assister à un renforcement du président Assad, qui ferait de lui, à nouveau, un interlocuteur apprécié des Etats-Unis, alors que ses intérêts personnels et nationaux sont en contradiction avec ceux du Liban.

Le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, a évoqué, récemment, l'éventualité d'une révision des calculs américains au terme de laquelle il faudrait chercher « *ailleurs* » *un règlement du* problème palestinien. Cet « ailleurs » désignerait-il les notables cisjordaniens, sans plus devoir s'encombrer de l'O.L.P. ? Ou, plus vraisemblablement, la Syrie ?

LUCIEN GEORGE.

« Tout ce qui divise le monde arabe est bon pour Israël »

déclare M. Shamir

De notre correspondant

Jérusalem. – « *Tout ce qui divise le monde arabe est bon pour Israël.* » Il s'agit là, pour les Israéliens, d'une règle d'or que le ministre des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, a tout naturellement appliquée aux dissensions au *sein de l'O.L.P.*, au cours d'une interview télévisée. C'était la première réaction officielle israélienne à la crise qui secoue l'O.L.P. M. Shamir a non seulement déclaré que cette crise constituait « *un phénomène positif pour Israël* », il a fait valoir également qu'elle était « *le résultat direct de la démoralisation et de la déception causée par la défaite subie par l'O.L.P. l'année dernière à Beyrouth* ».

On peut certes se demander si la rébellion contre M. Yasser Arafat ne risque pas de « *radicaliser* » le mouvement palestinien et être considéré comme un résultat négatif de l'action lancée par Israël il y a un an au Liban.

Dirigeant de l'opposition travailliste, l'ancien chef d'état-major, M. Motta Gour, a dit ainsi : « *Israël ne peut que se féliciter des conflits interarabes. Mais si ce conflit aboutit à une radicalisation de l'O.L.P., ce sera finalement une mauvaise chose pour Israël.* »

Le général Gour perçoit cependant, dans la situation actuelle, une possibilité de voir se réaliser le scénario souhaité depuis toujours par les travaillistes israéliens : l'affaiblissement de l'O.L.P. dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza et le regain d'influence des éléments projordaniens.

Cette perspective est d'ailleurs envisagée également par un journaliste cisjordanien qui a expliqué au *Jerusalem Post* : « *Si l'O.L.P. éclate, si le Fath est placé sous le contrôle syrien et si Yaser Arafat est bloqué à Tripoli, il ne nous restera plus qu'à nous tourner vers le roi Hussein.* » La semaine dernière, les partisans du souverain hachémite en Cisjordanie avaient d'ailleurs commencé à faire circuler une pétition en sa faveur. Mais, à la demande d'Amman, leur action a été interrompue jusqu'à ce que la situation au sein de l'O.L.P. s'éclaircisse. Et à présent, avec l'aggravation de la crise, de nombreuses personnalités et organisations de Cisjordanie se sont mises d'accord sur une position commune derrière le double mot d'ordre : soutien à M. Yasser Arafat pour sauver l'unité de l'O.L.P. et dénonciation de l'intervention syrienne et libyenne auprès des rebelles.

Il est indéniable cependant que les dissidents bénéficient en Cisjordanie d'un certain soutien populaire. La plupart d'entre eux sont, en effet, d'origine cisjordanienne, comme Abou Moussa, dont la famille vivait dans un village près de Jérusalem.

(Intérim.)

Iran

● LES AUTONOMISTES KURDES d'Iran ont décidé de « *libérer unilatéralement* » cinquante-deux prisonniers iraniens et proposent de les remettre au Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.), a annoncé vendredi 24 juin le bureau parisien du parti démocratique du Kurdistan d'Iran (P.D.K.I.). A Genève, le C.I.C.R. s'est déclaré « *disponible* » pour mener à bien cette opération, mais il a indiqué qu'il attendait de connaître la liste nominative de ces prisonniers, et le lieu de la libération proposée par les autonomistes. – *(A.F.P.)*

● *La conférence des Nations unies sur la Palestine* aura lieu du 29 août au 7 septembre à Genève, a confirmé vendredi 24 juin le comité des conférences de l'ONU. Cette conférence, qui devait avoir lieu initialement à Paris, avait été transférée à Genève à la suite d'objections de la France, puis ajournée de treize jours à la demande de la Suisse. – *(A.F.P.)*.

● *Une base militaire israélienne attaquée au Sud-Liban.* – Des éléments armés non identifiés ont attaqué, vendredi 24 juin à l'aube, à la roquette une base militaire israélienne dans la région de Farar, à l'est du village de Zafta, au Sud-Liban, faisant un nombre indéterminé de victimes. Les forces israéliennes ont aussitôt effectué une opération de ratissage de grande envergure. – *(A.F.P.)*

Chili

APRÈS L'ÉCHEC DE LA GRÈVE GÉNÉRALE

L'opposition envisage une nouvelle journée de protestation

De notre envoyé spécial

Santiago. – Confusion et désorientation dans l'opposition. Quarante-huit heures après le déclenchement de la grève générale, celle-ci se révèle un échec. Seuls les transporteurs de longue distance poursuivaient vendredi soir 24 juin le mouvement. Selon la Confédération des camionneurs, la participation était de 80 % *en moyenne sur* l'ensemble du territoire. Ni les autobus, ni les taxis ne se sont arrêtés, contrairement aux promesses faites jeudi soir. La situation est redevenue normale dans l'industrie et dans les ports. La presse étant restée muette sur la grève, cela lui vaut de dures critiques des dirigeants syndicaux : « *Elle a, une nouvelle fois, démontré sa lâcheté* », affirmait l'un d'entre eux.

Le désarroi est visible chez les étudiants qui ont été à la pointe de l'offensive contre le régime militaire. Deux manifestations prévues pour samedi après-midi dans le centre de Santiago ont été annulées. « *Nous nous sentons isolés* », nous a *déclaré avec amertume un dirigeant* universitaire.

Les camionneurs continuent

Le président de la Confédération des camionneurs, M. Adolfo Quinteros, a déclaré vendredi : « *La grève continue.* » Il a ajouté : « *La réponse des transporteurs a été magnifique. Nous avons démontré qu'à l'heure de l'action on pouvait compter sur nous.* » La grève continue, mais jusqu'à quand ? Réponse de M. Quinteros : « *Jusqu'à ce que le gouvernement accepte nos propositions.* »

Quatre généraux, dont le vice-commandant de l'armée de terre, le général Benavides, et des représentants du ministère de l'intérieur, ont engagé des conversations avec les camionneurs. Vendredi, en fin de soirée, ils n'avaient pas encore indiqué leur position, la libération de deux dirigeants de la Confédération des travailleurs du cuivre (C.T.C.), ainsi que de dix responsables syndicaux des mines d'El Salvador et d'El Teniente est cependant considérée par M. Quinteros comme un « *geste positif* ». L'Eglise catholique fait pression sur le gouvernement pour que les sept dirigeants de la C.T.C. encore emprisonnés soient également relâchés.

M. Quinteros entend capitaliser *sans tarder la combativité de ses* troupes. Son objectif est de constituer un vaste rassemblement regroupant les organisations de transporteurs, les collèges professionnels, les agriculteurs, les petites et moyennes *entreprises*, les commerçants et les syndicats ouvriers « qui le désirent ». Il veut également dissiper les doutes sur son orientation politique. Pour lui, « *la politique n'est pas l'apanage des partis* » et « *la démocratie peut parfaitement fonctionner sans eux* ». Visiblement peu soucieux d'affronter le régime militaire, il dit : « *Nous ne demandons pas le retour immédiat à un régime démocratique. Nous voulons seulement que le gouvernement ouvre des canaux de participation.* »

Les conceptions corporatistes de M. Quinteros, qui rappellent les idées défendues par un ancien membre de la junte militaire, le général Leigh, inquiètent certains dirigeants du Commandement national des travailleurs, l'intersyndicale qui a appelé à la grève, conjointement avec les transporteurs. Mais le Commandement est très affaibli. Sa principale organisation, la Confédération des travailleurs du cuivre, a été décapitée. La Coordination nationale syndicale, à dominante socialiste et communiste, lutte pour la survie. Une terrible répression a frappé, en effet, ses dirigeants. M. Sergio Troncoso, président intérimaire du syndicat de la construction, ainsi que deux *responsables du syndicat* des ouvriers agricoles El Surco, M. Carlos Opazo et M. José Orostica, ont été déportés dans le Sud du pays. Ils avaient été arrachés de leur domicile samedi dernier 18 juin par des inconnus et mis à la disposition de la police secrète (C.N.I.). Tous les trois ont été torturés.

Tous les regards se tournent désormais vers la « multipartite ». Celle-ci craint, semble-t-il, que l'action déclenchée il y a un peu plus d'un mois ne soit récupérée. « *Nous ne voulons pas que le mouvement lancé le 11 mai donne naissance à un monstre* », déclare un dirigeant démocrate chrétien. La coalition, qui va de la droite « démocratique » aux socialistes, devait se prononcer sur une nouvelle Journée nationale de protestation, qui serait fixée au 12 juillet. Le parti communiste, qui a toujours manifesté des réserves sur les chances de succès d'une grève illimitée appuie cette initiative. Mais celle-ci n'a pas pu encore être annoncée. Il manquait certaines signatures...

JACQUES DESPRÉS.

Demi-succès ou demi-échec ?

Se fiant aux informations données au début de son reportage par son envoyé spécial, *le Monde* du 25 juin a affirmé, dans son titre de « une », que la première journée de la grève générale *illimitée* lancée par les syndicats chiliens avait été un « demi-succès ».

En fait, la suite de l'article montrait qu'il s'agissait plutôt d'un « demi-échec », formule *utilisée d'ailleurs par notre* envoyé spécial. Des débrayages semblaient indiquer, dans la nuit de jeudi à vendredi, que le mouvement pouvait s'amplifier. Mais ils ont tourné court. Nous avons donc fait une erreur d'appréciation.

A travers le monde

Portugal

● LE PARLEMENT PORTUGAIS a voté la confiance au gouvenement centre-gauche de M. Mario Soares, le vendredi *24 juin, à l'issue de trois jours* de débats sur le programme du nouveau cabinet. Le parti communiste et le Centre démocratique et social (droite) ont voté contre.

Tchécoslovaquie

● LA POLICE A BRUTALEMENT SÉPARÉ, jeudi 23 juin, un groupe d'une vingtaine de dissidents tchécoslovaques signataires de la Charte 77, de pacifistes et de journalistes occidentaux, qui s'étaient donné rendez-vous en marge de l' « assemblée mondiale pour la paix » de Prague (*le Monde* du 23 juin). – *(Corresp.)*

RENDEZ-VOUS

26 juin. *Japon :* Élections sénatoriales.
Visite du secrétaire d'État américain, M. Shulz, en Asie (Philippines, Thaïlande, Inde, Pakistan), jusqu'au 3 juillet.

27-28 juin. *Thaïlande :* Sommet de l'ASEAN.

26 juin. *Italie :* Élections générales. Jusqu'au 27.

30 juin. *Malawi :* Élections générales.

26 juin. *France :* Visite du premier ministre du Québec (jusqu'au 30).

28 juin. *« Les petits déjeuners d'Europe 1 »*, 1re émission : François Mitterrand (7 h 30-8 h 30).

27 juin-1er juillet. *Bordeaux :* Congrès du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.).

Sports

Tennis. — Du 26 juin au 3 juillet, deuxième semaine des Internationaux de Grande-Bretagne à Wimbledon.

Cyclisme. — Le 1er juillet à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), départ du *70e Tour de France.*

Aérostation. — Le 26 juin, place de la Concorde, fête de la Montgolfière célébrant le premier envol, le 21 novembre 1783, en ballon à air chaud, de Pilâtre de Rozier et du marquis d'Arlandes.

IL Y A TRENTE ANS

L'Egypte devient une république

Si l'histoire ne se répète pas, il est des scènes-symboles que l'on ne peut s'empêcher d'associer. Le 1er octobre 1789, au cours d'un banquet donné en l'honneur du régiment des Flandres, Louis XVI et Marie-Antoinette vinrent présenter leur fils, le futur Louis XVII. A Paris le bruit courut que la cocarde tricolore avait été foulée aux pieds, et le peuple se porta sur Versailles, d'où il ramena la *famille* royale, désormais sous contrôle. La Révolution avait vraiment commencé. Au Caire, le 26 janvier 1952, Farouk Ier offrait un banquet à six cents officiers au palais d'Abdine pour leur présenter son héritier, Ahmed Fouad, prince de Saïd, né dix jours auparavant. Pendant ce temps des émeutiers commençaient à brûler la capitale. Le monarque préféra retenir ses invités plutôt que de les renvoyer à leurs postes. Là aussi la révolution avait commencé.

Mais si Louis XVII n'a régné, *au fond de sa prison, que pour* les royalistes, le fils de Farouk, on l'a oublié, fut le chef de l'Etat, certes nominal mais *légal* de l'Egypte, de l'abdication de son père, le 26 juillet 1952, à la proclamation de la *république*, le 18 juin 1953. Un court règne de trois cent trente jours durant lequel un petit groupe d'officiers s'affirmant *« libres »*, parmi lesquels Gamal Abdel Nasser et Anouar El Sadate, allaient préparer, derrière le double écran du conseil de régence et du brave général Mohamed Néguib, leur véritable accession au pouvoir, et partant l'abolition de la monarchie.

Un accident de voiture

L'histoire du règne de Farouk (1936-1952) reste à écrire. Roi à seize ans, beau comme un dieu, il fut populaire dans son pays au-delà de ce que ses neuf prédécesseurs de la dynastie mohamédienne avaient jamais pu rêver. Tout bascula en 1942 lorsque le jeune souverain, refusant de former un gouvernement à la dévotion de Londres, vit les chars britanniques menacer son palais, en dépit du traité anglo-égyptien de 1936, qui accroissait la souveraineté du royaume d'Egypte proclamé par le sultan, puis roi Fouad Ier, (1917-1936), père de Farouk Ier. N'ayant pas le cran d'un Mohamed V au Maroc, Farouk céda et perdit la face.

Le roi, à peine âgé de vingt-deux ans, aurait peut-être pu retrouver au moins une partie de la considération populaire si, la même année 1942, il n'avait été victime d'un très grave accident d'automobile, à l'issue duquel il devait désormais souffrir de troubles divers *qui firent de lui*, avant trente ans, un obèse chauve paraissant presque le double de son âge et montrant de moins en moins d'énergie dans son métier de souverain. Pourtant, au lendemain de son abdication, *le Monde* écrivait : *« Lorsque l'histoire sera écrite il faudra bien reconnaître que le rôle du roi Farouk s'est exercé bien souvent dans un sens de sagesse et de courage politiques. Quelle autre influence va pouvoir lui succéder ? »* (29 juillet 1952).

Au nom de l'enfant-roi

Certainement pas celle du conseil de régence. Tout le monde ou presque comptait alors sur Mohamed Néguib, honnête officier monarchiste, né en 1901 à Khartoum, et qui, comme il le rappela à Farouk, au moment de son départ en exil, le 26 juillet 1952, avait quitté l'armée en 1942 parce qu'elle n'avait pas été capable d'empêcher l'abaissement de la couronne. *Non, vraiment, on ne* pressentait pas là de Mazarin ou de Badr Gamali (1). Dans son enthousiasme, Roger Vailland avait beau écrire : *« Ce coup d'État commençait comme une chronique italienne de Stendhal »* (2), on était loin du compte !

S'il y a un rapprochement italien à faire, il est plutôt à rechercher du côté du carbonarisme. Pendant que le général Néguib allait répétant, sans doute avec sincérité : *« Nous ne voulons que la réforme et l'épuration de l'armée et le respect de la Constitution »*, voire : *« Il n'y a pas eu de renversement de régime »* ; pendant que l'on rendait la justice et que l'on édictait des règlements au nom de l'enfant-roi comme si de rien n'était, les véritables auteurs de ce que la littérature *officielle* de la régence osait encore appeler un *« coup d'État »* préparaient en sous-main la révolution proprement dite.

Malgré la grande propriété, la primauté dangereuse du coton et la pénétration étrangère (surtout française et libanaise), l'Egypte n'était pas, en 1952, le pays ployant sous les créances et la surpopulation que nous connaissons. *« Elle était exempte de dette extérieure et économiquement en avance sur le reste du monde arabe »*, pourra rappeler au cours d'une conférence donnée à Paris vingt-neuf ans plus tard celui qui était devenu entre-temps *« l'ancien roi Fouad II »*. Quant à l'armée, même le scandale des armements inadéquats de la guerre de 1948 contre l'État d'Israël naissant ne peut faire oublier que Farouk avait *quadruplé et* démocratisé ses effectifs, ce sans quoi ni Nasser ni Sadate, entre autres, n'auraient pu devenir officiers.

L'Egypte était en 1952 une monarchie parlementaire et libérale où le dernier monarque, contrairement à ce qu'avaient su faire ces rois de France que Farouk admirait tant, s'était avéré incapable de s'entendre avec le peuple contre les diverses *« féodalités »*, à commencer par les partis, dont l'existence était pourtant l'une des conditions de ce système, par définition non dictatorial. Aussi bien furent-ils supprimés d'un trait de plume le 16 janvier 1953 *« pour auto-épuration insuffisante »*, à l'instigation des *« officiers libres »*.

Alors que l'éviction de Farouk s'était passée, ainsi que se plaisaient à le souligner les putschistes eux-mêmes, *« comme l'abdication d'Edouard VIII »* (le duc de Windsor), les incidents provoqués dès août 1952 à Kafr-el-Daouar, dans le delta du Nil, par des ouvriers du textile justement mécontents de leur sort, se terminèrent devant une cour martiale. *« Nous avons suivi Mohamed Néguib, vive la révolution ! »*, lancèrent deux des ouvriers jugés en apprenant leur condamnation à mort, rapportent les Lacouture dans *l'Egypte en mouvement* (3). *« La pureté d'une révolution peut se maintenir quinze jours »*, nous dit de son côté Jean Cocteau.



Le roi Farouk à la fin de son règne. (Croquis original d'Ali Jabri.)

Un gêneur candide

Déjà les événements se précipitaient : le 10 février 1953, une *nouvelle Constitution pas encore* républicaine, mais déjà plus *« nationale »* que royale, abrogeait celle de 1923, promulguée par Fouad Ier. Son petit-fils, Fouad II, était de plus en plus encombrant, mais nul n'osait encore toucher à la forme monarchique de l'Etat, dans une nation habituée à être gouvernée par une dynastie depuis la nuit des temps. Le pas ne fut sauté que le 18 juin 1953, quelques semaines avant le premier anniversaire du coup d'Etat, presque à la sauvette. Les jeunes officiers avaient, dit-on, agi plus vite que prévu en apprenant que Selwyn Lloyd, le ministre britannique avec qui ils devaient discuter, avait traité leur régime de *« bâtard »*. Nasser devenait le vice-président du premier cabinet républicain.

Désormais, tout était clair, en effet ! Ou quasiment. Il restait, le trône-berceau écarté, à se débarrasser du candide gêneur nommé Néguib qui, aujourd'hui, plus qu'octogénaire, dans son exil intérieur, n'est pas encore revenu de s'être finalement trouvé contraint de jeter à la tête des *« officiers libres »* sa démission en février 1954. Huit mois s'étaient écoulés depuis l'éviction moins tumultueuse du petit roi. Néguib parti, la place était libre pour installer *le régime militaire autoritaire* sous lequel, avec des avatars divers, vit depuis lors l'Egypte.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Célèbre grand vizir militaire de l'Egypte médiévale.

(2) *Choses vues en Egypte*, Gallimard, 1981.

(3) *Le Seuil*, 1962.

IL Y A VINGT ANS, LE COURONNEMENT DE PAUL VI

Le dernier pape à porter la tiare

Après quarante-huit heures de clôture, les cardinaux réunis en conclave élisaient pape, le 21 juin 1963, Giovanni Battista Montini, archevêque de Milan, à 11 heures du matin. *Le 30 juin*, en fin de journée, celui qui avait choisi le nom de Paul VI était couronné sur le parvis de la place Saint-Pierre, au lieu même où le 12 août 1978 son simple cercueil de bois reposerait sur les dalles. Pour la dernière fois, le pontife romain recevait la *tiare*, signe de ses pouvoirs spirituels et temporels, symbole d'une situation historique qu'il allait, par ses actes, proclamer dépassée. Pour la première fois, en choisissant le parvis, hors de la basilique, face à la ville et au monde, le pontife affirmait le sens de son mandat : participer, aller parmi les hommes. Et, quinze ans plus tard, mourir parmi eux.

En un premier temps, les commentateurs — les scribes — lui consacrèrent des nécrologies classiques. Ils reprirent la vieille grille quasi mnémotechnique des Romains : un pape *« pastoral »* succède à un pape *« politique »*. Jean XXIII avait *été « pastoral »*. Paul VI serait donc *« politique »*. Opposition illusoire pour deux raisons : d'un pontificat à l'autre, il n'y a jamais de coupure franche, et toute pastorale, parce que insérée dans le monde, a nécessairement sa face, sinon ses intentions, *« politique »*.

L'évaluation du pontificat de Paul VI par les historiens est survenue dans un délai très bref — cinq ans après sa mort — et des conditions de sérieux tout à fait exceptionnelles. L'École française de Rome a en effet réuni au début de ce mois un colloque sur le thème « Paul VI et la modernité dans l'Église », où la rigueur d'une mise en place historique n'a pas été tempérée par des préoccupations hagiographiques. Il ne s'agissait en rien d'amorcer un procès de canonisation, mais de poser les premières orientations de recherche sur un pontificat et un pape dont la longévité et les orientations ont profondément marqué le XXe siècle et l'Église.

Les historiens qui ont voulu et préparé cette rencontre étaient garants de sa qualité : M. Georges Vallet, directeur de l'École française de Rome, laisse ces jours-ci une charge à laquelle, en dix ans, il a donné un rayonnement fondé *sur sa rare compréhension* du monde contemporain.

M. Philippe Levillain, professeur à l'université de Lille-III, qui anima le colloque, a consacré sa *thèse au concile Vatican II*. C'est l'un des rénovateurs de l'historiographie de l'Église.

« Jamais un pape à l'époque moderne, devait dire M. Levillain dans son introduction, *n'a été — hormis le cas de Pie X — aussi attaqué et aussi aimé que Paul VI. »* Et l'historiographie est à cet égard aussi partagée que l'opinion ; elle propose du pontificat de Montini une vision soit *« prophétique »*, soit *« archaïque »*, et une même considération : Paul VI a été une figure *« héroïque »*. Le colloque, pour dépasser cette problématique, se fixait donc *pour dessein* une enquête biographique destinée à dégager les racines de la « modernité » de Paul VI, de son extrême sensibilité au monde et à l'homme, associée à une conscience aiguë des problèmes de l'unité et de l'équilibre de l'Eglise.

Car le recours aux textes anciens, aux archives personnelles, permit notamment de mettre en lumière les années de formation soit à Brescia, où les jésuites, les oratoriens et la forte personnalité paternelle donnèrent au jeune homme le sens de la tolérance, du respect de la liberté, et surtout du rôle médiateur du catholique dans *la société* (*rapports de Nello Vian* et Jacques Prévotat). Le père Graham et Etienne Fouilloux se consacrèrent à restituer l'activité de Montini, substitut de la secrétairerie d'Etat, soit comme diplomate, soit comme témoin des grands débats ecclésiastiques de 1944 à 1954.

Le professeur Fouilloux procéda notamment à une subtile étude critique des témoignages personnels, encore inconnus pour la plupart, concernant les réactions du substitut aux condamnations qui pleuvaient sur l'Eglise de France. *Intermédiaire* qui écoutait scrupuleusement et voulait éviter le pire, maintenir les liens, sans jamais désavouer les décisions prises au nom de Pie XII, il *n'en fut pas moins victime d'un* comportement trop réservé pour ses interlocuteurs français, trop ouvert pour la curie, et fut nommé archevêque de Milan.

La place voire le rôle qu'il tint dans la vie italienne furent évoqués à maintes reprises par M. Andreotti, par Gabriele De Rosa et Andrea Riccardi. Mais un accent particulier fut porté sur le catholicisme français durant ce pontificat. Mme Catherine Gremion décrivit l'origine et la formation de l'épiscopat, Yves-Marie Hilaire étudia les relations avec le Saint-Siège, le père Wenger consacra aux rapports entre Paul VI et *la Croix* une synthèse nourrie de son expérience personnelle. Un rapport de J. Gritti décrivit très partiellement l'image de Paul VI dans quelques journaux français.

Les grandes encycliques

Les grandes encycliques, *Populorum Progressio* et *Humanae Vitae*, firent l'objet de travaux de personnalités qui contribuèrent à leur préparation : Mgr Paul Poupard pour la première et le Père Gustave Martelet pour la seconde. Ces textes qui firent grand bruit et furent vivement contestés demeurent des références. Les rapporteurs, en l'occurrence, ne *pouvaient se comporter en* historiens ni intervenir pleinement dans le débat, même pour rectifier explicitement des erreurs. Car le secret persiste, secret du pape et secret professionnel.

Les vieilles allusions du temps du pontificat — Paul VI avait-il été comparé à Hamlet par Jean XXIII? Etait-il un *« pape français »*, un *« temporisateur »* ? — ne revinrent pas explicitement dans les débats.

L'homme était animé d'une inlassable capacité de lecture et d'information. Durant tout son pontificat, il maintint cette attention quotidienne à tout ce qui paraissait en français.

Ce trait suffit-il à parler d'un *« pape français »* ? Le colloque, à cet égard, laisse inexploré le champ des autres *influences* et des réactions envers d'autres catholicités nationales.

D'autres aspects du pontificat ont *été* examinés : voyages; relations avec l'islam, avec l'œcuménisme, avec Israël et le judaïsme, réforme de la curie. La somme de ces travaux fournit une base d'études sans équivalent pour aucun autre pontificat. Car le sens historique l'a emporté sur les nostalgies des mémorialistes. On y relève *bien sûr des incertitudes* méthodologiques, une interrogation constante sur la place de l'histoire de l'Église dans celle des hommes, et une contamination peut-être inévitable de la méthode historique par la science politique. Faut-il déplorer la prédominance des Français ? De très bons spécialistes italiens étaient là. Ils ont encore beaucoup à dire sur la nécessité de l'italianité, sinon de la romanité, dans le pontificat de l'Église universelle.

JACQUES NOBECOURT.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

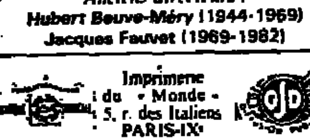
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 85 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Etranger

CHILI

LE RETOUR DES CASSEROLES...

Le Chili est-il en train de réécrire l'histoire à l'envers ?
Dix ans après les coups de boutoir qui minèrent le pouvoir de Salvador Allende
— ménagères furieuses orchestrant leurs concerts de casseroles, camionneurs en colère, agitation générale —
ont paru ébranler sérieusement le régime du général Pinochet.
Mais la grève générale est un échec.
Reste à savoir si le mouvement s'essouffle ou connaît une simple pause.
En tout cas, aucun problème n'est réglé.

Ce vieux virus démocratique

Les peuples n'ont pas forcément les gouvernements et la réputation qu'ils méritent. Combien de pays d'Amérique latine, situés sous les tropiques, semblent faciles à vivre, de mœurs patriarcales et pacifiques !

A l'heure de la sieste, les planteurs ont souvent l'air bienveillant, dans leur rocking-chair. Leur parler zézayant, égayé par le rhum, attendrit ce qui, dans une autre langue, ressemblerait à une insulte. Ils règnent sur des familles qui montrent, par leur métissage, qu'ils n'ont pas de préjugé. Ils tutoient leurs travailleurs, et prouvent, par leur conversation, qu'ils ont fait leurs humanités. Des statistiques, trop sèches, *révèlent* que la terre, le revenu, *sont injustement répartis dans leur pays* : elles ne rendent pas compte de l'univers de «tolérance», de «cordialité», où ils croient se mouvoir.

A la fin des années 70, le Brésil tropical et patriarcal semblait avoir retrouvé sa «convivialité». Le régime de force imposé par les militaires était en train de s'amender, et les Brésiliens *démontraient* de nouveau cette aptitude au dialogue, ce refus de l'affrontement, qu'ils ont hérités des Portugais.

Le Chili, en revanche, paraissait en pleine barbarie. Depuis qu'un dictateur à lunettes noires y faisait régner l'ordre, la litanie *des supplices* s'allongeait. Tous les délires du *«divin marquis»* semblaient, tout à coup, prendre forme : on torturait des femmes avec des rats, avec des chiens, sous le contrôle de médecins qui dosaient l'horreur pour alimenter peut-être des fantasmes, mais à coup sûr les services de renseignement. Les mots étaient vidés de leur sens : le mensonge, le *cynisme, triomphaient. Le gouvernement* traquait ses ennemis partout, et faisait éclater des bombes jusqu'à Washington et Buenos-Aires pour éliminer les gêneurs.

Mais les régimes sont quelquefois trompeurs. Rien n'est moins pacifique que le Brésil ni moins barbare que le Chili. Les Brésiliens sont des êtres affectifs, qui vivent dans une société gouvernée par la violence. Là-bas, chaque *fazendeiro* (grand fermier), chaque patron, est un *caudillo* au milieu de ses employés. Dans les campagnes, la terre continue de se disputer au pistolet, et les propriétaires imposent leur loi, avec leurs tueurs. Police et banditisme exercent, dans les *favelas*, la même terreur. La vénalité gangrène l'État à tous ses niveaux : depuis le «flic» qui prélève sa dîme, et le fonctionnaire son «pourboire», jusqu'au grand commis qui touche son pourcentage. Chaque automobiliste est un assassin en puissance : il fonce sur le piéton comme s'il voulait le tuer — et il y réussit, souvent.

Un pays civil

Le *Chili, même sous le général Pinochet, n'a jamais perdu sa civilité.* La répression a décimé pendant un temps les élites ouvrières et rurales, l'affairisme a achevé de corrompre une certaine bourgeoisie, mais la société a gardé sa substance démocratique.

Le « *caudillisme* », cette maladie ibérique, règne à la tête de l'État, il ne règle pas les rapports entre individus. La vénalité est absente de la vie quotidienne : les *policiers sont des fonctionnaires* comme les autres, non des délinquants. Les militaires dirigent le pays, mais à l'inverse de leurs homologues brésiliens ou argentins, ils ne « font » pas d'argent dans le privé. Si la population s'est appauvrie ces dernières années, c'est sans les formes dégradantes que revêt, ailleurs, la pauvreté. Beaucoup de Chiliens vivent dans des *poblaciones*, des baraques de bois plutôt propres, qui n'ont pas grand-chose à voir avec les rebuts proliférant ailleurs sous des noms divers.

« *Ce qui nous sauve, c'est notre juridisme* », nous disait un journaliste gouvernemental, à la pire époque des tortures. Qu'entendait-il par là ? Que le maître de Santiago pouvait toujours trouver dans une charte ou un code de quoi sauver les apparences ? Non, il voulait simplement définir la « *chilianité* » : une politisation aigüe, combinée avec un amour excessif du droit, de ce qui permet de fixer les règles de conduite de chacun. Les putschistes qui tuèrent Allende, en 1973, et affirmè*rent ensuite qu'il s'était suicidé*, ont fait comme tous leurs semblables, ils ont habillé de lois leurs pratiques de hors-la-loi. Mais en cédant au génie du lieu, affamé de légalisme et de constitutionnalité, ils ont donné prise à leurs adversaires. En pays latin, et singulièrement au Chili, l'hypocrisie ouvre toujours un espoir : les mots sont des pièges pour ceux qui les manipulent, comme pour ceux qu'ils doivent duper.

Quelques années ne suffisent pas, de toute façon, pour défaire ce que cent cinquante ans ont fait. Une longue tradition parlementaire, une vie politique relativement stable — jusqu'en 1980, deux Constitutions seulement. — des « *intermèdes* » militaires plus rares, et plus brefs qu'ailleurs, un haut *niveau culturel, un syndicalisme* précoce : voilà comment s'est forgée la démocratie assassinée il y a dix ans, et dont les Chiliens, naguère, étaient si fiers.

En 1970, le taux d'analphabétisme ne dépassait pas 10 % — un chiffre honorable, pour un pays *peu développé*. La *santé publique* était bonne, la législation sociale avancée — sinon toujours appliquée. En 1938, le Chili a eu, comme l'Espagne et la France, son expérience de Front populaire. Le pilier en était un parti radical semblable à celui d'Édouard *Herriot. Pendant la IVe République*, on comparait souvent les institutions chiliennes avec celles de *la France* : même système électoral, même émiettement des partis.

Mais ces institutions « européennes » *collaient mal à la réa*lité du pays. Plus tard, les conflits s'aiguisèrent, les partis marxistes proposèrent, à des masses mal logées, sous-employées, parasitaires, de faire la révolution. Même, alors, les règles démocratiques furent observées. Quand une *manifestation venait devant* le palais présidentiel, du temps d'Eduardo Frei (1964-1970), *celui-ci* n'avait pas besoin de protection.

Les observateurs disaient volontiers que le Chili avait un haut niveau politique, mais sans rap*port avec son niveau économique*. Le pays restait pauvre, en effet, et dépendant. Il exportait quelques matières premières — cuivre, fer, nitrate — pour acheter les biens qu'il consommait, y compris des aliments. Son industrie était faible, malgré des années de protection, et dominée par le capital étranger. Ses *empresarios* n'avaient guère une mentalité d'entrepreneurs. Aujourd'hui encore, Santiago contraste par son calme avec des villes comme Buenos-Aires et Sao-Paulo : la vie n'y commence réellement le matin qu'à 10 heures.

PRIORITÉ À DROITE !

Dessin de PLANTU.

Avant même le triomphe de l'Unité populaire, les vices du pays sautaient aux yeux : tout était politique, trop politique. Les idéologies prenaient le pas sur l'analyse des réalités. Des idéologies importées, plaquées sur des phénomènes *qui* se dérobaient au dogmatisme. Jusqu'au dernier moment, les marxistes de l'Unité populaire crurent possible de révolutionner le pays en ne s'appuyant seulement que sur un peu plus d'un tiers de l'électorat. Ils comptaient sur les ouvriers, les mineurs et les paysans, oubliant qu'ils vivaient dans une économie typiquement latino-américaine, où les classes moyennes étaient nombreuses, leur expression quasi naturelle étant le parti démocrate-chrétien, laissé dans l'opposition.

Un modèle hyper-libéral

Ils commirent bien d'autres erreurs. Ils campèrent au pouvoir comme les partis chiliens avaient l'habitude de camper dans leurs fiefs politiques, à l'université, dans les administrations, les radios. Seulement, cette fois, c'était pour instaurer le « *socialisme* », qui n'était pas souhaité par la majorité de la population.

Ils voulaient arracher le pays à sa dépendance, remédier à la faillite de la bourgeoisie, en entreprenant son industrialisation. Mais ils eurent le tort de chercher à relancer l'activité par la consommation, et d'abuser de la « planche à *billets* ». Ils nationalisèrent les compagnies américaines de cuivre sans les indemniser, ce qui leur valut plusieurs complots des États-Unis. Ils étatisèrent de larges secteurs de la production, mais comme ils furent débordés par des extrémistes qui multiplièrent les expropriations illégales, ils semèrent la panique parmi ceux qui liaient démocratie politi*que et initiative privée*.

On se souvient du reste : les pénuries, les queues interminables, le marché noir ; une atmosphère de guerre civile, provoquée par la politisation du moindre incident. Le général Pinochet rappelle sans cesse ces heures noires pour se poser en sauveur, et discréditer ses opposants.

Comme le Chili avait souffert, sous l'Unité populaire, de l'excès de politique, le nouveau maître a voulu enterrer la politique et il a interdit les partis. Il n'est pas le seul militaire qui ait cru qu'on résolvait un problème en le biffant. Il a pensé qu'il pourrait éliminer les « marxistes » — y compris dans l'âme des Chiliens — en les persécutant sauvagement. Sans doute les *a-t-il condamnés* longtemps au silence, mais tout indique qu'ils ont commencé, sur place, à se réorganiser.

Il n'a pas pu agir de la même façon avec les démocrates-chrétiens, encore qu'il n'ait jamais hésité à exiler leurs leaders les plus encombrants. L'Église est une institution dont il se réclame, et avec laquelle il sait composer. Le parti du défunt Eduardo Frei a continué de travailler au grand jour, bien que proscrit. L'émergence d'un syndicaliste comme Rodolfo Seguel, qui lui est proche, montre que le P.D.C. a su profiter de la légalité existante pour placer ses hommes à lui. Les *élections syndicales ont continué* en effet, sous le régime du général. Les droits des travailleurs n'ont pas tous été supprimés.

Par réaction au système dirigiste, nationaliste, de l'Unité populaire, les militaires ont adopté un modèle hyper-libéral, largement ouvert au capital étranger. Le Chili est donc passé d'un excès à un autre. Le nouveau système a fait faillite ; il dresse contre lui la majorité des Chiliens. Sans doute le pays avait-il abusé, dans le passé, du jeu démocratique. Mais par sa culture, par ses traditions politiques, par sa combativité ouvrière, il ne peut pas renoncer longtemps à l'exercice des libertés.

C'est ce qu'il a commencé d'affirmer dans la rue.

CHARLES VANHECKE.

Il y a dix ans, les camionneurs...

Les volontaires affluaient aux points de ralliement, pour charger et décharger les camions et aller distribuer les vivres, en priorité dans les *« poblaciones »*, ces *quartiers populaires qui cernent* Santiago. Quiconque soutenait l'Unité populaire, homme ou femme, *se faisait un devoir d'aller* charrier son sac de farine ou son carton de sucre, et ces équipes de fortune, dirigées tant bien que mal par la Fédération des étudiants, travaillaient dans la bonne humeur des grandes mobilisations.

C'était, en octobre 1972, la grève des camionneurs et la réplique de la gauche. Dans certaines *régions*, des paysans organisaient des convois de tracteurs vers les villes. De jeunes soldats débon*naires accompagnaient les camion*neurs non grévistes ou les chauffeurs volontaires des véhicules réquisitionnés. *Les routes, en effet*, n'étaient pas sûres. Il y avait les *« miguelitos »*, ces clous à pointes multiples jetés sur la chaussée pour crever les pneus, denrée rare à cette époque au Chili. Il y avait surtout les grévisites, qui, avec l'appui des jeunes gens de Patrie et liberté, une organisation d'extrême-droite, interceptaient les camions *« jeunes »*, les rendaient inutilisables et molestaient les chauffeurs. Le 11 octobre, après quelques attentats d'une particulière violence sur les routes, l'état d'urgence avait été proclamé dans la plupart *des provinces.*

Les petits commerçants, soli*daires des camionneurs, avaient* baissé les rideaux de fer, et Patrie et liberté veillait dans Santiago au respect du mot d'ordre. C'était la première montée aux barricades des « gremios », les corporations de petits patrons, de commerçants, de professions libérales, contre le régime d'Allende.

La droite, en fait, n'avait pas attendu octobre 1979 pour se lancer dans l'action directe, à savoir l'organisation systématique de la pénurie. C'était facile : les nationalisations, l'extension de l'« *area social* » (les entreprises semi-publiques), avaient perturbé certains secteurs de la production ; la suspension des crédits américains, le manque de devises, avaient in*cité le gouvernement à réduire les* importations, notamment celles de bœuf et de produits laitiers. Des *bataillons de maîtresses de maison* des beaux quartiers de Santiago lançaient des opérations d'achat massif sur tel ou tel produit et propageaient les rumeurs de pénuries, provoquant la ruée. Les petits commerçants laissaient obstensiblement vides des rayons entiers de leurs étalages et stockaient dans les arrière-boutiques. On trouvait de tout à *prix d'or au marché noir, surtout* si l'on payait en dollars. Le soir, Providencia et le Bario Alto, les quar*tiers « chics » de Santiago, réson*naient du tintamarre des casseroles. Le « desabasteci*miento* », (la *pénurie*) était devenu le principal thème de mécontentement de toute la petite bourgeoisie.

Appels à la sédition

C'est dans ce climat que la Confédération des propriétaires de camions *avait déclenché la grève*. Dans un pays dont la géographie rend les communications ferroviaires difficiles, le syndicat avait pu devenir depuis longtemps l'un des plus radicaux dans la défense de ses intérêts corporatistes et l'un des plus puissants. Plus des deux tiers des transports se faisaient par la route. La Confédération de Leon Villarin contrôlait à l'époque la moitié environ des camions, mais tous les poids lourds. *Elle pouvait* non seulement bloquer le ravitaillement, mais, en stoppant l'approvi*sionnement en combustible*, asphyxier la production, et paralyser le pays.

Le 2 novembre, trois militaires entrent au gouvernement, dont le *général* Prats au ministère de l'intérieur. Trois jours après, la grève cesse. Le gouvernement a fait d'importantes concessions sur ce qui avait été le prétexte au déclenchement du mouvement : son projet de doter certaines entreprises nationalisées de leurs propres *transports et de soustraire ainsi au* secteur privé une partie de cette activité. Mais, surtout, le sursaut de la gauche a démontré qu'Allende peut encore compter sur un large soutien populaire. La démocratie chrétienne d'Eduardo Frei, quant à elle, dans la perspective des élections générales de mars 1983 a finalement reculé et relâché son soutien à ce qui était davantage *une sédition qu'une grève.*

Huit mois plus tard, quand les camionneurs *récidivent*, le 25 juillet 1973, ils savent que cette fois-là sera la bonne. Entre-temps, aux *élections* de mars, la droite a perdu son espoir de renverser le gouvernement d'Allende par la voie constitutionnelle. Entre-temps, les mineurs de cuivre d'El Teniente, en *majorité démocrates-chrétiens, ont* engagé une grève qui durera trois mois. Entre-temps, les organisations de ce qu'on appelait le *« pouvoir populaire »* (les J.A.P., comités d'approvisionnement dans les quartiers, les « cordons industriels » dans les usines) se sont développés, radicalisés, et débordent les partis de l'Unité populaire. Entre-temps, le 29 juin, la tentative de soulèvement d'un *régiment de blindés s'est assez piteusement* conclue, mais le mythe séculaire du légalisme de l'armée chilienne a déjà fait long feu. Sous couvert de la loi sur le contrôle des armes, les perquisitions militaires dans les locaux des partis, dans les lycées, dans les usines se multiplient. Elles seront le mois suivant plusieurs fois meurtrières et donneront au Chili l'avant-goût de ce qu'il allait subir en septembre. Dans les rues de Santiago, manifestants et contre-manifestants *s'affrontent* presque chaque jour.

Les camionneurs sont suivis par les autres *« gremios »*, les commerçants, les avocats, les méde*cins qui abandonnent les hôpitaux* à des étudiants volontaires. On lance un ordre de réquisition des camions, les grévistes les rendent inutilisables. Ils iront jusqu'au bout. La presse de droite (majoritaire) appelle ouvertement à la sédition. Les classes moyennes chiliennes, *qui avaient hésité, ont cette fois* choisi leur camp.

Le 4 septembre, huit cent mille personnes, soucieuses pour la plupart de conjurer le spectre de la guerre civile, défilent dans le centre de Santiago pour soutenir une der*nière fois l'Unité populaire*. Un groupe pourtant, en passant sous les fenêtres du palais présidentiel, réclame des armes : *« Le peuple armé jamais ne sera vaincu ! »* Allende, *à ce cri, se détourne et* quitte le tableau de la Moneda.

CLAIRE TRÉAN.

Le Québec à l'heure du doute



M. René Lévesque arrive lundi 27 juin à Paris, bien décidé à célébrer les rites désormais solidement établis de l'amitié franco-québécoise. Les premiers ministres des deux pays *se rencontrent en effet* alternativement sur une rive ou l'autre de l'Atlantique depuis 1977, et M. Lévesque rend la politesse à M. Mauroy, dont la visite au Québec remonte à avril 1982.

Le premier ministre québécois, qui ne se déplace guère à l'étranger, aura cependant du mal à se libérer l'esprit des soucis domestiques. Elu en 1976, réélu en 1981, cet ancien journaliste de télévision s'est donné pour mission de conduire la province à l'indépendance. Or ses compatriotes qui lui ont déjà répondu « non » lors du référendum de mai 1980, ne semblent pas mettre cette question au premier rang de leurs préoccupations. Le parti québécois, dont la raison d'être reste l'indépendance, s'est usé au pouvoir. Il a dû affronter la plus grave crise économique qu'ait connue le Québec depuis un demi-siècle.

Le gouvernement a réagi en mettant sous le boisseau ses options sociales-démocrates qui en faisaient une singularité en Amérique du Nord et a pratiqué, plusieurs mois avant la France, une politique de rigueur. Les grèves d'enseignants et de fonctionnaires – la clientèle par excellence du parti québécois *et le noyau de l'indépendantisme* – ont montré que quelque chose s'était rompu. La popularité personnelle du premier ministre en a pâti. Les militants se sont faits plus rares. Le ton des polémiques s'est durci.

Une semaine avant de partir pour la France, M. Lévesque a essuyé un grave revers qui marque l'ampleur de cette désaffection. Son parti a perdu trois élections partielles, dont deux avec une marge qui est inquiétante pour l'avenir. L'effort considérable déployé à cette occasion par le premier ministre a été vain, et l'aile québécoise du parti fédéral dirigé par M. Pierre Elliott Trudeau, éternel ennemi de M. Lévesque, *s'en est trouvée renforcée. Les sondages* donnent désormais une très large avance aux libéraux en cas d'élections générales dans la province.

Les jeux ne sont cependant pas encore faits, car le parti québécois a deux ans devant lui, et le précédent de 1981 montre que l'opinion peut se retourner très vite, surtout si les libéraux tardent à se donner un véritable chef provincial. L'intérim est actuellement exercé chez eux par un homonyme du premier ministre, *M. Gérard D. Lévesque*, mais un retour sur le devant de la scène de l'ancien premier ministre provincial, M. Bourassa, balayé en 1976, et qui avait perdu son propre siège de député, n'est plus à exclure. La vie *politique québécoise, façonnée par le* moule anglo-saxon, ignore les rancunes tenaces. L'électorat semble avoir oublié le climat délétère et les scandales financiers qui avaient marqué la fin du *gouvernement de M. Bourassa il y a sept ans.*

Intégré dans l'ensemble économique nord-américain, le Québec peut espérer bénéficier de la reprise qui se confirme aux États-Unis. Le gouvernement de M. Lévesque est donc en droit d'estimer que le pire est passé et peut se féliciter rétrospectivement d'avoir serré les boulons plus tôt – et sans doute plus fort – que celui de M. Mauroy. Son image est cependant associée à celle de temps difficiles.

La crise n'a pas empêché le développement des relations économiques avec la France. En 1982, année noire pour la province, les exportations vers la France ont augmenté de 12 % et les importations de produits français d'environ 5 %. *Les projets de coo*pération sont nombreux. La construction d'une usine d'aluminium à Bécancour, entre Montréal et Québec, en collaboration avec Pechiney, devrait être, sauf difficulté de dernière minute, officiellement annoncée pendant le séjour de M. Lévesque à Paris. De sérieux espoirs existent pour Matra d'équiper les établissements d'enseignements québécois qui doivent se doter, d'ici à 1988, de quelque quarante-trois mille micro-ordinateurs.

Le dialogue politique est au beau fixe malgré l'inquiétude persistante des Québécois de voir Paris relancer le projet de réunion au sommet des diri*geants des pays francophones sans que le Québec* soit assuré d'une participation à part entière, distincte de celle du Canada. M. Lévesque demandera certainement à M. Mitterrand quelques éclaircissements à ce sujet.

D. Dh.

« Si l'indépendance ne se faisait pas avant l'an 2000, ce serait trop tard »

nous déclare M. René Lévesque

QUELQUES jours avant de se rendre en France, M. René Lévesque, premier ministre du Québec, nous a accordé l'interview suivante :

« On vient d'apprendre que votre parti a perdu 50 % de ses effectifs en deux ans. Vous aviez 300 000 membres en 1981, et vous n'en avez plus que 160 000 aujourd'hui. A quoi attribuez-vous cette désaffection ?

– Je pense qu'il y a deux facteurs essentiels. Le premier est classique. Après un an ou deux de mandat, on constate une baisse de popularité des partis au pouvoir, et puis il y a une remontée à mesure que les élections approchent. Le phénomène s'est beaucoup accentué cette fois-ci à cause de la crise survenue dans un secteur où on avait pas mal d'appuis, le secteur public, c'est-à-dire surtout les enseignants. Ils ont fait dix jours de grève, et ils ont perdu. Cela a créé plus qu'une morosité. Certains syndiqués, membres du parti québécois, veulent nous faire payer notre fermeté en ne se pressant pas de renouveler leur carte. On vient de faire une campagne de financement. On s'est fait dire dans beaucoup de coins : *« Revenez l'année prochaine. »*

– Vous croyez qu'il s'agit seulement d'un phénomène conjoncturel ?

– Oui, mais c'est préoccupant.

– Comment comptez-vous attirer de nouveau les adhérents ?

– Les membres qui ont quitté le parti, à quelques exceptions près, vont revenir au moment où s'approcheront les échéances électorales. Le problème véritable se trouve du côté des jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans. Depuis le référendum qu'on a perdu en 1980 et jusqu'aux prochaines élections en 1984 ou 1985, des centaines de milliers de jeunes auront atteint l'âge de voter. A l'autre bout, il y a beaucoup de gens qui avaient été terrorisés au moment du référendum, et qui ont « levé les pieds » : ils sont morts. C'est la loi de nature, et ces changements aux deux extrêmes de la pyramide des âges concernent près d'un million d'électeurs. C'est là que se trouve la clé.

– Comment espérez-vous attirer les jeunes ?

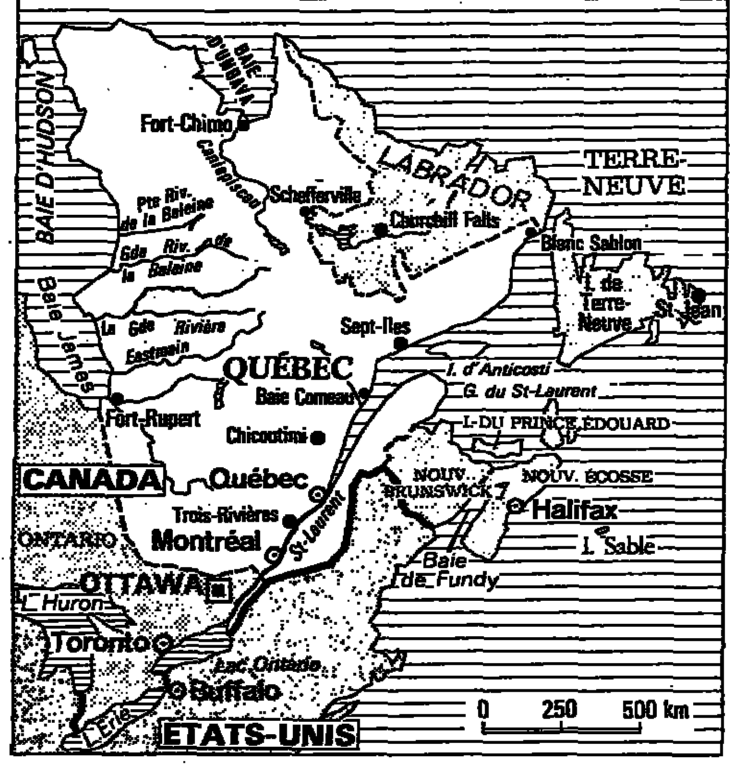
– J'espère surtout qu'on pourra d'abord repérer leurs porte-parole naturels et qu'on pourra les faire entrer dans l'action, et puis on verra si le courant passe.

– Est-ce que c'est autour de l'idée de l'indépendance que vous espérez les mobiliser ?

– Oui. C'est de cela que je parle.

– Ou autour de votre projet de société ?

– Les deux vont ensemble. Vous savez, les vieux pays qui sont blasés de l'indépendance peuvent poser une question comme celle-là. Mais moi, je ne me la pose pas. Quand on aura eu le temps d'être blasés, on s'intéressera à d'autres questions. Mais pour l'instant, les deux choses se tiennent pour nous.



– Pour revenir à la crise dont vous avez parlé tout à l'heure et que le Québec a vécue récemment, comment expliquez-vous l'affrontement brutal qui a eu lieu entre votre gouvernement et une partie de sa base politique et sociale ?

– On avait un rattrapage historique à effectuer dans certaines professions qui avaient été exploitées comme cela n'est pas permis. Jusqu'à il y a quinze ou vingt ans, les enseignants, les employés l'avaient été terriblement. Il y a eu un rattrapage qui s'est effectué. Et puis, il y a eu une sorte d'escalade, constante, incessante, et passé un certain point, ce n'était plus du rattrapage. On constatait vraiment un écart qui allait croissant entre un secteur de plus en plus protégé et de plus en plus favorisé, privilégié, par rapport au secteur privé qui, lui, était exposé au risque. Il fallait arrêter cette escalade.

– L'affrontement était-il vraiment inévitable ?

– Il est devenu inévitable parce qu'il y a eu des erreurs tactiques, mais sur le fond, c'était très clair. Moralement, on n'avait pas le droit de continuer à accepter cette situation. Pour employer les vieux termes éculés, la droite, dans cette affaire, c'était les syndicats, qui voulaient maintenir le *statu quo* et les privilèges ; la gauche, c'était le gouvernement, qui défend une certaine justice sociale.

– Ces gens qui avaient voté pour vous vous ont traité de « fasciste ». *Ces attaques vous ont-elles blessé ? Ne craignez-vous pas d'avoir perdu quand même une partie de votre électorat ?*

– Non, ça ne m'a pas blessé. Ça m'a attristé un peu parce qu'il y avait une espèce de déliquescence de langage. C'était plutôt pénible et puéril. Vous savez, il y a une chose qui m'a toujours frappé : les enseignants exercent une profession très exigeante ; dans l'immense majorité des cas, ils ont à peine terminé leurs études qu'ils plongent à nouveau dans le milieu scolaire. Ils bénéficient alors d'une sécurité d'emploi absolue. Quand on parle de crise économique, de budget, d'effort, ça ne les touche pas directement. Il fallait arriver un jour à cette minute de vérité.

– Est-ce que cela a laissé des cicatrices ?

– Oui, bien sûr, mais je pense que c'est curable. Enfin, on verra. Les relations ont déjà repris avec certains groupes.

– Vous avez souvent dénoncé l'irresponsabilité des syndicats.

– Oui, c'est vrai. Il y avait une certaine irresponsabilité. D'ailleurs, certains syndicalistes le reconnaissent eux-mêmes.

Reagan n'a pas seulement dit des bêtises

– Votre attitude ne rappelle-t-elle pas ce qui s'est passé au sud avec la révolution conservatrice de Ronald Reagan ?

– Parfois, oui. Ecoutez, Reagan n'a pas seulement dit des bêtises. Reagan n'est pas précisément l'homme le plus progressiste qu'on puisse trouver, mais dans certaines vieilles valeurs conservatrices, il n'y a pas seulement de l'idiotie. Les conservateurs bénéficient toujours d'un préjugé favorable auprès des milieux financiers, même quand ils font des erreurs monumentales. Reagan d'ailleurs en a accumulé quelques-unes, mais le préjugé est resté qui donne à la droite une sorte de certificat de compétence même quand celle-ci n'est pas là. Si on prétend être plus ou moins à gauche, on est en revanche aussitôt victime d'un préjugé défavorable.

– Vous avez vous-même donné des gages à la grande entreprise, en particulier avec votre dernier budget.

– On ne peut pas vraiment parler de gages. Il y a une chose qu'il faut comprendre, surtout en période de crise : les emplois, à moins de vouloir les créer artificiellement dans le secteur public, on les trouve essentiellement, à 75 % en Amérique du Nord, dans le secteur privé. Donc, il faut réhabiliter jusqu'à un certain point la notion de profit, à condition de ne pas aller à l'autre extrême et à condition qu'il y ait réinvestissement sur place. Je ne vois pas de dérive de ce côté-là. C'est simplement que la crise a rendu ces choses-là plus flagrantes pour nous que pour d'autres.

– C'est un discours un peu différent de celui que vous teniez au départ.

– Il n'y a pas beaucoup de gens qui ne tiennent pas des discours un peu différents...

– Est-ce l'influence de ce qui s'est passé aux États-Unis après l'élection de Ronald Reagan ?

– Je ne me suis jamais senti un dogmatique de gauche. Les dogmes dans ce domaine-là me paraissent insensés.

Propos recueillis par
DOMINIQUE DHOMBRES
et BERTRAND DE LA GRANGE.

(Lire la suite page 7.)

L'aluminium au pays de Maria Chapdelaine

« *NOUS avons touché le gros lot. Du premier coup.* » Le gros lot, c'est APEX, la nouvelle cuve d'électrolyse mise au point par le deuxième producteur mondial d'aluminium, la société canadienne Alcan. Notre interlocuteur, *M. André Lecourtois, est directeur* de la production au Centre de génie expérimental d'Alcan, installé à deux cents kilomètres au nord de la *ville de Québec, au milieu d'une* forêt de cheminées. Comme ses collègues ingénieurs, dont plusieurs d'origine française, M. Lecourtois est encore sous le coup de l'étonnement. *« Nous voulions construire une cuve d'électrolyse hautement productive et moins énergivore. C'est fait, et plus rapidement que nous ne l'espérions. »*

Jusqu'à tout récemment, Alcan ne s'intéressait guère à la recherche technologique. Cette société consacrait tous ses efforts à la production, préférant acheter la technologie à ses concurrents, en particulier à Alcoa, le premier producteur mondial, et même à la société française Pechiney-Ugine-Kuhlmann (PUK). A quoi bon en effet chercher à mettre au point une cuve d'électrolyse qui consommerait moins d'énergie, lorsqu'on a à sa disposition un immense potentiel hydro-électrique ?

A la suite de la crise de l'énergie, et pour mieux affronter la concurrence des autres producteurs d'aluminium, Alcan décidait, il y a quelques années, de produire au plus bas coût possible, donc de réduire la consommation d'électricité et de mettre au point une cuve plus performante. L'électricité représente 25 % à 50 % du coût de fabrication de l'aluminium par électrolyse. Pour obtenir une tonne d'alumine – elle-même produite à partir de quatre tonnes de bauxite, – les vieilles cuves d'Alcan exigeaient près de dix-huit mille kilowattheures. Avec sa nouvelle cuve expérimentale, elle a réduit la consommation à treize mille kilowattheures.

« En fait, reconnaît M. Lecourtois, *nous n'avons pas fait mieux que Pechiney, qui détient la meilleure performance mondiale sur le plan du rendement énergétique. »* Pour Alcan, qui bénéficie du courant électrique le moins cher du monde, il s'agit d'une importante percée technologique qui lui donne une longueur d'avance sur ses concurrents.

Situé à Jonquière, la capitale mondiale de l'aluminium, le Centre de génie expérimental d'Alcan a considérablement amélioré l'ensemble des opérations nécessaires pour la fabrication de l'aluminium.

B. L. G.

(Lire la suite page 6.)

L'aluminium au pays de Maria Chapdelaine

(Suite de la page 5.)

Séparé du « Québec utile » – les rives du Saint-Laurent où vivent plus des deux tiers des Québécois – par une interminable forêt d'épinettes, le Saguenay est le paradis de l'énergie hydraulique. Une multitude de rivières se déversent dans le lac Saint-Jean, immense réservoir naturel de plus de mille kilomètres carrés – deux fois le lac Léman –, dont le trop-plein se jette dans la rivière Saguenay. Forçant son chemin dans un relief tourmenté, celle-ci se transforme rapidement en un fjord majestueux et se jette dans le Saint-Laurent après avoir parcouru deux cents kilomètres.

Dès la fin du siècle dernier, des entrepreneurs courageux montent vers le nord pour exploiter l'immense forêt qui couvre toute la région. Avant eux, au dix-septième et au dix-huitième siècle, les trappeurs avaient ouvert la route du nord. Collaborant avec les Indiens Montagnais, qui ne les ont pas trop mal accueillis, les trappeurs vivent des fourrures qu'ils vendent à la Compagnie du Nord-Ouest, la future Compagnie de la baie d'Hudson. Les prêtres, qui participent à cette entreprise de colonisation, *évangélisent* les *Indiens* et encouragent les colons à défricher les terres pour s'y installer et créer des « paroisses ».

A *cette époque*, la vie est extrêmement dure pour les colons, qui sont à plusieurs jours de voyage de la ville de Québec. D'octobre à mai, au cours des sept longs mois que dure le terrible hiver canadien, ils sont totalement coupés du reste du monde. Cette épopée, nul ne l'a sans doute mieux décrite que Louis *Hémon dans son roman Maria Chapdelaine* (publié en 1916), évoquant *« ces gens d'une race qui ne sait pas mourir »*.

Le roman fut malheureusement mal interprété en France. Le clergé français vit dans cette œuvre un hymne à la gloire de vaillants colons mûs par la foi religieuse dans leur *recherche d'une terre promise*. En fait, le témoignage de Louis Hémon était avant tout une dénonciation implicite de l'attitude de la France, qui avait abandonné les Canadiens à leur sort. Avec le temps, le malentendu s'est encore aggravé.

A la fin du dix-neuvième siècle, le négociant en bois William Price décide d'ouvrir une usine sur place, à Kénogami. Isolés dans des camps en pleine forêt, les hommes « bûchent » l'épinette et le pin blanc pendant l'hiver. A la débâcle, quand les rivières se libèrent des glaces, les « draveurs » précipitent les billots dans le courant et les dirigent avec dextérité jusqu'au « moulin », l'usine où le bois devient pulpe. L'usine de Kénogami, où Louis Hémon travailla en 1913, emploie *aujourd'hui plus de mille personnes*. En 1974, Abitibi Papers, le géant du papier journal, rachète Price pour constituer un des plus gros groupes industriels au Canada avec quarante-quatre usines et dix-huit mille employés dans l'ensemble du pays.

Pendant des décennies, on travaillait de père en fils chez Price Brothers, ou, à une vingtaine de kilomètres de Kénogami, à l'usine de la « Consol » (Consolidated Bathurst), située sur la rive d'un bras de la rivière Saguenay, curieusement nommé la baie des Ha ! Ha ! Des villes se sont développées autour des usines, attirant d'autres activités industrielles, des commerces, des banques, etc. Chicoutimi et Jonquière ont aujourd'hui chacune soixante mille habitants. Le Saguenay et la région du lac Saint-Jean regroupent trois cent mille habitants.

Les « paroisses » du siècle dernier ont bien changé. Les « Bleuets » – c'est *le nom que se* donnent eux-mêmes les Saguenéens et les Jeannois d'après le nom local de la myrtille, qui est une des principales ressources agricoles du lac Saint-Jean – ont pourtant gardé une mentalité qui les distingue des autres Québécois. Leur « insularité » les a forcés à ne compter que sur eux-*mêmes. Ils sont entreprenants*. Individualistes, ils ont néanmoins un sens étonnant de la coopération, mettant en commun leurs ressources pour créer des entreprises dans le secteur agricole, mais aussi dans le secteur financier avec les caisses *d'entraide et les caisses populaires*.

Francophone à 98 %

Comment s'étonner alors que cette mentalité ait des conséquences politiques ? Avant le reste du Québec, les Bleuets élisaient déjà des députés indépendantistes. En 1973, *le parti québécois de M. René* Lévesque obtient 40 % des voix dans la région, nettement plus qu'à l'échelle provinciale. Depuis les élections de 1981, les cinq députés de la région à l'Assemblée nationale de Québec sont des « péquistes ». Lors du référendum sur la souveraineté-association, en *mai 1980, la région a voté « oui »* à près de 60 %, alors que l'ensemble du Québec a répondu « non » à 60 %.

Comme la plupart des Bleuets, qui sont francophones à 98 % (contre 80 % pour l'ensemble du Québec), M. Bédart est un « parfait unilingue ». Le directeur du journal local *le Quotidien*, M. Bertrand Tremblay, souligne qu'il s'agit de la communauté francophone la plus homogène d'Amérique du Nord. *« Nous sommes la seule région*, dit-il, *qui réussisse à intégrer, à assimiler les anglophones.* » En Amérique du Nord, ce n'est pas un mince exploit !

Autrefois, les patrons et les cadres supérieurs des usines de papier et d'Alcan parlaient anglais. Tout ce petit monde vivait à part, avec ses écoles et ses terrains de golf.

Les ouvriers francophones étaient regroupés dans des maisonnettes appartenant à la compagnie et collées à l'usine. Les ghettos ont disparu aujourd'hui. Tous les ouvriers ont leur voiture et souvent leur maison. Jusqu'à ce que la crise économique frappe durement la région, le Saguenay était proportionnellement le plus gros acheteur de Cadillac au monde, car les Bleuets aiment paraître, même s'ils doivent s'endetter pour cela.

Le chômage touche 20 % de la population active (15 % pour l'ensemble du Québec).

De nombreux commerces ont fermé leurs portes, en particulier les *concessionnaires automobiles*. Les usines de pâtes et papiers licencient ou font des mises à pied temporaires en attendant la reprise. Un seul secteur reste relativement épargné par la crise : l'aluminium.

Depuis le début de la récession, Alcan n'a supprimé que quelques centaines de postes dans ses six usines d'électrolyse du Saguenay. Et alors que tous ses concurrents fermaient des usines dans différents pays, la multinationale canadienne trouvait le moyen d'en ouvrir une à Grande-Baie, à quelques kilomètres de la baie des Ha ! Ha ! Cette usine ultramoderne, qui utilise de la technologie dernier cri achetée à Alcoa et à *PUK*, a une capacité de production de 171 000 tonnes d'aluminium *de première fusion*, ce qui porte la capacité globale des usines d'Alcan au Canada à plus d'un million de tonnes. Et cela au moment précis où le marché mondial de l'aluminium est très déprimé.

D'où vient l'insolente santé d'Alcan ? Après avoir émis des doutes sur la sagesse des décisions *prises par les dirigeants de la société* canadienne, les milieux spécialisés américains ont fini par reconnaître que la stratégie d'Alcan n'était peut-être pas si téméraire, compte tenu des avantages énormes dont bénéficie ce producteur sur le plan de l'approvisionnement en énergie à bon marché. Grâce à ses intallations hydro-électriques, qui lui fournissent toute son énergie – six centrales donnant une puissance installée de 2 700 mégawatts, – Alcan paie son électricité environ six fois moins cher que ses concurents et près de vingt fois moins cher que les Japo*nais, qui achètent le pétrole au prix* fort pour alimenter leur centrale thermique.

« Alcan sortira renforcée de la crise »

Plutôt que d'arrêter ses centrales hydro-électriques, Alcan a préféré continuer à produire des lingots d'aluminium, quitte à accumuler des stocks. *Cela lui permettait d'être* prête à répondre à la demande en cas de *reprise* économique, ou à fournir un client imprévu comme ce fut le cas en 1982 avec la Chine, qui a acheté près de 200 000 tonnes, au moment, il est vrai, où le prix était au plus bas.

Cette stratégie semble avoir été payante puisque, après avoir connu en 1982 son premier déficit en cinquante ans (environ quatre cents millions de francs), Alcan a amorcé *un léger redressement au cours du* premier trimestre de 1983. *« Alcan sortira renforcée de la crise »*, n'hésite pas à dire un des dirigeants de la multinationale canadienne, M. Douglas Ritchie. Le producteur canadien est convaincu que la crise fera disparaître les canards boîteux et lui permettra de profiter de ses avantages sur le plan énergétique pour conquérir de *nouveaux marchés*, en particulier en Asie et en *Europe*.

On retouve la même confiance dans l'avenir chez les cadres de l'Alcan au Saguenay. Si le vice-président régional d'Alcan, *M.* Chevalier, reconnaît que son entreprise n'avait pas *prévu l'ampleur* de la crise, il ne croît pas pour autant que la décision de construire l'usine de Grande-Baie fut une erreur. Il va même plus loin en affirmant que c'est un excellent investissement pour l'avenir et que l'on pense déjà très *sérieusement à construire* de nouvelles installations à quelques kilomètres de là, près du village de Laterrière. Alcan vient d'acheter un terrain pour construire une usine de grande capacité qui pourrait produire près de deux cent cinquante mille tonnes à la fin des années 80. Pour la première fois, le producteur canadien pourrait utiliser sa propre technologie en installant les fameuses cuves APEX.

L'aluminium a donc encore de beaux *jours* devant lui au royaume du Saguenay. Le gouvernement québécois, qui n'est en général pas tendre à l'égard des multinationales, ne cache pas sa satisfaction à l'égard du comportement de celle-ci. *« Alcan est un citoyen de première valeur*, reconnaît le ministre de la justice. *Elle s'est mise à l'heure du Québec à tous points de vue, et en particulier en donnant des postes de direction aux francophones.* » Il est vrai que l'entreprise a tellement investi dans la région qu'elle n'a guère plus le choix : *« Nous dépendons de la région autant qu'elle dépend de nous*, reconnaît M. Chevalier. *Nous sommes propriétaires des barrages et donc d'une certaine manière prisonniers de nos investissements.* »

La décision du gouvernement québécois d'épargner les installations hydro-électriques d'Alcan lors de la nationalisation de l'électricité en 1963 apparaît aujourd'hui rétrospectivement comme particulièrement judicieuse car elle a permis de maintenir la multinationale dans la *région*.

Sans Alcan, le Saguenay serait sans doute aujourd'hui dépeuplé et appauvri. Les neuf mille employés de l'*entreprise* et les trente-trois mille personnes qui en dépendent indirectement en sont conscients. En 1972, ils décidaient de quitter un syndicat extrêmement militant, la Confédération des syndicats nationaux (C.S.N.), pour constituer un syndicat indépendant beaucoup plus modéré, la Fédération des syndicats *du secteur de l'aluminium* (F.S.S.A.).

B. L. G.

Un entretien avec M. René Lévesque

(Suite de la page 5.)

– Sans parler de dogme, est-ce que l'arrivée aux États-Unis d'un gouvernement de droite ne vous a pas poussé davantage vers le centre, à la limite vers le centre-droit ?

– Non, je ne le pense pas. Je vous dirai humblement que je suis profondément ennuyé par l'utilisation constante de ces mots de centre, centre-droit, centre-gauche, gauche, etc. Ce sont des mots éculés, surtout quand on les véhicule d'un continent à l'autre.

– Il reste que l'attitude de votre gouvernement à l'égard du secteur privé est beaucoup plus ouverte qu'elle ne l'était après votre arrivée au pouvoir en 1976. Par exemple, vous ne feriez pas aujourd'hui à New-York le discours que vous avez fait en 1977 et qui avait été très mal reçu parce que vous y parliez d'indépendance et de nationalisations.

– Non, je ne le ferais pas en effet. J'ai vécu avec les Américains, je les connais. C'est le seul discours que j'ai prononcé sur un texte qu'on m'avait fabriqué, et je l'ai assez regretté. Je n'ai d'ailleurs jamais recommencé.

Nous ne sommes pas une république bananière

– Pourquoi l'avez-vous regretté ?

– C'était des gens compétents qui avaient écrit ce discours, mais ils ne savaient pas comment réagissent les Américains des milieux financiers. Il était trop tard quand je me suis aperçu que ça ne collait pas. Je dirais la même chose aujourd'hui, *mais je le dirais différemment.* C'était tout de suite après notre élection, et il y avait une certaine propagande qui était diffusée dans les journaux de New-York et qui venait de nos amis fédéraux à Ottawa, qui, chaque fois qu'ils peuvent le faire, nous crucifient. On nous appelait les Castro du Nord et toutes sortes de choses de ce genre. Nous n'avons jamais voulu nationaliser pour nationaliser, mais seulement lorsqu'il y a monopole ou lorsque c'est justifiable socialement et économiquement, surtout lorsqu'il s'agit de ressources stratégiques qui ne doivent pas être placées entre les mains de n'importe qui.

– Avez-vous l'impression d'avoir rassuré le secteur privé américain ?

– Nous n'avions rien contre le secteur privé...

– Est-ce qu'il y a des investissements américains au Québec depuis votre arrivée au pouvoir ?

– Oui, mais il ne faut pas qu'il y en ait trop non plus. Actuellement, si vous allez à Baie-Comeau, par exemple, vous allez voir 500 millions de dollars qui sont investis en pleine crise par la société Reynolds pour agrandir son usine d'aluminium. Des sociétés américaines investissent aussi dans l'exploitation de la forêt, dans les mines, chaque fois que c'est rentable.

» On n'est quand même pas une république bananière. Il y a une certaine stabilité ici qui fait que si c'est rentable les capitaux arrivent. Ils ne le font pas pour nos beaux yeux. Ils viennent parce que c'est rentable. *Mais il ne faut pas qu'il y en ait* trop.

» Il faut que les Québécois apprennent à utiliser leur propre épargne qui s'accumule par milliards de dollars. Les Québécois sont des épargnants. C'est peut-être ce qui nous reste de votre bas de laine...

– Mais que faites-vous de cette épargne ?

– Il faut bien qu'on s'habitue au *maximum à investir* nos propres capitaux. Cela se fait de plus en plus. Notre Caisse de dépôt, qui accueille les milliards de dollars du régime des rentes (plan de retraite), a pris un contrôle récemment qui lui permet d'influer sur les décisions de certaines sociétés dans le domaine des ressources naturelles.

« Indépendance » ou « souveraineté »

– Venons-en à la raison d'être du parti québécois, l'indépendance. On avait remarqué depuis un certain temps que vous n'en parliez plus ou en tout cas très peu, et certains de vos militants vous l'avaient reproché. Puis, soudain, depuis quelques semaines, vous parlez à nouveau d'indépendance. Que s'est-il passé ?

– Il y a des gens qui veulent tellement en parler à tout bout de champ, comme si c'était le seul et unique sujet de préoccupation, que c'est presque suicidaire, comme s'il fallait en finir une fois pour toutes. On s'est rendu compte à partir de 1981, avec la crise économique, que les gens étaient rongés d'inquiétude, qu'ils avaient peur de perdre leur emploi. Ce n'était donc pas le moment d'insister sur le thème de l'indépendance. Aujourd'hui, on a l'impression que la reprise est là. Et comme nous avons des échéances électorales dans deux ans, il faut commencer à se préparer. Il faut de nouveau parler d'indépendance pour que ce thème revienne dans le paysage et que les militants eux-mêmes recommencent à approfondir leur conviction, leur capacité de propagande.

– Certains commentateurs disent que l'idée d'indépendance a reculé ces dernières années.

– Non, non. D'ailleurs, ici, il faut prendre garde. Indépendance, c'est un beau mot, un très beau mot. J'ai recommencé à l'employer. C'est un test que je fais...

– Est-ce que c'est ce mot que vous emploierez si vous posez une question en référendum ?

– Honnêtement, je ne sais pas, mais le mot que nous avons apprivoisé d'une certaine façon, c'est le mot « souveraineté ».

– Le mot indépendance est-il plus fort ?

– Si on veut. Les publications de science politique emploient indifféremment les deux. Quand on veut mettre l'accent sur l'aspect juridique, on dit plutôt souveraineté. Pour l'aspect plus politique, on parle d'indépendance.

– Mais pourquoi n'utilisiez-vous pas vous-même le terme d'indépendance ?

– Depuis une quinzaine d'années, on a éliminé de nos documents officiels à peu près complètement le mot indépendance parce que ceux qui nous ont précédés l'employaient, ce qui était parfaitement normal, sauf qu'ils en avaient abusé pour se faire entendre. Ils n'étaient pas nombreux alors. Ils descendaient dans la rue, et ils brisaient des vitres à l'occasion. Ils manifestaient brutalement contre les visites de Sa Majesté la reine, et quelques-uns se faisaient mettre en prison en cours de route.

– Cette image-là ne vous plaisait pas ?

– Non, ça ne pouvait pas me plaire, mais il fallait lancer un parti qui irait le plus efficacement possible vers le pouvoir. L'instrument pour n'importe quelle action politique légitime, c'est le pouvoir. Alors, après une réflexion très mûrie, nous avions décidé à l'époque de prendre le mot souveraineté. Après avoir utilisé ce mot pendant quinze ans, il est difficile maintenant d'en changer.

– Il semble que vous ayez deux possibilités pour les prochaines élections : l'une qui serait de faire une élection générale ordinaire avec un second bulletin qui poserait la question de l'indépendance ; ou alors faire une seule élection avec un seul bulletin. Dans ce dernier cas, si vous recueilliez plus de 50 % des suffrages, vous pourriez commencer la première étape vers l'indépendance. Quelle est la solution qui a votre préférence ?

– Je me tue à le répéter. On a un an jusqu'à notre prochain congrès ; on n'est pas obligé de décider des scénarios. On ne devrait jamais se couler dans le ciment jusqu'à la dernière minute. La prochaine fois, il faudra que le parti joue sa tête. Autrement dit, qu'il installe en plein cœur de la campagne électorale la question nationale.

Le bilan négatif du French Power

– Quel est l'obstacle majeur à l'indépendance ? Est-ce toujours M. Trudeau, le premier ministre fédéral ?

– Non, ce n'est plus un obstacle.

– Et s'il est remplacé, à Ottawa, par le nouveau chef du parti conservateur, M. Brian Mulroney, qui est lui aussi un Québécois bilingue ?

– Le gouvernement de M. Trudeau est complètement usé. Il est évident, quant à moi, que M. Trudeau aura disparu avant la fin de l'année 83. Il ira planter ses choux ailleurs et quelqu'un d'autre viendra.

– Mais est-ce que cela implique que vous preniez alors la décision d'envoyer des députés péquistes à Ottawa, c'est-à-dire de tenter votre chance sur la scène fédérale ?

– Vous ne me ferez pas dire ce que je refuse de dire dans mon propre parti. Je pense que l'arrivée à la tête du parti conservateur de M. Mulroney complique un peu les choses. Il va falloir qu'on y pense. Il est essentiel qu'on brise l'emprise monopolistique du parti libéral fédéral sur le Québec. Nous n'appuierons aucun parti fédéral car ce serait complètement stupide et ambigu.

– Quelle différence cela fera-t-il pour vous que ce soit M. Trudeau, originaire du Québec, ou M. Mulroney, originaire lui aussi du Québec, qui soit à Ottawa ?

– Je vous jure que quant à moi ça ne fera pas grand-chose.

– Donc, vous allez retrouver cet obstacle ?

– Les hommes passent mais le système sera toujours là. Un régime qui veut se défendre se défend. Il trouve toujours les hommes pour le faire. C'est normal.

– Vous trouvez que c'est un obstacle plus important quand c'est un Québécois qui est à Ottawa ?

– Vous savez, après quinze ans de French Power, comme on dit, les gens savent ce que ça leur a coûté. Chaque fois qu'un Québécois a été installé à la tête d'un parti fédéral, ça nous a coûté très cher. C'est inévitable parce qu'on l'installe là pour assurer autant que possible le vote des Québécois, qui sont un peuple minoritaire. S'il veut être au pouvoir, il faut qu'il oublie les intérêts du Québec, et on compte sur cette espèce d'infantilisme selon lequel c'est un gars de chez nous, donc on vote pour lui. C'est comme l'histoire de toutes les colonisations.

– Vous ne trouvez aucun élément positif dans le bilan du French Power à Ottawa ?

– Pas grand-chose. Ce gouvernement, avec sa façade, avec son image francophone, a été à peu près le plus incompétent qu'on n'ait jamais eu. Il nous a déçus à beaucoup de points de vue, dans l'imagerie du Canada anglais, avec la bande d'incompétents qu'on a traînée là pendant quinze ans. Deuxièmement, pour ce qui est du Québec, ils nous ont diminués chaque fois qu'ils le pouvaient, peut-être inconsciemment, mais ils l'ont fait.

– Avez-vous été déçu par la décision de l'Internationale socialiste de vous donner seulement un siège d'observateur ?

– Non, j'étais ravi, parce que nous sommes entrés dans un cercle international de plus en plus important. Cela va nous permettre de faire passer sinon notre message du moins une meilleure compréhension de ce que nous représentons et de ce que nous essayons d'accomplir. Pour ce qui est du statut d'observateur, je crois que c'est beaucoup mieux ainsi tant que nous ne sommes pas maîtres de toutes nos décisions.

– Et toute cette agitation autour du projet de sommet francophone, qu'en pensez-vous ?

– Cela crée toujours certaines inquiétudes. En France, de façon officielle, il n'y a pas eu d'annonce quelle qu'elle soit, et je crois savoir – enfin j'espère bien que ça va être confirmé – qu'il n'y en aura pas jusqu'à ce qu'on ait une chance nous aussi d'en parler, puisque je dois rencontrer le président Mitterrand. Alors, on verra à ce moment-là, mais il est évident que toutes ces rumeurs sont venues d'Ottawa.

Régime parlementaire ou présidentiel ?

– Quelles seraient les premières mesures du gouvernement d'un Québec indépendant ?

– La première mesure, la plus logique, serait d'avoir une Constitution qui nous donnerait les institutions et l'encadrement de toute société civilisée.

– Serait-ce un régime parlementaire ou présidentiel ?

– Cela restera à discuter. Les gens auront le temps.

– Avez-vous une préférence pour l'un ou pour l'autre ?

– Il y a des avantages et des inconvénients des deux côtés. Il y a une chose évidente, c'est que le régime parlementaire – l'Angleterre le montre et Trudeau aussi l'a montré – mène à une certaine dictature du cabinet et du premier ministre qui, d'une certaine façon, est plus dangereuse que l'illusion de superpuissance que donne le présidence, surtout si le système est bien équilibré.

– Dans combien de temps l'indépendance ?

– Je ne sais pas, mais je suis confiant que cela va se faire et peut-être plus vite que les gens ne le pensent. Si cela ne se faisait pas avant l'an 2000, je crois qu'il serait alors trop tard.

– L'investissement d'un milliard et demi de dollars que s'apprête à effectuer Pechiney-Ugine-Kuhlmann au Québec est-il le symbole du type de relations que vous aimeriez avoir avec la France ?

– Ce serait le plus gros investissement français à l'étranger et le plus gros investissement extérieur arrivant au Québec. C'est énorme à la fois comme symbole, mais aussi comme rentabilité éventuelle. Je pense que Pechiney, comme toutes les grandes sociétés internationales, a besoin de maintenir sa place sur les marchés internationaux. Cela implique de l'expansion et dans certains cas des transferts. Et je sais qu'ils sont douloureux parce qu'il y a des usines qui ferment en Europe à cause du prix de l'électricité. Ici on a des excédents disponibles. Alors, les Japonais manifestent leur intérêt, les Allemands aussi et des sociétés américaines, comme Reynolds, investissent. Pechiney s'inscrit dans ce courant.

– Avez-vous réussi à intéresser des capitaux français à d'autres projets ?

– On a un projet d'expansion minière dans le domaine du cuivre ; on en a d'autres qui commencent à s'ébaucher du côté des pâtes et papiers.

– Dans le cas de Pechiney, avez-vous insisté pour qu'il y ait une participation financière publique du Québec ?

– C'est notre intérêt. Après tout, il s'agit de notre développement, et comme il n'y avait personne dans le secteur privé qui était prêt à prendre une participation énorme comme celle-là dès le départ, c'est l'Etat qui l'a assumée par une de ses sociétés. Mais il n'y a rien qui empêche une diversification. Des sociétés américaines seraient prêtes à en prendre un morceau, mais je crois qu'on devrait garder une participation quelle qu'elle soit, minoritaire, bien sûr.

– Vous avez fait plusieurs voyages en France. Qu'attendez-vous précisément de celui-ci ?

– On espère faire avancer certains dossiers. On a aussi des projets du côté de l'électronique, de l'informatique, de l'industrie agro-alimentaire.

– Etes-vous satisfait de la coopération franco-québécoise ?

– Oui. Elle n'a pas flanché en tout cas depuis deux ou trois ans. Au contraire, elle s'est élargie et approfondie. Il me semble que c'est devenu une donnée permanente qui fait maintenant partie de notre réalité. »

Propos recueillis par
DOMINIQUE DHOMBRES
et BERTRAND DE LA GRANGE.

Le séjour en France et en Suisse du Premier québécois

LE premier ministre québécois, répondant à l'invitation que lui avait adressée M. Mauroy, commence par Lille sa visite en France. Arrivé dimanche 26 juin dans l'après-midi dans la métropole du Nord, M. Lévesque devait s'entretenir avec le maire de Lille et assister à une réception donnée en son honneur à l'hôtel de ville, puis à un dîner dans le grand foyer de l'Opéra de cette ville.

La visite officielle commence le lundi à Paris par un déjeuner offert par M. Lévesque à M. Mauroy à la Délégation générale du Québec, suivi d'un entretien à Matignon et d'une séance de travail élargie. M. Mauroy offre un dîner en l'honneur de son hôte lundi soir.

M. Lévesque est reçu mardi matin par M. Chirac à l'Hôtel de Ville de Paris, déjeune avec le C.N.P.F. et participe à une deuxième séance de travail à Matignon, suivie d'une conférence de presse et d'une réception donnée à la Délégation générale du Québec.

Le premier ministre québécois s'entretient mercredi matin avec le président de l'Assemblée nationale, M. Mermaz, à l'hôtel de Lassay et déjeune à l'Élysée avec le président de la République. L'après-midi est consacré à un entretien avec M. Mitterrand.

M. Lévesque achève sa visite en France le jeudi 30 juin en allant au village d'Hautot-Saint-Sulpice (Seine-Maritime), lointain berceau de sa famille. Le premier ministre québécois se rend ensuite directement en Suisse. M. Lévesque visite d'abord Genève puis le Jura francophone, où il doit séjourner les 1er et 2 juillet à Delémont avant de poursuivre, à titre privé, son voyage en Europe.

PARIS-OTTAWA-QUÉBEC

Un triangle diplomatique qui tire à hue et à dia

S'IL est un domaine où le général de Gaulle a laissé son empreinte, c'est bien celui des relations entre Paris, Ottawa et Québec. Le *« Vive le Québec libre ! »* lancé du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, en juillet 1967, continue de peser de tout son poids sur l'équilibre compliqué de ce triangle diplomatique. Le jeune ministre fédéral de la justice qu'était alors M. Trudeau *y avait vu une humiliation insupportable* infligée à son pays. Son attitude à l'égard de la France s'est largement façonnée à ce moment-là. Chez les indépendantistes québécois, on a certes tendance à minimiser la portée de l'événement : le général de Gaulle n'aurait fait que donner un éclat exceptionnel au cheminement déjà accompli par la société québécoise. Mais les mêmes indépendantistes reconnaissent que le choc créé par l'illustre visiteur les a servis en les faisant mieux connaître du reste du monde et — par un effet de ricochet sur un peuple encore peu sûr de lui — des Québécois eux-mêmes.

Tout l'effort des diplomates français dans les années qui se sont ensuivies a consisté à tenter d'accréditer l'idée difficilement soutenable que Paris, en appuyant le Québec dans ses aspirations, y compris au besoin jusqu'à l'indépendance, ne portait pas atteinte à la souveraineté du Canada. M. Giscard d'Estaing, qui avait forgé l'expression d'*« exercice solitaire du pouvoir »* à l'occasion du fameux discours de Montréal et ouvertement critiqué la *« sortie » gaullienne*, avait, au début de son propre septennat, adopté une position nettement moins engagée. La double formule *« non-indifférence »* (à l'égard du Québec) et *« non-ingérence »* (dans les affaires intérieures du Canada) avait satisfait Ottawa. Mais l'ancien président avait évolué, peut-être par conviction, et, sûrement, pour ne pas indisposer les gaullistes, vers une attitude plus militante, au point de se brouiller presque complètement avec M. Trudeau.

Une certaine inquiétude

L'arrivée des socialistes au pouvoir en France avait donc réjoui ce dernier, heureux d'échapper enfin à l'« arrogance » de M. Giscard d'Estaing. De son côté, le gouvernement indépendantiste québécois de M. René Lévesque avait salué la présence, autour de M. Mitterrand, de personnalités qui avaient souvent fait dans le passé le voyage de Québec et affirmé publiquement leur sympathie à sa cause.

Malheureusement pour M. Lévesque, ces amis affichés du Québec n'étaient pas en odeur de sainteté auprès du président français, tel M. Michel Roccard, ou ont cessé d'être ministre, tel M. Jean-Pierre Chevènement. M. Claude Cheysson, pour sa part, respecte les formes avec Ottawa et semble peu passionné par la question.

Une certaine inquiétude des Québécois est d'autant plus perceptible que les affinités étaient plus grandes au départ entre le gouvernement quelque peu « social-démocrate » (au moins à ses débuts) de M. Lévesque et plusieurs socialistes français. Le nationalisme québécois plaisait à M. Chevènement ; le mélange *de réalisme économique et de tentatives autogestionnaires* pratiqué sur les rives du Saint-Laurent séduisait M. Rocard. Mais M. Mitterrand restait un sphinx...

En fait, les personnalités et les idées de M. Mitterrand et de *M. Trudeau s'accordent mieux que* celles du président français et de M. Lévesque. Le premier ministre canadien partage avec M. Mitterrand un vif intérêt pour le tiers-monde et la recherche d'un nouvel ordre économique international. M. Trudeau s'oppose — quand il le peut — à l'emprise des multinationales d'origine américaine qui dominent la vie économique canadienne et prend souvent ses distances avec la *politique suivie par Washington* en Amérique latine. M. Trudeau n'a pas hésité à nouer des rapports cordiaux avec M. Fidel Castro malgré l'irritation des présidents américains successifs. Toutes ces démarches sont de nature à plaire à M. Mitterrand. Le premier ministre canadien est d'autre part un humaniste, amateur de réflexion intellectuelle et d'idées abstraites, ce qui correspond mieux au tempérament du président *de la République que le goût pour* l'action de l'ancien journaliste « sur le terrain » et ancien correspondant de guerre (en Corée) qu'est M. Lévesque.

Les avatars du « Commonwealth » francophone

Le projet, jadis lancé par l'ancien président Senghor, d'une réunion au sommet des dirigeants des pays francophones, à l'image de ce que les conférences du Commonwealth constituent pour les peuples *liés* par l'histoire à la Grande-Bretagne, est à situer dans ce contexte. Le gouvernement québécois n'entend y être associé qu'à part entière, et non pas sur un strapontin qui lui serait concédé au sein de la délégation canadienne. *La conférence* préparatoire prévue à Dakar en décembre 1980 avait déjà dû être annulée, Paris ayant soutenu les exigences du Québec, alors qu'Ottawa refusait que soient accordées à une province les prérogatives d'un État souverain. Le Québec *ne pourrait* participer à un tel sommet que pour les sujets qui sont de son ressort, telles l'éducation et la culture, estime-t-on à Ottawa. Dès lors qu'il s'agit d'économie ou de politique internationales, le gouvernement fédéral doit disposer d'une compétence exclusive. Le malaise est entretenu par l'ambiguïté qui pèse sur le contenu d'un tel sommet : s'agit-il d'un forum à caractère culturel, illustrant une communauté de langue, ou d'une conférence politique ? Dans le premier cas, Ottawa est prêt à des accommodements. Mais, dans le second, le gouvernement *fédéral* n'acceptera pas de transiger et ne laissera pas le Québec obtenir un statut de « gouvernement participant » semblable à celui dont il jouit au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.), l'organe officiel de la francophonie, dont le siège est à Paris.

Les Québécois font valoir qu'il serait paradoxal d'organiser un sommet francophone sans donner sa *juste place au Québec. Le projet de* conférence semblait donc n'avoir guère de chances d'aboutir lorsque des confidences faites par l'entourage de M. Trudeau, après une conversation entre *celui-ci* et M. Mitterrand en marge du sommet de Williamsburg, le 30 mai dernier, ont relancé toute l'affaire. Un officiel canadien avait alors affirmé que le président français annoncerait *« très prochainement »* la tenue d'un sommet francophone, et que Paris ne mettait plus en avant la question du statut du Québec. M. Trudeau montait lui-même en ligne le 18 juin dans une interview au quotidien *montréalais le Devoir. M. Mitterrand « ne pose plus de conditions »* et se montre *« très respectueux »* du Canada, déclarait le premier ministre fédéral.

Le vice-premier ministre du Québec, M. Jacques-Yvan Morin, de passage à Paris, *recevait* pourtant aussitôt l'assurance qu'aucun accord n'était conclu entre la France et le Canada sur l'organisation du sommet. On lui faisait comprendre que *M. Trudeau s'était quelque peu* avancé, mais qu'il n'était pas question, afin d'éviter une polémique, de le démentir publiquement.

M. Trudeau a voulu, à l'évidence, mettre en difficulté son vieil ennemi M. Lévesque à dix jours de la visite de *ce dernier* à Paris. La *« guerre* des tapis rouges » entre Ottawa et Québec fait partie du paysage politique de l'autre côté de l'Atlantique. Mais M. Lévesque dispose de solides atouts, *quels* que soient *les* sentiments personnels de M. Mitterrand sur cette question. Il serait difficilement concevable que la France viole d'anciens engagements à l'égard du Québec et le « trahisse » au profit des « fédéraux ». L'effet serait désastreux *et raviverait sans nul doute* le « complexe d'abandon » des Québécois, inscrit dans l'histoire puisqu'il trouve racine dans le traité de Paris de 1763, qui consacrait la conquête anglaise. *Le* triangle Paris-Ottawa-Québec est condamné à fonctionner longtemps encore cahin-caha, sans qu'aucun des trois partenaires puisse imposer totalement son point de vue.

D. Dh.

Le désenchantement des syndicats

TOUT avait si bien commencé : le 15 novembre 1976, lors de la victoire du parti *québécois (indépendantiste)*, les enseignants, les fonctionnaires, une grande partie des travailleurs syndiqués et la jeunesse de Montréal étaient descendus dans la rue et avaient célébré toute la nuit l'événement.

Sept ans plus tard, le parti québécois est toujours au pouvoir, mais les jeunes, *préoccupés par le chômage*, ne s'intéressent plus à lui, et les centrales syndicales dénoncent la « trahison » des dirigeants péquistes, accusés d'avoir abandonné leur projet social-démocrate pour se mettre au service de l'entreprise privée.

S'il est vrai que, dès le *début*, les militants syndicaux les plus politisés refusent de voir dans le parti québécois une formation de gauche, il reste que de nombreux cadres syndicaux sont membres du P.Q. et souhaitent établir un *modus vivendi* avec le gouvernement afin de rétablir la paix sociale perturbée par de difficiles relations avec le régime libéral précédent. C'est ce qu'on a appelé le *« préjugé favorable »*.

Pour le vice-président de la C.S.N. (Confédération des syndicats nationaux, 180 000 membres), M. Gérald Larose, *« le parti québécois a été élu en 1976 sur un programme économique anticapitaliste au sens large »*. Le programme du parti prévoyait que le gouvernement *« s'appuierait sur le secteur public pour développer l'économie en procédant par nationalisation ou par la création d'entreprises mixtes afin d'éliminer toute forme d'exploitation des travailleurs »*.

« Le gouvernement n'a finalement livré qu'une faible partie de la marchandise, ajoute-t-il. *Il a fait une seule nationalisation, dans l'amiante. Ses interventions en faveur de l'entreprise, par le biais de la Caisse de dépôt et placement ou de la Société générale de financement, ont surtout profité à la bourgeoisie francophone et à la petite et moyenne entreprise. Mais les multinationales s'en sont tirées à bon compte, car le gouvernement n'a pas réussi à établir de nouvelles règles. Cela nous a même coûté plus cher, dans la mesure où elles ont fait payer au parti québécois ses prises de position nationalistes et social-démocrates. »*

La question du monopole syndical

Le président de la Centrale des enseignants du Québec (C.E.Q., *80 000* membres), M. Yvon Charbonneau, fait une analyse similaire. Il reproche à M. Lévesque de *« de ne pas avoir mobilisé sa base sociale après son arrivée au pouvoir »*. Dès 1977, remarque-t-il, le premier ministre était *« plus dur à l'égard des syndicats qu'à l'égard de la haute finance, qu'il qualifiait pourtant de terroriste avant l'élection. M. Lévesque est resté un vieux libéral dans les faits »*. Le dirigeant syndical reconnaît que la crise économique n'a guère aidé le P.Q., qui a *« malheureusement réagi en se ralliant, lui aussi, à la tendance nord-américaine favorable à un amaigrissement de l'État : nos péquistes se sont assis, bon gré, mal gré, dans le courant reaganien au lieu de chercher d'autres solutions »*.

Le bilan n'est pourtant pas entièrement négatif pour les syndicats, du moins si l'on en croit le patronat, qui s'est opposé à plusieurs mesures sociales adoptées par l'Assemblée nationale du Québec. MM. Charbonneau *et* Larose reconnaissent avec mauvaise grâce qu'il y a eu des améliorations en faveur des syndicats, en particulier dans les domaines de la santé et de la sécurité du travail, de la protection du droit de grève et du prélèvement obligatoire des cotisations syndicales.

Mais, ajoutent-ils aussitôt, *« on attend toujours la grande réforme du code du travail, que le patronat combat avec acharnement »*. Le conseil du patronat s'oppose plus particulièrement à la négociation sectorielle que les syndicats voudraient introduire pour remplacer la négociation au niveau de l'entreprise qui se pratique généralement en Amérique du Nord. Pour le patronat, *cette modification reviendrait* à rendre la syndicalisation obligatoire et donnerait des pouvoirs démesurés aux syndicats, qui contrôleraient chaque branche d'activité. Les centrales voudraient, en effet, conserver à l'échelle du secteur le principe *nord-américain* d'un *seul syndicat* par entreprise, celui qui remporte la majorité des voix. Seule, la Centrale des syndicats démocratiques (C.S.D.), qui a moins de cinquante mille membres, est favorable au pluralisme à l'intérieur de l'entreprise comme il existe en Europe.

Dans son programme, le parti québécois affirmait qu'il fallait *« mettre fin à une situation qui favorise les employeurs en compliquant à souhait la procédure de formation d'un syndicat »*. Cette procédure a *« longtemps rendu illusoire l'exercice de la liberté d'association »*, ce qui explique que la population active soit syndiquée à 30 % à peine. Ce pourcentage est d'ailleurs trompeur, puisqu'il recouvre des différences énormes selon les deux grands *secteurs* : 80 à 90 % des trois cent mille employés du secteur public sont syndiqués contre à peine 20 % dans l'entreprise privée.

Malgré un taux de syndicalisation faible, le secteur privé connaît traditionnellement au Québec des conflits très durs et souvent interminables. Il n'est pas rare de voir des grèves ou des lock-out *s'éterniser* pendant des mois. En 1982, la durée moyenne des conflits au Québec était de près de soixante-huit jours.

Le malaise est beaucoup plus sérieux encore dans le secteur public, où la négociation des conventions collectives débouche systématiquement sur de violentes confrontations entre l'État-patron et ses employés. Le parti québécois avait promis de revoir à fond le processus de négociations afin de « civiliser », selon l'expression de M. Lévesque, les relations de travail dans ces secteurs.

Dans les premières années du gouvernement *péquiste*, il y eut effectivement moins de grèves dans le secteur public. L'activisme de certaines fédérations syndicales, en particulier dans le secteur des affaires sociales et des transports en commun, allait cependant rapidement déboucher sur des conflits, d'une brutalité inouïe dans les hôpitaux. La *crise économique* et le refus du gouvernement d'augmenter son déficit budgétaire (pour plus de 50 %, le budget est consacré au paiement des salaires des employés de l'Etat) allaient encore aggraver la confrontation, qui atteignit son point culminant au cours des premiers mois de 1983.

Réductions de salaires : jusqu'à 20 %

A la suite du refus des syndicats de restreindre volontairement les salaires des employés de l'Etat, le gouvernement décrétait, en juin 1982, des réductions de salaires pouvant *aller jusqu'à 20 % pour le premier* trimestre de 1983. Au cours des mois suivants, une série de décrets prolongeaient d'autorité les conventions collectives et prévoyaient des sanctions très sévères à l'égard des enseignants, qui avaient déclenché une grève illégale.

Pour beaucoup de militants syndicaux, ce fut un véritable choc. *« Quatre-vingt pour cent de nos membres appuyaient le parti québécois aux élections et avaient voté pour le « oui » au référendum sur la souveraineté-association »*, rappelle le président de la C.E.Q., M. Charbonneau. Par dépit, certains déchirèrent leur carte de membre du P.Q. devant les caméras de télévision. D'autres, la majorité sans doute, sont démobilisés et ne veulent plus entendre parler du parti pour un certain temps. D'autres, enfin, pensent à créer un « véritable parti de gauche », comme il en est question depuis de nombreuses années.

M. Charbonneau, qui ne fut pas le dernier à faire de la surenchère au cours de ces conflits *et* qui reproche au gouvernement d'avoir tenté de *« faire payer la crise aux employés du secteur public »*, tient aujourd'hui un discours plus conciliant. Il refuse de parler de *« rupture profonde et irréparable entre le mouvement syndical et le gouvernement »*, comme le font certains de ses collègues de la C.E.Q. Peut-être, reconnaît-il, s'agit-il simplement *« d'une bonne grosse querelle de famille un peu plus bruyante que prévu, mais qu'un peu de temps fera oublier »*.

La prudence de M. Charbonneau tient à plusieurs facteurs : au cours du conflit, l'opinion publique était plutôt favorable au gouvernement, qui avait réussi à faire passer les enseignants pour des privilégiés au milieu d'un monde en crise ; les deux syndicats « idéologiques », la C.E.Q. et surtout la C.S.N., connaissent une contestation interne qui les affaiblit. Enfin, le troisième grand syndicat, la Fédération des travailleurs du Québec, qui était *moins impliqué* que les autres lors du dernier conflit, tente de profiter de la situation en resserrant encore davantage ses liens avec le parti québécois.

La F.T.Q., qui est le plus important syndicat du Québec avec environ trois cent vingt mille membres, avait été la seule organisation syndicale à prendre position en faveur du « oui » lors du référendum. *« La F.T.Q.*, affirme M. Charbonneau, *est moins un syndicat qu'un groupe de pression de type nord-américain qui cherche à obtenir le maximum quel que soit le gouvernement. »* Le vice-président de la C.S.N., M. Larose, renchérit en constatant que *« la F.T.Q. est forcée d'être opportuniste à l'égard du gouvernement, car elle ne défend aucun projet de société »*.

Le président de la F.T.Q., M. Louis Laberge, a été le premier à amorcer un rapprochement avec le parti québécois. *« A la F.T.Q.*, dit-il, *on ne fera rien sur un coup de tête. On veut plutôt d'abord laisser retomber la poussière. »* Depuis, la *« poussière »* étant sans doute retombée, M. Laberge annonçait, le 10 juin, la création d'un fonds de solidarité des travailleurs, qui recevra une aide substantielle du gouvernement. Ce fonds, une *« première mondiale »* selon ses promoteurs, aura pour objectif d'aider financièrement les entreprises québécoises afin de maintenir ou de créer quarante-cinq mille *emplois* au cours des trois prochaines années.

Sur le plan politique, l'un des responsables de la F.T.Q. estime que le parti québécois a encore d'importants appuis au sein du monde syndical, mais cet appui n'est plus idéologique, comme en 1976 et dans les quelques années qui ont suivi. Pour la C.S.N. et la C.E.Q., le parti de M. Lévesque est devenu un parti comme les autres.

B.L.G.



Le chômage des jeunes atteint des proportions catastrophiques

REGROUPEMENT des sacrifiés, Mobilisation contre la misère, ce sont deux associations parmi d'autres, dont les noms à eux seuls sont des signaux de détresse. Les « sacrifiés », ce sont ces jeunes de quinze à vingt-cinq ans qui n'arrivent pas à trouver d'emploi. Ils sont deux cent cinquante mille au Québec. Cette tranche d'âge représente 24 % de la population et 40 % des chômeurs dans une province où le taux de chômage (15 %) atteint déjà un niveau alarmant.

« Nous sacrifions une génération, affirmait récemment l'Assemblée des évêques du Québec, *et ce sacrifice peut devenir notre suicide collectif si nous n'y prenons garde. »* Ce diagnostic extrêmement grave, les évêques ne sont pas les seuls à le faire. En créant en mars dernier le secrétariat à la jeunesse, qui relève du premier ministre, le gouvernement québécois a voulu montrer qu'il était lui aussi très préoccupé par cette situation.

Le responsable de ce secrétariat, un ancien journaliste devenu député, M. Jean-Pierre Charbonneau, constate que le système d'éducation et le marché du travail ne répondent plus aux attentes des jeunes. A quoi peuvent servir en effet des diplômes lorsqu'il n'y a aucune possibilité d'emploi ? Le phénomène n'est pas, bien sûr, propre au Québec, mais il y atteint une intensité rarement vue ailleurs. *« Un tiers des jeunes ne terminent pas leurs études secondaires, même s'ils savent qu'ils ne trouveront pas d'emploi »*, affirme M. Charbonneau. Et quand ils trouvent du travail, cela correspond rarement à leur formation et à leur désir.

146 dollars par mois

En attendant la grande réforme de l'enseignement qui viendra peut-être un jour pour mieux adapter l'école au marché du travail, le gouvernement a déjà pris quelques mesures pour tenter de limiter les dégâts. *« Nous avons créé quelques écoles spécialisées pour récupérer ceux qui ont décroché,* dit M. Charbonneau. *Et nous espérons mettre en place bientôt des mécanismes permettant de repérer à l'avance ceux qui risquent de le faire. »* Il reconnaît que des palliatifs de ce genre ne peuvent à eux seuls répondre à l'ensemble des problèmes graves que vivent les jeunes, en particulier les quatre-vingt-huit mille jeunes assistés sociaux qui touchent à peine 146 dollars par mois (moins de 900 francs). Autrefois, avant la crise, les assistés sociaux étaient à peu près exclusivement des gens inaptes au travail. Depuis que la crise a frappé le Québec de plein fouet, la majorité des assistés sociaux sont des jeunes gens aptes au travail qui n'arrivent pas à trouver d'emploi. Selon un système qui, d'après M. Charbonneau, avait une certaine logique à l'époque, les assistés sociaux de dix-huit à trente ans touchent des prestations inférieures de 60 % à celles accordées aux plus de trente ans. *« On voulait éviter ainsi que des jeunes ne s'installent sur le bien-être social* (selon l'expression locale) *et ne trouvent une « jobine »* (travail au noir) *pour augmenter leurs ressources au lieu de chercher un véritable emploi. »*

Des « cataplasmes »

Les jeunes assistés sociaux protestent contre cette discrimination. *« Cela nous coûterait beaucoup trop cher »* — l'assistance sociale est du ressort du gouvernement provincial, contrairement à l'assurance-chômage qui est versée par le gouvernement fédéral, — dit-on au secrétariat de la jeunesse, *« de verser les mêmes prestations à tout le monde. » « A moins,* ajoute-t-on, *d'exiger un travail en contrepartie. On étudie la question à l'heure actuelle. »*

Le gouvernement québécois a créé plusieurs programmes d'aide à l'emploi en faveur des jeunes, comme les *« bons d'emploi »* ou l'action *« jeunes volontaires »*. Par le biais de subventions accordées aux entreprises, seize mille emplois, dont la moitié pourraient être permanents, ont été créés en 1982. *« En encourageant les entreprises à embaucher des jeunes,* affirme M. Charbonneau, *nous voulons rompre le cercle vicieux selon lequel les jeunes n'ont pas d'emploi parce qu'ils n'ont pas d'expérience, et vice versa. »*

Pour les jeunes, toutes ces mesures ne sont que des « cataplasmes ». Dans un document adressé en mars dernier aux journaux de Montréal, cinq organismes de jeunesse reprochaient au gouvernement de vouloir faire des jeunes *« une source de travail à bon marché ». « Nous voulons de vrais « jobs », car nous sommes des citoyens à part entière »*, écrivaient-ils. S'opposant à la création d'un service civil volontaire, dont il est question depuis un certain temps, les mêmes organismes constatent que ce genre de solution *« nie aux jeunes adultes le droit de devenir des travailleurs et cherche à repousser les échéances au lieu de résoudre les problèmes »*.

M. Charbonneau regrette ce genre de réaction. *« Les jeunes sont devenus cyniques, méfiants,* dit-il. *Ils ont la phobie du pouvoir et de la récupération politique. De plus, les syndicats et le patronat ne prennent pas leurs responsabilités. On attend encore tout du gouvernement, de l'Etat-Providence. »*

Pour tenter de trouver des solutions et ouvrir un dialogue avec les jeunes, un « Sommet de la jeunesse », financé en partie par le gouvernement, aura lieu à Québec au mois d'août sur le thème : « S'unir pour s'en sortir ». Certains groupes crient à la récupération politique. En fait, les deux formations politiques représentées à l'Assemblée nationale du Québec, le Parti québécois (au pouvoir) et le parti libéral, soutiennent moralement et financièrement l'organisation du sommet. *« Mais,* reconnaît M. Charbonneau, *il est évident que nous souhaitons que les jeunes se mobilisent sur la question nationale en faveur de la création d'un Etat québécois. »*

Indifférence à l'égard de l'indépendance

Contrairement à leurs aînés des années 60, qui sont à l'origine de la montée du nationalisme qui porta le parti québécois au pouvoir en 1976, les jeunes ne s'intéressent plus guère à l'indépendance aujourd'hui, et encore moins au parti québécois. *« Il va falloir que les vieux indépendantistes se tassent,* remarque avec irrespect le plus jeune député péquiste, M. Gilles Baril (vingt-six ans), *et qu'ils laissent la place aux jeunes. »* Il reste à convaincre ces derniers que l'indépendance est la solution à tous leurs problèmes.

Les jeunes ne remettent pas en cause la société de consommation, à laquelle au contraire la plupart d'entre eux semblent vouloir accéder. En attendant de trouver le « job » qui leur permettra d'être de bons consommateurs, ils vivent d'expédients et tentent de profiter au maximum des nombreux programmes d'aide gouvernementaux.

A Montréal, vendre du « pot » (marijuana) sur la rue Saint-Denis constitue la seule source de revenus pour des centaines d'entre eux. D'autres, les *« drop-out »*, décrochent complètement et vivotent au jour le jour. La délinquance juvénile est en progression rapide. La violence, dans une cité traditionnellement paisible, se développe également, mais elle est beaucoup moins visible qu'en France. Sauf à l'égard de soi-même, puisque le taux de suicides chez les jeunes a connu une montée fulgurante au cours des dernières années. *« Vingt-trois suicides* (trente-quatre si l'on tient compte seulement des hommes) *sur cent mille habitants dans la tranche d'âge de vingt à vingt-quatre ans, c'est énorme »*, affirme le docteur Gilles Lortie, psychiatre dans un hôpital de Montréal. *« La génération la plus affectée,* dit-il, *c'est celle de la révolution tranquille* (période des grandes réformes au cours des années 60), *celle à qui on a donné le plus d'espoir : prospérité, enseignement gratuit, accès à une profession lucrative, gros salaires. Tout cela est vrai pour quelques-uns, mais faux pour la plupart. »*

Un homme politique, qui fut un ministre brillant jusqu'à tout récemment et qui est aujourd'hui, à trente-six ans, *« le plus jeune député à la retraite »*, M. Claude Charron, estime que la génération des trente-cinq à cinquante ans est responsable — avec la complicité du mouvement syndical — du chômage *« catastrophique »* qui frappe la jeunesse actuelle. *« Nous avons profité de la révolution tranquille, surtout dans le secteur public, pour nous syndiquer jusqu'au bout. Nous nous sommes donné des conventions collectives assurant des conditions de travail très favorables, une sécurité d'emploi quasi totale. Si les jeunes ne peuvent entrer sur le marché du travail, c'est que notre génération les en empêche »*, explique-t-il.

C'est un constat que bien peu d'adultes sont prêts à faire, surtout si cela implique de mettre fin à certains privilèges, pour permettre à la jeunesse de se faire enfin une place dans la société.

B. L. G.



Des signes de reprise économique après la plus forte crise depuis un demi-siècle

APRÈS avoir connu en 1982 une crise sans précédent depuis un demi-siècle, l'économie québécoise donne des signes de reprise depuis le mois de mai. Pour la première fois depuis septembre 1981, le Québec ne perd plus d'emplois. Il en a même gagné cinquante et un mille sur une base annuelle (de mai 1982 à mai 1983), alors qu'au pire de la récession, en août 1982, il en avait perdu deux cent trente-six mille. Le bilan reste malgré tout négatif, du moins pour l'instant, puisque la province francophone a perdu quatre-vingt-dix-sept mille emplois depuis le début de la récession.

Le Québec a été plus sévèrement touché que les neuf autres provinces canadiennes. La production a chuté de 6,1 % en 1982 contre 4,8 % pour l'ensemble du Canada ; le taux de chômage a atteint le sommet de 15,9 % en août 1982 avant de retomber à 14,3 % en mai dernier (12,4 % à l'échelle canadienne). Si on tient compte des chômeurs découragés qui ne cherchent plus d'emploi, le chômage affecte plus de 20 % de la population active québécoise. La situation est encore plus dramatique chez les jeunes de 15 à 24 ans, qui sont chômeurs dans une proportion de 26 %.

Etranglées par le coût prohibitif du crédit, qui a dépassé 20 % avant de retomber à environ 12 % au cours des derniers mois, les petites et moyennes entreprises ont particulièrement souffert. Plus de douze mille P.M.E. ont fait faillite en 1982, soit 40 % de l'ensemble des faillites au Canada.

La situation, déjà difficile, des secteurs traditionnels (textiles, cuirs, meubles) s'est encore aggravée. Dans le vêtement, 17 % des entreprises ont dû fermer leurs portes, et on s'attend à la disparition de vingt-cinq mille emplois cette année. Le secteur des ressources naturelles, qui représente 75 % des exportations et qui, pour l'essentiel, est contrôlé par des intérêts non québécois, a connu une année désastreuse.

Dans l'ensemble, les exportations de matières premières ont fléchi de 16 %. Les deux principaux produits, le fer et l'amiante, qui représentent à eux seuls plus de 45 % de la production minière québécoise, ont été rudement touchés.

L'activité dans les mines d'amiante – le Québec est le premier exportateur mondial d'amiante – a baissé de plus de 50 %, et on ne prévoit guère d'amélioration avant la fin de la décennie. Le ralentissement dans le secteur du bâtiment et la mauvaise réputation de l'amiante se sont combinés pour faire chuter la demande et pour maintenir les prix au même niveau depuis depuis deux ans. Pour la première fois, les ventes d'or ont dépassé celles de l'amiante qui, en valeur, est passé au troisième rang des produits miniers en 1982.

Une forêt de 500 000 km carrés

On constate la même situation désastreuse pour le fer, mais avec des conséquences sociales beaucoup plus graves que pour l'amiante. Dans l'ensemble, la production de fer a baissé de 33 % à la suite d'une baisse sensible de la demande mondiale. L'immense région de la Côte-Nord – moins de cent vingt mille habitants sur deux cent quarante-cinq mille kilomètres carrés, – qui s'étend de la rive nord du Saint-Laurent jusqu'au Labrador, a plus particulièrement été affectée. La société américaine Iron Ore, dont la filiale canadienne était dirigée jusqu'à tout récemment par le nouveau chef du parti conservateur canadien, M. Brian Mulroney, a fermé deux usines à Sept-Iles et sa mine de Schefferville.

Le cas de Sept-Iles s'est reproduit à plusieurs exemplaires dans la région, en particulier dans la ville voisine de Port-Cartier où plus de la moitié des quatorze mille habitants sont partis à la suite de la fermeture, en 1979, de l'usine de pâtes et papiers de la multinationale d'origine américaine ITT-Rayonier. Dans les régions éloignées des grands centres urbains, en particulier en Gaspésie et en Abitibi-Témiscamingue, où certaines petites villes dépendent entièrement de l'exploitation d'un minerai ou du bois, on retrouve des situations similaires.

Dans le secteur des pâtes et papiers, qui représente à lui seul 10 % du produit intérieur brut du Québec et plus de 20 % des exportations en valeur – la forêt québécoise exploitable à des fins commerciales s'étend sur cinq cent mille kilomètres carrés, – la situation n'a guère été plus favorable que dans les mines. Plusieurs milliers d'ouvriers et de bûcherons ont été mis à pied, temporairement la plupart du temps, car on s'attendait à une reprise dans ce domaine d'activité qui dépend à plus de 50 % des exportations vers les États-Unis. De plus les subventions à la modernisation accordées aux entreprises par le gouvernement ont permis de limiter les dégâts. Pour être en mesure de profiter de ces subventions, les entreprises ont dû, en effet, investir plus de sept milliards de francs au cours des trois dernières années.

Les excédents d'électricité

C'est malheureusement un des rares secteurs où des investissements exporteurs ont été réalisés l'année dernière au Québec, qui a reçu moins de 9 % des capitaux étrangers investis au Canada. La situation est cependant en cours d'amélioration puisque de très gros investissements ont été récemment annoncés, tous dans l'aluminium. La société américaine Reynolds a accepté d'investir cinq cents millions de dollars (trois milliards de francs) pour agrandir son usine de Baie-Comeau sur la Côte-Nord. Et Pechiney-Ugine-Kuhlmann veut construire, entre Montréal et Québec, une aluminerie d'une capacité de deux cent vingt mille tonnes. Coût prévu : près de neuf milliards de francs.

Pour attirer ces capitaux au Québec, le gouvernement a joué sa meilleure carte : l'électricité produite par les gigantesques barrages de la baie James. A la suite d'un ralentissement de la consommation dû à la crise, la province disposera d'excédents de plusieurs milliers de mégawatts au cours des prochaines années. Elle a décidé d'en exporter une partie aux États-Unis, et de vendre le reste à des prix très bas aux entreprises grosses consommatrices d'électricité qui voudraient bien s'installer chez elle. PUK et Reynolds paieront donc leur électricité à des tarifs défiant toute concurrence.

Pendant cinq ans, ils auront droit à une réduction de 50 % sur le tarif industriel pratiqué au Québec, le plus bas du monde industrialisé. PUK paiera le kWh cinq centimes contre dix-huit centimes en France. Comment refuser une telle offre quand on sait que l'électricité représente 30 % à 50 % du coût de fabrication d'un lingot d'aluminium ?

Au moment où le marché de l'aluminium est déprimé et les prix très bas, les investissements au Québec de PUK et de Reynolds correspondent avant tout à un redéploiement de leurs activités industrielles à l'échelle mondiale. Les deux sociétés n'augmentent pas substantiellement leur capacité de production ; elles ferment des usines vétustes dans des pays où l'électricité coûte cher, pour aller s'installer là où elles peuvent avoir de l'énergie à bon marché.

Le géant canadien de l'aluminium, la société Alcan, dont l'essentiel de la production est au Québec, doit précisément sa vitalité à cet énorme avantage qu'elle détenait jusqu'à présent sur ses concurrents. Malgré la crise, elle a maintenu sa capacité de production à un niveau très élevé (88 %).

La décision du gouvernement québécois de favoriser l'installation d'alumineries sur son territoire vise à relancer l'investissement privé, et à faire renaître la confiance dans les milieux industriels et financiers. Le ministre des finances, M. Jacques Parizeau, s'est donné pour objectif de convaincre le secteur privé d'investir environ dix-huit milliards de francs en 1983. Pour qu'il y ait reprise, estime M. Parizeau, les investissements ne suffiront pas. Il faut également que la consommation des ménages reprenne fortement, car l'épargne, ajoute-t-il, est trop élevée pour l'instant.

Le ministre reconnaît que les consommateurs ont besoin d'être rassurés après avoir été échaudés par la brusque montée des taux d'intérêt. Pourtant, dans son budget présenté le 10 mai, il n'a annoncé aucune mesure en faveur des particuliers, préférant recourir à des allégements fiscaux en faveur des entreprises. C'est pourquoi le conseil du patronat du Québec a bien accueilli ce budget alors que les syndicats protestaient avec vigueur.

Les milieux d'affaires et l'indépendance

Après avoir eu des rapports difficiles avec le patronat au cours de son premier mandat (1976-1981), et en particulier jusqu'au référendum de mai 1980 sur la souveraineté-association, le gouvernement de M. René Lévesque s'est très nettement rapproché du secteur privé au cours des deux dernières années. Le patronat reproche néanmoins plusieurs choses au gouvernement québécois : de maintenir l'incertitude pour les investisseurs en parlant encore d'indépendance, d'avoir une fiscalité beaucoup trop lourde à l'égard des entreprises et des hauts salariés, d'intervenir trop souvent dans le secteur économique, d'entraver la liberté des entreprises par toutes sortes de législations sociales, et enfin de vouloir franciser de force la société québécoise par la loi 101.

Les reproches du patronat sont en partie justifiés, puisque M. Parizeau ne cache pas que son objectif ultime reste l'indépendance du Québec. Il affirmait récemment que, si le Québec avait été indépendant, il « aurait fait beaucoup mieux » sur le plan économique en 1982. Il aurait notamment eu une politique monétaire différente en ne s'alignant pas aveuglément sur Washington, il aurait aidé « les P.M.E. à faire face à la situation », il aurait accéléré les investissements dans le secteur public, etc.

Sa profession de foi indépendantiste n'empêche pas M. Parizeau, ni d'ailleurs ses collègues ministres, de compter avant tout sur la collaboration du secteur privé pour réaliser la stratégie industrielle définie l'année dernière dans un document gouvernemental intitulé : « Bâtir le Québec : le virage technologique ».

Ce document propose une stratégie en trois volets : encourager le développement des technologies nouvelles, en particulier la microélectronique et la biotechnologie ; améliorer la productivité des entreprises québécoises ; et développer encore davantage les secteurs forts du Québec, comme l'énergie, l'industrie agro-alimentaire, les transports, les pâtes et papiers.

Jusqu'alors, le gouvernement québécois avait dispersé ses efforts pour aider tous les secteurs en difficulté, en particulier les industries traditionnelles comme le textile et la chaussure qui ont beaucoup de difficultés à faire face à la concurrence des pays du tiers-monde ou de l'Italie. Il semble qu'il ait décidé de ne plus gaspiller ses maigres ressources pour sauver des secteurs condamnés à disparaître à plus ou moins long terme. Il faudra cependant un courage politique certain pour décider de ne rien faire lorsque des usines fermeront leurs portes, et qu'il faudra procéder à des licenciements massifs.

B. L. G.



« Le québécois, ce n'est pas une langue, c'est une

SONT-ILS passés d'une révolution tranquille à une contre-révolution silencieuse ? Que sont-ils devenus ces écrivains des années 60 qui s'étaient donné comme but de transformer le monde en général et le Québec en particulier par des écrits comme la langue française n'en avait encore jamais connus ? Ils proclamaient, comme Pierre Vallières – l'auteur des *Nègres blancs d'Amériques, autobiographie précoce d'un « terroriste québécois »*, – qu'ils avaient choisi l'écriture *« comme d'autres choisissent un revolver : pour* (se) *donner le moyen d'agir »*... Mais les Québécois, dans leur majorité, ne pouvaient pas, ne voulaient pas, être assimilés à des citoyens du tiers-monde, pas plus qu'à des terroristes d'ailleurs.

Les mots, finalement, ne sont des armes dangereuses que pour ceux qui y croient déjà. Aujourd'hui, en 1983, après sept années de pouvoir P.Q., les mots ne tirent plus qu'à blanc, comme si les écrivains, prosateurs, essayistes ou poètes, avaient cessé de vouloir agir sur le destin collectif. Illusion passagère peut-être... Trois ans déjà que la majorité a répondu « non » au référendum qui pouvait conduire à l'indépendance du Québec, et ceux qui y avaient cru en restent encore frappés.

A quoi attribuer le fait qu'il n'y a pas de vieux bonzes dans ce pays, pas de maîtres à penser ? A cinquante ans, la plupart d'entre eux déclarent forfait, quittent la ville, se réfugient dans les bois, dans les philosophies orientales, ou se suicident. Ou bien encore, mais rarement, participent au gouvernement. André Langevin, l'auteur de *Poussière sur la ville*, n'écrit plus ; Marcel Dubé, devenu fonctionnaire, n'a plus rien produit depuis longtemps ; Paul Chamberland comme Jacques Renaud, anciens collaborateurs de *Parti pris*, explorent, chacun à leur façon, les chemins d'un nouveau mysticisme et se tournent vers la contre-culture, utopique et écologique ; Jacques Ferron, médecin-romancier, considéré unanimement comme un des plus grands prosateurs vivants du Québec, fait figure, à soixante-deux ans, d'ancêtre ; Hubert Aquin, qui fut directeur de la revue *Liberté* il y a vingt ans, et qui, de 1965 à 1975, avait la plus forte influence politique, s'est suicidé le 15 mai 1977 ; Gérald Godin, le poète populiste des *Cantouques*, cofondateur de *Parti pris*, est devenu ministre chargé des minorités et des immigrés, après avoir battu l'ex-premier ministre Bourassa. Réjean Ducharme, le plus doué de tous, demeure une énigme, et, même à Montréal, nul, à part ses rares amis, n'a rencontré l'auteur de *l'Avalée des avalés*. Ses pièces de théâtre sont représentées et reçoivent des récompenses, il écrit des scénarios pour le réalisateur Francis Mankiewicz (on dit beaucoup de bien d'un de ses films intitulé *les Bons Débarras*), mais lui-même, en ne jouant pas le jeu littéraire, garde jalousement son anonymat et, par là, sa liberté.

Abondance de Maria C...

Sur les écrans montréalais, la semaine dernière on ne trouvait pourtant qu'un film produit par l'Office national du Québec : une *Maria Chapdelaine* de deux heures et demie où Gilles Carles, le brillant et insolent réalisateur de *la Vraie nature de Bernadette* ou de *la Mort du bûcheron*, a rhabillé Carole Laure pour tous publics et, sans doute, pour l'exportation. Dans les librairies, on ne compte pas moins de sept éditions de « l'immortel chef-d'œuvre » de Louis Hémon, cette épopée de la nation québécoise exaltant la vie agricole et l'idéal des ancêtres, la morale et la religion...

Ne voilà-t-il pas que ce livre-phare tant décrié par les intellectuels de la « révolution tranquille » est revendiqué comme une mémoire collective ? *« Relire* Maria Chapdelaine *aujourd'hui relève de l'archéologie »*, signalait Nicole Deschamps, une universitaire, dans une étude qui considérait le livre comme un phénomène unique d'anthropologie culturelle et comme un symptôme de la condition de colonisé. Mais à qui se raccrocher ? Un double tropisme continue indéfiniment à leur tourner la tête : New-York ou Paris ? Les Etats-Unis ou la France ? La plupart se sentent américains dans leur espace, mais culturellement se sentent français.

« La culture française, nous explique Jean Royer, poète et critique littéraire du *Devoir* de Montréal, *c'est une culture de l'acquis ; l'américaine, c'est une culture qu'on refait chaque jour. Pour nous, il s'agit à la fois de garder l'acquis et de le renouveler. C'est cela notre drame.* » Il poursuit à propos de la jeune génération qui n'a pas connu le Québec de Duplessis, qui est née avec la révolution tranquille : *« Il faut couper le cordon avec la France, le cordon sentimental, afin de définir un Québec français en Amérique.* »

Selon Jacques Godbout, l'auteur de *Salut Galarneau*, de *D'amour P.Q.* et des *Têtes à Papineau* (aux Editions du Seuil), et réalisateur à l'Office national du film, c'est l'américanité (les *« amiricains »*, comme dit Sol) qui gagne du terrain : *« Si j'écrivais l'anglais, je rêverais de New-York*, dit Jean Royer, *comme mes collègues anglophones du Canada »*, mais ce qui est nouveau, pour lui, c'est l'émergence d'un « nouvel âge », à la portée des jeunes qui vont nombreux en Floride ou en Californie, façonnés par les anciens militants de la gauche passés par les ashrams, et dont l'avenir devra se placer entre l'aérobic et l'ordinateur.

« Des milliers de Québécois, aujourd'hui, vivent au Canada comme s'ils étaient en Californie », explique Godbout dans le film de long métrage qu'il termine actuellement et qu'il a intitulé comme une chanson de Louise Forestier : *Comme en Californie...* Au-delà de l'engouement pour une mode nouvelle, pour l'utopie psychédélique, la religion du rock, le bouddhisme zen et le culte de la beauté du corps, la démarche littéraire cherche sa voie, toujours ouverte, toujours à cheval sur deux continents.

Chez certains, pourtant, le désespoir a pris le relais de l'amertume. Un Gaston Miron, par exemple, l'inégalable poète de *l'Homme rapaillé* (chez François Maspero), indépendantiste bon teint, poursuit aux Editions de l'Hexagone, depuis vingt-cinq ans, une édition politique pour donner au Québec son identité, et ne cesse de clamer qu'il est *« un homme mort »*, puisque *« le génocide est peut-être amorcé »*. Un génocide culturel qui verrait la fin d'une littérature française au Canada si les francophones (cinq millions et demi, soit moins d'un quart de la population du Canada) ne sont pas capables d'occuper le terrain. *« La francophonie, c'est l'exclusion »*, dit-il encore.

Dans *l'Homme rapaillé*, ce magnifique recueil qui regroupe à peu près l'ensemble d'une œuvre plus importante par sa densité que par son poids, Miron, dès 1964, évoquait l'*« aliénation délirante »* : *« Me voici l'unilingue sous-bilingue, voilà comment tout commence à se mêler, à s'embrouiller, c'est l'écheveau inextricable* : « J'men vas à la grocerie... Pitche-moi la balle... Toé scram d'icitte... I t'en runne un coup... ».

» Me voici l'homme du langage pavlovien les réflexes conditionnés bien huilés et voici les affiches qui me bombardent voici les phrases mixtes qui me sillonnent le cerveau verdoyant voici le gazage les banques l'impôt le restaurant les employeurs avec leurs hordes et leurs pullulements de nécessités bilingues qui s'incrustent dans la moelle épinière de l'espace mental du langage et te voici dans l'engrenage et tu attrapes l'aliénation et tu n'en sortiras qu'à coup de tortures des méninges voilà comment on se réveille un bon jour vers sa vingtième année infecté cancéreux qui s'ignore et ça continue. Passe-moi le lighter... j'ai skidé right back, etc. »

600 000 exemplaires pour un « Matou »

Aujourd'hui, depuis que la loi 101 a institué le français seule langue officielle du Québec, depuis que les magasins ont dû changer leurs devantures et qu'on ne dit plus « american upholstery » mais « rembourrage américain », ni « Saint-Hubert Barbecue » mais « Rôtisserie Saint-Hubert », on pourrait penser que Gaston Miron soit rassuré, ayant chassé loin cette schizophrénie qu'il redoute. Eh bien, non ! Il vient de commencer, à cinquante-cinq ans, lui le natif de Saint-Agathe-des-Monts, dans les Laurentides, à apprendre l'anglais !

Même discours de la part d'Yves Beauchemin, auteur de plus grand best-seller québécois de l'année, qui, avec *le Matou* (paru en France chez Julliard), a déjà vendu *en français* plus de 600 000 exemplaires (550 000 en France avec le club France-Loisirs et 50 000 au seul Québec, ce qui est extraordinaire puisqu'on compte, rappelons-le, quelque cinq millions et demi de francophones). Un gros roman picaresque, écrit par un vrai « raconteur », qui se passe au Mont-Royal, dans la ville basse, et qui va donner naissance à un film, à une série TV de six heures et qui, honneur insigne, va être traduit en anglais !

« Des fois, dit Beauchemin, *je me demande si mes petits-fils, dans soixante ans, parleront encore le français. Je sais que mes fils parleront encore le français, mais en quelle langue travailleront-ils ? Même s'il n'y a pas de catastrophe, nous baignons dans une mer anglophone et nous sommes en train de nous laisser submerger. Je sais qu'on a toujours été un peuple conquis : par les Français, les Anglais, les Américains. Colonisé, oui. Mais susceptible !* »

Cette susceptibilité, qui apparaît régulièrement depuis la poussée indépendantiste des années 60, ressemble à un complexe freudien à l'égard de la « maman France ». Le général de Gaulle et son *« Vive le Québec libre ! »* avaient fait fondre tous les cœurs avides d'affection (*« C'étaient les gaullistes qui nous aimaient le mieux »*, répète-t-on volontiers). Alors on est venu s'installer à Paris, près de la mère France, dans l'espoir de pouvoir faire plus aisément connaître les livres édités au Québec.

La délégation générale du Québec à Paris a tenté pendant quelques années, jusqu'en 1976, une opération « Livres du Canada » – financée par le ministère fédéral du commerce – qui fut une catastrophe ; d'autres expériences furent tentées, qui ne sont pas parvenues jusqu'ici ni à rompre l'isolement ni à faire reconnaître le livre québécois dans la francophonie, à le mettre *« on the map »* (sur la carte) et pas seulement comme un lointain cousin un peu folklorique.

Une librairie, mal gérée, dans un quartier trop calme, trop élégant, rue du Cherche-Midi, n'a pas eu plus de succès. Plus récemment, il a été décidé de tenter une nouvelle expérience de diffusion des éditions du Québec (Boréal Express, Les Herbes rouges, L'Hexagone, le Noroit, Nouvelle Optique, Parti pris, Spirale, V.L.B.) par Distique (9, rue Edouard-Jacques, 75014 Paris) : une sélection de livres se trouve donc à la disposition des libraires à Paris, ce qui est de bon augure à condition que la presse, les représentants et les relations publiques puissent familiariser les lecteurs, les libraires et les critiques avec cette production.

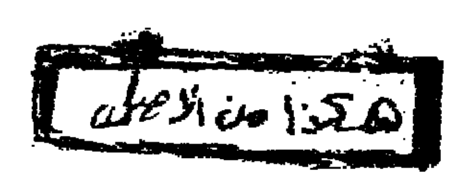
« Le livre québécois ne se vend pas à Paris ? Calomnie ! ricanait récemment un journaliste, Louis-Bernard Robitaille. *D'où viennent* Interprétez vos rêves, Votre avenir dans les cartes, les Lignes de la main, *qui ont été vendus chacun à 25 000 exemplaires ? De Montréal, bien entendu. Et* la Congélation des aliments (20 000) ? *Et* la Cuisine micro-ondes ? *En attendant* Comment faire l'amour à un homme. *Le livre pratique est par excellence le secteur qui marche.* »

Au Salon du livre, où le Québec présentait quelque trois cent cinquante livres d'une quarantaine d'éditeurs, on déplorait la *« sympathie platonique »* de la France, tout en regrettant que les noms connus du public français, comme Anne Hébert, Réjean Ducharme, Marie-Claire Blais, n'aient pas eu droit à cette vitrine.

En effet, depuis une quinzaine d'années, quelques écrivains qui cherchent à briser les frontières de l'édition québécoise, afin d'atteindre dans le monde des lecteurs plus nombreux, avaient réussi à se faire éditer à Paris. *« Faut-il continuer ? »*, se demanda samedi dernier, 18 juin, l'envoyé spécial de *la Presse* dans une enquête sur l'édition française, agressivement titrée : « Serions-nous les orphelins d'une littérature régionale ? »

A la veille de la visite de René Lévesque, le journaliste ne se prive pas de rappeler à la maman France qu'elle ne doit plus regarder de haut le petit Québec et que *« la littérature française – hexagonale – a cessé depuis un bon moment de faire partie des grandes littératures occidentales »*. Reste-t-il à *« envahir New-York »*, comme menace le journaliste en conclusion ?

Cette opinion en tente beaucoup. *« Si l'on avait placé ailleurs toute*



musique »

l'énergie qu'on a mise à se rapprocher depuis quinze ans de la France, pour n'obtenir qu'une tête de pont illusoire... », dit par exemple Victor-Lévy Beaulieu – V.L.B. – qui, à trente-sept ans, apparaît comme un éditeur de grande classe tout en poursuivant une œuvre personnelle d'une ampleur et d'une richesse d'écriture exceptionnelles.

Venu en France pour la sortie de *Monsieur Melville* chez Flammarion, V.L.B. est reparti blessé, écœuré : « *Je suis allé voir tous les éditeurs avec des titres de Jacques Ferron, l'œuvre la plus ambitieuse, la plus réussie, la clé du Québec. Je pense que si ces textes étaient venus d'ailleurs, d'Amérique latine, on les aurait traduits... Et puis nous sommes victimes d'un échange inégal : lorsque nos livres sont distribués à Paris, c'est grâce à des subventions québécoises, ce n'est pas le choix des Français... Pourquoi faudrait-il être international ? Alors qu'il faut d'abord être national, important pour « nous autres ». Avant, je me sentais seul. Maintenant, pas du tout. J'ai choisi de vivre ici.*

» Etre Québécois, vous savez, c'est un grand avantage. Ce n'est pas du tout défavorable. Avec un peu de travail, d'imagination, d'obstination, vous pouvez vous dire que rien n'est impossible.

» J'ai trente-sept ans, près de quatre cents ans d'histoire, jamais une véritable guerre, jamais un véritable risque d'extermination, jamais une friction d'importance. Il se trouve que c'est un pays béni des dieux. Et nous sommes in-vi-si-bles ! »

Il conclut cette déclaration de foi qui sonne vrai quelque part : « *Le québécois, ce n'est pas une langue ; c'est une musique. Ce n'est pas un style, c'est une musique ! Je trouve, comme Valéry, qu'un écrivain, c'est une musique... De plus en plus, les écrivains français écrivent comme s'ils traduisaient. Demandez à un Québécois de lire deux pages de Rabelais, par exemple. Vous comprendrez ce que je veux dire...* »

NICOLE ZAND.

L'art de vivre sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent

Havre-Saint-Pierre. – La route s'arrête ici. Après, il n'y a plus que des forêts d'épinettes, parsemées de lacs et de clairières sablonneuses sur 500 kilomètres jusqu'à la frontière de la province de Terre-Neuve. Les villages situés sur cette rive septentrionnale du Saint-Laurent, où le fleuve se transforme en golfe, ne sont accessibles que par bateau ou par avion. Rares sont ceux qui disposent d'un véritable aéroport. Les petits appareils qui font la « côte nord » sont munis de skis l'hiver et se posent sur la neige. L'été, les hydravions font gicler l'eau des lacs voisins des rares agglomérations. Les pilotes amarrent ensuite leur appareil à des appontements de fortune.

Baie-Johan-Beetz, Natashquan (le village du chanteur Gilles Vigneault), Chevery, La Tabatière, Blanc-Sablon, tous sur le golfe du Saint-Laurent vivent ainsi au rythme des atterrissages et des amerrissages. Le courrier (« la malle », comme on dit au Québec), les journaux, les nouvelles arrivent par la voie des airs. C'est de cette manière également que sont évacués les blessés et les malades.

« *Les gens de la côte nord sont attachés à leur coin. Souvent les filles s'en vont avec des gens de la ville. Mais elles reviennent. Elles s'ennuient de leur mère...* », explique M. Robert Michau, un Français établi ici depuis seize ans. Originaire de Coulommiers (Seine-et-Marne), ouvrier-pâtissier, il était venu traîner ses guêtres en Amérique à la fin de son service militaire. Après une année passée à exercer son métier dans la grande ville, à Montréal, il est arrivé sur la côte nord et n'en est plus reparti. Il est devenu le chef d'escale à Mingan d'une petite compagnie d'aviation filiale de Québécair. « *On fait rarement ici le même métier toute sa vie. La société est moins figée qu'en France, du moins telle qu'elle était, il y a seize ans. Et puis, je crois qu'on s'adresse plus facilement la parole dans ce pays. Les barrières sociales sont moins fortes...* »

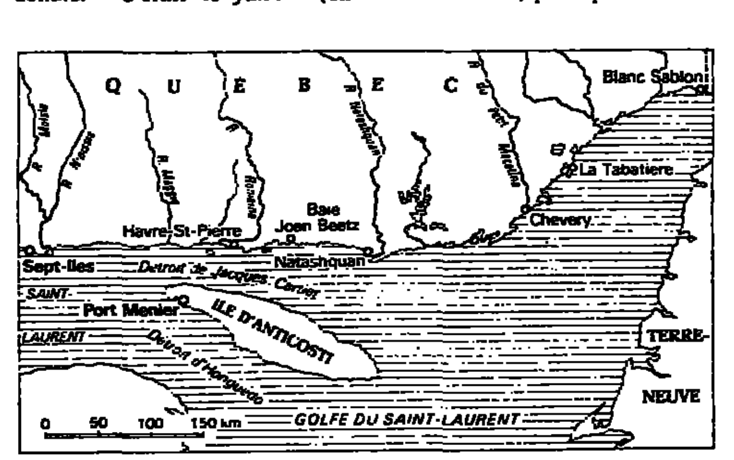
La côte nord plaît à ceux qui ont *encore un tempérament de pionnier* et qui ne craignent ni la solitude ni les rigueurs du climat : l'hiver y est plus rude encore qu'à Montréal, en raison du courant froid venu du Labrador et des vents violents. Pendant six mois de l'année, les déplacements sont soumis à toutes sortes d'aléas.

On croit partir deux jours, et il faut rester une semaine, bloqué par les intempéries qui interdisent la navigation aérienne. L'impatience est une attitude qu'il vaut mieux éviter si l'on veut vivre heureux dans cette région. Les habitants l'ont compris et ne s'en portent pas mal : les centenaires sont nombreux et les maladies cardiaques plus rares, paraît-t-il, qu'ailleurs.

Les deux booms du fer

L'impatience est pourtant ce qui a caractérisé le développement de Sept-Iles, la cité la plus importante de la côte nord, et les résultats ne sont pas probants. Il y a trente ans, Sept-Iles, qui tire son nom des sept îlots rocheux qui pointent dans sa baie, n'était qu'un village de trois cents pêcheurs auxquels s'ajoutaient quelques Indiens Montagnais. Le budget municipal était de 1 500 dollars. « *Il est aujourd'hui de 23 millions de dollars... et nous avons accumulé une dette de 51 millions de dollars* », explique paisiblement le maire, M. Dion, qui s'empresse cependant d'ajouter, « *mais on vit bien* ».

Sept-Iles a connu deux booms successifs, dans les années 50 et dans les années 70, tous deux dus au fer, et vit maintenant une sévère récession. Le deuxième boom a été plus spectaculaire. Le minerai de fer extrait à Schefferville, à 570 kilomètres au nord, était amené par chemin de fer, puis traité et embarqué sur des navires minéraliers géants. Les mineurs et les dockers avaient les plus hauts salaires du Canada. Les aciéries américaines et japonaises réclamaient sans cesse plus de « boulettes » de minerai enrichi lié par une sorte d'argile, la bentonite. Les fins de semaine étaient agitées en ville quand les bénéficiaires de cet âge d'or venaient dépenser leurs dollars. « *C'était le fun !* » (on s'amusait bien), raconte M. Dion avec un sourire nostalgique. Les ouvriers en goguette prenaient d'assaut les bars, jetaient leur voiture dans la piscine des hôtels... et payaient la casse.



Une ville-fantôme

Les maisons poussaient comme par enchantement. La population de Sept-Iles et des environs atteignait quarante-cinq mille personnes. Les agences de voyage proliféraient : on rompait la longueur de l'hiver en allant profiter sous le soleil de Floride du pactole apporté par le fer. Le port était, par son trafic, le premier du Canada : 32 millions de tonnes par an.

Sept-Iles compte aujourd'hui moins de trente mille habitants, et Schefferville moins de trois cents. Les installations de l'Iron Ore Company, la plus importante société minière, filiale du groupe américain Hanna, fermeront définitivement le 30 juin à Schefferville devenue cité-fantôme.

La dégringolade a eu lieu brutalement en 1979, provoquée à la fois par la crise mondiale et la mise en exploitation de nouveaux gisements en Afrique et au Brésil. Le fer du tiers-monde, plus accessible, exploitable toute l'année, extrait par des ouvriers peu ou pas syndiqués et payés dix fois moins que leurs homologues québécois, a cassé le marché. Le fer de la côte nord n'est plus rentable. En mai 1981, l'usine d'enrichissement de l'Iron Ore a fermé, entraînant la suppression de deux mille huit cents emplois.

Sept-Iles survit néanmoins grâce aux services (enseignement, santé, administration) et aux activités portuaires : les bateaux américains des Grands Lacs continuent à y effectuer le transbordement des céréales ou du charbon sur des navires de plus grande taille, capables d'affronter l'océan. Des espoirs persistent pour l'exploitation de métaux rares, tels que le zirconium, ou l'implantation d'une usine d'aluminium par une firme allemande, en raison du bas prix de l'électricité d'origine hydraulique.

Schefferville, au contraire, totalement « fermée », puisqu'elle n'est pas accessible par la route mais seulement par le rail ou l'avion, ressemble désormais à ces villes de l'ouest des Etats-Unis bâties fièvreusement à la suite d'une ruée sur l'or et tout aussitôt abandonnées. Presque toutes les maisons sont à vendre, mais qui les achèterait ? L'équilibre a été rompu au profit des Indiens Montagnais de la réserve voisine qui sont désormais plus nombreux que les Blancs, ce qui n'est pas sans conséquences...

Les habitants de la côte nord ne s'émeuvent pas autrement de ces soubresauts. Il reste les mines de titane de Havre-Saint-Pierre, l'industrie de la pâte à papier à Baie-Comeau et, partout, la pêche et l'exploitation de la forêt. En fait, le style de vie de la région, un moment bouleversé par l'aventure du fer, est revenu à un rythme plus paisible. Celui des longs hivers oisifs, et des étés consacrés aux saumons, truites et anguilles ainsi qu'aux chevreuils, orignals et caribous. Le métier qui n'est pas près de disparaître sur la côte nord, outre celui de bûcheron, est celui de « pourvoyeur ». Il s'agit de guider l'amateur de chasse ou de pêche, souvent venu des Etats-Unis et d'organiser son séjour. Ces richesses-là paraissent inépuisables, comme le « caplan », ce petit poisson, presque translucide, dont se nourrissent les baleines dans le golfe du Saint-Laurent, et qu'on ramasse par seaux entiers, encore frétillant, lorsqu'il vient s'échouer sur le rivage.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Etranger

Moscou, capitale d'Asie ?

M. Shultz,
secrétaire d'État américain,
arrive ce samedi en Thaïlande
pour y rencontrer
ses « collègues »
de l'Association des États
de l'Asie du Sud-Est.
Il se lance
dans une « croisade
diplomatique
contre
l'aventurisme soviétique ».
Le Kremlin
et ses alliés indochinois
jouent en effet
depuis longtemps
une partie compliquée
et subtile dans la région.
Leur objectif :
contrer Pékin,
intimider ou séduire
les amis de Washington.



La Russie apaisant le Japon aux dépens de la Chine. L'assiette au Beurre 1904.

De notre correspondant

Bangkok. — *« Je suis un Asiatique »*, disait volontiers Staline. Manière d'indiquer que rien de ce qui se tramait du côté des mers de Chine ne laissait indifférente l'Union soviétique. Pourtant, aucun carton d'invitation ne fut adressé à Moscou quand, en 1955, à Bandoung, pour la première fois dans leur histoire, les pays du tiers-monde se réunirent en sommet.

Lorsque, quelque dix ans plus tard, fut lancée l'idée d'un *« second Bandoung »*, Moscou présenta de nouveau sa candidature. En vain. Le maréchal Chen Yi, ministre chinois des affaires étrangères, répliqua sèchement : *« L'Union soviétique, c'est un fait, n'appartient pas à l'Asie. »* Même le fidèle Nehru souligna alors *« le caractère européen de la Russie »*.

Le Kremlin adressa aussitôt une note aux gouvernements du tiers-monde pour dénoncer l'*« absurdité »* d'une telle assertion. *« La partie asiatique de l'Union soviétique est presque deux fois plus grande que la Chine tout entière »*, exposait-il. Depuis lors, Moscou n'a jamais vraiment réussi à se faire pardonner ce péché originel d'appartenir au monde blanc. *« Ces Lienxo* [ces Russes] *sont aussi blonds et aussi maladroits que savent l'être les Américains »*, affirment, d'expérience, les Vietnamiens.

L'Union soviétique comprit assez vite que la Chine, avec laquelle elle avait 7 200 kilomètres de frontière commune, entraverait ses ambitions asiatiques. En poussant ses pions dans cette partie du monde, le Kremlin cherchait non seulement à contenir l'ancien Empire du Milieu sur sa façade maritime, mais encore à surveiller les allées et venues de la flotte américaine, ainsi que les navettes des cargos et des pétroliers. *Le détroit de Malacca*, entre l'Indonésie et la Malaisie, est, à cet égard, un objectif stratégique de première importance : les deux tiers des importations du Japon et 90 % de ses hydrocarbures n'y transitent-ils pas ?

Ne pas exacerber les tensions

Si, pour des raisons à la fois idéologiques et stratégiques, l'Union soviétique tient à garder un œil ouvert sur l'Asie du Sud-Est, elle n'en veille pas moins, maintenant qu'elle a solidement pris position au Vietnam, au Laos et au Cambodge, à *ne rien* entreprendre qui puisse exacerber les tensions dans la région ou l'impliquer trop étroitement dans les disputes locales. Instruit par l'expérience américaine, Moscou ne veut pas s'enliser dans le bourbier indochinois à tel point que, s'il se voyait un jour contraint de lâcher prise, il doive, à son tour, s'y résigner piteusement.

En février 1979, lors de la « leçon » *donnée par Pékin à Hanoï*, Moscou s'était contenté d'inviter la Chine à retirer ses troupes du territoire vietnamien. On peut aussi relever le peu d'enthousiasme manifesté par l'Union soviétique lorsqu'il lui a fallu avaliser l'occupation du Cambodge par l'armée vietnamienne. C'est seulement en février 1980, treize mois après son installation à Phnom-Penh, que M. Heng Samrin, président du Conseil révolutionnaire de la République populaire du Kampuchéa, fut officiellement reçu par M. Leonid Brejnev. Autre indice, révélateur : si le Kremlin a parrainé, en mai 1978, l'admission du Vietnam au comité permanent du Conseil de l'aide économique mutuelle (Comecom), puis signé avec ce pays, en novembre de la même année, un *« traité d'amitié et de coopération »*, il n'a rien conclu de semblable avec le Laos et le Cambodge. Comme s'il voulait préserver l'avenir.

L'Union soviétique continue de défendre l'idée d'une zone de sécurité collective en Asie. En mai 1982, M. Brejnev avait insisté auprès de M. Le Duan, secrétaire général du P.C. vietnamien, sur la nécessité de *« transformer, le plus vite possible, l'Asie du Sud-Est en une région de paix et de stabilité »*. Parallèlement, le Kremlin s'est efforcé de ménager l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), fustigeant ceux qui, en son sein ou de l'extérieur, rêvent de la transformer en un pacte militaire.

Moscou veut éviter d'alarmer l'ASEAN sur sa présence en Asie du Sud-Est, ce qui pourrait ruiner les efforts consentis pour garder le contrôle de la péninsule indochinoise, où il entretient plusieurs milliers de techniciens civils et militaires. *Le coût d'une telle politique* varie, selon les sources, de 2 à 6 millions de dollars par jour, tous concours confondus. Il n'empêche que les bénéficiaires de cette aide reprochent au donateur de souvent mal apprécier leurs besoins comme celui-ci fait grief à ceux-là de ne pas toujours utiliser son argent à bon escient.

Des sous-marins nucléaires ?

Pour sa part, le Kremlin fait valoir que *« cette coopération est à sens unique »*, tout en admettant que les pays du *« bloc indochinois »* ne sont pas sans intérêt stratégique. Personne n'est en mesure d'affirmer que Moscou dispose déjà dans la région de bases militaires en bonne et due forme comme en possèdent les États-Unis aux Philippines.

Hanoï reconnaît seulement l'existence de mouvements de navires soviétiques, mais n'écarte pas, à l'avenir, *« d'autres possibilités »* pour sauvegarder son indépendance. Au mieux, la flotte du Pacifique a-t-elle négocié, pour le moment, le droit de relâcher dans les anciennes bases américaines de Danang et de Cam Ranh au Vietnam. D'aucuns affirment qu'elle aurait obtenu pareilles facilités à Ream et à Kompong-Som au Cambodge.

C'est en février 1979 que des unités de la flotte du Pacifique, basée à Vladivostok, sont apparues, pour la première fois, dans le golfe du Tonkin. En octobre 1980, la manœuvre d'intimidation du porte-avions *Minsk* dans le golfe de Thaïlande causa quelque émoi dans la région. Les facilités portuaires dont l'Union soviétique bénéficie au Vietnam lui permettraient, aujourd'hui, de faire patrouiller en permanence dans les mers de Chine au moins une douzaine de bâtiments de guerre, dont, au dire de certains, plusieurs sous-marins nucléaires.

Les membres de l'ASEAN apprécient différemment la gravité de cette menace soviétique. Plus attentive aux visées chinoises, l'Indonésie nie que la fréquentation assidue des détroits de Lombok et de la Sonde par des sous-marins soviétiques lui fasse courir un *« grave danger »* comme on le prétend du côté de Bangkok. Singapour ne cesse, en revanche, de dénoncer avec vigueur les signes avant-coureurs d'une *pax sovietica*, Pékin n'étant pas, à son avis, en mesure d'inquiéter sérieusement la région avant vingt ou trente ans, sauf à entretenir quelques guérillas locales.

Moscou cherche à exploiter les divisions internes des partis communistes clandestins d'obédience chinoise et à favoriser la création de mouvements dissidents. Cette stratégie n'a pas encore donné de résultats très probants. Ainsi, le Pak Mai (le nouveau parti), qui s'est créé il y a plus de deux ans dans le nord-ouest de la Thaïlande, rassemblerait moins d'une centaine des militants.

Ni les États-Unis ni l'Union soviétique ne risqueront une confrontation majeure pour maintenir des droits acquis dans cette partie du monde. Ces grandes puissances « blanches » ne défendront leurs positions que jusqu'aux limites du raisonnable. Toutes deux ont des intérêts plus essentiels à préserver ailleurs, en Europe, au Proche-Orient, en Amérique centrale. L'Asie du Sud-Est restera, sans doute pour longtemps, le champ clos de la rivalité sino-soviétique.

JACQUES DE BARRIN.

PAYS-BAS

Le dur métier de prince consort

Heures difficiles
pour la monarchie
aux Pays-bas.
Naguère éprouvée par
l'implication du prince
Bernhardt dans un fâcheux
trafic d'influence,
elle souffre aujourd'hui
avec le prince Claus,
qui avait pourtant
si bien surmonté
le handicap d'être allemand.
Le métier de prince consort est périlleux. Il engendre des frustrations et des tentations redoutables...

De notre correspondant

Amsterdam. — Depuis bientôt dix ans les Néerlandais savent que le prince Claus, mari de la reine Beatrix, souffre de troubles « de nature dépressive », selon la formule employée par le service d'informations de l'État et donc par la cour.

Dès le début les spéculations allèrent bon train quant à la cause de l'état du prince (cinquante-six ans), d'origine allemande comme ses deux prédécesseurs. La presse néerlandaise « sérieuse » s'accorde généralement pour soutenir la théorie d'une *« crise d'identité »* résultant de la frustration infligée à un esprit indépendant par un rôle avant tout protocolaire et un code de conduite qui, pour ne pas être écrit, n'en est pas moins des plus rigides.

Si la cour n'a jamais fourni, officiellement, le moindre détail quant aux origines de la dépression du mari de la reine, quelques indications permettent de supposer qu'il y a du vrai dans les théories des journalistes qui se sont découvert la qualité de psychologues amateurs. Ainsi, le premier ministre, M. Ruud Lubbers, affirma récemment : *« La suggestion constamment avancée selon laquelle le prince Claus voudrait faire de multiples choses, si seulement il en recevait l'autorisation, est inexacte. »* Le premier ministre, chrétien-démocrate, dans une interview accordée à un journal de La Haye, fit, ensuite, l'éloge des qualités intellectuelles du prince et exprima le souhait d'un prompt rétablissement lui permettant ensuite de *« déployer des activités dignes d'intérêt et conformes à ses goûts »*.

Quelques jours plus tard, un responsable parlementaire du parti chrétien-démocrate, de loin la formation la plus attachée à la monarchie, allait plus loin encore : *« Il faudrait que soit donnée au prince l'occasion de déployer ses capacités dans le cadre de ses occupations et qu'il puisse effectuer des tâches au-delà du strict domaine cérémonial et protocolaire. »*

Bref, les dirigeants politiques néerlandais, de quelque tendance qu'ils soient, sont d'avis que le prince Claus a besoin d'autre chose que d'inaugurer les chrysanthèmes. Ils laissent entendre que des fonctions correspondant à ses aptitudes pourraient contribuer au rétablissement du malade. Ces dernières semaines, celui-ci a cessé d'être soigné à l'hôpital psychiatrique de l'université de Bâle, et il se repose désormais dans la propriété d'amis, en Allemagne, son pays natal.

Le souvenir du scandale

En fait, le problème de la fonction princière n'est pas aussi facile à résoudre qu'il n'y paraît. Le prince Claus est un ancien diplomate professionnel qui a passé une partie de sa carrière en Afrique occidentale. Il en a gardé un vif intérêt pour les problèmes de développement des pays du tiers-monde. Mais, dans le cadre de la politique intérieure néerlandaise, ce secteur est source de frictions permanentes entre progressistes et conservateurs. Il n'est donc pas concevable que le prince puisse y jouer un rôle récusé d'avance par une partie non négligeable de la population. L'impartialité de la couronne, censée se trouver au-dessus de la politique ou de quelque groupe d'intérêt que ce soit, serait, en effet, mise en cause. Si l'affaire Lockheed n'est plus guère mentionnée aux Pays-Bas, elle reste un cauchemar qui pèse, depuis qu'elle a éclaté, sur le fonctionnement de la maison royale.

La disgrâce du prince Bernhardt, qui avait accepté des millions de dollars de Lockheed en échange de la promesse d'user de toute l'influence qu'il pouvait exercer aux Pays-Bas, ne l'avait pas seulement touché personnellement mais avait également porté atteinte à l'image de marque de la monarchie. Celle-ci ne fut cependant pas menacée en tant qu'institution, grâce surtout à la personnalité presque vénérée de la reine Juliana. A l'époque, un humoriste néerlandais résumait parfaitement l'état d'esprit prévalant alors aux Pays-Bas par la boutade : *« Le prince Bernhardt n'a peut-être pas fait preuve de lucidité en choisissant ses amis, mais il ne s'est pas trompé dans le choix de son épouse. »*

Toujours est-il que les dirigeants politiques ne pouvaient passer l'éponge après le scandale suscité par l'affaire Lockheed. Non seulement le prince Bernhardt fut démis, en 1976, de toutes ses fonctions officielles, notamment celles d'inspecteur général des forces armées néerlandaises, mais on réduisit également davantage la liberté d'action de tout futur prince consort. Car si la monarchie avait survécu à l'affaire Lockheed, elle n'échapperait plus au discrédit total si un autre scandale, même de moindre importance, devait se produire.

Le gouvernement de centre-droite de l'époque décréta notamment que les futurs princes consorts ne pourraient plus inaugurer des usines, domaine où le prince Bernhardt avait excellé, et, *a fortiori*, entretenir des liens privilégiés avec le monde des affaires, et ce pour éviter toutes ces tentations auxquelles le prince avait succombé.

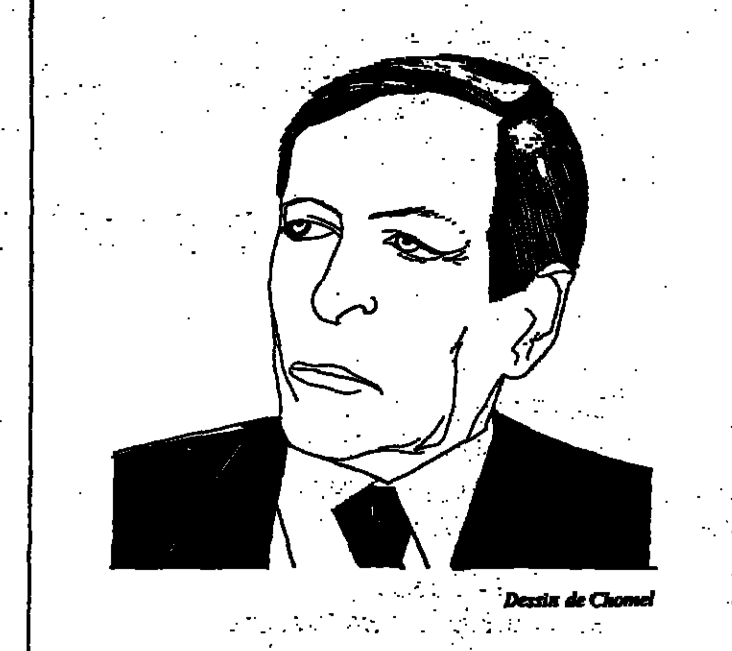
Des moments difficiles

Les dirigeants politiques s'empressèrent de souligner que ces mesures ne visaient nullement la personne du prince Claus et qu'elles ne constituaient que des *« précautions »* pour éviter toute nouvelle « affaire ». Le prince, qui avait dû se sentir, malgré tout, visé, avait jusqu'alors donné aux Néerlandais l'impression d'être un homme sérieux, grave parfois, plutôt timide au milieu des foules de royalistes fervents et, surtout, un intellectuel au fait de nombreux problèmes. Bref, tout le contraire de son beau-père, qui, surtout avant l'affaire Lockheed, avait un faible pour les cérémonies mondaines où le champagne coulait à flots.

Le prince Claus avait connu des moments difficiles quand, en 1965, la maison royale annonça ses fiançailles avec la princesse Beatrix. Le fait qu'il soit Allemand ne jouait guère en sa faveur, d'autant qu'il avait servi dans la Wehrmacht, comme tous ses jeunes compatriotes. Les années 60 étaient aux Pays-Bas, comme ailleurs en Occident, celles de la contestation contre l'*establishment* dont la maison royale était le symbole par excellence. Le mariage du prince Claus avec la princesse Beatrix, en 1966, provoqua même une journée d'émeutes à Amsterdam où les *« provos »* tenaient encore le haut du pavé.

Le prince réussit cependant l'exploit de se faire apprécier par ces Néerlandais à l'esprit critique qui avaient contesté en lui la monarchie tout entière. D'abord, en laissant percer, à travers les interviews accordées à des journalistes de renom, son peu de goût pour la presse du cœur occupée à dépeindre sa vie conjugale et son foyer, où arrivèrent bientôt trois enfants, comme un conte de fées. Ensuite, parce que le jeune homme, qui mit peu de temps à parler le néerlandais avec beaucoup moins d'accent allemand que son beau-père, s'acquit peu à peu la réputation de *« progressiste »* en raison de son intérêt pour les problèmes du tiers-monde. De là à le qualifier de *« prince de gauche »*, il n'y avait qu'un pas que bien des conservateurs néerlandais n'hésitèrent pas à franchir, souvent d'ailleurs sans la moindre trace de sympathie.

La méfiance de la droite envers le futur prince consort s'accrut quand celui-ci se dit, pourtant de la façon la plus diplomatique qui soit, peu convaincu de la nécessité du maintien de l'institution monarchique : *« Si le peuple néerlandais voulait mettre fin à la monarchie, je ne crois pas que vous pourriez trouver des membres de la famille royale sur les barricades pour défendre l'institution en tant que telle. »* Le prince, vers le milieu des années 70, occupait de très nombreux emplois honorifiques lorsque le ministre de l'assistance aux pays en voie de développement lui proposa de devenir son conseiller. Ce n'était là qu'une occupation à temps partiel — en moyenne deux jours par semaine, — mais le prince jouissait visiblement de ses nouvelles responsabilités. Il fut ainsi nommé à la tête de la formation chargée de coordonner la répartition à travers le monde de coopérants néerlandais, renforçant, par-là, son image d'« homme de gauche ».



Dessin de Chomel

L'abdication de la reine Juliana, annoncée en janvier 1980, signifia la fin d'une existence dans laquelle un équilibre semblait se trouver entre le désir d'efficacité et les devoirs protocolaires aux côtés de son épouse, qui fut intronisée le 30 avril de la même année. Une journée qui fut marquée par les plus graves émeutes dans l'histoire d'Amsterdam. Le mouvement des squatters scandait le mot d'ordre : *« Pas d'habitations, donc pas d'intronisation ! »*

Relégué dans la futilité

Le prince Claus, en renonçant à poursuivre ses activités en faveur de l'aide au développement, avait ainsi étouffé une controverse naissante autour de sa personne. Les politiciens et les organes de presse conservateurs avaient en effet pris pour cible le fonctionnement des instances gouvernementales destinées à aider le tiers-monde. Ils en faisaient, dans leurs réquisitoires, le domaine privilégié de tiers-mondistes favorables aux dictatures de gauche au détriment des pays pauvres favorables à l'Occident.

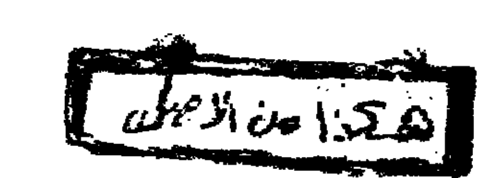
La querelle ainsi évitée, le prince Claus se trouva soudain relégué dans une quarantaine de fonctions qui ne risquaient plus d'offusquer personne. Il ne s'en est jamais plaint en public. Redevenu un objet d'attention de la presse du cœur, les autres journaux avaient l'air de l'oublier, du moins jusqu'au mois de septembre dernier, quand tomba le premier communiqué concernant son internement *« pour des troubles de nature dépressive »* à la clinique psychiatrique de l'université de Bâle.

Depuis, plusieurs communiqués officiels annonçant une prompte guérison se sont révélés prématurés. Les psychiatres ont admis qu'ils avaient eu tort de permettre au prince Claus d'accompagner son épouse lors d'un voyage officiel en Grande-Bretagne au mois de novembre. Les téléspectateurs néerlandais furent alors frappés par les traits crispés du prince, qui dut notamment renoncer à plusieurs cérémonies figurant à son programme.

Peu après, la maison royale annonça que les visites officielles prévues cette année au Danemark et en Italie étaient ajournées *sine die*. Le service d'information de l'État a renoncé depuis longtemps à toute prévision sur la guérison du prince.

Un emploi digne de ce nom pourrait-il contribuer à la réinsertion du prince consort dans la famille royale et dans la société néerlandaise ? Les dirigeants politiques semblent le penser, à en juger d'après leurs déclarations de ces derniers jours. Mais comment concilier la nécessité d'éviter tout ce qui pourrait être sujet à controverse et celle de rendre au prince la conviction que ses occupations ne sont pas futiles ?

RENÉ TER STEEGE.



MAITRISE de L'ENERGIE

LETTRE MENSUELLE DE L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE

Maitrise de l'énergie est réalisée sous la responsabilité de l'AFME. Elle est publiée, chaque mois, sur quatre pages achetées au journal Le Monde.

DES TECHNOLOGIES POUR L'AVENIR

La recherche joue l'industrie

Intervenant, dans ses activités de recherche, sur une très large gamme de produits et de systèmes, l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie est une composante essentielle pour la nécessaire réindustrialisation de la France. Elle intervient selon son principe constant, qui est de « faire ensemble », c'est-à-dire de traiter avec ses différents partenaires selon des accords contractuels préalablement négociés, impliquant un partage équitable des responsabilités.

Ce « faire ensemble » revêt des modalités différentes selon la nature des problèmes à résoudre. Dans bien des cas, en effet (roches chaudes sèches, nouveaux moteurs thermiques, nouveaux générateurs électrochimiques, bioconversion directe de l'énergie solaire, centrale solaire), l'objectif est de construire une nouvelle technologie, d'en préciser les concepts originaux, d'en démontrer la faisabilité. La recherche est alors orientée vers des « pilotes », dont il convient de réaliser ensuite l'expérimentation.

Maintenir une concurrence industrielle

Le financement de ces opérations relève des intervenants publics, opérateurs dominants. Il faut, en effet, à partir des connaissances scientifiques et techniques, laisser se développer le foisonnement de la recherche en laboratoire, définir les étapes dans la réalisation des pilotes et s'assurer du suivi par des industriels susceptibles de valoriser des retombées du projet. L'Agence négocie alors des contrats pluri-annuels avec des établissements publics de recherche, sous forme d'accords-cadres, de GIP (Groupement d'intérêt public), de GIE (Groupement d'intérêt économique). Elle associe des industriels, via leur participation dans les structures de coordination et la passation de commandes.

S'agissant des systèmes photovoltaïques et éoliens, des pilotes de gazéification de la biomasse, l'objectif est d'obtenir un produit pouvant prendre place sur le marché, d'améliorer une technologie au plan des performances, *de la fiabilité et des coûts.* Les pilotes, s'ils ont toujours besoin du soutien des laboratoires, se réalisent en « ambiance industrielle », dans des centres d'essais, ou *in situ.* Ils s'accompagnent d'une recherche de marchés pour soutenir l'industrialisation des procédés. La règle est le cofinancement entre intervenants publics et industriels. Ces derniers sont les opérateurs dominants, même si une écoute attentive des possibilités offertes par la recherche reste indispensable et si l'entretien d'une compétence de haut niveau dans les laboratoires publics est nécessaire. Il est bon de maintenir, chaque fois que la taille du projet le permet, une certaine émulation entre les industriels français. L'Agence procède, là encore, en négociant le même type de contrats pluri-annuels — les accords-cadres, GIP, GIE, *étant constitués avec des* entreprises. Elle introduit des clauses de mobilisation dans ses accords avec les laboratoires des organismes publics. Elle mène envers les marchés initiaux une action soutenue, comprenant des aides à l'investissement, des opérations de qualification et de démonstration du matériel, des initiatives de promotion en France et à l'étranger.

Concernant des projets tels que les véhicules économes, les chaudières à condensation, les pompes à chaleur industrielles, le matériel de régulation, l'objectif est de disposer de produits fabriqués en France, compétitifs et performants sur le plan énergétique dans les trois à cinq ans à venir. Il faut réaliser des prototypes dans l'industrie ; identifier le marché des équipements ; procéder à la qualification des produits dans des centres d'essais et à des campagnes de démonstrations instrumentées en site réel. Les industriels sont très nettement dominants comme financiers et opérateurs. Une certaine concurrence entre eux est évi*demment à maintenir. Le soutien,* pendant plusieurs années, du marché, afin de faire émerger des produits de qualité, est particulièrement important. L'Agence procède par attribution d'aides à l'innovation, appels d'offres dans l'industrie, accord avec l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche. Les négociations des contrats pluriannuels sont menés avec des entreprises et des centres d'essais, et aboutissent à des accords-cadres et GIP. Aides au diagnostic, qualification et promotion des produits performants, aides à la démonstration constituent l'action envers le marché.

Des retombées à haute valeur ajoutée

Avec le progrès technologique, on constate fréquemment un effacement progressif des éventuels surcoûts initiaux, qui rend particulièrement attractifs les projets de maîtrise de l'énergie. La valorisation des ressources locales, à l'orée du XXI[e] siècle, en tant que réponse au progrès réalisé dans le domaine des techniques de pointe décentralisées, aux aspirations de la population pour une gestion patrimoniale des ressources naturelles, aux nécessités imposées par une coopération Nord-Sud réussie, donne toutes leurs chances à la maîtrise de l'énergie et aux énergies nouvelles et renouvelables.

Il ne faut donc pas perdre de vue la perspective d'un décollage espéré des pays en voie de développement. Même si, en première étape, la notion de service rendu prédomine. Car celle-ci rend possible le développement et l'industrialisation de produits fiables à des coûts acceptables. Parfois — l'exemple des calculettes japonaises utilisant le silicium amorphe nous le rappelle —, les marchés sont aussi non énergétiques. Le parcours de la courbe d'apprentissage qui conduit au produit énergétique performant peut être parsemé de retombées dans d'autres domaines. Ce sera peut-être le cas de la bioconversion directe de l'énergie solaire, dont on peut penser qu'elle sera utilisée pour des produits à haute valeur ajoutée, tels les additifs alimentaires.

La maîtrise de l'énergie contient *ainsi un certain nombre de filières* prometteuses, qu'il importe de prendre en compte dans une réflexion sur les technologies du futur.

Philippe Chartier,
directeur scientifique de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie

BREVES

DES ÉOLIENNES EN BRETAGNE
Le Centre national d'essais éoliens de Lannion a été inauguré le 9 juin 1983. Quatre éoliennes y sont testées dans les conditions réelles d'utilisation : les machines feront l'objet d'un avis technique qui garantira leurs performances auprès des futurs utilisateurs.

AFME ET CGE S'ENTENDENT POUR MAÎTRISER L'ÉNERGIE
Le 7 juin, un accord-cadre a été signé entre l'Agence et la Compagnie général d'électricité, portant sur les économies d'énergie et sur les énergies de substitution.

UN NAVIRE À PROPULSION ÉOLIENNE
Le *Moulin à vent,* navire à propulsion éolienne, dont le commandant Cousteau avait commencé les travaux en septembre 1980, est prêt à naviguer. Il s'agit d'un catamaran à double coque, équipé d'un cylindre perforé de 13,5 mètres de haut sur deux génératrices latérales disposées sous le vent.

FORAGE DANS LA CREUSE
Un sondage profond de 700 mètres a été foré dans le granit en onze jours sur la commune de Chatelus-le-Marcheix. Il s'agissait d'une expérience préliminaire au projet Energeroc, mis sur pied pour exploiter la chaleur naturelle (+150°C) contenue dans la croûte continentale à quelques milliers de mètres de profondeur.

DIX PAYS REPRÉSENTÉS AU JIGA 83
Les premières Journées internationales de géothermie appliquée se sont tenues à Paris du 24 au 27 mai 1983. Plus de trois cents participants et une dizaine de pays étrangers concernés par le chauffage géothermique étaient présents à ces rencontres.







EDITORIAL

450 000 emplois

Peu spectaculaires, les actions de maîtrise de l'énergie ne frappent pas les esprits comme le font les grands chantiers où des centaines, voire des milliers de travailleurs s'activent. Et pourtant, elles sont plus créatrices d'emplois que ne le sont ces derniers. Des travaux effectués par le service d'études et de recherches technico-économiques de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie en apportent la démonstration. Selon ces calculs, en effet, si les objectifs fixés par le gouvernement en 1981 sont atteints, 450 000 emplois seront maintenus ou créés d'ici 1990.

Ce chiffre comprend les emplois « directs », nécessaires à la production, l'installation, l'exploitation et l'entretien des biens et produits d'utilisation rationnelle de l'énergie, de substitution d'énergie et de développement des énergies nouvelles et renouvelables ; les emplois « indirects », requis au niveau des biens intermédiaires qui permettent la production et l'exploitation des matériels de maîtrise de l'énergie ; les emplois « induits », issus de la répercussion bénéfique de cette politique pour le pays.

Beaucoup d'emplois donc, et répartis sur l'ensemble du territoire et des secteurs de l'économie, car il est partout nécessaire de réaliser des programmes de maîtrise de l'énergie. Ainsi, notamment par la mise en valeur des énergies renouvelables, peuvent se créer des pôles de développement locaux. Ainsi, le tissu industriel se renforce-t-il, la diversité des actions engagées touchant un grand nombre de techniques. Ainsi, l'intérêt de la collectivité nationale sur le plan économique et énergétique global est-il renforcé par l'intérêt de chaque région, collectivité locale ou entreprise.

Le volet « énergie » du Fonds spécial de grands travaux, voté par le Parlement en août 1982, destiné à des interventions de maîtrise de l'énergie dans l'habitat et le tertiaire, a permis d'en faire la démonstration. Les 2 milliards de francs d'aide ont été engagés en cinq mois. Ils entraîneront 6,6 milliards de travaux, répartis entre trois mille maîtres d'ouvrage. Quelque 35 000 emplois seront créés ou maintenus par ce vaste « chantier » national.

R.-P. B.

BAISSE DU PÉTROLE, HAUSSE DU DOLLAR

Comme elle l'annonçait dans son premier numéro, « Maîtrise de l'énergie » se veut aussi un lieu d'échange en ouvrant ses colonnes à des personnalités extérieures à l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie. Les fluctuations du prix du pétrole, leur interaction avec le cours du dollar sont un perpétuel sujet de débat, mais une péripétie récente du marché en accentue encore l'importance. Jean-Marie Chevalier, économiste très au fait de ces questions, donne ici son propre point de vue.

Le 15 mars 1983, les pays membres de l'OPEP décidaient une baisse de 5 dollars sur le prix du brut de référence, le ramenant ainsi à 29 dollars le baril. Avec les quelques mois de recul nécessaires, il est aujourd'hui possible de faire le point sur les mécanismes qui ont commandé cette baisse, ses effets, et les perspectives d'évolution des prix.

Le second choc pétrolier avait amélioré, dans un premier temps, la situation financière des producteurs : le surplus courant de l'OPEP est multiplié par cinq en 1979 et encore par deux en 1980. Les profits des sept majors (plus grandes compagnies) *doublent en 1979 et augmentent* encore de 10% en 1980. L'augmentation des prix entraîne par ailleurs un boom de l'activité d'exploration : 66 000 forages en 1979, 84 000 en 1980, 101 000 en 1981.

La contrainte américaine

Ces résultats sont cependant de courte durée : en 1981, les producteurs réalisent que le second choc pétrolier a été trop fort : la consommation mondiale de produits pétroliers diminue de 4,5% en 1981 et encore de 3% en 1982, amenant une dégradation des résultats. Le surplus courant de l'OPEP est divisé par trois en 1981 ; il tombe à zéro en 1982. Le profit des majors diminue de 15% en 1981 et de 30% en 1982.

On serait alors en droit de penser qu'une baisse de prix pourrait relancer la demande, mais celle-ci est assez rigide. Un seul marché est davantage sensible aux variations de *prix, c'est le marché nord-américain* qui représente, rappelons-le, près de 30% de la consommation pétrolière mondiale.

C'est donc sur ce marché, échappant aux règles de l'OPEP, que les producteurs vont être amenés à baisser leurs prix en 1982 ; ils escomptent en outre une reprise américaine qui pourrait induire une relance de la consommation. Entre mai 1981 et la fin de l'année 1982, les bruts américains perdent ainsi entre 4 et 6 dollars par baril. C'est donc bien ce mécanisme de marché à partir des Etats-Unis qui va contraindre les pays producteurs exportant vers ceux-ci (Royaume-Uni, Mexique, Nigeria) à donner les premiers signes de baisse des prix internationaux. L'OPEP n'a guère le choix : les com-

SUITE PAGE 2

Baisse du pétrole, hausse du dollar (suite)

pagnies de l'Aramco font savoir au cheik Yamani qu'au prix de référence de 34 dollars elles ne peuvent plus placer le brut saoudien sur le marché.

Sur le plan économique le plus général, la baisse du prix du pétrole devrait faciliter, mais en aucun cas induire, une éventuelle reprise économique mondiale, et réduire les taux d'inflation des grands pays industriels (peut-être de l'ordre d'un point).

Globalement, la baisse se traduit par un transfert de surplus d'environ 40 milliards de dollars des pays exportateurs vers les pays importateurs. Il ne s'agit pas toutefois de dollars de même espèce : les dollars économisés sont des dollars de fonctionnement. 30% d'entre eux sont américains ; ils n'iront donc pas alimenter davantage les marchés financiers. Les dollars reçus en moins par les pays producteurs modifient la fonction financière de ceux-ci : les pays rentiers cessent d'approvisionner les circuits financiers ; les autres pays producteurs, confrontés à une situation financière difficile, devront emprunter davantage de dollars.

On peut donc craindre que la baisse du prix du pétrole ne contribue à accentuer la hausse de la devise américaine.

Dans le cas de la France, par exemple, le coût moyen d'approvisionnement a augmenté d'environ 8% entre le premier trimestre 1982 et le premier trimestre 1983, la hausse du dollar gommant à peu près totalement la baisse des prix.

Dans une situation marquée par un endettement international croissant, où de nombreux pays se trouvent confrontés à de graves difficultés de déséquilibre de leurs échanges, on peut penser que les taux de croissance économique seront généralement faibles au cours des années 80 (1 à 2%, en moyenne).

Un chemin étroit pour le long terme

Dans un tel contexte, la demande pétrolière *relativement stable*, en volume, dans les pays industrialisés, n'augmenterait de façon substantielle que dans les pays sous-développés dont la part pourrait passer de 17 à 30% d'ici la fin du siècle. *Une telle demande peut être, sans aucune difficulté, couverte par l'offre mondiale, OPEP et non-OPEP. La crainte d'une pénurie physique de pétrole brut est donc encore une fois repoussée au-delà du siècle présent.*

Dans ces conditions, de fortes hausses de prix paraissent exclues : d'abord, parce que l'offre potentielle couvre largement la demande, ensuite parce que le développement massif des énergies de substitution viendrait contrecarrer ce mouvement.

Au-delà des mouvements purement conjoncturels, il paraît donc raisonnable d'admettre sur le long terme une tendance à une hausse très modérée, de l'ordre de 1% par an, qui pourrait être plus élevée si la croissance économique reprend réellement. Dans le long terme, le mouvement de rationalisation énergétique des appareils productifs est donc amorcé de façon inéluctable. Il ne faudrait pas que des signaux de marché de courte période nous fassent abandonner les efforts d'utilisation *rationnelle de l'énergie qui ont déjà* été entrepris pour relever les défis du long terme.

Jean-Marie Chevalier;
professeur de sciences économiques, université Paris-Nord

Le diagnostic thermique : un check-up pour décider

Maîtriser l'énergie dans l'habitat ou dans les locaux relativement similaires, que l'on désigne généralement sous le terme de « secteur tertiaire », *n'est pas forcément simple. En effet,* de nombreux éléments pèsent sur les consommations de chauffage et d'eau chaude sanitaire. On ne peut donc pas s'engager à la légère et la démarche préalable, quand on veut résoudre un problème énergétique dans un bâtiment, quelle que soit sa nature, consiste à faire établir un « diagnostic » thermique.

Il s'agit d'une étude qui se décompose en trois phases. Tout d'abord, un spécialiste se rend sur place, visite les locaux et les installations, mesure, enregistre, vérifie, note tout ce qui peut avoir un effet sur les consommations. Les données ainsi recueillies sont ensuite soumises à un logiciel informatique, seule méthode permettant le traitement d'un très grand nombre de cas différents. Le diagnostiqueur est alors en mesure de proposer des solutions, en tenant compte des résultats de l'enquête, des ressources énergétiques disponibles, des besoins particuliers des utilisateurs.

Finalement, c'est sous forme de tableau que se présente le diagnostic thermique. Y sont énumérées les interventions à envisager, les économies à en attendre, des indications des coûts quant aux travaux à entreprendre, et des priorités sont fixées. Ce tableau est généralement accompagné *d'un rapport précisant* les choix préconisés.

Reste évidemment à choisir, et c'est de la *responsabilité de l'utilisateur.* Mais celui-ci pourra se prononcer beaucoup plus sereinement, car l'étude préalable permet de lever les obstacles psychologiques, techniques, administratifs auxquels l'on se heurte souvent lorsqu'on veut se *lancer* dans une opération de maîtrise de l'énergie.

Pour 100 F seulement

En effet, le diagnostic — établi par des professionnels *indépendants* d'un intérêt commercial lié à la vente d'une énergie déterminée ou d'une marque de matériel —, apportant de solides données techniques, permet le cheminement nécessaire pour passer d'une intention velléitaire à une décision.

Au plan technique, le diagnostic permet de choisir entre les sources d'énergie disponibles (gaz, fuel, électricité, mais aussi charbon et énergies renouvelables : solaire, bois, biogaz...) ; de décider des interventions prioritaires (isolation, réparation de chaudière, régulation, changement d'énergie...). Il met en évidence ce que, dans les travaux, l'on peut effectuer soi-même et ce qu'il faut confier à un professionnel. Il donne, par rapport à la discussion à avoir avec ce dernier, des arguments techniques.

Au plan administratif, le diagnostic *est largement subventionné* et la partie qui ne l'est pas est déductible des revenus. De ce fait, si l'on tient compte de toutes les aides, l'opération ne revient seulement qu'à 100 F pour un appartement. Une somme vraiment modeste, s'agissant de se doter du moyen de limiter efficacement les charges de chauffage et d'eau chaude sanitaire sans cesse croissantes.

D'autant, rappelons-le, que le versement de cette petite somme n'engage absolument pas sur un choix commercial, les diagnostiqueurs étant des professionnels dont c'est la vocation (architectes, ingénieurs conseils, bureaux d'études...). Ils peuvent agir indépendamment, mais ils sont le plus souvent regroupés au sein d'organismes professionnels. Si des groupements d'entreprises ou d'artisans sont également habilités à effectuer ce type d'opérations, c'est dans le cadre du « service complet » (un seul interlocuteur pour un *ensemble d'interventions*) et ils sont soumis à une garantie de résultats. ■

Où s'adresser

● On peut obtenir tout renseignement en s'adressant à :
l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie et dans ses antennes régionales : les cellules « énergie » des directions départementales de l'Equipement ; les centres ADIL (Association départementale pour l'information sur le logement) dépendant de l'ANIL (47, avenue Mathurin-Moreau, 75019 Paris).
• Les organismes professionnels habilités pour le diagnostic thermique sont :
CICF (ingénieurs conseils) (1) 524.43.53 ; RATIO-ENERGIE (installateurs) (1) 720.10.20 ; SYNTEC (bureaux d'études) (1) 524.43.53 ; BÂTI-ENERGIE (service complet) (1) 720.10.20 ; CAPEB (artisans) (1) 554.95.60 ; SCOP (coopératives du bâtiment) (1) 622.40.48 ; UNTEC (techniciens) (1) 563.30.41.

LES FUMÉES DE RENAULT-LE MANS

Transformer la pollution en énergie

L'industrie consomme plus de 30% de l'énergie utilisée en France, les gros consommateurs étant les établissements fabriquant des produits de base. D'où l'importance pour eux de trouver des solutions économes en énergie. A la fonderie de l'usine Renault du Mans, cinq cent quarante-cinq salariés, deux cent vingt tonnes de pièces par jour, 24% d'énergie ont déjà été économisés depuis 1973. Un nouveau système de double récupération des fumées est en place depuis mars 1982. Cette expérience bénéficie d'une aide à la démonstration de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie.

Il fait déjà très chaud dehors, vers midi, en ce début juin. Mais c'est bien pire à l'intérieur, dès que l'on pénètre dans la fonderie de l'usine Renault du Mans, où des ouvriers munis d'épaisses lunettes noires s'activent autour de la fonte en fusion qui coule du « cubilot », une sorte de haut fourneau.

C'est Naudin, dit « le Vieux », le plus ancien agent du service Méthodes, qui mène la visite, avec cette pointe de fierté si caractéristique des professionnels de métiers pénibles. Il explique l'élaboration de la fonte, raconte le travail des mouleurs, noyauteurs et autres ébarbeurs. Il montre enfin le dispositif de récupération *des fumées, sous le gueulard,* dans la partie supérieure du cubilot, en service depuis un peu plus d'un an.

Auparavant les fumées s'échappaient là, avant d'emporter dans l'atmosphère, au travers d'une cheminée, oxyde de carbone, gaz carbonique et surtout « fines », les poussières de combustion. Au grand dam du service des Mines (aujourd'hui direction inter-départementale de l'Industrie), insatisfait du dépoussiérage très partiel qu'apportait un dispositif rudimentaire, dit « chapeau chinois ».

Le problème, posé dès 1972, ne devait trouver que sept ou huit ans plus tard une solution vraiment satisfaisante pour Renault, c'est-à-dire efficace et financièrement acceptable. Grâce à une constatation simple : pour filtrer efficacement ces fumées, il faut d'abord les refroidir, de quelque six cents à moins de deux cents degrés. En le brûlant, il est possible, en outre, de transformer l'oxyde de carbone de source de pollution en source d'énergie. C'est Air Industrie qui, en 1979, propose enfin un procédé capable de l'exploiter presque totalement.

Les fumées aujourd'hui récupérées sont tout d'abord introduites dans une *chambre de combustion : ainsi* se trouvent utilisés leur chaleur sensible et leur potentiel de gaz combus*tibles. Un premier* échangeur air-air fournit ensuite de l'air à cinq cent cinquante degrés, qui retourne directement au cubilot lui-même.

Amorti en deux ans et demi

Car il s'agit d'un « cubilot à vent chaud », où l'air insufflé pour activer la combustion doit être préchauffé. « Il fallait conserver au cubilot sa vocation première, faire de bonnes pièces, explique M. Cluzeau, chef du service Méthodes, donc ne pas dérégler sa marche. » Opération réussie : la chaudière qui fournissait ce vent chaud, brûlant du fioul domestique ou du gaz, est désormais inutile. Economie : cinq cents tonnes d'équivalent pétrole (tep) en six mois.

Mais cela ne suffit pas à épuiser les calories disponibles dans les fumées. Celles-ci traversent donc ensuite un deuxième échangeur, fournissant dix tonnes à l'heure de vapeur surchauffée, envoyée dans le réseau général de l'usine pour utilisation aux postes de fabrication des pièces mécaniques. La chaufferie centrale en est soulagée d'autant, et dans les six premiers mois une économie supplémentaire de plus de quinze cents tep de fioul lourd a été réalisée.

Au total, l'économie annuelle s'élève à environ cinq millions de francs, de quoi rembourser en deux ans et demi un investissement comprenant, bien sûr, des filtres enfin efficaces : la fonderie ne rejette plus aujourd'hui qu'un air à moins de *200°C*, pauvre en oxygène mais presque totalement débarrassé de ses « fines ». Sauf incident sur la chaudière, car le fonctionnement de la fonderie est absolument prioritaire et continue au besoin avec l'ancien dispositif de rejet des fumées à l'atmosphère. De quoi mesurer, de temps à autre, la différence. Et mieux l'apprécier.

Cette expérience bénéficiait dès le départ d'un contexte favorable : une fonderie installée au cœur d'une usine de transformation (pour près de la moitié de sa production), et disposant donc d'un débouché immédiat pour ses calories excédentaires. Elle n'en montre pas moins que protection de l'environnement et écono*mies d'énergie* peuvent souvent se conjuguer. Quant aux conditions de travail, elles n'ont rien à y perdre. Elles n'ont sans doute pas été modifiées dans leurs aspects thermiques, contrairement à ce qui se passe souvent avec les économies d'énergie. Mais la récupération forcée des fumées, bien plus que le tirage naturel d'une cheminée, évite aux gaz et aux « fines » de trop se répandre *dans l'atmosphère de travail.*

Cédric Philibert

Des aides à la démonstration

● Il est essentiel qu'un équipement, ou un procédé, nouveau puisse faire *ses preuves en conditions industrielles* réelles et acquière des références permettant ensuite sa diffusion. *C'est pour cette raison que l'AFME* accorde des « aides à la démonstration » (voir page 4) aux entreprises *réalisant* des installations mettant en œuvre des matériels, procédés ou produits nouveaux permettant d'économiser l'énergie ou d'utiliser des sources nouvelles d'énergie. Les subventions accordées peuvent atteindre 50% des investissements engagés à ce titre par les entreprises. L'exemplarité des investissements subventionnés doit déclencher d'autres investissements similaires dans l'industrie.

LIVRE

Les bananes d'Islande

Le saviez-vous ? Le premier producteur européen de bananes est... l'Islande. Grâce à ses serres chauffées par la géothermie. Telle est sans doute la devinette la plus amusante du nouveau Catalogue des ressources, Energies-habitats. *Un catalogue qui, comme ses illustres prédécesseurs (plus de 80 000 exemplaires vendus), fourmille d'informations.*

Pour cette reparution, après six ans d'absence, les éditions Alternatives se sont associées à l'Institut rural d'informations, spécialiste du développement régional des énergies renouvelables et des matériaux nouveaux. En naît une nouvelle encyclopédie, axée sur les techniques les plus simples, les plus directement efficaces. Tant pis si elle laisse moins de place à la poésie et à l'imagination, le choix se justifie pleinement aujourd'hui, alors qu'il est temps de passer de l'expérimentation à la réalisation.

En feuilletant ce Catalogue *numéro 4, vous saurez tout sur le bois ou sur la petite hydraulique. Beaucoup aussi sur les éoliennes, une technique qui arrive à maturité, non polluante et inépuisable. Et sur le solaire, évidemment. Le* Catalogue *développe en particulier un très intéressant chapitre sur les serres bioclimatiques, une des techniques qui ont le plus progressé ces dernières années. Et qui satisfait totalement les auteurs de l'ouvrage, défenseurs ici de la notion d'énergies appropriées : « Une technologie n'est jamais appropriée en soi, elle ne le devient que si elle est parfaitement adaptée à l'environnement, aux ressources locales et à ses utilisateurs. »*

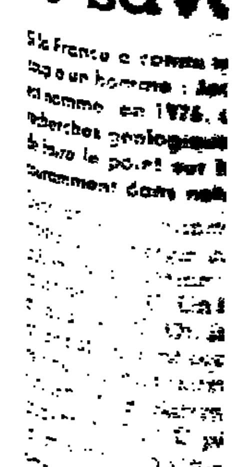
Deuxième volet : l'habitat « écologique », comme réponse à la pénurie. Ce concept reste pour l'instant plus un choix idéologique qu'une réalité, puisque « l'invention » semble encore bien maigre dans ce secteur. On parle ici de la pierre, de la construction en terre ou en bois, de l'inévitable dôme. Mais c'est sur l'architecture du voile de béton que le Catalogue *se fait le plus innovateur. De quoi surprendre les faux écologistes et les vrais passéistes.*

Indéniablement, et ce Catalogue *en apporte la preuve, la recherche en matière d'énergies renouvelables a fait un formidable bond en avant. Depuis 1977, l'expérimentation a permis de clarifier la situation, de remettre à leur place les fausses solutions idéales et les idées reçues, comme l'avenir du gazogène, du méthanol et de la pompe à chaleur. Mais le* Catalogue *reste trop silencieux en ce qui concerne les pompes à chaleur non électriques.*

Qu'on ne s'y trompe pas, le Catalogue des ressources *n'est pas un vade-mecum. Il laissera sur sa faim celui qui voudrait en tirer des informations directement utilisables, en particulier au stade de la construction. Mais il reste l'ouvrage de référence pour ceux qui ne se sont pas régulièrement tenus au courant depuis cinq ans. Une qualité qu'il doit, en particulier, à une bibliographie exceptionnelle, un répertoire d'adresses unique en son genre.*

F.de Gravelaine

• « Catalogue des ressources ». Vol. 4, « Energies-habitats ». Ed. Alternatives. 6, rue Montmartre, 75009 Paris. 95 F.





2 000 piscines solarisables en France

BAIN DE SOLEIL

Chauffer l'eau d'une piscine découverte coûte cher en énergie. Pour une installation classique — un bassin de natation de 25 mètres et un bassin d'initiation de 10 mètres — les consommations moyennes se situent autour de 25 mètres cubes de fioul par saison de chauffe et, pour peu que l'installation soit vétuste ou mal entretenue, des consommations de plus de 35 mètres cubes par an ne sont pas rares. Pour une commune confrontée à la hausse rapide et à peu près constante du prix de ce combustible, deux attitudes sont possibles.

La première consiste à se désoler de cette situation, à serrer les robinets, à diminuer la température de l'eau des bassins, à réduire la saison d'ouverture, à augmenter les tarifs...

La seconde solution est de reprendre le problème à la base. Chauffer l'eau d'une piscine découverte, c'est maintenir quatre à cinq mois durant (les plus ensoleillés) quelques centaines de mètres cubes d'eau à une température supérieure aux 24° C règlementaires, soit 8 à 10° C de plus que l'eau de la ville. A cela vient s'ajouter le chauffage de l'eau des douches, qui nécessite 10 à 12° C de plus (35° C minimum).

L'énergie solaire peut le faire, dans de bonnes conditions de rentabilité économique.

Les capteurs de Meylan

A Meylan, une bourgade de six mille habitants dans la banlieue grenobloise, les deux bassins de la piscine *municipale (750 mètres cubes d'eau)* avaient consommé, en 1980, 32,4 mètres cubes de fioul, brûlés dans la chaudière du gymnase voisin (laquelle avait sans doute bien besoin de se reposer pendant la belle saison).

Première prise de conscience : les services techniques de la municipalité se rendirent compte que cette masse d'eau, à température toujours plus élevée que l'air nocturne du Dauphiné, se faisait un devoir de céder à celui-ci ses précieuses calories, en vertu de toutes les lois de la thermodynamique... et surtout en pure perte ! La commune fit donc l'acquisition d'une couverture isothermique flottante à enrouleur, d'un maniement peu contraignant.

Le résultat fut spectaculaire : dès la fin de la première saison d'utilisation, le montant de l'investissement était remboursé par l'économie réalisée. Un « *temps de retour brut* » propre à satisfaire le gestionnaire le plus scrupuleux des deniers publics. La consommation de fuel avait baissé, cette saison-là, de moitié.

Encouragé, la commune décida de répondre à un appel d'offres lancé en 1980 *par l'ex-COMES pour la* « solarisation » de vingt-quatre piscines [1]. Le dossier était bien préparé : la candidature de Meylan fut retenue.

L'installation, réalisée par une entreprise locale après expertise du bureau d'études Technip d'Aix-en-Provence, est simple. Deux cents mètres carrés de capteurs solaires très simplifiés — un simple tapis de caoutchouc noir alvéolé, sans isolation ni vitrage —, ont été disposés sur le toit-terrasse du gymnase. On a ensuite branché ce champ de capteurs en aval des filtres, de sorte que c'est l'eau de la piscine qui circule directement dans les capteurs, où elle se charge de calories avant de *retourner dans les bassins.*

L'ancienne installation a été maintenue en parallèle pour pouvoir servir d'appoint le cas échéant. Au cours de la première saison (juin à septembre 1982), cela s'est avéré inutile. L'économie de fioul a donc été, cette année-là, *de cent pour cent*, soit 13 tep (tonnes d'équivalent pétrole).

L'investissement s'est monté à 164 000 F, sur lesquels l'ex-COMES a apporté une subvention de 60 000 F. Dans ces conditions, la municipalité de Meylan compte pouvoir amortir cet équipement en moins de cinq ans.

Mais les conditions réunies à Meylan ne vont pas toujours de soi.

Tout d'abord, la municipalité disposait de services techniques compétents et motivés. Des gens, en un mot, qui savaient exactement combien d'énergie consommait leur piscine, combien d'entrées payantes ou gratuites elle enregistrait au jour le jour et par saison, quelles étaient les dates exactes de mise en eau et de nettoyage, quel était l'état du matériel appelé à rester en place (pompes, filtres, etc.). Autant de renseignements indispensables à l'élaboration *d'un bon diagnostic. Ensuite, il ne* s'agissait pas d'une expérimentation menée en franc-tireur. La « solarisation » de la piscine de Meylan s'est déroulée dans le cadre de l'appel d'offres de l'ex-COMES, sous la direction d'un bureau d'études sélectionné, maître d'œuvre de l'installation, avec un matériel solaire spécialement mis au point pour ce type d'applications bien particulières.

C'est en effet sur la base d'un rapport sur le fonctionnement des toutes premières piscines solaires construites en France à la fin des années 70 que le premier « plan piscine » a vu le jour. Un rapport qui avait eu le mérite d'identifier clairement les *écueils à éviter : surdimensionnement*, matériel trop cher ou inadapté (capteurs vitrés, par exemple), mauvaises installations (vannes de circulation d'eau montées à l'envers...) ou systèmes trop complexes exigeant une maintenance hors de portée des maîtres d'ouvrage.

On remarquera également que les services techniques de Meylan ont suivi la bonne démarche en matière de maîtrise de l'énergie : celle qui consiste à s'efforcer de réduire les déperditions avant de changer de système de production. Là encore, on pourrait penser que cette démarche va de soi. Or il n'en est rien : il existe encore en France des piscines solaires dépourvues de couverture nocturne. Elles perdent en une nuit autant de calories qu'elles en ont accumulé pendant la journée.

Les réalisations telles que Meylan prouvent que les premiers plans piscines ont au moins défini la meilleure méthodologie pour « solariser » une piscine municipale.

Appel aux candidats

Quelle suite l'AFME allait-elle don*ner à ces premières actions ? La* réponse est venue en février dernier : puisque la méthode est au point, puisqu'il y a deux mille piscines découvertes municipales en France, l'objectif est simple à définir — il y a, au moins, deux mille piscines « solarisables » en France.

Deux mille questionnaires furent donc envoyés aux maires concernés. Sur la base des réponses à ce questionnaire (durée d'ouverture, fréquentation, consommation, etc.), un diagnostic est retourné gratuitement à l'intéressé, accompagné d'une liste des bureaux d'études spécialisés agréés par l'Agence. Si notre candidat à la « solarisation » persiste, il peut alors faire procéder à une étude préalable par un des bureaux d'études agréés ou par tout autre, à son choix. L'AFME prendra à sa charge *soixante-dix pour cent* du coût de cette étude. Enfin, si les travaux suivent, ils seront subventionnés à nouveaux par l'AFME à concurrence de quarante pour cent.

Plus de deux cents questionnaires ont été retournés à ce jour : compte tenu *de la période de « gel » due aux* élections, de l'attentisme qu'elles ont suscité et des changements intervenus dans les municipalités, c'est un résultat encourageant. L'enjeu n'est pas mince : toutes installations confondues (donc en ne distinguant pas les piscines couvertes des autres), ce sont là des équipements collectifs qui consomment annuellement 460 000 tep.

Indépendance énergétique et bain de soleil vont de pair !

Michaël Gheerbrant

Dessin : Renée Koch

1. Cette opération a été étendue à vingt-six piscines supplémentaires.

BREVES

COLLOQUES

Les mois de mai et juin sont propices aux colloques et rencontres. *Le 5 mai*, à *Madrid*, l'AFME participait avec les ministères espagnols de l'Industrie et de l'Energie à un colloque sur les pompes à chaleur dans l'habitat. Un peu plus tard, le 16 mai, s'est tenu dans les locaux de l'AFME à Sophia Antipolis un important colloque franco-californien, la Californie étant devenu le leader des économies d'énergie aux USA.

LE PRIX SADI CARNOT

Pierre Cubaud, directeur général de l'AFME, a décerné le 7 juin dernier le prix Sadi Carnot, créé par l'Association technique pour les économies d'énergie, qui récompense chaque année le, ou les, meilleur(s) ouvrage(s) de langue française traitant concrètement de l'utilisation plus efficace de l'énergie. Les lauréats de l'édition 1983 sont : Georges Ageon pour *50 recettes pour économiser le gas-oil* et Pierre Le Goff pour *Energétique industrielle* consacré au génie chimique.

INFOS PRATIQUES

GUIDE

Le Guide 1983 de la France solaire, édité par le Comité d'action solaire et patronné par *l'AFME*, vient de paraître. Nous y reviendrons.

UNE BROCHURE POUR S'ISOLER

Comment choisir son mode de chauffage, installer une régulation, isoler les combles de sa maison... Complément au diagnostic thermique, *Spécial maison : la maîtrise de l'énergie, conseils pratiques* répond à toutes ces questions et permet d'y voir plus clair sur les travaux à effectuer. Vendue 5 F, la brochure est disponible auprès de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, 27, rue Louis-Vicat 75015 Paris cedex 15.

CLÔTURE DES DOSSIERS LE 31 AOÛT

La Communauté européenne apporte un soutien financier aux entreprises et collectivités locales menant des actions d'utilisation rationnelle de l'énergie et de développement des énergies nouvelles. Si vous êtes intéressés, vous devez vous procurer le *Journal Officiel* n° C86 du 23 mars 1983, et vous adresser au Bureau *d'information de la CEE pour la* France, 61, rue des Belles-Feuilles, 75782 Paris cedex 16, tél. (1) 501.58.85. L'AFME se met à votre disposition pour tout renseignement à caractère technique ou administratif. AFME, 27, rue Louis-Vicat, 75015 *Paris, service industrie.*

À NOTER

Dans le n° 1 de *Maîtrise de l'énergie*, nous avons publié les adresses des délégations régionales de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie. *Malheureusement, l'une d'elles* manquait. Il faut donc la noter. **CORSE :** J. Santucci, Centrale solaire de Vignola, route des Sanguinaires, 20 000 Ajaccio.

Géothermie : le savoir-faire français

Si la France a connu un développement de la géothermie, elle le doit beaucoup à un homme : Jacques Varet. Venant de la recherche en volcanologie, il est nommé, en 1976, chef du département géothermie du BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières). « Maîtrise de l'énergie » lui a demandé de faire le point sur la géothermie dite « basse énergie », que l'on trouve couramment dans notre sous-sol.

Dans un pays comme le nôtre, la moitié de l'énergie consommée est utilisée sous forme de chaleur à moins de 200° C. Un bon tiers l'est à moins de 50° C. Or, la moitié du territoire national est occupée par deux bassins sédimentaires — le Bassin parisien et le Bassin aquitain — à gradient de 3,3° C par cent mètres en moyenne (augmentation de la *température avec la profondeur). Si* l'on y ajoute de nombreux bassins de dimensions plus réduites, mais dotés de gradients plus élevés, l'on peut dire qu'à 70 % le sous-sol français est occupé par des bassins sédimentaires contenant des nappes aquifères d'une température de 50° C à 90° C, à des profondeurs allant de mille mètres à trois mille mètres, qu'il est possible d'atteindre avec les matériels et les techniques de forage couramment utilisés dans l'industrie du pétrole ou du gaz.

Cette eau naturellement chaude, de la « géothermie basse énergie », peut donc être directement utilisée pour les besoins de chaleur que j'évoquais plus haut. Les premières installations géothermiques françaises de taille industrielle, celle de la Maison de la radio, à Paris, et celle de Melun-l'Almont, en Seine-et-Marne, datent de 1963 et 1969. Mais c'est le « choc pétrolier » de 1973 qui a fourni la stimulation la plus efficace aux programmes nationaux de recherche *et développement*. Cet effort, poursuivi intensément depuis 1976, a permis que, dès 1979, la géothermie prenne son essor. Depuis, le nombre d'opérations mises en chantier croît régulièrement chaque année. Les demandes émanant des collectivités locales indiquent que cette croissance se poursuivra dans les années à venir.

Fin 1982, cent mille logements (ou équivalents logements) étaient raccordés à des réseaux de chaleur alimentés par une source géothermique. Si l'on maintient un rythme moyen de cinquante mille logements raccordés chaque année, d'ici à 1985, puis de cent mille jusqu'en 1990, on atteindra le chiffre d'un million à cette époque (soit une économie de l'ordre d'un million de tep par an). Un tel objectif peut parfaitement être atteint. D'autant que le gisement est caractérisé par sa grand continuité horizontale et qu'il est possible de prédire les caractéristiques du système de production (profondeur, salinité, débit, température, pression) avant de le réaliser. L'exploration n'est plus nécessaire, l'étude de faisabilité peut être engagée directement au vu des données disponibles. De plus, cette continuité permet de partir de la demande et de réduire considérablement les canalisations de surface par une mise en exploitation au droit du site.

Une compétence inégalée

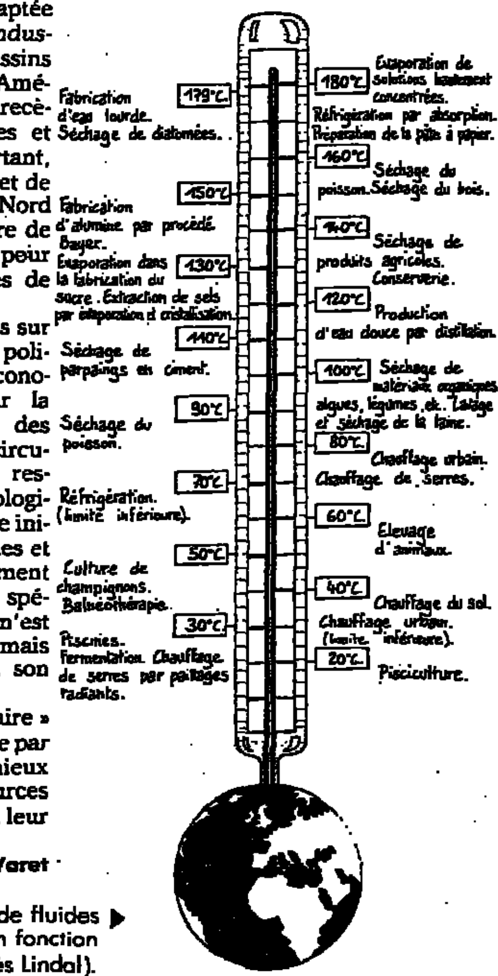
L'expérience ainsi accumulée permet à la géothermie française d'atteindre un niveau de compétence inégalée. Nous devons donc nous poser la question de savoir si, outre le développement intérieur, des perspectives plus importantes encore ne s'ouvrent pas à l'étranger. Car les bassins sédimentaires qui couvrent une partie importante des terres émergées sont généralement le lieu privilégié du développement urbain.

La demande au voisinage des villes (en retenant un seuil minimum de dix mille habitants) peut être considérée comme importante et adaptée *tant pour l'habitat que pour l'indus*trie et l'agriculture. Or, les bassins du Japon, des pays arabes, de l'Amérique du Nord et de l'Europe recèlent des ressources abondantes et pratiquement inexploitées. Pourtant, la comparaison de la ressource et de la demande dans l'hémisphère Nord fait apparaître un grand nombre de sites potentiellement utilisables peur des installations géothermiques de basse énergie.

Dans bien des cas, on butte plus sur des problèmes institutionnels et politiques que sur des problèmes économiques. La voie choisie par la France, qui consiste, au plan des pouvoirs publics, à assurer la circulation de l'information sur la ressource et à garantir le risque géologique et minier ; à laisser une large initiative aux collectivités régionales et locales. dans un cadre clairement défini par l'Etat et ses agences spécialisées (BRGM et AFME), n'est peut-être pas la seule possible, mais elle démontre, chemin faisant, son efficacité.

C'est justement ce « savoir-faire » qui est la chose la plus demandée par de nombreux pays, souvent mieux dotés que la France en ressources géothermiques, pour faire face à leur développement énergétique.

Jacques Varet

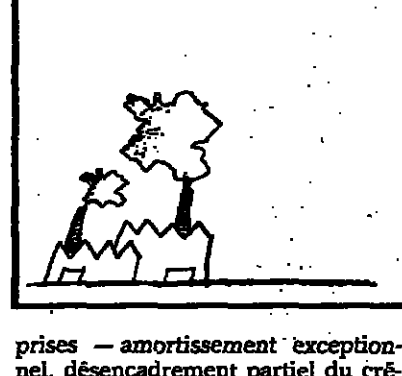


Utilisations possibles de fluides ▶ géothermiques en fonction de la température (d'après Lindal).

D O S S I E R

INDUSTRIE ET MAITRISE DE L'ÉNERGIE

Un gisement d'économies d'énergie





Dans la colonne des charges d'exploitation d'une entreprise, il est peu de postes aussi facilement compressibles que celui des achats d'énergie. Confrontés au gonflement de ce poste au cours de la décennie passée et à l'effritement de leurs résultats depuis que la crise s'est installée, bien des industriels ont désormais compris que maîtriser leurs dépenses énergétiques était l'un des moyens privilégiés de restaurer ou d'accroître leur compétitivité à très court terme.

Pour les comptes de la nation, le mécanisme est à peu près le même : toute réduction des importations de *produits énergétiques a un effet* immédiatement positif sur la balance du commerce extérieur. Et *l'effet de la politique de maîtrise de* l'énergie dans l'industrie, qui représente 30 % de la consommation nationale, peut se jauger à la mesure de ses objectifs : économiser chaque année 900 000 tep d'hydrocarbures importés.

A cela, il convient d'ajouter que les investissements industriels de maîtrise de l'énergie, avec leur temps d'amortissement brut compris en *moyenne entre deux et trois ans, se* placent aujourd'hui parmi les investissements les plus rentables aussi *bien pour l'entreprise que pour la* collectivité.

A plus long terme, la réussite de la politique de maîtrise de l'énergie signifie aussi pour le pays une sécurité accrue dans ses approvisionnements et donc une plus grande indépendance dans ses choix économiques et politiques. Pour l'industrie, elle implique la rénovation de l'outil de travail par la mise en place *d'équipements et surtout de procédés* innovants plus efficaces (régulation, automatisation, procédés électriques *tels qu'induction*, rayonne*ment, pompe à chaleur, etc.), qui* aura ouvert de nouveaux marchés et augmenté la compétence technique des entreprises et des services. Ce nouveau champ d'innovation et les perspectives d'exportation qu'il sous-entend est une chance que l'industrie française doit à tout prix saisir. Pour la soutenir dans cette voie d'avenir, l'AFME a mis en place un dispositif complet d'aides à l'innovation, à la démonstration et à la diffusion, qui lui permet de faciliter la naissance du produit, de lui fournir par l'exemple ses premières références industrielles, nationales ou régionales, et enfin d'en accélérer *la commercialisation*.

Le bon sens d'abord

Reste que la réussite de cette politique repose essentiellement sur l'initiative et la responsabilité individuelles de chaque entreprise qui décide d'agir et/ou d'investir. Agir n'est pas un vain mot : plus de 10 % du « gisement » d'économies d'énergie sont liés à un simple changement des comportements et à des améliorations techniques de bon sens résultant d'un effort de sensibilisation, d'information et de formation des cadres, de la maîtrise et des ouvriers. *Par-delà la mise en place d'une* structure interne adéquate — la nomination d'un responsable énergie par exemple — c'est là l'occasion pour le personnel d'agir sur sa qualification et ses conditions de travail, comme le permettent maintenant les lois Auroux.

Quant à l'investissement, il reste bien sûr prépondérant : près de 10 milliards de francs par an jusqu'en 1990 ! Mobiliser de telles sommes dans la situation économique actuelle nécessitait l'intervention *des pouvoirs publics. Les mesures prises — amortissement* exceptionnel, désencadrement partiel du crédit, prêts à taux superbonifié, financement à *100 %* par crédit bail auprès des Sofergies, fonds de garantie — vont toutes dans le même sens : alléger les charges financières des entreprises.

Dans ce processus, l'Agence apporte son concours sur plusieurs plans. En amont toujours, et pour que les investissements entrepris soient les meilleurs possibles, la procédure de l'aide aux études préalables permet au chef d'entreprise, au travers des trois phases essentielles (bilan énergétique de l'établissement, analyse *des solutions alternatives, étude de* faisabilité), de disposer de tous les éléments techniques et financiers nécessaires à la décision. Enfin, aux gros consommateurs — ces six cents entreprises qui à elles seules consomment 80 % de l'énergie dans *l'industrie — elle* offre de négocier et de signer des contrats d'entreprise dont le but premier est de les inciter à mettre en place une véritable politique globale de l'énergie. Ainsi chaque action peut-elle être définie et engagée en fonction du contexte général de l'entreprise, ce qui, seul, peut en garantir l'efficacité et la rentabilité maximales.

L'Agence se veut aujourd'hui un partenaire technique compétent, attentif aux besoins et aux contraintes *propres à chacun de ses interlocu*teurs. Ce dialogue volontairement ouvert avec les entreprises est d'ail*leurs à lui seul un* facteur de progrès. Car dans l'industrie, l'énergie est partout. Dénouer et suivre le fil d'Ariane des flux énergétiques, c'est nécessairement faire un pas supplémentaire vers la maîtrise de son outil de production. ■

Des études préalables ...aux contrats d'entreprise

● Dans l'entreprise, les investissements économisant l'énergie doivent *être définis dans le cadre d'une poli*tique globale. Cette démarche réclame des compétences spécialisées, *que n'ont pas toujours les PMI.* Pour qu'elles puissent faire appel à des spécialistes indépendants, l'AFME propose une aide aux études préalables.

PHASE A, le bilan énergétique : consommation globale et par sources ; flux énergétiques, évaluation et localisation des pertes. L'arrêté du 5 juillet 1977 rend cette phase obligatoire pour les établissements dont la consommation *est supérieure à* 300 tep par an.

PHASE B, élaboration du programme *d'investissements, avec les sommes* à engager et les économies escomptées. Cette phase est obligatoire pour les établissements à consommation supérieure à 1 000 tep par an.

PHASE C, définition de l'avant-projet, matériels à mettre en œuvre et entreprises réalisant les investissements.

Les aides de l'AFME sont ouvertes à toutes les *entreprises, qui bénéfi*cient d'une garantie d'objectivité et de qualité des études grâce au *cahier des charges imposé aux inter*venants.

● En France, six cents entreprises consomment 80 % de l'énergie du *secteur industriel. L'AFME leur pro*pose en contrepartie d'une aide financière un contrat pluriannuel prévoyant une politique globale de maîtrise de l'énergie avec : des actions de formation, l'organisation d'un service spécifique de gestion de l'énergie, un plan de comptabilité énergétique et un programme d'investissements à moyen terme.

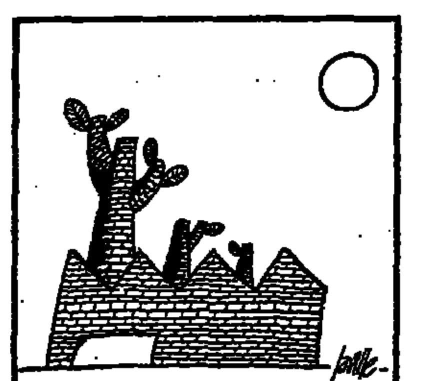
En voici trois exemples :

CHEZ VALÉO, la consommation annuelle d'énergie représente 100 000 tep. Le contrat porte sur un *plan d'investissement à trois ans,* dont la tranche retenue en 1983 est de 9,3 millions de francs subventionnée à hauteur de 1,9 millions par l'AFME.

CHEZ SOLMER, la consommation annuelle est de deux millions de tep, l'équivalent de celle d'un département. Le contrat porte sur l'alimentation des fours à chaux par du gaz de cokerie, un système de télésurveillance de la climatisation. La subvention AFME est de 4,8 millions de francs.

CHEZ ARJOMARI-PRIOUX, *le contrat* porte sur quatre établissement papetiers avec une subvention de 3,8 *millions de francs pour une écono*mie annuelle de 4 300 tep.

Un gisement d'activités industrielles



Les répercussions industrielles de la politique énergétique sont considérables tant par le type de consommation qu'elle suscite ou accompagne que par l'orientation des investissements qu'elle implique.

Ainsi l'action pour la maîtrise de l'énergie modifie les modes de consommation et aboutit à la création d'un marché pour des produits et des services nouveaux : il est essentiel qu'elle soit accompagnée d'une politique industrielle adéquate, si l'on veut en particulier assurer au maximum la couverture du marché intérieur par la production nationale.

De nombreux exemples tels que le machinisme forestier ou les systèmes de régulation montrent que, sans coordination entre les actions *sur la demande et sur l'offre*, on risque d'accroître le déficit extérieur. Inversement, la couverture du marché intérieur par des entreprises françaises donne toutes ses chances à l'exportation et multiplie les bénéfices de la politique de maîtrise de l'énergie. L'enjeu économique est double : production et exportation, donc développement économique et création d'emplois.

En complément au développement de la maîtrise de l'énergie, l'AFME intervient dans le processus d'industrialisation des biens d'équipement, produits et services concourant à cet objectif. Les priorités et la cohérence de ses interventions sont définies à partir des objectifs énergétiques et s'intègrent dans la politique industrielle globale du gouvernement. Cette action se développe suivant quatre axes.

- Innovation et développement technologique : mise au point de produits nouveaux, passage du prototype à la présérie ;
- Analyse économique, dans le cadre de la planification nationale, des plans régionaux et des études sectorielles ;
- Intervention sur la demande : consultations, contribution à la réalisation d'opérations exemplaires sur des procédés nouveaux, aide à la structuration des marchés... ;
- Intervention au niveau de l'offre en apportant une aide aux producteurs industriels par la prise en charge d'une partie des risques, par la création de groupements d'intérêt économique, etc.

Favoriser les PMI

L'intervention dans le tissu industriel consiste à participer soit à la création, soit à la restructuration d'entreprises dont l'activité se développe dans un secteur de la maîtrise de l'énergie : isolation photovoltaïque, capteurs solaires, régulation... *Les* moyens de cette intervention peuvent être participatifs et ont pour objet d'améliorer la compétitivité de l'entreprise en coût et en qualité.

La promotion de produits nouveaux se fait à la fois par l'aide à l'innovation qui s'adresse au producteur d'équipement, et l'aide à la démonstration qui s'adresse aux maîtres d'ouvrage et permet d'obtenir une première référence aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'exportation : matériel de régulation, chaudières mixtes bois-charbon, capteurs et panneaux solaires, installations photovoltaïques, chaudière à condensation, production de combustible à partir de déchets, chaudières à paille, appareils électroménagers performants...

Cet effort de politique industrielle doit porter notamment sur les petites et moyennes entreprises qui sont vitales pour la maîtrise de l'énergie et qui ont été trop longtemps à l'écart de la politique industrielle. Seule une approche décentralisée favorisant les initiatives locales peut permettre de créer ce tissu industriel diversifié, innovant, bien adapté à la demande. ■

Un enjeu national

L'immédiat après-guerre qui a bénéficié des retombées civiles des énormes programmes militaires de la Seconde Guerre mondiale a démobilisé les gouvernements des pays développés. Aujourd'hui, nous en payons le prix.

La modification progressive et nécessaire des rapports de prix entre le capital et le travail au profit de celui-ci fait de l'automatisation un champ toujours actuel d'innovation bien que sous des formes renouvelées (robotique, productique...). Mais le fait véritablement nouveau est que le bouleversement récent et durable des prix relatifs des énergies par rapport au capital et au travail ouvre à l'innovation une voie privilégiée vers des sources de productivité pratiquement inexplorées : cette voie est ce que nous appelons la maîtrise de l'énergie.

Il faut donc s'adapter à ce bouleversement pour le long terme. Malgré nos efforts, nous ne disposerons pas d'ici la fin du siècle d'énergies abondantes à bon marché, de sorte que le rééquilibrage entre facteurs de production — autrement dit le recours à plus d'investissement et d'emplois pour consommer moins d'énergie — est une condition structurelle de la croissance à long terme.

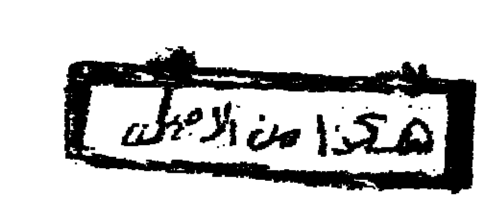
Il ne s'agit pas d'une simple adaptation de l'appareil productif français. La compétitivité des industries se joue certes du côté de leur intendance, de leurs « utilités », mais surtout au cœur de leur processus productif. Faire des économies d'énergie est évidemment une condition nécessaire mais le vrai défi est de mettre au point de nouvelles formes de production et de les mettre au point à temps, c'est-à-dire avant les autres.

Dans la sidérurgie, dans la chimie lourde, dans les principales industries agro-alimentaires, l'énergie de processus productifs représente jusqu'à 30% des coûts de production. La survie de ces industries se confond avec leur aptitude à maîtriser l'énergie par une transformation radicale de leurs procédés de production.

Dans les industries de biens d'équipement et de consommation, il apparaît de plus en plus clairement que l'enjeu principal est à l'amont, du côté de la production d'équipements de production, véritable matrice des normes industrielles de l'avenir. Il ne servirait à rien de dire aux entreprises que l'économie d'énergie est un atout considérable de compétitivité, si elles ne trouvaient pas sur le marché — et de préférence sur le marché français — des équipements et des techniques performants du double point de vue économique et énergétique.

C'est pourquoi, au-delà de l'effort indispensable de sensibilisation et d'investissement immédiat, la maîtrise de l'énergie, entendue comme un axe lourd, structurel, et de long terme de la politique industrielle française, est absolument prioritaire. ■

« Maîtrise de l'énergie » est réalisée chaque mois sous la responsabilité de l'AFME.
Rédaction en chef : Roger-Pierre Bonneau, AFME, 27, rue Louis-Vicat — 75015 Paris.
Rédaction et coordination : Hugues Sibille, TEN & Associés, 10 rue Mayet — 75006 Paris.
Composition, montage, photogravure : Italiques, 14 rue Vauvenargues — 75018 Paris.



Ce colonel qui défie Arafat...

Le colonel palestinien rebelle Abou Moussa vient de proposer à M. Arafat une « trêve ». Que veulent, qui sont ces hommes qui tirent sur leurs compagnons de trente ans de lutte ?

Correspondance

Hammarah (Bekaa orientale). – Il a fallu d'abord déjouer la vigilance des soldats syriens, qui filtrent rigoureusement tous les véhicules au carrefour de l'axe Beyrouth-Damas et de la route de Hammarah, à portée de fusil de Massena, le poste frontière libanais.

Puis c'est un premier barrage de combattants palestiniens à une demi-douzaine de kilomètres de Hammarah ; enfin, un jeune fedayin à la mine sévère, retranché derrière des sacs de sable en bas d'un raidillon qu'il faut grimper pour atteindre la demeure du colonel Abou Moussa : les mutins veillent au grain, eux aussi.

Le temps d'une cigarette et nous voilà en présence du chef de la *« révolte des colonels »* qui ébranle le Fath depuis près de deux mois. Grand, le visage buriné et le front dégarni, le sourire facile, sûr de lui, Abou Moussa donne dès l'abord une impression d'autorité. Cet ancien officier jordanien, né en 1927 près de Jérusalem, est un baroudeur aux convictions politiques simples mais nourries d'années de combat sur presque tous les fronts du Proche-Orient.

Même contre les anges...

« Quand nous avons commencé, en 1965, nous avons choisi la lutte armée pour libérer la Palestine. C'est la seule voie possible », affirme-t-il, tout en convenant qu'aucun pays arabe n'accepte aujourd'hui de laisser les fedayin agir à leur guise. *« Il est vrai que la Syrie, elle aussi, limite nos mouvements dans le Golan et même dans la Bekaa. Mais rien ne peut arrêter la volonté des révolutionnaires quand ils veulent combattre. Nous devons ouvrir le front du Golan, celui de la Jordanie. C'est possible, si nous avons la volonté de poursuivre la lutte armée. »*

Et encore : *« On dit qu'il y a des anges dans le ciel. Si ces anges se mettaient en travers de mon chemin vers la Palestine, je me battrais contre eux. »* De même qu'il récuse la voie diplomatique et le programme de l'O.L.P. de 1974 (qui prévoit l'établissement d'un État palestinien sur *« toute parcelle de territoire libéré »*), parce qu'on *« ne peut pas libérer la Palestine par étapes »*, il rejette toute idée de compromis avec M. Yasser Arafat.

« Nous estimons que l'on peut résoudre notre différend par le dialogue. Mais si Yasser Arafat veut une solution, il doit se rallier à notre point de vue. Il n'y a pas de solution intermédiaire. On est nationaliste ou on ne l'est pas. »

A entendre ces formules à l'emporte-pièce, on pourrait s'y méprendre, mais les officiers rebelles n'ont rien de *« soldats perdus »*. Le colonel Abou Moussa et ses amis sont certainement des hommes sincères.

C'est l'image qu'ils ont, en tout cas, au sein de la population palestinienne qui respecte leur passé « héroïque » et vénère en eux le romantisme révolutionnaire qu'exprimait cet autre officier dissident, le lieutenant-colonel Ziad Sughayyar (Abou Hazem), rencontré au quartier général des mutins dans le nord de la Bekaa, non loin de Baalbeck. Il reprochait à M. Yasser Arafat d'avoir dévoyé le Fath en voulant transformer l'organisation en une armée régulière ; *« Une armée régulière, cela veut dire des soldats dans des casernes*, nous disait-il. *Nous, sommes des combattants révolutionnaires ; nous devons rester au milieu de notre peuple, notre guerre doit rester une guerre populaire. Nous refusons la transformation de nos forces en armée régulière qui sert la politique de Yasser Arafat en vue d'une solution négociée. »*

Un retour aux sources

Un intellectuel du Front démocratique pour la libération de la Palestine, auquel nous avons rapporté ces propos, fait le commentaire peut-être le plus sensé sur cette dimension du mouvement de dissidence. *« Il ne faut pas oublier*, nous explique-t-il, *que c'est le Fath qui a le premier lancé la lutte armée, dans des circonstances difficiles et avec très peu de moyens, quand il était une organisation pauvre, formée d'hommes qui n'avaient que leur courage et leur abnégation. Il y a au sein de cette organisation, chez beaucoup de cadres, une nostalgie de cette époque.*

» Nous sommes en train de vivre, ajoute-t-il, *une renaissance des slogans des premières années de la révolution palestinienne. Ce retour aux sources a des aspects positifs sur le plan moral, mais il revient aussi à renier l'expérience politique acquise par l'O.L.P. depuis dix ans et tous les progrès de la révolution palestinienne au cours de ces années. »*

Le souci de retrouver la pureté originelle du mouvement a quelque chose de séduisant pour les Palestiniens que la défaite militaire de l'O.L.P. au Liban, en 1982, et l'échec des démarches diplomatiques du chef de la résistance palestinienne ces derniers mois, notamment la rupture des pourparlers avec la Jordanie, ont plongés dans un profond désarroi, doublé parfois d'une véritable crise morale.

« Je suis pour les réformes que réclament les dissidents. Il y a eu un gaspillage matériel, des dépenses excessives de la part de certains cadres. Et il est vrai que nous avons blâmé nos dirigeants pour avoir permis l'évacuation de Beyrouth en laissant notre population civile désarmée », nous dit un instituteur du camp Yarmouk, la plus grande concentration de réfugiés palestiniens à Damas. Dans la petite pièce d'un bureau de l'O.L.P. où nous sommes réunis, un autre homme affirme : *« Au début, dans le camp, tout le monde était avec Abou Moussa, même ceux du Fath. »*

« Pas avec Abou Moussa, mais avec ce qu'il proposait », rectifie une jeune femme. Mais les uns et les autres confirment que le déroulement des événements a retourné cette opinion. *« Le fusil palestinien s'est tourné contre le cœur palestinien et les gens ont commencé à changer d'avis dès le premier coup de fusil*, affirme l'un de nos interlocuteurs. *Nous sommes pour le changement mais pas dans le sang ni dans la division »*.

« Libération totale »

Pour un membre du Conseil national palestinien (parlement), *« il n'est pas sûr que les gens d'Abou Moussa et d'Abou Saleh sachent vraiment où ils vont. Ils parlent toujours d'unité mais, avec leurs revendications extrémistes, je ne vois pas comment ils pourront éviter la scission »*. L'allusion vise le fait que les dissidents réclament, entre autres exigences, la moitié des sièges dans les instances dirigeantes du Fath et la démission d'Abou Jihad, adjoint de M. Arafat.

Notre interlocuteur ne croit pas que la Syrie et la Libye aient été à l'origine de la rébellion. Selon lui, les deux pays ont su prendre le train en marche pour utiliser le mouvement à leur profit, quoi qu'en disent les rebelles.

contrairement aux autres composantes de la résistance palestinienne, le Fath n'est pas une stucture de parti avec une idéologie unique bien définie et une organisation centralisée. C'est un rassemblement de tendances très diverses, et M. Arafat a toujours eu affaire à une opposition et à des dissensions qui s'exprimaient de façon plus ou moins sourde selon les époques. Au quatrième congrès du Fath, qui s'est tenu en 1980 à Damas, c'est d'ailleurs cette opposition qui avait eu gain de cause en faisant adopter un programme maximaliste qui allait bien au-delà de la ligne politique, qui était alors celle de l'O.L.P., en reprenant notamment l'objectif de *« libération totale de la Palestine »*. Selon la formule d'un responsable du F.D.L.P., M. Arafat s'était alors empressé *« de plier ce programme et de le mettre dans sa poche »*, aussitôt voté. Ce n'est pas un hasard si aujourd'hui les dissidents se réfèrent constamment aux résolutions de ce congrès de 1980 et accusent le chef de l'O.L.P. de *« déviationnisme »*.

Pour la première fois, l'habileté manœuvrière de M. Arafat n'a pas suffi à empêcher que la contestation ne prenne une ampleur sans précédent. La décision de transférer des officiers et des cadres, peut-être travaillés par l'aile gauche du Fath et jugés trop remuants, mesure qui fut le point de départ de la rébellion, a été la goutte d'eau faisant déborder le vase. Depuis des mois, M. Arafat, accaparé par ses démarches diplomatiques, n'avait pas remis les pieds dans la Bekaa, à un moment où ses troupes ressentaient sans doute plus que jamais le besoin d'être dirigées.

Son emprise sur les hommes s'en est trouvée affaiblie, d'autant que l'infrastructure et les courroies de transmission de l'organisation – ses services d'information, de sécurité, – sont aujourd'hui dispersées. *« Si la rébellion avait éclaté lorsque la résistance palestinienne était à Beyrouth, Yasser Arafat aurait sans doute été capable de la mater »*, soupire un intellectuel palestinien. Mais, et c'est tout le problème, les Palestiniens ont quitté Beyrouth.

EMMANUEL JARRY.

Dessin de SZLAKMANN.

Les honorables truands de Naples

La police italienne vient de lancer à Naples un gigantesque coup de filet. Dans des prisons déjà surpeuplées s'entassent les membres de la Camorra équivalent local de la mafia sicilienne. Et bon nombre d'hommes politiques et de citoyens au-dessus de tout soupçon. Mais les électeurs blasés n'en modifieront pas pour autant, dimanche, leur vote aux législatives.

De notre correspondant

Naples. – Le vendeur de petits pains fait des affaires. Devant la porte de la prison de Poggioreale, à l'heure des visites, c'est un va-et-vient continu ; tandis qu'un véhicule blindé fait lentement le tour du bâtiment, entrent et sortent des hommes à mines patibulaires, « fleurs de banlieues » sur leurs talons aiguille, matrones chargées de cabas et marmaille piaillante. A la suite du coup de filet du 17 juin, au cours duquel ont été arrêtés plus de cinq cents camorristes, Poggioreale – la prison cour des miracles de Naples, où est née la nouvelle camorra de Rafaele Cutolo – est devenue une bombe : plus de deux mille détenus s'y entassent, alors qu'elle est conçue pour n'en accueillir que huits cents.

Tandis que la grande opération de police, qui a pratiquement démantelé le clan de Cutolo, continue (cent soixante arrestations dans les derniers jours entre Caserte et Naples), les dossiers s'accumulent dans les locaux de la police et des carabiniers : il y en a partout, empilés sur les bureaux ou croulant sur les fauteuils. Le travail de la magistrature semble solide : le « tribunal de la liberté » de Naples – qui examine, à la demande des accusés, les charges retenues contre eux – a rejeté toutes les requêtes, dont celle du populaire présentateur de télévision Enzo Tortora.

Au milieu d'une campagne électorale sans passion, la grande opération anti-camorra est devenue un thème polémique, notamment entre le parti communiste et le démocratie chrétienne. Car, parmi les petits truands, hommes de main, entrepreneurs et compagnons de route en tout genre (même un prêtre et une religieuse) récemment arrêtés, figurent aussi une bonne dizaine de maires, assesseurs et conseillers municipaux de la région de Naples. Des commissions rogatoires ont, en outre, été envoyées à des hommes de premier plan de la D.C. napolitaine, comme M. Antonio Gava, mais aussi à d'anciens secrétaires d'Etat ; tel M. Patricia, qui a rencontré à plusieurs reprises à Rome, et même au Sénat, Alfenso Rosanova, un « boss » de premier plan, « caissier » de la nouvelle Camorra, assassiné l'an dernier, tel le sénateur d'Arezzo, qui écrivit une lettre après une élection à un autre camorriste notoire en le remerciant pour l'aide de *« tous les vrais amis »* et en lui confirmant sa *« confiance »* et son *« amitié »*. Tel encore le député Maruno, candidat aux élections, qui faisait figurer sur ses lettres de propagande électorale le nom de son secrétaire particulier, camorriste connu, arrêté jeudi dernier sous l'inculpation d'homicide, etc.

« Pas avec le chien... »

Les plus directement en cause sont assurément les démocrates-chrétiens (le P.C. avait dans ses rangs un sénateur, avocat des camorristes, qui fut exclu il y a quelques années), mais également les petits partis : *« Et les sociaux-démocrates donc ! Il n'y en a plus un seul sur la place, ils se sont tous enfuis »*, nous dit un député démocrate-chrétien, faisant allusion aux assesseurs et aux maires du P.S.D.I. qui se sont évanouis dans la nature au moment de l'action de la police. Les socialistes ne sont pas épargnés.

Surtout, sur le plan politique, la grande opération anti-Camorra a relancé l'affaire de l'enlèvement par les Brigades rouges en 1981 de l'assesseur à la construction de Naples, M. Cirillo. Ce que l'on soupçonnait déjà (à savoir que la D.C. avait traité avec les B.R. et payé une rançon par l'intermédiaire de Rafaelo Cutolo) fait désormais partie des choses admises. On ignore seulement à quel niveau s'est opérée la tractation. Souvenons-nous de la fameuse phrase de Cutolo à des émissaires de la D.C. venus le voir en prison : *« Je traite avec le maître, pas avec le chien. »* La presse italienne avance aujourd'hui qu'il aurait obtenu une lettre de M. Piccoli, alors secrétaire général de la démocratie chrétienne. Le document serait actuellement déposé chez un notaire qui aurait pour instruction de l'envoyer aux journaux s'il *« arrivait quelque chose »* à Cutolo ou aux membres de sa famille.

Les révélations des « repentis »

Cette lettre existe-t-elle ? Il est difficile de croire que Cutolo ait agi comme intermédiaire entre les Brigades rouges et la démocratie chrétienne sans exiger quelques compensations.

Dernier élément soudain mis à l'ordre du jour par l'opération anti-Camorra et qui, s'il se révélait exact, ne manquerait pas de sel : selon des camorristes *« repentis »*, dont les aveux ont favorisé l'action de la police, Cutolo, en prison à Ascoli-Piceno – où était également à l'isolement Ali Agça, l'auteur de l'attentat contre le pape, – aurait persuadé le Turc, par des menaces et des tentatives d'assassinat, de faire les confessions qui ont conduit à la « piste bulgare ». Agça a notamment parlé à l'aumônier de la prison, aujourd'hui arrêté comme complice de Cutolo. C'est en compagnie de ce prêtre que des agents des services secrets italiens se seraient rendus pour la première fois en décembre 1981 à Ascoli-Piceno pour recueillir les aveux d'Agça.

Le coup de filet de la police, avec les conséquences politiques qu'il peut avoir, influera-t-il sur le comportement des électeurs le 26 juin ? Sans doute sera-t-il perçu comme un élément positif à mettre au crédit de l'Etat, et, partant, favorisera-t-il la démocratie chrétienne. Toute l'argumentation de celle-ci consiste à dire aujourd'hui : *« Il y a eu des cas individuels de collusion avec le crime, mais le parti en tant que tel n'est pas concerné. »* Les communistes affirment au contraire : *« C'est là la conséquence d'une certaine pratique du pouvoir. »* M. Buffalini, secrétaire régional du P.C.I., fait valoir en outre que la D.C. a cherché, au départ, à profiter de l'opération, mais qu'elle n'a pu en prendre le contrôle, notamment à cause de ses implications politiques, et qu'elle risque aujourd'hui de la voir se retourner contre elle.

Un Etat parasite

Dans une ville où, selon un sondage, un habitant sur deux affirme avoir été victime de la criminalité, où, en 1982, il y avait un homicide toutes les dix-neuf heures, où, selon les douanes, pour 30 % la population vit peu ou prou des retombées d'activités criminelles, il faut plus qu'une action de police spectaculaire et quelques politiciens en prison pour changer des comportements fondés sur la coexistence avec le crime. Il y a certes eu ces dernières années une prise de conscience et un mouvement populaire important de résistance à la Camorra : manifestations, marches, grèves de vingt-quatre heures de tous les commerçants. Mais, comme le dit M. Buffalini : *« La Camorra ne se combat pas seulement par des lois mais aussi avec des projets de développement. Parmi les personnes arrêtées, il y a beaucoup de jeunes sans travail, sans domicile et à qui la Camorra a offert « un mode de vie », aberrant certes, mais qui leur semble être une solution en l'absence de toute alternative. »*

Ce qu'a révélé ou confirmé l'opération de la police, c'est l'ampleur d'un phénomène criminel, sorte d'État parasite se substituant aux institutions défaillantes et dévorant la société civile. La criminalité organisée cherche moins désormais à jouer les médiateurs et à apporter des clientèles aux politiciens : elle implante directement ses « cols blancs » au cœur des administrations et des organismes élus. Dans une région qui s'est rapidement urbanisée et où le chômage est chronique, la Camorra profite de ses énormes disponibilités financières provenant du trafic de la drogue pour investir la société.

La nouvelle Camorra de Cutolo, née à la fin des années 70, et qui a été la cible du coup de filet du 17 juin, est une organisation *pyramidale parfaitement structurée*, hiérarchisée et compartimentée en zones *« aussi bien qu'un groupe terroriste »*, nous dit un officier des carabiniers. Elle disposait d'une « armée » d'environ trois mille délinquants, dans la région de Naples. Cette minutieuse organisation était aussi un facteur de faiblesse à partir du moment où la police arrivait à frapper à la tête et diposait des révélations des camorristes qui se dissocient du clan.

Pour les autorités, celles-ci sont dues aux craintes de règlements de comptes internes – c'est notamment le cas de Barra, le bras droit de Cutolo, qui se savait condamné par son chef – mais aussi aux aspects « pathologiques » que prenait la lutte avec les camps adverses.

Que le clan Cutolo se soit vu privé de sa capacité opérationnelle par les arrestations qui se poursuivent actuellement ne signifie pas que Naples soit libérée de la criminalité organisée. Subsistent les causes sociologiques qui ont permis le développement de celles-ci et il reste surtout les clans adverses de Cutolo réunis dans ce syndicat du crime qu'est la *Nuova Famiglia*. Ce sont des organisations implantées de longue date à Naples et que Cutolo avait essayé de dominer. Elles ont des liens étroits avec la Mafia américano-sicilienne et pratiquent extorsions, trafics de drogue et recyclage de l'« argent sale » L'équilibre sanguinaire qui s'était instauré entre elles et Cutolo a été rompu en leur faveur et il est probable qu'elles vont en profiter pour faire davantage encore main basse sur une ville qu'elles n'ont plus à disputer à leurs adversaires.

PHILIPPE PONS.

Etranger

M. Lech Walesa a perdu la bataille
estime un éditorial de « l'Osservatore Romano »

« Lech Walesa vient une fois de plus de quitter la scène. Nous pouvons dire qu'il a perdu la bataille », a estimé le vendredi 24 juin, en première page, le journal du Vatican, *l'Osservatore Romano*, dans un éditorial intitulé « Honneur au sacrifice » et signé par le Père Virgilio Levi.

« *Jeudi*, écrit l'éditorialiste, *Lech Walesa a dû rencontrer le Saint-Père en tant que personne privée, de manière secrète, sans plus prétendre compter dans la phase que traverse son pays.* » Le journal cite la phrase de saint Jean-Baptiste : *« Il doit grandir et je dois m'effacer »* et poursuit : *« Le sacrifice d'une personne gênante est parfois nécessaire afin qu'un mieux puisse naître pour la communauté (...) L'histoire nous montre que ceux qui ont été mis à l'écart, parfois apparemment définitivement, sont réapparus un jour comme d'authentiques sauveurs de leur peuple. Ce que Walesa représente pour le travailleur polonais ne pourra être effacé (...) En recevant Lech Walesa en audience, le pape a donné satisfaction à son peuple ; en le recevant en privé, il a évité des contrecoups nuisibles pour la phase délicate de réconciliation nationale commencée avec tant de difficultés. »*

L'éditorialiste concède que *« tout le monde ne sera pas d'accord, et en Pologne presque personne »*, mais affirme que *« c'était un cas de force majeure ». « Il n'y a jamais lieu de dramatiser un sacrifice lorsque celui-ci est imposé par les circonstances, même injustes, et qu'il est accueilli avec sérénité de l'âme, dans l'esprit de la rédemption chrétienne. C'est une grande leçon pour tous et, même dans la tristesse, un rayon d'espoir »*, conclut le R.P. Levi.

Interrogé vendredi soir, le Père Levi a précisé qu'il ne s'agissait dans cet éditorial que des *« réflexions personnelles d'un journaliste »* et que personne au Vatican ne lui avait fourni de renseignements ou d'indications à propos de la rencontre de jeudi.

Contactée par téléphone par des journalistes qui lui demandaient de confirmer cette thèse selon laquelle son époux aurait accepté de se retirer de tout rôle social et politique, Mme Walesa, qui avait assisté jeudi à la rencontre avec le pape, a démenti : *« Ils n'ont pas du tout parlé de cela »*, a-t-elle dit. La très grande discrétion qui a entouré la rencontre de jeudi et le peu de commentaires faits par M. Walesa lui-même semblent toutefois accréditer la thèse de *l'Osservatore Romano*.

L'ancien dirigeant de Solidarité a cherché vendredi, à Gdansk, à éviter les nombreux journalistes qui attendaient de lui une conférence de presse. La chaîne de télévision américaine NBC a pu cependant obtenir de lui quelques déclarations, tandis qu'il se rendait à la pêche. Alors qu'on lui demandait s'il envisageait de rester en dehors d'éventuelles négociations avec les autorités sur les problèmes syndicaux, M. Walesa a répondu : *« Le problème n'est pas de savoir qui négocie, mais ce qui est négocié (...) S'il y a des personnes mieux placées pour agir, eh bien, qu'elles avancent. »*

M. Walesa a indiqué qu'il avait passé en revue avec Jean-Paul II *« tous les problèmes d'intérêt mutuel »*, mais qu'il ne pouvait en dire plus : *« je dois d'abord réfléchir à tout ce qu'il m'a dit »*. Le dirigeant syndical a ajouté que sa rencontre avec Jean-Paul II l'avait rendu *« plus optimiste et plus confiant »* pour l'avenir. Alors qu'on lui demandait si le pape l'avait aidé, il a répondu *« oui, spirituellement »*.

D'autre part, à Varsovie, le ministre des cultes, M. Loptaka, a estimé vendredi devant la Diète que *« le seul fait que la visite du pape ait eu lieu a une énorme valeur positive »*, bien qu'il soit encore *« trop tôt pour dresser le bilan des bénéfices en résultant »*. Le ministre a aussi indiqué que l'État *« n'acceptera pas d'abus de la liberté de l'Église à des fins incompatibles avec les intérêts vitaux de la nation et de l'État comme il s'en produit malheureusement »*. – (A.F.P., A.P., Reuter)

[Les articles publiés par *l'Osservatore Romano* n'ont valeur de prise de position officielle que lorsqu'ils sont anonymes et composés en italique, en général dans la dernière colonne à droite.

Cependant, don Virgilio Levi, directeur adjoint du quotidien du Saint-Siège, ne saurait être qualifié de rédacteur irresponsable. On ne l'a jamais surpris en flagrant délit d'opinion personnelle. Son article et la mise au point qui a suivi réclament donc une interprétation, au même titre que les intentions qui les ont dictés.

Première hypothèse : il s'agit d'une réponse convenue avec le gouvernement polonais, peut-être négociée en échange de la levée de l'état de siège le 22 juillet. Elle réduit notablement la portée des discours de Jean-Paul II en Pologne. Elle traduirait un marchandage, sinon un chantage.

Seconde hypothèse : don Virgilio Levi s'est fait en l'occurrence le porte-parole de la ligne de l'Ostpolitik vaticane, défendue depuis toujours par le cardinal Casaroli, actuel secrétaire d'État. Ses divergences avec l'orientation de Jean-Paul II sont manifestes. Le jugement de don Levi n'en serait qu'une preuve supplémentaire, et la mise au point servirait à montrer les limites dans lesquelles cette orientation doit se mouvoir. – J. N.]

● *La Pologne a suspendu* vendredi 24 juin sa participation à l'*Organisation internationale du travail*, et a menacé de quitter définitivement l'O.I.T. Cette réaction fait suite à la déclaration de l'Organisation d'ouvrir une enquête sur l'attitude des autorités polonaises à l'égard de Solidarité et de M. Lech Walesa. – *(A.P.)*

Fils de la Pologne et évêque de Rome

Les remakes sont payants – et pas seulement au cinéma. Quatre ans après son premier voyage en Pologne, Jean-Paul II vient de remporter un succès encore plus éclatant lors de son deuxième retour aux sources. En juin 1979, le pape nouvellement élu apportait un message de résistance morale et spirituelle à une population tentée par les sirènes de la consommation, façon Gierek. En juin 1983, dans un climat tout autre, – marqué par l'explosion de l'été 1980, la naissance de Solidarnosc, l'état de siège décrété le 13 décembre 1981 et dix-huit mois de « normalisation », – le pape est retourné dans son pays natal pour remobiliser un peuple guetté par le désespoir.

Pour comprendre la cohérence du message pontifical dans deux contextes aussi différents, il faut chercher l'unité foncière qui sous-tend toute sa diplomatie – si on peut qualifier ainsi une action qui ne s'embarrasse guère de nuances. La clé de ses interventions sur la scène mondiale, qui laissent souvent perplexe par leur mélange de religion et de politique, se trouve dans ses origines polonaises.

Jean-Paul II l'a souligné à plusieurs reprises : *« Je suis fils de la Pologne et évêque de Rome. »* C'est pourquoi il a donné l'impression de « faire de la politique » dans son pays natal, alors que, au cours du voyage précédent, en Amérique centrale, il multipliait les mises en garde contre l'engagement politique de l'Eglise. En tant que « fils de la Pologne », il retrouve instinctivement le rôle des prélats qui, comme le cardinal Wyszynski, interviennent traditionnellement dans la vie polonaise, au nom de la nation, pour dénoncer les abus et les atteintes aux droits de l'homme ; mais, en tant qu'« évêque de Rome », il veille à la neutralité politique d'une Église universelle qui doit cohabiter avec tous les régimes.

L'ambiguïté subsiste pourtant et Jean-Paul II paraît vouloir imposer un « modèle polonais », au moins en ce qui concerne l'Europe. Il a hérité de la tradition romantique de son pays une vision messianique du rôle prédestiné de la Pologne. L'idée de la Pologne devenue « Christ des nations » à cause de la « Passion » qu'elle a soufferte au cours de son histoire traverse les écrits d'Adam Mickiewicz, poète romantique du dix-neuvième siècle et auteur favori du jeune Karol Wojtyla.

Lors de son premier voyage en Pologne, le pape déclarait à Gniezno en juin 1979 : *« Le Christ ne veut-il pas, l'Esprit-Saint ne dispose-t-il pas que le pape polonais, le pape slave, manifeste justement maintenant l'unité spirituelle de l'Europe chrétienne, débitrice des deux grandes traditions de l'Ouest et de l'Est ? »* Voilà son grand dessein ! La Pologne, trait d'union entre l'Europe occidentale et orientale, doit être le fer de lance d'un audacieux projet de reconquête spirituelle.

C'est dans une telle optique que Jean-Paul II conduit son *Ostpolitik* avec, en arrière-plan, la rechristianisation du continent, de l'Atlantique à l'Oural. Vision utopique, à vue humaine, mais Karol Wojtyla ne s'embarrasse jamais de telles considérations. Son manque de diplomatie risque de lui jouer des tours, cependant, comme l'a montré la « gaffe œcuménique » de la lettre au cardinal Slipyj en 1979 (1), ainsi que le durcissement de l'*Ostpolitik* prudent et réaliste inauguré par Jean XXIII et pousuivi par Paul VI (2).

Le non-dit

Ce n'est pas le message fondamental de Jean-Paul II qui change d'un voyage à l'autre, mais le ton, les accents portés sur tel aspect, les sous-entendus, le non-dit. Le contexte politique aussi. En Amérique centrale, les paroles de Jean-Paul II étaient destinées à freiner l'engagement politique (à gauche s'entend) et la création d'une « Eglise du peuple » à côté de l'Eglise hiérarchique. En Pologne, en revanche, tout était dit pour galvaniser un peuple en désarroi et défendre les accords de Gdansk.

Dans le premier cas, on a vu *un homme d'autorité venu remettre de l'ordre : l'évêque de Rome ; dans le deuxième, un prophète venu déranger : un fils de la Pologne.*

ALAIN WOODROW.

(1) En mars 1979, Jean-Paul II a envoyé une lettre au cardinal Joseph Slipyj, archevêque des catholiques ukrainiens, évoquant l'évangélisation de la Russie par des *missionnaires catholiques et faisant* l'apologie de l'union à Brest-Litovsk, en 1596, d'une partie des Eglises ukrainienne, lituanienne et ruthène avec le Saint-Siège, contre le patriarcat de Moscou (*le Monde* du 11 août 1979). Cette prise de position ouverte en faveur des Églises uniates, que Paul VI avait toujours évitée, fut considérée comme une provocation par le patriarcat de Moscou et, à travers lui, par le régime communiste de Moscou.

(2) Notons, toutefois, que l'*Ostpolitik*, première ou deuxième manière, continue de produire des fruits : en 1979, quatre évêques furent nommés en Hongrie et deux évêques en Bulgarie. En 1982, deux administrateurs apostoliques furent nommés en Lituanie et, même si deux sièges épiscopaux sont toujours *sans titulaire*, les quatre évêques lituaniens ont pu rendre leur visite *ad limina* à Rome en avril dernier, pour la première fois depuis la guerre. Les relations demeurent tendues entre le Saint-Siège et la Tchécoslovaquie, cependant, puisque l'Eglise ne compte que trois évêques et trois administrateurs apostoliques pour les treize diocèses du pays.

Union soviétique

Limogé en novembre
M. KIRILENKO RÉAPPARAIT

Moscou *(A.F.P.)*. – L'ancien membre du bureau politique, M. André Kirilenko, soixante-seize ans, limogé en novembre dernier, a fait une réapparition publique totalement inattendue aux côtés de M. Youri Andropov, vendredi 24 juin, à Moscou à la session du Soviet suprême de la République de Russie, selon le témoignage d'observateurs occidentaux.

M. Kirilenko, qui n'avait participé à aucune manifestation officielle depuis plus d'un an (il était notamment absent aux obsèques de Leonid Brejnev, en novembre), a été autorisé à prendre place à la tribune officielle, légèrement en retrait, où était assis les principaux dirigeants soviétiques, dont M. Andropov.

M. Kirilenko était très faible physiquement.

Italie

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE S'EST ACHEVÉE DANS UNE GRANDE PASSIVITÉ

(De notre correspondant.)

Rome. – La campagne électorale a pris fin à zéro heure le 25 juin. Les électeurs se rendront aux urnes le *26 juin et le 27 juin jusqu'à* 14 heures. Ils doivent renouveler la Chambre (droit de vote à dix-huit ans) et le Sénat (droit de vote à vingt-cinq ans). On compte, pour la première assemblée 43 925 733 électeurs, pour la seconde 37 606 533 électeurs.

Trente et un partis et groupes présentent *6 357 candidats* à la députation ; vingt-sept partis et groupes en présentent 2 433 au Sénat.

La campagne s'est achevée dans une grande passivité. Elle s'est déroulée entre personnalités politiques plus qu'entre partis présentant des programmes. L'enjeu principal porte sur les quelques points qui feront évoluer la traditionnelle balance des forces, et notamment sur l'avance qu'escompte le parti socialiste, principal responsable des élections anticipées.

Simultanément, sept millions d'électeurs vont renouveler les conseils municipaux de quelques grandes villes, *notamment* Rome, Naples et Milan.

M. CHEYSSON ANNONCE DE PROCHAINS « ÉCHANGES AU NIVEAU MINISTÉRIEL » AVEC MOSCOU

M. Cheysson a indiqué, vendredi 24 juin, à Paris, à propos des relations avec l'U.R.S.S. que *« des échanges, notamment au niveau ministériel, confirmeraient prochainement la reprise des relations politiques à un rythme qui permette d'entretenir le dialogue »*.

Le ministre des relations extérieures qui s'exprimait devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale a cependant souligné que la position de la France n'avait pas changé. *« Des relations politiques normales ne peuvent être envisagées en raison de l'occupation de l'Afghanistan, de la reprise en main de la Pologne et de l'accumulation en Europe des armes nucléaires de portée intermédiaire »*, a-t-il dit.

● *La Conférence de Madrid.* – Les pays occidentaux ont accepté, vendredi 24 juin, la proposition de compromis formulée par M. Gonzalez, premier ministre espagnol, pour faire sortir de l'impasse la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (*le Monde* daté 19-20 juin). En revanche, la Tchécoslovaquie a rejeté cette proposition, à l'instar de l'U.R.S.S., tandis que la Roumanie la jugeait *« intéressante »* et que le représentant hongrois faisait savoir que, à son avis, *« les possibilités d'arriver à un accord ne peuvent être considérées comme épuisées »*. – *(A.F.P.)*

Le Parlement de Strasbourg pourrait refuser la diminution de la contribution britannique au budget européen

De notre correspondant

Londres. – M. Piet Dankert, président du Parlement européen, qui a fait une visite officielle de trois jours en Grande-Bretagne, a averti Mme Thatcher, le vendredi 24 juin, que la diminution de 450 millions de livres promise au sommet de Stuttgart sur la contribution britannique au budget communautaire pourrait être refusée par le Parlement. M. Dankert a *insisté sur le fait* qu'aucune des conditions mises l'année dernière par l'Assemblée de Strasbourg pour l'octroi d'une ristourne n'avait été remplie au conseil européen de Stuttgart. *« Je suis sûr que le Parlement en tirera ses propres conclusions »*, a-t-il dit.

En 1982, le Parlement européen avait *dans un premier temps* bloqué la « ristourne » accordée à la Grande-Bretagne pour obliger la *Commission de Bruxelles* et le conseil des ministres à envisager une réforme à long terme des finances communautaires. M. Dankert a regretté que le sommet de Stuttgart ait été la troisième réunion consécutive des chefs d'Etat et de gouvernement à se terminer sans qu'aucun progrès réel ait été accompli. Il se montre très sceptique sur les chances d'arriver à un accord avant le sommet d'Athènes en décembre prochain.

M. Dankert estime indispensable de mieux contrôler les dépenses agricoles, de développer de nouvelles politiques communes, d'*augmenter* les ressources propres de la Communauté et, dans ce cadre, de trouver une solution à long terme au problème de la *contribution* britannique. La compétence budgétaire étant une des seules armes du Parlement européen, celui-ci *« n'acceptera jamais que ces pouvoirs budgétaires soient diminués »*, a ajouté M. Dankert.

Le premier ministre britannique lui a opposé son interprétation des résultats du sommet de Stuttgart : la seule condition mise au paiement du rabais de 450 millions de livres pour *1983* a été l'acceptation *du* communiqué final précisant le calendrier et la procédure d'une réforme des finances communautaires. *Depuis son* retour de Stuttgart, Mme Thatcher insiste sur le fait qu'elle s'est refusée à *lier le problème de la contribution* britannique à une augmentation des ressources propres, à laquelle elle demeure hostile. Devant M. Dankert, elle a regretté que le Parlement de Strasbourg, en multipliant les difficultés sur la contribution britannique, affaiblisse les efforts accomplis par son gouvernement pour défendre l'idée européenne en Grande-Bretagne.

DANIEL VERNET.

Tchad

Les rebelles ont pris la principale ville du Nord

(Suite de la première page.)

Les bastions traditionnels des FAN (Forces armées du Nord) c'est-à-dire Oum Chalouba et Abéché seront rapidement renforcés et la zone de la capitale est en train d'être efficacement réorganisée. N'Djamena mise sur le fait que les forces de Goukouni Oueddeï vont maintenant devoir tenir à leur tour toute la zone de Faya, difficile à défendre et vulnérable aux « coups d'épingle ». Ultérieurement si ces forces du GUNT *veulent progresser vers* N'Djamena, la route du Kanem leur présentera les meilleures possibilités. *Les FANT se disposent* donc à leur barrer ce chemin.

Au plan politique, le traumatisme sera difficile à surmonter sans doute, mais la crise a resserré le pouvoir qui se résume au noyau central des forces armées du Nord, la tendance de M. Hissène Habré qui prend aujourd'hui les véritables décisions. Le président Hissène Habré multiplie depuis vendredi soir les prises de contact avec les capitales africaines voisines. Il est probable qu'il a réitéré d'une façon pressante sa demande d'aide à Paris, les pertes *en armements et en munitions* sont sans doute importantes à Faya. Le président Hissène Habré est très amer de n'avoir pas été cru lorsqu'il annonçait l'imminence de l'attaque sur Faya et lorsqu'il demandait les moyens d'y faire face.

Dans les rues de N'Djamena désertées vendredi soir plus tôt que de coutume, la nouvelle semble *s'être répandue rapidement*. Samedi matin, on pouvait voir des camions militaires rammasser ce qui semble être des réservistes. Au marché, la foule ne cache pas sa colère et son inquiétude. Les Tchadiens sont épuisés par la guerre incessante qui ne peut manquer de revenir autour de N'Djamena. Une phrase, lourde de sens, que l'on entend souvent dans les boutiques de la capitale tchadienne donne à réfléchir : *« Pourquoi la France n'envoie-t-elle pas la Légion étrangère ? Pourquoi Paris n'envoie-t-il pas l'armée française ? Que la guerre finisse enfin et que nous puissions vivre. »*

PIERRE DEVOLUY.
(R.-M.-C.)

UNE CONFÉRENCE DE PRESSE DU CHARGÉ D'AFFAIRES LIBYEN
L'art de la mise en garde

« La Jamahiriya arabe libyenne dément toute ingérence de sa part dans les affaires du Tchad et dans le conflit s'y déroulant. Elle affirme sa neutralité dans le conflit opposant les forces de Goukouni, président du gouvernement national à celles de Hissène Habré », a déclaré vendredi 24 juin M. Hafiana, le chargé d'affaires libyen à Paris. Il s'agit, – faut-il le dire ? – d'une conception particulière de la neutralité, puisque le diplomate admet que son pays *« soutient complètement le gouvernement d'union national de l'ex-président Goukouni, seul pouvoir légitime au Tchad »*. Et à son tour, la Libye met en garde *« toute autre puissance qui pourrait croire qu'elle a le droit d'intervenir et cela quels que soient les prétextes. Au cas où une ingérence quelconque est prouvée dans ce conflit interne aux Tchadiens, la Libye se réserve le droit d'y intervenir... »*.

Néanmoins, cette mise en garde, dans l'esprit de M. Hafiana, ne s'adresse pas... à la France. *« Je ne pense pas, dit-il, qu'il y aura d'intervention française au Tchad. »* Contrairement à M. Mitterrand lui-même qui déclarait mardi à Yaoundé qu'il n'y avait pas *« de hiatus »* entre la politique africaine de la France avant et après mai 1981, M. Hafiana constate que celle-ci s'est « moralisée » et lui interdit d'intervenir. *« Nous avons dépassé, assure-t-il par ailleurs, le stade le plus difficile des relations franco-libyennes. Nous avons aujourd'hui des contacts à un niveau très important et chaque fois qu'il y a un problème, nous nous rencontrons et nous pouvons discuter. »* Aux yeux du diplomate, la mise en garde que M. Mitterrand lança il y a quelques jours ne s'adressait pas à son pays, puisque le président français *« n'a pas mentionné Tripoli »*. Celle de M. Cheysson vendredi, où la Libye était nommément mise en cause ? M. Cheysson *« n'est que ministre des relations extérieures et a le droit de déclarer ce qu'il veut »*. En toute hypothèse *« la Libye, pays indépendant et souverain, n'accepte pas les mises en garde »*. Et celles qu'elle adresse elle-même ? Elles ne visent pas Paris mais les États-Unis coupables de *« déstabiliser l'Afrique et d'y contrebalancer l'influence de la France »*. Touchante sollicitude. – F. C.

République Sud-Africaine

SÉVÈRES CRITIQUES DE WASHINGTON A L'ÉGARD DE PRETORIA

Washington *(A.F.P.)*. – Les déclarations faites jeudi 23 juin sur la situation en Afrique australe par M. Lawrence Eagleburger, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques, constituent les plus fermes critiques jamais formulées publiquement par l'administration Reagan contre le gouvernement de Pretoria. Dans un discours prononcé devant l'Association nationale des éditorialistes de journaux, M. Eagleburger a successivement qualifié la politique d'apartheid de *« moralement fausse »*, réaffirmé la totale hostilité de Washington à l'*« indépendance »* des Bantoustans (foyers tribaux) et affirmé que l'Afrique du Sud devait *« quitter les provinces du sud de l'Angola, ainsi que la Namibie »*.

Les propos de M. Eagleburger n'expriment sans doute pas de modification sur le fond de la politique de Washington, mais ils révèlent tout de même un durcissement dans le ton employé à l'encontre de Pretoria.

M. Eagleburger a cependant justifié la politique d'*« engagement constructif »* poursuivie par Washington à l'égard de l'Afrique du Sud depuis l'arrivée de M. Ronald Reagan à la Maison Blanche.

Maroc

● LE JOURNAL « AL BAYANE », organe du Parti marocain du progrès et du socialisme (communiste), a été suspendu jusqu'à nouvel ordre par les autorités, a annoncé jeudi 23 juin M. Ali Yata, le secrétaire général du parti. M. Yata a dit ignorer la raison officielle de cette décision, mais pense qu'elle est liée à la campagne récemment menée par le journal pour dénoncer des irrégularités commises selon lui à son détriment et en faveur des partis de centre-droite, lors des élections communales et municipales du 10 juin. – *(Reuter.)*

● PRÉCISION. – Le fondateur du Morehob (Mouvement de libération des hommes bleus) nous demande de préciser qu'il ne s'appelle pas Bachir Figuigui (*le Monde* daté 29-30 mai), mais *« Erguibi Mohamed, alias Edouard Moha, de la fraction des Ouled Taleb (Rguibat) »*.

[M. Erguibi, qui a changé plusieurs fois d'identité, se présente également comme secrétaire général de FAOSARIO (mouvement des Sahraouis pro-Marocains), sous le nom d'Ahmed Ould Rachid. Il a publié récemment un livre, *« Un Sahraoui révèle »*, chez Albin Michel, dont le tirage a été immédiatement racheté par les soins des autorités marocaines.]

France

L'ALLIANCE P.C.- P.S. A L'ÉPREUVE

Le point limite

La logique institutionnelle de la Ve République incline la deuxième composante de la coalition majoritaire à une ligne de conduite, que M. Valéry Giscard d'Estaing, qui l'avait inaugurée, avait résumée d'une formule, le *« oui, mais »*. Le parti communiste n'échappe pas à cette règle. M. François Mitterrand lui en a donné acte, quand il a déclaré, le 8 juin, à la télévision, qu'on peut être d'accord sur les objectifs et discuter des moyens.

Les critiques du P.C.F. contre différents aspects de la politique gouvernementale ne traduiraient donc pas nécessairement la tentation d'un repli sur une politique antisocialiste. Elles seraient plutôt le signe d'une adaptation croissante des communistes aux contraintes du partage du pouvoir. Cette conception paraît un peu optimiste à qui observe les réactions de l'appareil et des militants du P.C. Le discours sur les bienfaits de la participation au gouvernement y est souvent reçu avec incrédulité.

Cette participation n'est pas remise en cause, mais elle est comprise comme la conséquence du rapport des forces établi en 1981 entre le P.S. et le P.C.F., non comme un terrain favorable à un développement de la politique et de l'influence du parti. Cette situation est toujours perçue comme une contrainte plutôt que comme un choix, une contrainte plus coûteuse en renoncements qu'elle ne permet d'avancées.

Cependant, deux tendances au moins s'opposent à celle-là. D'une part, des cadres et des militants du parti se réjouissent de voir celui-ci confronté aux difficultés concrètes de l'exercice du pouvoir. Souhaitant depuis longtemps la transformation du P.C.F. en un véritable parti de gouvernement, ils avaient traversé avec plus ou moins d'abnégation la période de division de la gauche, de 1977 à 1981.

D'autres, plus à leur aise dans cette période, reconnaissent, aujourd'hui, qu'elle avait favorisé le développement, au sein du parti, d'une tendance à un certain aveuglement sur la réalité environnante, processus qu'avait sanctionné la défaite de 1981. Ils estiment que la participation au gouvernement, même si elle se paie de reculs par rapport aux idées que le parti défend traditionnellement, peut avoir pour avantage de permettre aux communistes de « retrouver le contact », d'améliorer leur insertion parmi ceux qu'ils tentent de gagner à leur politique.

La direction fait alterner des discours reflétant ces différentes sensibilités, lesquelles s'expriment aussi au-dehors et influencent l'interprétation que l'on peut avoir de la politique du P.C.F. Au total, les propos des dirigeants font la part belle au mécontentement, suggérant ainsi aux socialistes que soutenir leur politique ne va pas de soi pour les communistes, lesquels mériteraient que l'on fasse davantage de concessions à leur point de vue. M. André Lajoinie, membre du secrétariat du comité central, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a, ainsi, souligné, au cours d'un déjeuner de presse, jeudi 23 juin, que le P.C.F. ne peut admettre la perspective d'une *« croissance zéro »*, qui serait contraire à l'un des principaux engagements pris par la gauche en 1981. *L'Humanité*, réaffirmant, samedi, le soutien du P.C.F. au premier ministre, face aux critiques dont celui-ci est la cible, rappelle que la gauche ne doit pas se laisser attirer *« vers les récifs de l'austérité, où se brisa, déjà, la galère giscardienne »*.

Un test

Le rôle d'allié du parti majoritaire autorise le parti communiste à faire valoir des orientations différentes de celles qui sont retenues, mais dans certaines limites. Celles-ci ne sont pas nettement définies ; on peut néanmoins se référer, selon le chef de l'État, à l'expérience passée. Lorsque M. Jacques Chirac, lançant, en décembre 1978, la campagne du R.P.R. pour l'élection européenne, avait dénoncé de façon à peine voilée, en l'U.D.F., l'incarnation du *« parti de l'étranger »*, M. Giscard d'Estaing aurait dû, selon M. Mitterrand, réagir plus vigoureusement. La campagne du P.C.F. sur le thème de la paix et du désarmement, qui met en cause la politique du président de la République par rapport à la confrontation Est-Ouest, comporte le risque d'un dépassement du niveau de critique acceptable.

Le parallèle est frappant : comme M. Chirac en 1979, les communistes utilisent des questions de politique extérieure, qui auront une actualité électorale avec l'élection européenne de 1984, pour se démarquer de leur allié sans toucher au principe de l'alliance. Peuvent-ils, comme le R.P.R., *il y a quatre ans, vis-à-vis* des giscardiens, franchir la limite ? Cela paraît peu probable, parce qu'une crise entre le P.S. et le P.C.F. sur la politique à mener face à l'Union soviétique aurait un effet *désastreux pour les communistes*, dans la mesure où elle ferait apparaître leurs choix comme dépendant de priorités définies à Moscou.

La conjonction des mécontentements qu'inspirent aux cadres communistes la politique « atlantiste » du pouvoir et l'accroissement des difficultés économiques et sociales pourrait, en revanche, créer, cet automne, les conditions d'une révision de la politique du parti. Un test important des avantages ou des inconvénients de cette politique sera fourni par l'élection des conseils d'administration des caisses de sécurité sociale, en octobre. Si celle-ci est défavorable à la C.G.T., les communistes pourront avoir le sentiment de perdre sur tous les tableaux. Ils s'inquiètent, à ce sujet, du fait que les électeurs appelés à désigner leurs représentants dans ces conseils ne *sont pas tous salariés et* que nombre d'entre eux ont une perception lointaine du monde syndical et des orientations que défendent ses diverses composantes.

PATRICK JARREAU.

M. MITTERRAND LANCE LES TRAVAUX DE DÉSENSABLEMENT DU MONT-SAINT-MICHEL

« La Merveille » et la science

De notre envoyé spécial

Le Mont-Saint-Michel. — En général, un chef d'Etat se déplace pour inaugurer des travaux de construction d'un grand équipement ou pour poser la première pierre d'un pont, d'un barrage, d'une digue ou d'un grand port. Mais le 24 juin, une fois n'est pas coutume, il s'agissait pour M. François Mitterrand de lancer les travaux de désensablement du Mont-Saint-Michel qui exigent la destruction d'une digue — celle de la Roche-Torin construite au milieu du siècle dernier. Cette barre empêche les eaux des rivières Selune et Sée, à leur embouchure, de divaguer selon leur cours naturel vers le sud et d'éroder les grèves.

Depuis de nombreuses décennies, l'ensablement de la baie a pris des allures dramatiques aux yeux des écologistes et des défenseurs du patrimoine au point d'être jugé irréversible dans une dizaine d'années si rien n'est entrepris pour arrêter la progression des herbues qui gagnent sur la mer. Autrement dit, il faut redonner à la nature ses droits et laisser les marées et les fleuves, par l'osmose des eaux et des courants, jouer leur rôle historique de pompage, de refoulement et de répartition des alluvions. Sinon, le Mont-Saint-Michel, joyau historique et touristique, ne sera bientôt plus qu'un rocher surgi au milieu des bancs de sable et des moutons de pré-salé et il connaîtra le triste sort de Brouage et d'Aigues-Mortes (1).

Arrivé avec trois heures de retard sur l'horaire prévu à cause de l'épais brouillard qui recouvrait les côtes de la Manche, M. Mitterrand, dont l'hélicoptère avait dû se poser à Dinard (Ile-et-Vilaine) quelques minutes, a gravi les nombreuses et rudes marches de la « Merveille », comme s'il s'était agi de l'escalade de Solutré. Il a fait quelques pas dans la nef de l'abbaye en admirant la voûte en bois et parcouru le cloître du treizième siècle, dont les arcatures sont en pierre de Caen et les colonnettes en granit.

Accueilli par M. Léon Jozeau-Marigné, président (C.N.I.P.) du conseil général de la Manche, et M. Michel d'Ornano président du conseil régional de Basse-Normandie (U.D.F.), le chef de l'Etat, qui était accompagné de MM. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Louis Mexandeau, ministre délégué aux P.T.T., et de Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'Etat à l'environnement et à la qualité de la vie, a, dans le grand réfectoire de la « Merveille », remercié *« tous ceux qui ont construit, entretenu et protégé cet élément du patrimoine à travers les siècles.*

Il a affirmé la volonté de l'Etat de protéger ou de reconstituer, lorsqu'il le faut, le cadre de vie afin de le transmettre aux générations futures. *« La science et la technique doivent être mises au service de l'environnement »*, a ajouté M. Mitterrand, qui a souligné le rôle irremplaçable des associations de défense. *« Le cadre de vie est la première inégalité qui frappe l'enfant à sa naissance, mais lorsque l'État protège les sites il protège du même coup le droit pour tous d'y avoir accès. »*

D'ailleurs la décentralisation, qui risque de multiplier les centres de décision, ne signifie pas que *« l'État renoncera à ses prérogatives générales de surveillance des espaces fragiles »* et il lancera une grande politique des paysages à laquelle seront associés *« ceux qui protègent, ceux qui aménagent et ceux qui imaginent. »*

En chaire

Auparavant, M. d'Ornano avait à juste titre mentionné que les gouvernements d'avant le 10 mai 1981 avaient lancé les premières études, les travaux de laboratoire et arrêté déjà des décisions relatives au désensablement du Mont-Saint-Michel. Il avait aussi insisté sur les difficultés économiques de la Basse-Normandie et suggéré trois axes d'action au président de la République : l'amélioration des transports, un effort pour relancer le bâtiment et le développement de la recherche.

« Prenons un rendez-vous pour étudier tous ces problèmes », lui a répondu en substance le chef de l'État en lançant un appel à la mobilisation et à l'association de tous pour maîtriser les difficultés *« qui se sont emparées de nos économies occidentales »*.

« J'ai un peu l'impression d'être en chaire dans ce décor », a conclu le chef de l'État. Mais un panonceau avait averti les visiteurs à l'entrée de l'abbaye : *« Exceptionnellement il n'y aura pas de messe à 12 heures 15 ce vendredi 24 juin »*.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) L'État assure la maîtrise d'ouvrage des travaux, qui sont estimés (non compris l'aménagement du fleuve Couesnon « qui dans sa folie mit le Mont en Normandie ») à 16 millions de francs. La commune du Mont-Saint-Michel, la région de Basse-Normandie et le département de la Manche apporteront des contributions financières.

● *M. Jules Moch*, ancien ministre (S.F.I.O.) de la IVe République, qui avait disparu jeudi 23 juin, a été retrouvé à la gare de Lyon, vendredi 24 juin, vers 19 h 45. Il descendait d'un train en provenance de Nice. M. Moch, qui est âgé de quatre-vingt-dix ans, avait participé jeudi au traditionnel déjeuner des anciens élèves de l'école Polytechnique, rue de Poitiers à Paris, puis, victime semble-t-il d'une crise d'amnésie, avait diparu. L'ancien ministre s'est finalement rendu après ce déjeuner à La Celle-Saint-Cloud puis à la gare de Lyon pour gagner Cabris dans les Alpes-Maritimes, où il possède une résidence.

Un courant « réformiste » : l'U.D.F.-R.

Il y a un an, ils étaient six ; six à vouloir animer au sein de l'opposition un pôle réformiste : trois radicaux, MM. Bariani, Granet et Stirn, *un membre du C.D.S., M. Stasi, un* du P.R., M. Stoléru, et un du R.P.R., M. Charbonnel. Le « lien » était né, lien fragile qui, fil à fil, se dénouait (*le Monde* des 11 et 12 juillet 1982). Aujourd'hui ils sont cinq : trois d'entre eux — Mme Brigitte Gros, sénateur (Gauche démocratique) des Yvelines, MM. Jean-Claude Colli et Paul Granet — appartiennent au parti radical, M. Jacques Pelletier préside au Sénat le groupe de la gauche démocratique, et M. Lionel Stoléru est membre du bureau politique du P.R. Ils sont cinq à croire en la nécessité de *« rassembler les réformistes éparpillés dans de nombreuses formations »*. Mais, s'il s'agit à nouveau de *« faire entendre la voix des réformistes »* au sein de l'opposition, la méthode est cette fois différente. Le groupe U.D.F.-R. (U.D.F.-Réforme), puisque tel est son nom de baptême, veut travailler *« au sein »* de l'U.D.F. et constituer un *« courant »* à la fois *« aiguillon »* et *« mauvaise conscience »* de l'U.D.F. *« Nous avons vu le succès de ceux qui se situent ailleurs ! »*, remarque M. Stoléru. Lors du prochain congrès de l'U.D.F. à l'automne, cette *« bande des cinq »* entend présenter un programme et une motion. Ce sera alors pour elle l'occasion de se compter et, espère-t-elle, de faire naître un débat sur les orientations de l'U.D.F. Car, si les animateurs de l'U.D.F.-R. appartiennent, à une exception près (M. Pelletier), à l'U.D.F., ils n'en contestent pas moins certaines de ses orientations, estimant notamment que l'U.D.F. a tendance à *« s'endormir »* face à un R.P.R. *« entreprenant et sûr de lui »*, qu'elle cherche trop à *« marcher sur les plates-bandes du R.P.R. »*, alors qu'elle devrait affirmer ses tendances *« pluralistes, décentralisatrices et modérées »* et chercher une *« assise électorale qui lui soit propre »*.

« Structure horizontale » qui recouperait les structures verticales que sont les composantes de l'U.D.F., l'U.D.F.-R veut s'inscrire dans une *« logique de tolérance »*. M. Jacques Pelletier, qui au sein du groupe qu'il préside au Sénat compte un tiers de radicaux appartenant à la majorité, n'a pas manqué de le préciser. Il croit qu'il n'est plus possible de *« pratiquer encore pendant des années des guerres de religion »*. Il espère qu'un jour les réformistes de l'U.D.F.-R. pourront *« tendre la main aux sociaux-démocrates qui sont dans la majorité »*. Cette radicalisation de la vie politique, M. Stoléru la dénonce pareillement. Il ne désespère pas de faire entendre la *« voix de la raison, de la sagesse et de la pacification »*, même s'il reconnaît qu'il est *« plus facile de se faire applaudir par 22 % de fanatiques que par 60 % des Français »*. Il ajoute : *« On ne reconstruira pas demain la France à l'identique. Il sera possible, à l'avenir, de redistribuer les cartes pour une nouvelle donne. »*

« Neuf idées pour un projet neuf »

L'U.D.F.-Réforme propose *« neuf idées pour un projet neuf »*, qui vont de la *« réconciliation des Français »* à une *« alternance démocratique qui peut être autre chose que la revanche d'un camp sur l'autre »*, en passant par le choix *« d'une économie de marché qui engendre la nécessaire justice sociale »* et d' *« une ouverture internationale de la France qui soit un défi exaltant et non une contrainte à supporter ou à éliminer par le protectionnisme »*. Le Français n'est-il pas *« naturellement »* réformiste ? *« Il l'est, l'a été ou le sera »*, a, en tout cas, affirmé Mme Brigitte Gros, avant de souligner que l'U.D.F.-R. avait reçu notamment l'appui de Mme Simone Veil, ancien président de l'Assemblée des communautés européennes, de M. Edgar Faure, sénateur du Lot et président d'honneur du parti radical, et de M. Alain Poher, président du Sénat.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Les négociations sur le futur statut de la Polynésie nécessitent l'arbitrage du premier ministre

La première phase des négociations entre le gouvernement et les représentants politiques de la Polynésie française sur l'avant-projet visant à accorder à ce territoire un statut d'autonomie interne s'est terminée, jeudi 23 juin, à Paris. Sept des soixante-quatorze articles que devrait compter le projet de loi ont été « réservés » pour être soumis à l'arbitrage du premier ministre, puis, éventuellement, à celui du président de la République. Le principal des points controversés concerne l'étendue des futures compétences — notamment dans le domaine économique — du gouvernement local qui sera chargé de gérer les affaires du territoire. La majorité territoriale actuelle, conduite par M. Gaston Flosse, vice-président du conseil de gouvernement, ancien député R.P.R., souhaite obtenir une large souveraineté dans le domaine de la prospection, de l'exploration et de l'exploitation des ressources naturelles maritimes du territoire polynésien.

L'enjeu économique et politique est considérable compte tenu de la superficie du domaine maritime français dans cette zone du Pacifique. Au secrétariat d'État aux DOM-TOM, on estime que cette revendication va à l'encontre du principe de l'unité de la zone économique française.

M. Flosse souhaite également obtenir des pouvoirs réels dans le domaine des relations internationales qui est actuellement du ressort exclusif de l'État. Un autre point de litige concerne le titre du futur président de l'exécutif territorial. L'avant-projet propose que celui-ci soit dénommé *« président du gouvernement »*, alors que M. Fosse préférerait l'appellation *« premier ministre »*.

La demande d'arbitrage doit être officiellement transmise à M. Pierre Mauroy dans le courant de la semaine prochaine.

Les débats du Sénat

Vendredi 24 juin, le Sénat a examiné quatre textes. Pour trois d'entre eux (protection des victimes d'infraction, réglementation des activités de gardiennage, de surveillance et de transport de fonds, et sociétés d'économie mixte locales), la discussion a montré qu'il n'y a pas de divergences fondamentales entre le gouvernement et la Haute Assemblée ; en revanche, le quatrième, consacré à la démocratisation du secteur public, a confirmé l'opposition de principe de la majorité sénatoriale à ce texte. La commission mixte paritaire (C.M.P.) ne pourra, dans ces conditions, que constater le désaccord entre les deux Assemblées.

La veille, jeudi 23 juin, le Sénat avait pris acte de l'échec de deux C.M.P. et avait maintenu ses positions initiales : rejet de la programmation militaire et refus d'accepter certaines modifications au code du service national.

● PROTECTION DES VICTIMES D'INFRACTION

Le projet de loi examiné en deuxième lecture après que l'Assemblée nationale l'eut modifié, renforçant la protection des victimes d'infraction, faisait l'objet de deux points de divergence entre les deux Assemblées (*le Monde* du 27 mai et du 15 juin).

Sur le premier, le Sénat s'est rallié à la position du gouvernement et de l'Assemblée, en acceptant qu'il soit permis au juge de déroger au principe de la confusion des peines dans les cas de délit d'organisation frauduleuse de l'insolvabilité.

Sur le second, la solution de compromis proposée par le gouvernement a été approuvée : ainsi est maintenu le principe du renvoi au civil d'une affaire où des tiers sont mis en cause (le tribunal civil à qui le tribunal correctionnel aura renvoyé l'affaire devra l'examiner selon une procédure d'urgence allégée, les tiers responsables étant convoqués aux frais du Trésor public).

● GARDIENNAGE ET TRANSPORT DE FONDS

Le Sénat, malgré ses réticences, suit l'avis de l'Assemblée, qui avait refusé le terme de « *sécurité privée* » introduit par la Haute Assemblée en première lecture, et qui avait préféré le terme « *gardiennage* » à celui de « *prévention* » choisi également en première lecture par la Haute Assemblée (*le Monde* du 15 juin). En revanche, il a jugé excessives les conditions de moralité exigées par les députés pour travailler dans les entreprises concernées. Il est donc revenu au texte qu'il avait voté en première lecture, qui interdit l'exercice de cette profession à ceux qui ont fait l'objet « *pour agissements contraires à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs d'une sanction disciplinaire ou d'une condamnation mentionnées au bulletin n° 2 de* [leur] *casier judiciaire* ».

Le Sénat a également rétabli sa version initiale de l'article 2 afin d'éviter que les entreprises de transport de fonds ne puissent exercer des activités de gardiennage et de surveillance, et *vice-versa*. La proposition de loi ainsi modifiée « *tendant à réglementer les activités privées de surveillance, de gardiennage et de transport de fonds* » est adoptée.

● SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE LOCALES

La discussion en deuxième lecture du projet de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale, relatif aux sociétés d'économie mixte locales (*le Monde* du 16 avril et du 23 juin) permet le renforcement du contrôle des collectivités locales sur les S.E.M.L.

● DÉMOCRATISATION DU SECTEUR PUBLIC

Il n'aura pas fallu plus de cent vingt minutes au Sénat pour examiner en deuxième lecture le projet de loi relatif à la démocratisation du secteur public. Conformément au vœu de sa commission spéciale, la Haute Assemblée est revenue au texte qu'elle avait adopté en première lecture (*le Monde* des 8, 9, 10 et 22 juin). Elle l'a approuvé par 195 voix contre les 102 suffrages des sénateurs de gauche.

Les orateurs de la majorité sénatoriale, MM. Chérioux (R.P.R., Paris), rapporteur de la commission spéciale, et Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne), ont critiqué le manquement au principe d'égalité devant la loi que constitue, à leurs yeux, l'exclusion de Matra du champ d'application d'une partie du texte. Matra ne verra pas la composition de son conseil d'administration modifiée ; en revanche, les dispositions relatives aux droits des salariés lui seront applicables, ainsi qu'il résulte d'un amendement présenté en seconde lecture à l'Assemblée par le gouvernement.

● PROGRAMMATION MILITAIRE

La commission mixte paritaire (C.M.P.) n'étant pas parvenue à un texte commun, le Sénat a repoussé, comme il l'avait fait en première lecture (*le Monde* du 16 juin), les trois articles du projet de loi portant approbation de la programmation militaire pour les années 1984-1988.

● SERVICE NATIONAL

La C.M.P. n'avait pu que constater le désaccord entre les deux Assemblées dès le premier paragraphe du projet de loi modifiant le code du service national : la majorité sénatoriale, à l'inverse de celle de l'Assemblée nationale, n'accepte pas que la législation applicable aux objecteurs de conscience puisse être considérée comme une forme de service national.

A l'occasion d'une nouvelle lecture, la Haute Assemblée a maintenu son point de vue sur cette disposition. Elle a également rétabli la précision de la durée légale du service, soit douze mois, et l'interdiction de toute propagande en faveur de l'objection de conscience. En revanche, elle s'est ralliée au pourcentage (15 %) prévu dans le texte gouvernemental de jeunes appelés pouvant servir dans la gendarmerie.

● OR, ARGENT, PLATINE

Le Sénat a adopté sans le modifier le projet de loi modifiant certaines dispositions du code général des impôts relatives à la garantie du titre des matières d'or, d'argent et de platine. Ce texte, à caractère technique, tend à alléger les obligations des exportateurs en métaux précieux dont le titre est inférieur au minimum légal.

● RÈGLEMENT DU BUDGET DE 1981

La commission des finances souhaitait que le projet de loi portant règlement définitif du budget de 1981 soit adopté par le Sénat dans les mêmes termes qu'à l'Assemblée nationale (*le Monde* daté 19-20 juin), y compris les quatre amendements approuvés à l'unanimité par les députés. Trois d'entre eux, à l'initiative de M. Gantier, député U.D.F. de Paris, tendaient à obliger le gouvernement à informer les présidents et les rapporteurs des commissions parlementaires des finances des textes réglementaires modifiant la répartition initiale des crédits. Le quatrième amendement concernait le refus d'avaliser la gestion de fait du chef du service des haras et de l'équitation, qui comptait des irrégularités budgétaires et comptables sanctionnées par la Cour des comptes.

M. Emmanuelli, secrétaire d'État au budget, propose sans succès un texte de compromis. Il demande alors un vote bloqué sur l'ensemble du projet, assorti de trois amendements de suppression des dispositions en cause. Plusieurs sénateurs de la majorité sénatoriale critiquent la procédure utilisée. Le texte est ensuite repoussé par 199 voix (y compris les radicaux de gauche) contre 90.

● FISCALITÉ DES ENTREPRISES

Le projet de loi portant diverses modifications relatives à la fiscalité des entreprises et à l'épargne industrielle, examiné en première lecture à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 18 juin), après déclaration d'urgence, prévoit l'exonération d'impôts locaux pendant trois ans pour les entreprises nouvelles. Sur proposition de la commission des finances, le Sénat supprime l'adjectif « industrielles » afin que les entreprises artisanales ne soient pas exclues du bénéfice de cette disposition. Le texte majore également la valeur locative des bâtiments industriels (les députés avaient porté de 1,08 à 1,10 % le coefficient *applicable*) ; et il crée le compte pour développement industriel.

Bien que la majorité sénatoriale exprime des réserves sur l'efficacité des mesures proposées dans l'actuel contexte économique, l'ensemble du projet est adopté.

ANNE CHAUSSEBOURG.

● *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., et M. Alfred Coste-Floret, président de la Démocratie chrétienne, ont signé, jeudi 23 juin, une « *déclaration commune* » constatant « *leurs convergences sur les principes qui doivent être à la base du redressement du pays* ». M. Coste-Floret a indiqué qu'il « *n'avait pas de contacts avec l'U.D.F.* ».

LE TRANSFERT DES COMPÉTENCES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'Etat peut-il continuer à décentraliser malgré la crise ?

L'Assemblée nationale, le vendredi 24 juin, entreprend la discussion de la proposition de loi sénatoriale complétant la loi du 7 janvier 1983 « *relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements et les régions* ». En septembre 1982, lorsque le Sénat s'apprêtait à débattre du premier projet de loi décentralisant des compétences, le gouvernement, devant l'encombrement de l'ordre du jour, avait retiré de son texte tout ce qui concernait les transports, l'éducation, l'action sanitaire et sociale, l'action culturelle et l'environnement dont il n'était pas prévu, de toute façon, de transférer les responsabilités avant 1984. Comme M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, en avait émis l'idée, la majorité sénatoriale a repris ces dispositions dans une proposition de loi. Mais elle n'a pas tout à fait la même conception de la décentralisation que le gouvernement ; aussi a-t-elle quelque peu modifié ces dispositions et, surtout, elle a assorti leur entrée en vigueur de préalables financiers quant à la participation de l'Etat aux dépenses d'aide sociale, aux transports scolaires et au logement des instituteurs. C'est ce texte, adopté par le Sénat le 6 mai par 190 voix contre 91 (P.S., P.C. et 17 abstentions de sénateurs M.R.G., U.D.F. et R.P.R.) dont les députés débattent (*le Monde* des 6, 7, et daté 8-9 mai).

Dans son rapport, M. Jean-Pierre Worms (P.S., Saône-et-Loire), rapporteur de la commission des lois, présente une analyse plus sociologique que politique de la décentralisation. Il regrette que « *la réforme s'opère dans une certaine indifférence* ». Et que, si des groupes de pression interviennent, c'est plus pour « *tenter de freiner le processus que pour l'accélérer* ». Puis il se demande si les difficultés économiques et financières actuelles permettent de poursuivre la décentralisation. Sa réponse est positive, car, dit-il, « *plus on en appelle à l'Etat, plus on risque de voir monter les demandes corporatistes* » ; les « *mécanismes de régulation sociale et financière* » seront « *plus efficaces parce que plus ajustés* » s'ils sont effectués plus près des citoyens. Il se demande aussi si, devant la tension « *du climat politique* », c'est « *bien le moment de donner à l'opposition de nouveaux leviers de pouvoir* ». Là encore sa réponse est positive car « *les institutions sont solides, le gouvernement dispose de la durée, il n'est pas nécessaire d'être sur les nerfs* ». Il ajoute : « *L'opinion n'accepte pas la tentative de sabotage d'une œuvre que chacun ressent comme nécessaire.* »

Ne pas chercher la perfection

M. Worms explique qu'il ne faut pas chercher « *à mettre en place un mécanisme qui soit d'emblée parfait* » : transférer « *dès maintenant un trop grand nombre de compétences* » pourrait « *provoquer une recentralisation* ». Enfin, il fait remarquer qu'il « *existe un décalage entre le temps nécessaire à la mise en œuvre de la décentralisation et les rythmes de la vie politique* », concluant : « *L'histoire retiendra le grand mérite du gouvernement actuel : il a préféré œuvrer pour la France plutôt que pour son seul bénéfice électoral.* »

Rapporteur pour avis de la commission des finances, M. André Laignel (P.S. Indre) demande « *des précisions et des garanties* » sur les points déjà soulevés par les sénateurs. Rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, M. Rodolphe Pesce (P.S. Drôme) souligne que, en matière culturelle, « *la liberté de création, le pluralisme, exigent que les créateurs puissent faire appel à des partenaires variés* », ajoutant « *on en veut pour preuve ; la chasse aux sorcières à laquelle se livrent les municipalités reconquises par la droite aux dernières municipales* ».

M. Defferre prévient qu'il ne peut accepter les préalables posés par le Sénat. Mais il annonce qu'il est prêt à étudier une réforme du mode de calcul de la dotation globale d'équipement, confirmant qu'il a obtenu un crédit exceptionnel de 100 millions de francs pour l'accroître en 1983 et que des « *dispositions particulières s'appliqueront aux départements les plus pauvres* ». Puis il rappelle les efforts déjà faits par le gouvernement pour les collectivités locales : « *De 1981 à 1983, les concours financiers de l'État sont passés de 71,8 milliards de francs à 91,4 en francs constants ; les ressources nouvelles prévues par la loi du 2 mars 1982 ont procuré 2,1 milliards aux collectivités locales en 1982 et 3,4 en 1983, les transferts budgétaires et fiscaux ont atteint 2,7 milliards dès cette année, enfin les allégements de taxes professionnelles se sont élevés à 4,1 milliards.* » A propos du logement des instituteurs, il fait remarquer que l'État a compensé la charge des communes en deux ans alors qu'il ne s'était engagé à le faire qu'en trois ans.

M. Olivier Guichard (R.P.R., Loire-Atlantique) commence par affirmer : « *Nous allons avoir à discuter plutôt des transferts de charges que des transferts de compétences.* » Il explique : « *On décentralise ce qui embarrasse les administrations centrales, ce qui les intéresse, on le garde.* »

Pour l'ancien ministre, le gouvernement décentralise « *des fardeaux* » qu'il ne peut « plus assumer ». S'adressant à M. Defferre, il conclut : « *Rassurez-vous, l'œuvre que vous avez souhaitée, que vous n'avez pas su concevoir et que votre gouvernement n'a pas su ordonner, nous la réaliserons un jour.* »

« Aidez-moi ! »

« *Si vous êtes aussi attaché à la décentralisation que vous le dites, plutôt que de tenter vainement de nous ridiculiser, aidez-moi à aller de l'avant* », lui répond le ministre de l'intérieur.

M. Jean-Pierre Soisson (U.D.F., Yonne) commence par affirmer : « *Nous devons suivre le Sénat qui a fait un bon travail* », ajoutant : « *L'application de votre réforme nous incite à la prudence car elle a provoqué une dérive financière* », affirmant que « *les frais de décentralisation représentent, dans le budget de 1983 des départements, environ 4 % du montant des impôts* ». Le maire d'Auxerre conclut : « *Votre réforme est appliquée en 1983, en un temps d'austérité. (...) Vous n'avez pas ou vous n'avez plus, et je le regrette, les moyens de votre réforme.* »

Enfin dans son intervention, M. Louis Maisonnat (P.C., Isère) souligne que la décentralisation implique « *le respect scrupuleux de l'indépendance des différentes collectivités qui ne sauraient voir se substituer à un contrôle administratif celui d'autres collectivités* ».

THIERRY BRÉHIER.

La fraude électorale et ses censeurs

La fraude électorale est-elle « *une partie de cartes légèrement biseautées... juste un peu de folklore* », pour reprendre les termes de M. Griotteray dans son livre *la Fraude électorale de la gauche* (1) ? Ou faut-il admettre, avec M. Jacques Rougeot, professeur de lettres et coauteur du livre précité, que, maniée par la droite, la fraude est une « *resquille* », une « *pratique artisanale qui relève plutôt du bricolage* » et que, utilisée par la gauche, « *elle est programmée, organisée* », employée « *de façon collective et systématique* » ? Et qu'il s'agit, pourquoi pas ?, de la mise en place d'une machine infernale pour l'installation d'un régime totalitaire en France...

Les cas de fraudes mises au jour lors des dernières élections municipales ont fait naître une polémique entre les partis de la majorité et ceux de l'opposition qui dépasse le cadre du simple respect du suffrage universel et celui de la moralisation des scrutins. On serait tenté de penser avec M. Goasguen, secrétaire national du C.D.S., que l'analyse juridique du problème a peu d'intérêt et que seuls comptent les « *coups de clairon politiques* ».

Ces derniers ont un mérite : nul ne devrait plus ignorer ce qu'est la fraude électorale. Les manuels du parfait fraudeur qui ont fleuri un peu partout permettent de recenser mille et une façons : propagande illégale, fraude à l'inscription sur les listes électorales, détournements des cartes d'électeurs et des procurations, fraude à l'émargement, votes irréguliers, bulletins prémarqués ou maculés, renversement et bourrage d'urnes, falsification des procès-verbaux, etc.

Les propositions qui ont été faites pour moraliser les scrutins n'ont pas manqué. Pour M. Jean-Yves Le Gallou, secrétaire général du Club de l'Horloge (nouvelle droite) et membre du comité directeur du parti républicain, il faut se livrer à « *une préparation mentale et morale* » qui « *doit permettre de résister à la pression et à l'intimidation qui ne manquent pas de se manifester le jour du vote* ». Pour cela, il faut notamment « *être présent physiquement tout le temps* ». Par exemple : « *Arriver dès 7 h 30 si le scrutin ouvre à 8 heures afin d'être là le premier* », amener du renfort, et cela signifie pour M. Le Gallou qu'« *il y a toujours au moins une personne qui reste perpendiculairement à l'urne pour voir le bulletin par la tranche, à moins de 50 centimètres de l'urne, parce que, dès que l'on s'éloigne, la possibilité de frauder est ouverte* »...

Plus pratiques, certaines propositions préconisent un meilleur contrôle des inscriptions, une bonne tenue des listes électorales et une surveillance du scrutin ; d'autres proposent d'utiliser des urnes transparentes, telles celles que M. Douffiagues, maire (U.D.F.-P.R.) d'Orléans, a mises à la disposition de M. Bousquet, maire de Nîmes, pour l'élection cantonale partielle de Nîmes-II, dont le premier tour a eu lieu le 19 juin.

D'autres mesures envisagées visent soit à modifier les textes en vigueur, soit à les faire appliquer de façon plus rigoureuse.

M. François d'Aubert, député U.D.F., souhaite que les croix mises au moment du vote sur les listes d'émargement soient remplacées par la signature des électeurs. Des compléments ont été proposés à l'article L118-1 du code électoral pour que, lorsque les tribunaux administratifs prononcent l'annulation d'une élection pour falsification des procès-verbaux, la présidence de chacun des bureaux de vote soit assurée, lors de l'élection partielle consécutive à l'annulation, par un magistrat. Plusieurs sénateurs centristes, R.P.R. et R.I., ont déposé une proposition de loi en ce sens qui a été adoptée par le Sénat le 15 juin.

M. Maligner, ingénieur au C.N.R.S. et chargé de travaux dirigés à la faculté de droit de Paris-XII, suggérait dans *le Monde* du 14 juin de modifier l'article L 250 pour qu'en cas de fraude l'appel en Conseil d'Etat ne soit pas suspensif.

Enfin, plusieurs personnalités de l'opposition ont réclamé des sanctions. Pour M. François Léotard, il faudrait faire payer des amendes aux partis politiques dès lors qu'il est prouvé qu'ils ont organisé la fraude de façon systématique ; poursuivre en correctionnelle les personnes reconnues coupables par un tribunal administratif et les destituer de leurs droits civiques. Des sénateurs de l'opposition ont déposé une proposition de loi, adoptée par le Sénat le 15 juin, visant à introduire après l'article L 113 du code pénal un nouvel article : « *Quiconque aura falsifié les procès-verbaux des opérations électorales ou prêté son concours à de tels agissements sera puni de la peine de la dégradation civique.* »

Des textes existent (articles L 86 à L 116 du code électoral, articles 109 à 113 du code pénal) et l'on n'a pas manqué de le rappeler dans la majorité. Comme on n'a pas manqué de rappeler qu'en la matière, l'opposition d'aujourd'hui est « *experte* », comme en témoigne le « *scandale* » du vote des Français de l'étranger en 1978.

NADINE AVELANGE.

(1) Albatros éditeur (1983), 172 pages, 49 F.

CORRESPONDANCE

Le P.S.U. et le mouvement pacifiste

M. Serge Depaquit, secrétaire national du P.S.U., nous écrit à propos d'un article sur la fête de la paix du 19 juin à Vincennes (le Monde *du 20 juin*), *article qui comportait le passage suivant :*

« *Au-delà de la zone d'influence* communiste et cégétiste, une certaine tradition gauchisante trouve, *là aussi, un terrain d'expression*, ce que symbolisait, dimanche, la présence à Vincennes des militants et des dirigeants de la L.C.R., du P.S.U. et du parti communiste marxiste-léniniste (maoïste). Ces formations ont tiré les conséquences des difficultés que rencontre le Comité pour le désarmement nucléaire en Europe (CODENE) pour susciter un mouvement indépendant du P.C.F. »

La formule est un peu rapide, *écrit M. Depaquit*, et pourrait laisser entendre que le P.S.U. a renoncé au développement en France d'un mouvement de paix réellement indépendant de la politique des blocs. Or, *notre conclusion est inverse* : c'est aujourd'hui qu'existe une chance réelle pour l'organisation d'un tel mouvement, *allié* reconnu des autres nouveaux mouvements de paix européens.

Tel est le sens de la participation du P.S.U. au CODENE, comme du soutien qu'il apporte au rassemblement pour le gel des armements nucléaires qui se tiendra au Larzac les 6 et 7 août prochain.

UNE MISSION OFFICIELLE POUR LA PRÉSERVATION DES CIMETIÈRES FRANÇAIS D'ALGÉRIE

A l'initiative du secrétariat d'Etat aux rapatriés, en concertation avec les associations de rapatriés, des *conversations seront prochainement* engagées avec les autorités algériennes pour la sauvegarde des *sépultures françaises en Algérie*. D'ores et déjà, un recensement de ces sépultures est effectué par les consulats français. Deux membres de la Commission nationale permanente des rapatriés, M. Jacques Roseau, président de la sous-commission « relation avec les pays du Maghreb », et M. Léo Palacio, effectueront, du 26 juin au 2 juillet, une mission d'information en Algérie. A leur retour, ils formuleront dans le cadre de cette sous-commission des propositions qui seront ensuite examinées par le secrétariat d'Etat aux rapatriés.

A l'occasion de cette mission, la confédération du RECOURS *demande aux rapatriés d'Algérie de* lui transmettre, dans les délais les plus rapides, les informations en leur *possession sur l'achat de leurs sépultures* familiales en Algérie, afin de procéder sur place à toutes les vérifications possibles, ainsi que les suggestions sur les solutions souhaitées. Adresser toute correspondance au RECOURS, Maison des rapatriés, 36, rue Pitot, 34000 Montpellier. Tél. (67) 41.22.69.

LES PRÉSIDENTS DES CONSEILS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION S'ORGANISENT

M. René Monory (U.D.F.-C.D.S.), président du conseil général et *sénateur de la Vienne, a été* élu mercredi 1er juin président de l'Union républicaine des présidents des conseils généraux (1). Les présidents de conseils généraux de l'opposition (soixante-sept sur cent cinq), *réunis le même jour*, ont manifesté leur inquiétude devant les « *entraves croissantes apportées à un développement sain et loyal de la décentralisation*, [les] *charges financières croissantes qui pèsent sur les départements* et [les] *conséquences que risque d'entraîner cette situation sur les collectivités locales et les contribuables* ». Prenant acte de ce mécontentement, ils ont décidé de créer une nouvelle association, qui entend jouer « *un rôle actif dans la mise en œuvre de la décentralisation* », mais se déclare déterminée à « *exercer sa vigilance* » afin que tout transfert de charges de l'État vers les départements soit accompagné d'un transfert de moyens financiers équivalents. Les présidents de l'opposition craignent, en effet, que le contribuable « *ne fasse les frais de cette réforme* ».

L'assemblée générale des présidents des conseils généraux de France, qui rassemble l'ensemble des présidents, qu'ils appartiennent à l'opposition ou à la majorité, est, estiment les responsables de cette nouvelle association, devenue un « *club* », selon l'expression de M. Monory. C'est la raison qui explique cette initiative.

(1) Quatre vice-présidents ont été désignés : MM. Poncelet (R.P.R., Vosges), sénateur, d'Ornano (U.D.F.-P.R., Calvados), député, Treille (U.D.F. rad., Deux-Sèvres), sénateur, et Lejeune (U.D.F.-P.S.D., Somme), sénateur.

● *Les élus socialistes d'Arles* (Bouches-du-Rhône) ont quitté la séance du conseil municipal, vendredi 24 juin, pour protester contre les méthodes de la majorité de la municipalité, que dirige M. Camoin (div. d.). Selon M. Michel Vauzelle, conseiller municipal (P.S.), ses collègues et lui-même « *ne peuvent assister à aucun travail en commission* ». De plus, « *les documents nécessaires* » ne leur sont « *jamais remis à temps* ». Peu après cet incident, le maire faisait évacuer la salle, estimant que « *l'ordre public était troublé* ». Dans un communiqué diffusé par son cabinet, M. Camoin, faisant allusion à la prise de parole de M. Perrot, P.C., ancien maire de la ville, a déclaré : « *Un élu de l'opposition n'a pas à interdire la parole au maire.* »

L'EXTENSION DE L'ÉPIDÉMIE DE SIDA

Polémiques autour du vaccin contre l'hépatite B

L'épidémie de SIDA s'étend. L'hypothèse d'une transmission par le sang ou ses dérivés est fréquemment avancée. En France, une polémique s'instaure à propos du risque que pourrait faire courir le vaccin contre l'hépatite virale B, produit fabriqué à partir du sang humain. Eloquente illustration des contradictions qui peuvent apparaître entre les besoins de la santé publique et ceux de l'industrie pharmaceutique.

L'épidémie de syndrome immuno-déficitaire acquis (SIDA) connu aussi sous le nom, impropre, de « syndrome des homosexuels » continue progressivement son extension. Ce week-end des responsables de santé publique de plusieurs pays européens se réunissent à Naples. En France, le secrétariat d'Etat à la santé estime que *« le risque de transmission semble minime »*. Néanmoins, en liaison avec les établissements de transfusion sanguine, une sélection des donneurs de sang est organisée actuellement (*le Monde* du 16 juin). Enfin, une polémique commence à se développer à propos des risques que pourrait comporter la vaccination contre l'hépatite virale de type B.

Mis au point en 1976 par le professeur Philippe Maupas (Institut de virologie de Tours) aujourd'hui décédé, le vaccin contre l'hépatite virale de type B a, en France, été développé par l'Institut Pasteur Production (I.P.P.), *filiale du groupe Sanofi-*Elf-Aquitaine (1). Sa commercialisation a commencé en juin 1981. Ce vaccin représente aujourd'hui le produit majeur de *cette entreprise qui fabrique entre* 2 millions et 2,2 millions de doses par an. Son efficacité et son innocuité ne sont plus à démontrer.

Parallèlement au marché *français — où 20 000 doses sont* vendues chaque mois — la direction de l'I.P.P. s'orienta dès le départ vers l'exportation. Aujourd'hui ce vaccin est commercialisé dans plusieurs pays *d'Amérique du* Sud, d'Asie et du Moyen-Orient, ainsi que dans quelques pays européens (Grèce, R.F.A., Suisse et Belgique). Un accord pour une *production* à l'aide de la technologie française pourrait prochainement être obtenu avec la République populaire de Chine.

Quelques mois après la com*mercialisation du produit en* France, la firme américaine Merck-Sharp and Dohme (M.S.D.) lançait sur le marché américain, puis dans de nombreux pays, *un vaccin semblable, obtenu* à partir du sang, mais fabriqué de manière différente (2).

Depuis, Français et Américains sont engagés dans une très vive compétition : le prix du vaccin comme ses débouchés potentiels constituent un marché considérable. Tour à tour chaque firme voyait interdire par les autorités sanitaires respectives la vente de son produit dans le pays concurrent. C'est durant l'été 1981 que le Centre pour le contrôle des maladies d'Atlanta mis en évidence les premiers cas d'une maladie mystérieuse que l'on n'appelait pas encore le SIDA. Il fallut attendre le printemps 1982 pour que l'hypothèse d'une origine toxique, initialement retenue, s'efface devant des arguments permettant de penser à une origine infectieuse.

Quelques mois plus tard on commença à évoquer aux Etat-Unis le possible rôle de transmission joué par les transfusions sanguines ou par les produits dérivés du sang. Or, depuis le second semestre 1981, l'I.P.P. avait décidé de se fournir en plasma sur le marché américain. La raison, explique-t-on aujourd'hui, tient au fait que, compte tenu de l'expansion commerciale envisagée, seul les Etats-Unis permettaient avec leurs circuits de donneurs de sang rétribués de fournir rapidement la matière première nécessaire. C'est de cette décision que vient l'actuelle polémique.

Les hypothèses actuelles sur la possible origine virale du SIDA et sur sa transmission par le sang et les dérivés sanguins font en effet penser que le vaccin anti-*hépatite B pourrait être* l'un des vecteurs du SIDA au même titre, par exemple, que certains médicaments anti-hémophiliques fabriqués eux aussi à partir de dons de sang.

L'hypothèse américaine

Ce débat, aux Etats-Unis, a été ouvert il y a quelques mois. Débat d'autant plus important que les plasmas utilisés proviennent souvent de sujets (homosexuels ou toxicomanes) à haut risque pour le SIDA. Pour sa part, M.S.D. fait valoir que sa technique de production qui comporte trois stades d'inactivation est suffisamment drastique pour éliminer tout risque de contamination par un virus connu. Aujourd'hui, le docteur Yves Garnier, P.-D.G. de l'I.P.P., explique que le cahier des charges a toujours été respecté et que les plasmas importés sont en tous points identiques à ceux récoltés dans les centres de transfusion français. Selon lui, il n'y a là qu'un *« faux problème »*, aucun plasma y compris Français ne pouvant être considéré comme dénué de risque.

Pourtant la principale difficulté actuelle tient bien au fait que, *pour diverses raisons*, la *totalité* des stocks français actuellement disponibles proviennent, pour tout ou partie, de plasmas collectés aux États-Unis. Un tel état de fait totalement imprévisible place les différents responsables dans une situation très inconfortable. De plus, s'il est vrai que la réglementation en matière d'importations des produits dérivés du sang a été, en la matière, respectée, il n'en est pas moins vrai que le professeur Jacques Roux, directeur général de la santé, explique aujourd'hui n'avoir pris connaissance de ces importations qu'une fois celles-ci faites, *« à cause*, déclare-t-il, *d'une négligence administrative »*.

Un problème particulier se pose avec la Belgique, où quinze mille personnes environ sont vaccinées contre l'hépatite B. Depuis deux ans, une convention est passée avec l'appui du ministère de la santé belge entre deux centres de transfusion sanguine (ceux de Liège et de Louvain) et l'I.P.P. L'accord au départ, prévoyait que la firme française commercialiserait en Belgique des vaccins fabriqués *à partir des plasmas col*lectés dans ce pays. Plus de mille litres de plasma ont ainsi été livrés *« Après l'épidémie de SIDA*, déclare le professeur Vermeylen, di*recteur du centre de transfusion* de Louvain, *j'ai demandé la garantie absolue que les vaccins livrés provenaient bien de nos plasmas. Or, on ne peut plus me donner cette garantie. »*

Outre les impérarifs de santé pubique, il est clair que les responsables politiques français tiennent ici le plus grand compte des possibles conséquences économiques d'une telle affaire. Un arrêt des ventes en vaccins mettrait en péril l'existence même de l'I.P.P. firme exportatrice. Qu'en serait-il d'une suspension temporaire ? On craint, côté français, que si cette décision était prise, elle ne soit immédiatement utilisée par M.S.D. pour *« couler son concurrent »*. *« La firme américaine*, explique-t-on, *a eu dans le passé un comportement tellement agressif qu'elle ne laisserait pas passer une telle occasion. D'autant qu'une suspension des ventes en France imposerait une suspension dans tous les pays acheteurs du vaccin. Commercialement, ce serait le suicide »*. Cela étant, des décisions seront-elles prises ? *« Un lot de vaccins, qui devait être mis sur le marché*, explique le professeur Roux, *a été bloqué dans l'attente des résultats d'un contrôle actuellement effectué par l'Institut Pasteur Fondation et par des experts internationaux »* (3). D'autre part, les lots provenant de plasma mélangé commencent à être mis en vente en pharmacie.

Il reste à souligner que l'on ne connaît pas encore la cause exacte du SIDA. Donc, toutes les informations sur la sécurité, comme sur le risque potentiel, présentés par l'un ou l'autre vaccins anti-hépatite ne reposent que sur des présomptions.

Quelques données, néanmoins, méritent d'être soulignées. Aucun cas de SIDA post-vaccinal n'a encore été diagnostiqué en France. Quelques cas seraient-ils dépistés qu'il ne faudrait d'ailleurs pas pour autant conclure à une relation de cause à effet. Le fait a été noté aux Etats-Unis sans qu'aucune relation n'ait pu être établie. Le danger de l'hépatite virale B, en revanche, est connu. En France, par exemple, on diagnostique vingt à cinquante mille hépatites chaque année, chaque cas correspondant à un arrêt de travail de plusieurs semaines. Première maladie *professionnelle* — les professions de santé sont particulièrement exposées — l'hépatite B évolue fréquemment en cirrhose hépatique. Elle est aussi *responsable de vingt à cinquante* décès chaque année.

JEAN-YVES NAU.

(1) Les actionnaires de l'I.P.P. sont, pour 51 %, le groupe Sanofi-Elf-Aquitaine et pour 49 % l'Institut Pasteur Fondation et l'Institut Pasteur de Lille. L'I.P.P. emploie environ un millier de personnes. Le chiffre d'affaires pour 1982 a été de 344 millions de francs.

(2) Les vaccins anti-hépatite B français et américains sont tous deux fabriqués à partir de plasmas humains contenant une particule virale (antigène HBs). Cette particule est purifiée selon des procédés différents. Les vaccins ainsi obtenus déclenchent chez la personne vaccinée une production d'anticorps protecteurs contre l'infection par le virus.

(3) Un lot contient environ cent vingt mille doses de vaccins. Chaque vaccination nécessite quatre doses (trois injections et un rappel).

Le nom de Pasteur

Que penseraient aujourd'hui du dossier SIDA les médecins et les scientifiques qui ont vécu les époques « héroïques » de la vaccination ? L'histoire de la prévention vaccinale comporte, en effet, une bonne série d'accidents et de dangers gravissimes découverts *a posteriori*. Aujourd'hui l'affaire du vaccin anti-hépatique démontre à quel point les temps ont changé. D'un côté, une soixantaine de cas (en France) de SIDA, affection d'origine inconnue. De l'autre un risque hypothétique de transmission par un vaccin qui, par ailleurs, a fait la preuve de son inocuité et de son efficacité.

Parce que le SIDA fait référence au cancer, à la mort, au sang et à l'homosexualité, on touche vite à l'irrationnel. Si des mesures de prévention devaient être prises, elles ne sauraient en aucune manière porter sur le seul vaccin mais devraient bien concerner l'ensemble des produits dérivés du sang. Or, sur ce point, le secrétariat d'Etat à la santé a déjà fait savoir qu'il n'interdirait pas les importations de médicaments antihémophiliques. Interdiction à laquelle s'était, à l'avance, opposée l'Association française des hémophiles. Pourquoi les pouvoirs publics n'ont-ils pas pris, à cette occasion, position sur le vaccin ? Qu'elle soit ou non justifiée, l'affaire actuelle touche au nom même de Pasteur, véritable institution nationale qui jouit d'un grand prestige dans la communauté scientifique mondiale.

Si le SIDA ne représente pas, en l'état actuel des choses, un véritable problème de santé publique à l'échelle nationale, on gagnerait d'une manière générale à ne pas vouloir laisser dans l'ombre des dossiers qui, immanquablement, seront ouverts. Après la récente affaire de l'interféron, c'est aujourd'hui le vaccin contre l'hépatite qui, par une extraordinaire et fâcheuse série de coïncidences, est placé sous les feux de l'actualité.

Certains points importants ne sont pas encore éclaircis. Quelles que soient les difficultés rencontrées pour faire ici la part entre risques et bénéfices, entre santé et commerce, seule une véritable politique de la transparence pourra, à terme, être payante.

De plus, contrairement aux Etats-Unis, en France, acune décision officielle n'a encore été prise pour coordonner et pour financer les efforts de recherches scientifiques sur la SIDA. Il reste enfin à attendre pour savoir si l'épidémie de SIDA amènera les pouvoirs publics français et la multinationale américaine à décider la mise en place d'un moratoire bilatérale (quitte à conditionner la vaccination des personnes à très haut risque pour l'hépatite). L'image de marque — pour ne pas dire l'honneur, — des deux fabricants y trouverait au total son compte. J.-Y. N.

1 640 CAS

A la mi-juin, 1640 cas de SIDA avaient été diagnostiqués à travers le monde, dont 59 en France. En Belgique, on vient d'apprendre que onze personnes étaient mortes du SIDA. Aux Etats-Unis, pays apparemment le plus touché, le nombre des cas double tous les six mois et certaines hypothèses alarmantes commencent à être formulées. Le phénomène y est à l'origine d'un début de panique, certains infirmiers ou employés des pompes funèbres refusant de prendre en charge les malades ou les victimes par crainte d'une possible contagion.

Six représentants d'organisations homosexuelles américaines ont été reçus le 21 juin par des *responsables de la Maison Blanche* et des services de santé américains qui leur ont exposé les divers projets en cours destinés à combattre cette maladie. Des experts de l'Organisation mondiale de la santé se réuniront en novembre prochain afin d'examiner le problème et les remèdes éventuels qui peuvent être proposés contre cette affection dont la cause reste, pour l'heure, inconnue.

LE CONGRÈS DU SNE-SUP

La réforme des carrières universitaires : une pomme de discorde avec M. Savary

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup, FEN) a réuni son congrès d'orientation du mercredi 22 au vendredi 24 juin, à l'université de Paris-I. Les cent vingt délégués représentant les sept mille quatre cents adhérents, ont surtout débattu des divergences nombreuses qui séparent les syndicalistes et le ministère de l'éducation nationale à propos des carrières des universitaires.

Satisfaits de quelques modifications apportées par l'Assemblée nationale au projet de loi sur l'enseignement supérieur, les congressistes ont rappelé que *« la bataille pour la loi est loin d'être terminée »*. Ils s'attendent à de nouvelles *« attaques de la droite »* à l'automne. Mais de la loi récemment débattue ou du *« renouveau de l'enseignement supérieur »*, comme le proclamait une banderole, les délégués ont assez peu parlé. Les principales préoccupations des congressistes, lors de ces trois journées, ont porté sur le problème des carrières.

Titularisation, concours de recrutement, alourdissement des services, ont été les leitmotive de ces universitaires qui se sont longtemeps considérés comme *« des mal-aimés »* de l'éducation et qui attendaient beaucoup d'un gouvernement de gauche. *« Un effort rapide* explique un délégué de province, *« une meilleure prise en compte de nos conditions de travail »*, ajoute un autre. Critiqués par Mme Alice Saunier-Seïté, oubliés par M. Alain Savary... les adhérents du SNE-Sup souhaitent que *« le changement »* parvient jusqu'à la porte de leurs laboratoires ou de leurs salles de cours.

Selon M. Pierre Duharcourt, secrétaire général du syndicat sortant, la nouvelle loi implique que le gouvernement programme *« un effort sans précédent de création et de transformation d'emplois, d'augmentation des crédits pour l'ensemble des activités de l'enseignement supérieur... Nous disons solennellement que les ambitions nouvelles affichées par la loi resteraient lettre morte si elles ne se traduisaient pas par l'attribution de moyens en garantissant la réalisation »*.

Corps unique

Pendant toute l'année universitaire, le SNE-Sup a manifesté son opposition aux propositions du ministère. Il a avancé l'idée, lors de séances de négociation avec la direction des enseignements supérieurs, de la mise en place d'un corps unique des enseignants à deux catégo*ries. Cette prise de position a été cri*tiquée par des universitaires et notamment d'anciens membres du SNE-Sup qui ont participé à la création d'une association *« Qualité de la science française »*. Mais, en même temps cette position, assez fermement, répétée au long des mois, a renforcé à l'intérieur du syndicat le courant majoritaire Action syndicale (animée par des militants proches du parti communiste (1). La plus forte opposition, la tendance appelée *« Pour un grand syndicat des enseignants du supérieur »* (proche des socialistes), n'a pas réussi à rassembler beaucoup d'adhérents pour soutenir la motion d'orientation qu'elle proposait. Cette tendance connaît une baisse d'influence de près de dix pour cent. Selon les responsables de ce courant de pensée, une démobilisation des adhérents et surtout un refus par eux des « propositions insuffisamment *« rénovatrices »* du gouvernement, sont à l'origine de cette désaffection.

For de son audience renforcée, la tendance majoritaire a fait aadopter une déclaration rappelant l'exigence du syndicat d'une réforme profonde des carrières. Le nouveau secrétaire général, M. Jean-François Tournadre, maître-assistant d'allemand à l'université de Paris-III, a annoncé que le SNE-Sup s'opposerait à *« tout alourdissement des services d'enseignement »* qui pourrait être décidé pendant la période des vacances universitaires.

Des délégués ont fait part du mécontentement qui existe chez beaucoup d'enseignants de rang B, inquiets face à leur avenir. Le SNE-Sup soutient leur revendication de titularisation pour certains ou de promotion pour d'autres. Mais le risque est grand pour cette organisation, comme le soulignait un représentant d'une université parisienne, de *« devenir le syndicat des assistants, des vacataires, des coopérants »*.

SERGE BOLLOCH.

(1) Le rapport d'activité a été approuvé par 69,85 % des votants (63,10 % en 1981), contre 16,03 % (23,43 %) et 14,12 % d'abstentions (13,48 %). Les motions d'orientation ont obtenu : Action syndicale 68,44 % (62,38 %) ; Pour un grand syndicat des enseignants du supérieur : 17,56 % (26,13 %) ; École émancipée, 7,68 % (6,45 %) ; Unité pour rendre son indépendance à notre syndicat (URIS animé par des trotskistes du parti communiste internationaliste) 6,32 % (5,03 %). Action syndicale gagne trois sièges à la commission administrative.

Faits et jugements

Le directeur du Crédit agricole du Gard est écroué

Le directeur de la caisse régionale du Crédit agricole du Gard depuis 1968, M. André Costabel, cinquante-neuf ans, membre du Conseil économique et social depuis 1969, a été inculpé, jeudi 23 juin, de *« complicité de banqueroute frauduleuse »* et écroué à Montpellier.

L'inculpation de M. Costabel fait suite à celle de M. Bernard Serre, vingt-sept ans, ex-président d'une SICA (*société d'intérêt collectif* agricole) de Lunel (Gard). En février 1983, M. Serre était, en effet, inculpé de *« banqueroute, escroquerie, abus de biens sociaux et d'infraction à la loi sur les sociétés »* (*le Monde* daté 10-11 avril).

Il semble établi que le Crédit agricole du Gard ait perdu d'importantes sommes d'argent dans les affaires de M. Serre, et que M. Costabel ait laissé celui-ci développer un réseau de « traites de cavalerie » qui lui aurait permis de dissimuler momentanément ses difficutés.

Chevalier de la Légion d'honneur, maire de Milhaud (Gard) de 1971 à 1977, ancien secrétaire général de la Fédération nationale du Crédit agricole, poste qu'il avait quitté en avril 1982 (*le Monde* du 30 avril 1982), M. Costabel est une importante personnalité de la vie économique du Gard.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 24 juin, les gendarmes parisiens impliqués dans l'affaire des Irlandais de Vincennes et dont la Cour de cassation a décidé qu'ils seront inculpés par un magistrat du tribunal de Paris *ne sont actuellement poursuivis que pour* subornation de témoins et non pour des irrégularités de procédure.

Munitions et corruption : quatre condamnations

La dixième chambre correctionnelle du tribunal de Paris présidée par M. Henri Malergue a déclaré coupables du délit de corruption les trois dirigeants de la Société française de munitions (S.F.M.), filiale du groupe Gevelot, ainsi que le lieutenant-colonel Henri Papazian, officier supérieur de l'armée de l'air, détaché à l'époque au ministère de la coopération (*le Monde* des 16 et 18 avril). Elle a ainsi condamné le 24 juin M. Jacques Nouaille, *P.-D. G. de la S.F.M., à un an de* prison avec sursis et 6 000 francs d'amende, et MM. Pierre Girodet, directeur commercial, et Jean-Paul Maurice, directeur adjoint du département armement, à dix-huit mois avec sursis et 5 000 francs d'amende chacun. Quant au colonel Papazian, auquel ces trois dirigeants avaient consenti, entre 1978 et 1980, des commissions évaluées à près de 2 millions de francs pour obtenir des marchés de matériel et de munitions pour les pays d'Afrique francophone, il est condamné à trois ans de prison ferme. Si cette peine devait devenir définitive, elle entraînerait pour M. Papazian, en application du code de justice militaire, la perte de son grade.

● *Un insoumis condamné à seize mois de prison.* — Un séparatiste breton, M. Bernard Boulc'h, vingt et un ans, technicien agricole habitant Brest, a été condamné, le 24 juin, à seize mois d'emprisonnement par le tribunal de grande instance de Rennes, pour *« insoumission en temps de paix et refus d'obéissance »*. M. Boulc'h, qui refuse de servir dans ce qu'il considère comme *« une armée étrangère d'occupation »*, observe depuis le 6 juin, à la maison d'arrêt de Rennes, une grève de la faim. — *(Corresp.)*.

● *Violences à Paris : deux morts.* — Un employé d'un comptoir de change situé au 32 passage des Princes, Paris (2e), M. Perronet, a été tué, vendredi 24 juin vers 15 h 30, par un malfaiteur qui a fait feu sur lui alors qu'il venait d'actionner le signal d'alarme de l'établissement. Le meurtrier a réussi à s'enfuir.

D'autre part, cinq jeunes gens, tous *domiciliés dans un immeuble* de la rue des Fougères, à Paris (20e), ont été appréhendés à leur domicile, vendredi 24 juin dans la soirée, après le meurtre d'un Noir *d'une vingtaine d'années, commis* une heure plus tôt, dans une rue voisine. Selon les premiers témoignages, une demi-douzaine de jeunes gens auraient intercepté la victime et fait feu sur elle immédiatement, à coups de fusil de chasse. Le jeune homme a été tué sur le coup.

● *Deux étudiants lyonnais condamnés.* — Didier Roche, vingt-deux ans, et Philippe Augier, vingt-cinq ans, ont été condamnés à 1 000 F et 800 F d'amende par le tribunal de grande instance de Lyon. Ils avaient été interpellés les 17 et 18 mai, après des manifestations très agitées — barricades et affrontements avec les forces de l'ordre — contre la réforme de l'enseignement supérieur. Didier Roche est un militant actif du Parti des forces nouvelles (P.F.N.).

Le tribunal a écarté le délit de « port d'arme » pour l'utilisation — certifiée par deux témoins gardiens de la paix — d'une barre de fer pour dépaver une rue proche de la faculté de droit. En revanche, il a retenu contre D. Roche, le délit de *« rébellion à agent de la force publique »* pour quelques coups portés au moment de son interpellation. — *(Corresp. rég.)*.

La transmission du nom ou le privilège des pères

Quand un M. Leroy épouse une Mlle Martin, leurs enfants ne peuvent s'appeler que Leroy. Ainsi le veut la loi. Il n'y a qu'à changer la loi, disent les féministes.

Le chef de l'Etat l'a dit : il faut revoir le système de transmission du *nom*. Il a pour lui les féministes et la Constitution. Les premières voudraient que les femmes puissent transmettre, si elles le souhaitent, leur nom de jeune fille à leurs enfants. La seconde affirme que *« la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux des hommes »*.

Cela fait des années que l'on parle de modifier la loi sur ce point, sans résultat. Sous le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing, Mme Françoise Giroud, alors secrétaire d'Etat à la condition féminine, s'était précautionneusement engagée sur la voie d'une réforme qui n'a jamais abouti. Ce fut une occasion manquée, car le groupe socialiste de l'Assemblée nationale avait, d'avance, manifesté son approbation en déposant une proposition de loi dans le même sens, consignée par M. François Mitterrand.

S'il existe des majorités d'idées, c'est bien sur des sujets comme celui-là. On ne compte plus les propositions de loi qui, comme celle des socialistes à l'époque, visent à assouplir le système. Citons, en 1976, celle de M. Francis Palmero, sénateur (Union centriste) des Alpes-Maritimes ou celle, en 1979, de M. Didier Bariani, alors député (U.D.F.) de Paris.

Depuis le changement de majorité, les communistes ont déposé deux autres propositions, l'une à l'Assemblée, l'autre au Sénat. Deux députés socialistes, M. Jean-Pierre Michel et Mme Gisèle Halimi, s'apprêtent à revenir à la charge chacun de leur côté. Il ne se passe pas de mois sans que le problème ne resurgisse sous une forme ou sous une autre au Parlement.

Répondant le 29 avril à une question de M. Jean-Louis Masson, député (R.P.R.) de Moselle, le ministre chargé des relations avec le Parlement témoignait des hésitations du gouvernement. D'un côté une volonté de réforme : la loi actuelle est *« contraire à l'égalité des sexes posée en principe par la Constitution »*, expliquait M Labarrère de l'autre, le souci de ne rien brusquer : *« Il faut tenir compte,* ajoutait-il, *des traditions comme de l'évolution des esprits »*.

On ne serait guère plus avancé qu'à l'époque de Mme Giroud si le 8 mai 1982, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, le chef de l'Etat n'avait évoqué cette affaire de transmission du nom comme un des domaines *« où l'égalité des sexes doit être affirmée et concrétisée »*.

Cette déclaration présidentielle valant apparemment engagement, les ministères des droits de la femme et de la justice justifiaient jusqu'ici les hésitations, dont M. Labarrère s'est fait l'écho, en renvoyant deux études commandées par la chancellerie, l'une sociologique, l'autre psychanalytique, dont les conclusions ne manqueraient pas d'éclairer le gouvernement sur la marche à suivre.

Pas d'échéance

En réalité, il s'agissait surtout de gagner du temps, car l'étude sociologique s'appuie sur un sondage de 1979 largement connu (*le Monde* du 19 février 1980). Quant au rapport demandé à un psychanalyste, il sommeille actuellement dans un bureau de la chancellerie. Pour que les choses soient encore plus claires, on explique aujourd'hui au ministère de la justice que la réforme en question n'est pas, pour l'instant, une priorité.

L'affaire n'étant pas de celles qui suscitent les passions, et M. Mitterrand n'ayant pas fixé d'échéance, il est probable que la situation n'évoluera pas de si tôt. Et pourtant, les féministes ne sont pas les seules aujourd'hui à critiquer un système qui interdit à une femme de transmettre son nom à ses enfants. S'y ajoutent celles (et parfois ceux) qui, constatant la désagrégation de la famille traditionnelle, souhaitent bénéficier d'une plus grande liberté. C'est le cas des divorcées parfois remariées qui doivent, de ce fait, élever des enfants aux noms différents.



A côté de celui des divorces, le nombre des unions hors mariage ne cesse lui aussi d'augmenter. En 1981, douze enfants sur cent sont nés de parents non mariés, et si un sur deux a été reconnu par son père, qui lui a généralement transmis son nom, cette situation n'est pas satisfaisante car elle interdit à l'enfant de porter les noms accolés de ses deux parents, comme vient de le rappeler la cour de cassation (*le Monde* du 10 décembre 1982).

A ces raisons qui plaident en faveur de plus de tolérance s'en ajoute une autre : les Français, en nombre croissant, souhaitent une réforme de la loi, même si les partisans du changement restent minoritaires. En 1979, 21 % des personnes interrogées par la Sofres se déclaraient opposées au mécanisme actuel de transmission du nom. Deux ans plus tard, une autre enquête, fondée sur un échantillon différent, et dont on ne peut, par conséquent, que retenir la tendance, faisait apparaître qu'ils étaient 45 % (1).

L'une des déceptions des partisans du *statu quo* aura été de constater que le rapport demandé par le ministère de la justice à un psychanalyste, M. Michel Tort, n'a pas abouti aux conclusions attendues (2). On a souvent invoqué la psychanalyse pour soutenir qu'une réforme de la transmission du nom risquait de perturber l'identification au père. Lacan, lui-même, a été appelé à la rescousse en raison de la notion, essentielle dans son œuvre, de « Nom-du-Père ». M. Tort remet les choses au point en affirmant que cette notion a peu à voir avec le patronyme, et que si ce dernier joue un rôle en psychanalyse, comme le démontrent certains cas cliniques, ce n'est pas parce qu'on modifiera le système juridique de transmission du nom qu'on rendra les Français psychotiques.

Le terrain ayant été ainsi déblayé, rien ne s'oppose à ce que le pas soit franchi, si ce n'est une volonté politique, opposée à l'immobilisme qui prévaut depuis bientôt dix ans qu'il est question d'une réforme. Il resterait alors à déterminer le nouveau système. Mme Giroud en avait imaginé un, basé sur le nom double que porterait chaque individu. Lorsqu'un M. Martin-Bernard épouserait une Mlle Thomas-Petit, ils transmettraient à leurs enfants l'un des quatre noms suivants : Martin-Thomas, Bernard-Thomas, Martin-Petit ou Bernard-Petit. L'avantage de ce système est d'éviter d'affubler, à la troisième génération, les enfants des noms accolés de leurs quatre grands-parents : Martin - Bernard - Thomas - Petit - Dubois - Durand - Moreau - Michel (3).

Le système proposé par Mme Giroud a aussi été retenu par certains auteurs de propositions de loi, quelques-uns poussant la liberté plus loin en suggérant aussi de laisser aux époux, au moment de leur mariage, la possibilité de transmettre à leurs enfants leur nom matrimonial, composé de leurs deux noms accolés ou d'un seul de ces deux noms. Cette possibilité existe en Allemagne fédérale, où un couple sur dix environ l'a adoptée, de préférence à la transmission du seul nom du père.

On a imaginé d'autres formules encore, comme la transmission du nom de la mère aux seules filles et du nom du père aux seuls garçons. On a aussi suggéré un système croisé consistant à transmettre le nom du père aux filles et celui de la mère aux garçons. Les idées ne manquent pas, ce qui promet de belles empoignades lorsqu'un tel projet viendra en discussion au Parlement si cela se produit.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Cité par Mme Marie-Françoise Valetas dans *Le nom de la mère. La transmission du nom de famille, CREDOC,* 1982.

(2) *Le Nom du père incertain. La question de la transmission du nom et la psychanalyse,* 1983.

(3) Ces huit patronymes sont, dans l'ordre, les plus répandus en France. Cf. *M. Dupont s'appelle Martin et son prénom est Jean,* Économie et statistique, juin 1972.

Mme Roudy chez les fortes en thème

Elles sont quarante-trois sur trois cent soixante-neuf. Ce sont les élèves femmes de l'Ecole nationale des travaux publics de l'État (E.N.T.P.E.) de Vaulx-en-Velin, dans la banlieue lyonnaise. Le ministre des droits de la femme vient de rendre visite à ces jeunes femmes ingénieurs.

De notre correspondant régional

Lyon. — *« Mais il n'y a que des hommes ici ! »* Style direct, questions abruptes aux élèves hommes, Mme Roudy ne pouvait mieux choisir sa cible : *« Vous sentez-vous concernés par le faible nombre de femmes dans l'école ? » « Pas tellement,* a répondu un élève. *Je ne crois pas que ce soit le problème de l'école elle-même. C'est bien avant que la sélection s'est opérée. »*

Anne-France, Raphaëlle, Brigitte, Catherine et Danielle confirment majoritairement l'opinion masculine. L'orientation est très précoce : dès la fin de la troisième de collège, *« les toujours bons en math peuvent continuer »*. Or les *« bons en math »*, ceux qui sont *« plus poussés par les parents »*, sont en très large majorité des garçons. Danielle a connu le *« barrage parental »*. *« Ingénieur, ce n'était pas vraiment pour une fille. Technicien, c'était une concession. Mais l'option générale pour moi,* explique-t-elle, *tournait autour de la fameuse idée de la femme au foyer. »* Brigitte voulait être vétérinaire : *« Mon père m'a dit :* « Tu » n'arriveras jamais à faire vêler » une vache... » *« Avec mon diplôme j'espère avoir un travail de terrain. »* Catherine hésite pour définir son choix du métier d'ingénieur : *« Par goût »*, dit-elle. Puis elle ajoute : *« Ou bien par dégoût pour l'enseignement. J'ai suivi la filière des écoles normales depuis la classe de seconde. »*

Point positif : la ségrégation *« sexiste »* ne semble pas être le fait des enseignants. En fait, la sélection pour les concours et les classes préparatoires s'effectue *« sur dossier »*. C'est donc bien avant que les différences entre garçons et filles sont apparues. *« Le déchet, le gros barrage, c'est en math. sup. ou en fin de terminale C, moins féminisées que les autres sections »*, affirme l'une d'entre elles. Elles n'ont pas toutes la chance de Raphaëlle : *« Moi, j'ai toujours été poussée par mes parents pour faire des études. Ma sœur aussi. » « Et pourtant,* ajoute-t-elle avec humour, *elle n'était pas bonne en math. Ça arrive aussi aux filles... ».*

Vie privée

Leurs travaux de fin d'études a de quoi impressionner. Elles ont planché pendant un an au moins sur la production d'hydrocarbures par les algues, sur l'étude numérique d'équations aux dérivées partielles issues de la cynétique enzymatique ou encore sur la loi de comportement des enrobés bitumineux... Au plan théorique, on aura compris que ces « têtes chercheuses » sont bien armées. Reste l'application concrète de ces connaissances scientifiques de haut niveau. Elles en ont déjà une idée grâce à des stages sur le terrain. Et les obstacles d'ordre sexiste ne sont pas forcément là où on les attend.

« On nous avait dit : « Attention aux élus avec qui vous travaillerez. » *Certes,* explique Anne-France, *ils nous croiront peut-être moins facilement qu'un homme. Mais on s'aperçoit bien vite qu'un élu a des relations à maintenir et qu'il n'a aucun intérêt à être en mauvais termes avec l'ingénieur du coin. »*

En revanche, ce sont les relations hiérarchiques qui sont les plus difficiles. Avec les subordonnés, où l'on souffre d'un double handicap : la jeunesse et le sexe. Ce qui peut conduire à des appréciations délicates, comme celle-ci, relevée à Tours : *« Tiens, voilà le chef fendu ! »* Mais, d'une façon générale, ces cinq élèves semblent prêtes à affronter les *« mesquineries »*.

Elles paraissent moins bien armées face à certains directeurs. *« C'est vrai que sur le problème des enfants, on nous culpabilise. Ainsi,* explique Brigitte, *j'ai postulé à un emploi comme unique candidate. J'ai dû m'engager, répondre très précisément à des questions du type :* « Quand » aurez-vous des enfants ? Com» ment les ferez-vous garder ? ». *Résultat : comme je tenais à ce poste, j'ai été obligée de dire ce qui appartient à ma vie privée. »* Elle admet très mal cette discrimination, *« alors qu'un congé de maternité de quatre mois correspond au délai moyen de toute vacance de poste »*. Une ségrégation à ses yeux encore moins admissible dans la fonction publique. *« Lorsque j'aurai cet enfant,* conclut Brigitte, *je ressentirai un sentiment de culpabilité... »*

« Lorsque de tels faits se produisent, n'hésitez pas à avertir le ministère », a conseillé Mme Roudy, publiquement informée de ce singulier abus de pouvoir.

CLAUDE RÉGENT.

Le Citizen Kane des petites annonces

« Je ne m'appelle pas Citizen Kane... » Dans ses éditions du jeudi 16 juin, *le Monde* publiait sous ce titre un pavé publicitaire visiblement fait pour surprendre, intriguer peut-être et, en tout cas, retenir les attentions. Grégoire Sentilhes, fier de ses vingt-trois ans et de son diplôme tout neuf de l'Institut supérieur de gestion, avait misé juste. En choisissant, plutôt que d'éplucher à la loupe les offres d'emploi, de prendre les devants et de proposer ses services à qui se montrerait séduit par son audace.

Onéreuse audace : la facture s'élevait à 23 127 francs. Même si son école, assurément intéressée par cette démarche insolite, a consenti à y contribuer pour 5 000 francs, il restait quelque 18 000 francs à payer. Qu'à cela ne tienne, il a emprunté le reste à 9,75 % sur trois ans.

« J'aurais évidemment préféré voir passer mon texte dans une page du journal n'appartenant pas au cahier des petites annonces, dit-il, *mais c'était au-dessus de mes moyens... »* Dans ce texte, il indique qu'il *« appartient à la galaxie de Gutenberg et Mac Luhan »*, et dit tout de go qu'il est prêt à mettre son jeune savoir-faire au service du marché des médias. Un marché qui *« connaît, malgré certaines limites, une expansion pleine de promesses »*. Ce texte, il l'a longuement mûri, mot après mot, virgule après point.

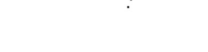
Le jour même de la parution du journal, dès 14 h 30, le téléphone a sonné pour la première fois. *« Etes-vous une agence ? »*, interrogeait une voix. Grégoire Sintilhes lui a dit non, et s'est vu gratifié d'un *« bravo ! »* déjà encourageant. Et puis, le téléphone a sonné de nouveau. Des chefs d'entreprise, qui souhaitaient en savoir un peu plus sur ce hardi jeune homme ; des journalistes mus par la curiosité professionnelle ; des amis et des relations perdus de vue — *« Je voulais savoir si c'était bien vous... »* Et, bien entendu, des provocateurs, toujours anonymes, à l'autre bout du fil, qui lui ont dit des choses du genre : *« C'est un scandale de dépenser son argent comme ça ! »* ou bien : *« A vingt-trois ans, aussi prétentieux et aussi plein de fric c'est odieux... »* Sans oublier les injures et le combiné raccroché en hâte.

Rendez-vous

Aujourd'hui, Grégoire Sentilhes fait un premier bilan. *« J'y croyais, et j'avais raison : on m'a déjà fait une dizaine de propositions, toutes sérieuses, toutes intéressantes. »* Il va de rendez-vous en rendez-vous, devenu soudain moins pressé de choisir. Mais toujours un peu plus convaincu, au fil des jours, d'avoir fait *« un investissement valable »* en choisissant, pour son entrée dans la vie active, *« d'employer les grands moyens »*.

Sa passion, c'est — on l'a deviné — *« les métiers de la communication »*. A l'Institut supérieur de gestion, il en avait déjà tâté, avec succès, en organisant des concerts, des séminaires, une radio libre, des galas, tout en présidant le bureau des élèves. Gageons qu'il trouvera bientôt, une fois surmonté l'embarras du choix auquel il a déjà affaire, ce qu'il souhaite. Sans s'appeler Citizen Kane, Grégoire Sentilhes a montré qu'il sait ce que « communiquer » veut dire.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.



Culture

Jean Genet en France et en Allemagne

Dix-huit ans après la création, par Roger Blin, des* Paravents *de Jean Genet à l'Odéon-Théâtre de France,
Patrice Chéreau a terminé sa première saison à la tête du Théâtre des Amandiers avec cette immense épopée iconoclaste où se retrouvent les déchirements, les arrachements de la France et de l'Algérie. Plus de vingt ans après la guerre, le « problème » change de nature, de lieu. Il est celui des immigrés, de la misère, des ghettos, du racisme, il est, à Barbès, à Venissieux, problème d'identité pour les « musulmans français » de la seconde génération. Patrice Chéreau a donné à la pièce les sombres couleurs d'aujourd'hui.
A la Schaubühne de Berlin, Peter Stein monte une autre œuvre de Jean Genet :* les Nègres, *créée en 1959 par Roger Blin, avec des acteurs noirs au Lutèce, une salle qui n'existe plus. Peter Stein (* les Estivants *de Gorki à Nanterre,* l'Orestie *à Bobigny,* Grands et Petits *à l'Odéon) replace la pièce dans son époque — les premières convulsions de l'indépendance.
Les Allemands ne connaissent pas de « problème africain » : la période coloniale a été brève. Mais aujourd'hui plus que jamais, et spécialement à Berlin, les problèmes d'identité, ils connaissent.

A la création des *Nègres*, il n'y a pas de scandale, mais un choc dont se propagent les effets irréversibles par le moyen d'un rite inventé, qui rejoint et fait se rejoindre les origines de cérémonies très secrètes et celles du théâtre.

L'histoire se développe dans un jeu de reflets extraordinairement complexe — un jeu sans fin. Sa trame est apparemment simple : deux groupes d'acteurs se font face. Les uns, masqués, symbolisent la société blanche gangrenée, déliquescente. Les autres tiennent le rôle des nègres tels que se les représentent les Blancs dans un mélange de trouble, de peur, de mépris, qui leur sert à justifier leur position de force. Les deux groupes s'affrontent autour d'un cercueil vide, d'un meurtre simulé. Le simulacre doit détourner l'attention d'un autre meurtre, pas réel non plus. C'est, en somme, la répétition générale d'un acte — une révolte — qui s'accomplira hors du théâtre. Ainsi, pour affronter aux moindres risques l'inconnu de l'espace, les cosmonautes s'enferment dans une cellule étanche où sont reconstituées les conditions du voyage. Mais ici il s'agit de théâtre, de faux-semblant.

Genet, quand il a écrit *les Nègres*, en 1958, voulait des acteurs noirs. Les acteurs de la Schaubühne sont blancs. Avant d'aller prendre place, on reste un moment dans une antichambre derrière la scène, où ils se maquillent. Un Monsieur Loyal raconte une histoire très célèbre en Allemagne, celle d'un petit nègre qui se promène dans la rue. Les gens se moquent de lui. Intervient saint Nicolas, il prend trois gamins par le col et les plonge dans un encrier dont ils ressortent plus noirs que le nègre. *« Voyez*, dit-il, *ce qui vous arrivera si vous êtes méchants. »* « *Ce qui signifie*, dit Peter Stein, *si vous n'êtes pas gentils, vous deviendrez aussi méprisables que l'autre. Le conte date du dix-neuvième siècle. Il est caractéristique de l'hypocrite morale paternaliste qui sévit encore. Nous devions la poser en préambule, affirmer que nous sommes conscients.* »

Quand on entre dans la salle, trois musiciens scandent des rythmes africains. Le décor est un plateau noir, en losange, surmonté d'une passerelle courbe, qui peut se balancer comme un pont de liane. C'est le siège de la cour — reine, serviteur, missionnaire, gouverneur, imagerie d'Epinal poussée à la caricature. En bas sont les nègres, uniformément trop noirs. On les reconnaît mal les uns des autres, sensation gênante de retrouver là une façon machinale de penser, d'envelopper dans le même emballage tout ce qui n'est pas soi.

Ils sont vêtus de noir : costumes sobres, robes moulantes ou fluides, avec juste assez de strass pour évoquer un music-hall sophistiqué et prendre la lumière. Et commence le rituel. Il va durer trois heures quinze sans interruption. Trois heures quinze de violence sourde, tendue presque jusqu'à l'éclatement du jeu, et qui vire en clowneries, en finasseries, en feintes plus alarmantes que la haine exprimée. Un combat aux règles complexes dont chacun à un moment prend les rênes.

Les comédiens de la Schaubühne forment, comme toujours, un bloc serré. Se détache Jutta Lampe : elle qui a été la sœur « sage » dans le film de Margarete von Trotta, *les Années de plomb*, et qui, à la Schaubühne, est en alternance la Minerve ironique de *l'Orestie*, la lesbienne branchée dans *Kalldewey*, la pièce de Botho Strauss pour Luc Bondy et pour Klaus Grüber, une Ophélie-Ondine aux pensées mystérieuses, devient ici une fille pulpeuse, sauvage, provocante. Chacun joue à plein chaque situation. Les attitudes, les mouvements, les manières de marcher, les danses ont une précision ethnologique. Peter Stein suit de près le texte, en cerne les obstacles, les ruptures, les retournements, engage un mouvement sinueux dans un souffle régulier, haletant. Lui, le rationaliste, le bulldozer de l'intelligence claire, donne ici sa fascination pour le continent noir et ses richesses irrationnelles, en même temps que la distance qui l'en sépare.

« Mais qu'est-ce que c'est donc un Noir ? Et d'abord, c'est de quelle couleur ? », écrit Jean Genet. A la fin, celui qui a voulu partir avec les Blancs reste seul, pitoyable et superbe avec son masque de poupée souriante à perruque blonde, roi inutile d'un royaume perdu, seul comme peut l'être l'Européen parti à la rencontre de l'Afrique... Les comédiens tournent le dos au public, se dirigent vers une carte géographique aux contours lumineux où se découpent les pays qui existent aujourd'hui et n'existaient pas en 1958, quand la pièce a été écrite.

« C'est clair, très clair, s'énerve Peter Stein : *la recherche de la négritude. Quand nous sommes allés au Festival de Caracas jouer* l'Orestie, *nous avons rencontré des villages africains transplantés qui maintiennent leurs traditions. On a commencé à les détruire, et les gens se défendent en formant des groupes de danse. La pièce est plus politique, aujourd'hui. On se trompe peut-être : on cherche ce qu'on veut trouver.*

» J'ai vu Jean Genet. Il a assisté à une répétition, et a écrit pour nous une autre fin : vingt Noirs arrivent derrière les spectateurs. Les autres, sur le plateau, prennent des jumelles, les regardent, disent : « Ils sont revenus. » *Les autres jettent des sacs de jute où sont les ossements recueillis à Verdun, Douaumont, dans le Transvaal. Les ossements des morts pour les Blancs sont de retour en terre africaine... Je ne pouvais pas faire cette fin : vingt comédiens de plus !*

» En général, je garde mes distances avec les auteurs. Avec Genet, c'est différent. L'attrait de son théâtre est toujours aussi fort par la force de sa provocation. La façon dont il provoque le radicalisme des comédiens. On a exagéré les difficultés de son caractère. Genet dieu des homosexuels ne m'intéresse pas. Nous avons parlé pendant des heures. Il pose tant de questions et ses yeux sont si jeunes. Je l'écoutais, c'était une autre génération, celle de mon père, avec une autre expérience de la vie, une autre histoire, j'écoutais le son des ancêtres. Je respecte Jean Genet, c'est un auteur réellement non bourgeois, extra-bourgeois dans sa manière de penser, de se comporter, d'écrire. Il est complètement à l'extérieur de cet art bourgeois que j'aime d'ailleurs et que je pratique. Il nous oblige à faire de notre métier le métier le plus sérieux, le plus sanglant, le plus tout. Il nous oblige à l'extrême.

» Il saisit avec une sorte d'intuition visionnaire l'ambiguïté existentielle des Noirs. Des millions de Noirs dans la brousse ne se posent pas de questions. Des millions d'autres dans les villes ne savent plus quelle est leur couleur, s'ils sont Français ou Sénégalais... Leur identité, ils ont tendance à la chercher en Afrique, même s'ils en sont séparés depuis des générations. Il faut parler avec les Africains, ils détruisent vite les légendes. Les problèmes de la colonisation ont commencé après la décolonisation — dans les pays francophones en tout cas. Il n'y a pas eu avec les Anglais les mêmes amalgames culturels. Les Français se sont perdus en Afrique. Ils ont fait payer, ils ont payé. C'est ce qu'a compris Genet, ce qu'il annonce, rien n'est simple, et lui, il connaît les ambiguïtés monumentales de toute existence. »

COLETTE GODARD.

Noir et or

Jean Genet contemple la place de l'Odéon, du haut du théâtre. Il se cache à demi dans l'embrasure d'une fenêtre rechampie d'or. (S'interroger sur le rôle des embrasures en histoire : Louis XVI déjà...) L'écrivain porte un étroit blouson de cuir. Il a le crâne ras des bagnards et le nez cassé des boxeurs. Son regard enfoncé est très grave et très gai à la fois. Soudain, il montre du doigt, parmi les policiers qui cernent la place, un agent du plus beau noir.

« Vous voyez le Nègre, là, eh bien... »

Des cris, dehors, couvrent sa voix. C'est que le quartier, ce soir-là, sent le tumulte. Des jeunes gens comme il faut s'insurgent qu'une scène d'État salisse leur belle armée. Et l'Etat, pauvre pomme, s'est mis dans le cas de couvrir le blasphème, au nom de l'art. De ces pièges réjouissants que les idées, parfois, tendent aux faits, pour voir...

Au fond, les sociétés sont bêtes, dès qu'il s'agit de symboles. Le scandale des *Paravents*, en 1966, c'est du symbolique en barre. Si le ministre de la culture, l'écrivain Malraux, ne défend pas les franchises de la culture, il restera peut-être ministre, mais il ne sera plus très digne comme écrivain. A prendre ou à laisser. (Notez que deux ans plus tard, en 1968, il craquera : Barrault laissé sans consigne dans l'Odéon occupé, Gatti interdit d'antifranquisme à Chaillot. L'auteur de *l'Espoir* protégeant le Caudillo et suppliant Gatti de trouver un théâtre privé, qu'il subventionnera en douce ; pas mal, non ?)

En 1966, le pouvoir se sent mieux assuré de lui-même que face aux rodomontades étudiantes. Il y a seulement quatre ans que la guerre d'Algérie est finie, militaires et rapatriés n'ont pas digéré les mensonges et reniements dont s'est payée la paix ; mais le pays profond sait gré à la jeune Ve République de l'avoir sorti du guêpier colonial, et de Gaulle, partisan avoué de l'ingratitude en politique, aime enquiquiner ses meilleurs soutiens. Quant à Malraux, encore une fois, s'il censure Genet, il trahit le camp des artistes. Il n'est plus que ministre ; autant dire quoi ? Je vous le demande.

C'est donc décidé : l'Odéon, rebaptisé Théâtre de France depuis sa réfection à neuf de 1959, jouera *les Paravents*, de l'abominable Genet. Ce n'est pas que le maître des lieux, Barrault, affectionne ce théâtre-là ; la subversion, il la préfère floue, spiritualiste, récupérable, façon *Tête d'or*. Mais Blin est son ami, depuis qu'ils ont débuté ensemble, avant guerre, chez Dullin. Blin, après 68, traitera de *« lotte pourrie »* quiconque osera succéder à Barrault, à qui le pouvoir fera payer sa propre humiliation. Ainsi va l'amitié. Carte blanche à Blin : il arrivera ce qu'il arrivera !

L'Algérie n'est que le prétexte des *Paravents* — comme le bordel pour le *Balcon* — : le vrai sujet de la pièce, c'est plutôt quelque chose comme la réconciliation des antagonismes dans la mort ; respectueusement ou prudemment — supposé que ces adverbes aient un sens, appliqués à Genet et à Blin ! — les uniformes du spectacle sont stylisés, et non réalistes, comme le temps permettra à Chéreau de le faire, la mise en scène tire vers le rituel intemporel... Il n'empêche : les défenseurs farouches de l'Occident chrétien et de l'honneur militaire ne sont pas complètement idiots (!). Pour eux, l'insulte au drapeau est caractérisée. Des gamins à blasers blasonnés et à nuques tondues se jurent de faire cesser le scandale. Quelques mois auparavant, ils se sont entraînés sur une pièce évoquant l'antiracisme pour le moins mou du pape Pie XII — *le Vicaire* — à l'Athénée. Chaque soir, ils montent à l'assaut du Théâtre de France, œufs pourris et drapeaux tricolores en poche, persuadés qu'un pouvoir issu des armes et *coiffé par un général ne saurait* préférer à leur patriotisme les provocations antifrançaises d'un sale déserteur pédé...

Eh bien, pas du tout : les représentants de l'ordre veillent bel et bien à la libre représentation du désordre (c'est peut-être cela qu'on appelle *l'exorcisme*).

Pas de mécénat sans masochisme, pas de liberté sans aide pour l'exercer, et pas d'aide sans pied de nez au donateur, sébille et cocktail Molotov : ces vieilles contradictions familières aux gens de théâtre, les gens de la rue les découvrent avec des yeux ronds.

Le paradoxe tient bon. Quelques jours plus tard, M. Bonnet, futur ministre de l'intérieur, interpellera le gouvernement sur cette infamie aux frais du contribuable, *Malraux lui opposera, Goya à l'appui*, les hauts risques du libéralisme... Pour l'heure, Occident et sa logique sont tenus en échec. Les commissaires en tenue garantissent la libre parole à l'abjection. Grâce aux képis bleus des agents, un déserteur peut faire péter impunément sur le képi blanc d'un *légionnaire* mort au champ d'honneur !

Genet savoure les faiblesses magnanimes de l'adversaire. Lui le relégable, trôner dans les ors officiels, cracher sur l'armée avec la bénédiction d'un général et sous la protection de la maison poulaga, sa vieille ennemie. C'est le moment qu'il choisit pour montrer du doigt le plus beau de ses protecteurs, lui-même empêtré dans ses contradictions de flic noir, et pour murmurer, comme dans une pièce de Genet, avec l'innocence espiègle de l'enfance :

« C'est de lui que j'ai envie ! »

B. POIROT-DELPECH.

A travers la presse

Si les représentations des *Paravents* à Nanterre ont parfois été retardées par des alertes à la bombe, si les standardistes du théâtre doivent subir les (courageuses) insultes anonymes, le « scandale » est autre. *« En 66*, écrit Jean-Pierre Thibaudat dans *Libération*, *la France déculottée brandit ses anciens combattants. En 83, Patrice Chereau « s'offre » les Paravents. L'éblouissement Genet continue. Le strip-tease de la France aussi. En 66 comme en 83, le théâtre mis à nu plonge en eau profonde. »*

« Pas de scandale » titre *le Matin*. Et François Chalais dans *France-Soir* semble le regretter : *« Quelle est la raison de notre déception ? Celle-ci je crois : rien ne prend plus facilement des rides que nos indignations. Vous pouvez ôter vos masques protecteurs, le délai de quarantaine est écoulé. La contagion n'est plus possible. »*

« Un vieil épouvantail » titre de son côté Pierre Marcabru (*le Figaro*). *« Je n'ai pas la place de discuter du scandale, d'ailleurs quelque peu émoussé, qui a fait sortir* les Paravents *de l'ombre. Il tient à ce qu'il y a de plus faible, de contourné, de plus affecté chez Genet, à ce « scudérisme de l'ordure, à ce maniérisme de l'abjection et c'est d'abord le scandale du mauvais goût. »* Il est pratiquement le seul à ne pas glorifier l'écriture de Genet, même aux dépens de la mise en scène. « Les Paravents *sont comme une montagne ravinée, tourmentée, couverte d'une végétation luxuriante et rabougrie, éclairée par un soleil noir... Or, ce n'est pas le temps, c'est une mise en scène monotone et décalée qui a aplati tous les reliefs, qui a presque tout recouvert d'une grisaille mortelle »* (Dominique Jamet, *le Quotidien*).

Les clivages idéologiques ne sont pas seuls en cause. Dans *l'Humanité Dimanche*, Michel Boué estime que Patrice Chereau s'est *« noyé. On sort de là mouillé bien sûr, mais le cœur sec...* (le spectacle) *reste abstrait, par trop délesté du réel à l'heure de Sabra et de Chatila, deux noms qui redonnent finalement aux* Paravents *leur atroce actualité. »*

Pourtant, dans *l'Humanité*, Jean-Pierre Leonardini écrit : *« La sensation de vérité irréfutable provoquée par le spectacle tient à l'enchevêtrement contradictoire qu'il assume fièrement... »* Et Jacques Poulet dans *Révolution* : *« Ce qui se passe là, dans le théâtre tout entier saisi par le jeu, ce qui rampe, ce qui couvre les murs, on peut l'appeler peste, gangrène, soulèvement. On aura ainsi l'idée d'une prolifération nécessaire, maléfique si l'on craint l'inconnu, bénéfique si l'on est capable de saluer sa beauté. »* Guy Dumur dans *l'Observateur* : *« Une mise en scène en rupture totale avec ce qu'on a l'habitude de voir... Chereau s'est identifié à Genet dans une folle entreprise qui dérange plus qu'on ne saurait dire. »* Et Mathieu Galey (*l'Express*) : *« A Nanterre l'intention paraît claire : nous impliquer dans l'aventure, nous mettre dans le bain, pour donner aujourd'hui à la pièce une portée universelle que les « événements » encore chauds nous cachaient peut-être il y a dix-sept ans. Tant d'autres drames, tant d'autres massacres depuis. »*

« Obsèques d'un monde en décomposition », « Le grand bordel du monde », « L'épopée des pouilleux », « Le glacial éclat du sacré » « La France travaillée au corps » « Le peuple des enfers »... Quelques titres pour un spectacle dont le « scandale » de quelque nature qu'il soit, persistera sans doute longtemps, et qui sera repris en septembre à Nanterre.

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ATELIER STUART SEIDE - American Center (321-42-20), sam., 21 heures.
LA FAUSSE LIBERTINE - Gaîté-Montparnasse (322-16-18), sam., 20 h 45, dim., 15 heures.
LA MALIBRAN - Fontaine (874-74-40), sam., 20 h 30, dim., 15 heures.
LE CHANT DU CHARDON - Villejuif, salle Gérard-Philipe (686-08-05), sam., dim., 21 heures.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). sam., 20 h 30 : les Estivants ; sam., 15 h 30, dim., 20 h 30 : Intermezzo.
CHAILLOT (727-81-15). Grand Foyer sam., 18 h 30 : Adelbert le botaniste ; Grand Théâtre : sam., 20 h 30, dim., 15 h : le Prince travesti.
ODÉON (325-70-32), relâche.
PETIT ODÉON (325-70-32), sam., dim., 18 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.
TEP (797-96-06), clôture annuelle.
PETIT TEP, clôture annuelle.
BEAUBOURG (277-12-33). — Débats/Rencontres musée : dim., à partir de 14 heures : La revue de l'image nº 24. — *Cinéma-vidéo* : nouveaux films Bpi, 13 h : Pickle family circus ; 16 h : Introduction à la musique contemporaine nº 3 « Répétition et différence » ; 15 h et 18 h : Présences polonaises. Les classiques de l'avant-garde.
THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77) sam., 20 h 30 ; dim., 14 h 30 : Ballet du Grand Théâtre de Genève.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), sam., 21 heures : Oiseaux.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), sam., dim., 21 h : Darling darling.
ARTISTIC ATHEVAINS (355-27-10), sam., 20 h 30, dim., 17 h : le Deuil éclatant du bonheur ; Prélude à K. Mansfield (dernière).
ATELIER (606-49-24), sam., 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.
ATHÉNÉE (742-67-27), sam., 16 h et 20 h : Kean (dernière).
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), dim., 15 h 30 : La Nuit des Rois ; Epée de bois (808-39-74), sam., 20 h 30, dim. 16 h : Patience... patience *dans l'azur*. — *Aquarium* (374-99-61), sam., 20 h 30, dim. 17 h 30 : la Débutante.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), sam., 20 h 30 : Roman Rock à l'heure du thé.
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE (508-09-46), sam., 20 h 30 : *Lit vers Léthé* (dernière).
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, sam., 20 h 30 : Dialogue de l'arbre. — Resserre, sam., 20 h 30 : la Musica. — Grand Théâtre, sam., 20 h 30 : Roméo et Juliette (dernière).
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam., 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam., 19 h 45 et 22 h : Pauvre France !
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam., 20 h 30 : George Dandin.
CREATIS (887-28-56), sam., 21 h : Aurelia Steiner.
DAUNOU (261-69-14), sam., 21 h : Un canapé-lit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), sam., 20 h : Mourir à Colone.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), sam., 21 h, dim. 15 h : Joyeuses Pâques (dernière).
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30, sam., 15 h 30 et dim., 15 h 30 : Théâtre de Bouvard.
ESCALIER D'OR (523-15-10) sam., 20 h 30, dim. 17 h et 20 h 30 : Abraham et Samuel (dernière) ; sam., 22 h : la Sonate de Belzébuth (dernière).
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), sam., 20 h 30 : M. Baquet.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), sam., 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; dim. 17 h 30 : la Mouette.
GALERIE 55 (326-63-51), sam., 21 h : Play it again, Sam.
HUCHETTE (326-38-99), sam., 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : les Atours de Nell.
JARDIN SHAKESPEARE DU PRÉ CATELAN (602-55-30), sam., dim., 20 h : The comedy of errors.
LA BRUYÈRE (874-76-99), sam., 21 h, dim., 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LIERRE-TH. (586-55-83), dim., 16 h : la Fugue ; sam., 17 h 30 et 20 h 30 : l'Ecole des bouffons ; dim., 15 h : Alice ; 17 h 30 : la Complainte.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. Sam., 18 h 30 : Stella Memoria ; 20 h 30 : les Mystères du confessional ; 22 h : Jeu même. — II. Petite salle, sam., 22 h 15 : Permis de séjour.
MADELEINE (265-07-09), sam., 20 h 45, dim., 15 h : l'Amour fou.
MARAIS (278-50-27), sam., 20 h 30 : le Plaisir berlinois.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), sam., 21 h : la Surprise.
MICHEL (265-35-02), sam., 18 h 15 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : On dînera au lit.
MONTPARNASSE (320-89-90), sam., 21 h, dim. 15 h : R. Devos. — Petite-Montparnasse, sam., 21 h 15, dim., 16 h : l'Astronome.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam., 21 h, dim., 15 h et 20 h 30 : l'Entourloupe (dernière).
PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam., dim., 21 h : Folies d'opérettes.
PLAISANCE (320-00-06), sam., 20 h 30 : Le Musée noir de Valia Angel.
POCHE (548-92-97), sam., 21 h : Vera Baxter.
POTINIÈRE (261-44-16), sam., 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il signor Fagotto.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), sam., 20 h 45, dim. 15 h 30 : le Fauteuil à bascule.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. Sam., 20 h 30 : l'Ecume des jours. — II. Sam., 20 h 30 : Huis clos ; sam., 22 h : Voiles de silence.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam., 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, *Nous on fait où on nous dit de faire*.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), sam., 20 h 30, dim. 15 h : le Monte-Plats.
THEATRE NOIR (346-91-93), sam., dim., 20 h 30 : A petit feu de chagrin.
THÉATRE 13 (588-16-30), sam., 20 h 30, dim., 15 h : le Piège de Méduse.
THEATRE-18 (226-47-47), sam., 22 h : la Voûte.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), sam., 20 h 30, dim., 17 h : l'Opéra de quat'sous ; *sam., à partir de 14 h* : les Feux de la Saint-Jean.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). — Petite salle, sam., 20 h 30 : *Joséphine, la cantatrice* (dernière).
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), sam., 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : les Dix Petits Nègres.
UNION (770-90-94), *sam.*, 20 h 30, *dim.*, 17 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou (en anglais).

Festivals

XXe FESTIVAL DU MARAIS

CENTRE CULTUREL DE WALLONIE-BRUXELLES sam. 20 h 45 : Vingt minutes d'entracte.
CARREAU DU TEMPLE sam. 21 h 30 : Vitrines.
TH. ESSAION I, sam. 18 h 30 : Un mari à la porte ; 20 h 30 : le Nô de Saint-Denis ; 21 h 45 : Sally Mara ; II sam. 19 h 30 : le Calcul, sam. 21 h 15 : Bertrand strip-tease.
PLACE DU MARCHÉ SAINTE-CATHERINE, sam. 19 h 30 : Caméléon.
CAVE GOTHIQUE DE L'HOTEL DE BEAUVAIS sam. 20 h 30 : Hélène ; 22 h : Ayawaska.

FESTIVAL DE L'ILE DE FRANCE

NOGENT-SUR-MARNE, Parc Watteau *et Maison des artistes, dim. 16 h* : Les virtuoses français, dir. : J. Moreau
SAINT-DENIS, *Maison d'éducation de la Légion d'honneur*, dim. 16 h : Ensemble vocal W. Christie

PRINTEMPS DE LA JEUNE CRÉATION (Quartier des Halles)

THÉÂTRE : Th. de l'Epicerie, sam., dim. 20 h 30 : Cie J.-M. Boyer.
MUSIQUE : Crypte Sainte-Agnès, sam. 20 h 30 : G. et Ch. Andrezian.
Espace de l'Horloge, sam., dim. 20 h 30 : M. Reverdy.
Galerie des Lombards, sam., dim. 20 h 30 : Samarkand Djinn concept.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 25 juin

Les concerts

DIMANCHE

THERMES DE CLUNY, 18 h 30 : Trio Baroque R. Parrot. (Bach, Haendel, Telemann...).
EGLISE SAINT-MERRI, 16 h : Ensemble Instrumental et Chorale rhapsodes (Bruckner, Schultz).
THÉATRE CONSTANCE, 17 h : Ensemble albalonga (musique baroque).
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboim (Mozart).
THÉATRE LA BRUYÈRE, 11 h : Ensemble La Bruyère (Schubert).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h 45 : P. Moreau (Boyvin, Bach, Tournemire...).
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : M. Guyard, F. Bellon (Bach, Telemann, *Haëndel*).
ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 18 h : J. Boutelières (Bach, Alain).
ÉGLISE SAINT-EUSTACHE, *11 h* : Missisipi Valley Youth chorale.
ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 16 h 30 : The Wheaton Male Chorus (Scarlatti, Dufay, Newbury...).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), sam. à 22 h 30, dim. à 21 h : Los Papines ; sam. à 20 h 30 : F. Bebey.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam., dim. à 21 h 30 : D. Doriz.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), sam., dim. à 23 h : Apartheid not.
DÉPOT-VENTE (637-31-87), sam. à 21 h 30 : Sweet Standart Boys.
DUNOIS (584-72-00), sam., dim. à 20 h 30 : S. Lacy.
FORUM (297-53-39), sam. à 21 h : les Nus-Complot Bronswick ; le 26 : Alligators-Rockinrebels.
MANU MUSICALE (238-05-71), sam. à 21 h 30 : Skuas, Villaroel, Pizzaro.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), à partir de 20 h, sam : Eny ; dim : Aparecida.
NEW MORNING (523-51-41), sam., dim. à 20 h : New Morning Irakere ; à 22 h 30 : Falfrett.
PETIT JOURNAL (326-28-59), sam. à 21 h 30 : Tin Pan Stompers.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam., dim. à 23 h : E. Le Lann, O. Hutman, C. Alvim, *B. Lubat* (dern.).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI

15 h, Gardiens de phare, de J. Grémillon ; 17 h, J'ai le droit de vivre, de F. Lang ; 19 h, Festival de Cannes 83, Un certain regard : la Coupe de cheveux, de T.S. Hoffs ; la Matiquette, de A. Téchiné ; 21 h : Can she bake a cherry pie, de *H. Jagiom*.

DIMANCHE

15 h, la Petite Lise, de J. Grémillon ; 17 h, What's his name, de C.B. de Mille ; 19 h : Festival de Cannes 83, Un certain regard : le Gardien de chevaux, de Xie Jin ; 21 , les Années 80, de C. Akerman ; Ulysse, de A. Varda.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI

15 h, Folies de femmes, de E. von Stroheim ; 17 h, le Manteau, de A. Lattuada ; 19 h, Cinéma indien : Bhuvan Shome, de M. Sen ; 21 h, Il était une fois, de G. Karnad.

DIMANCHE

15 h, Faust, de F.W. Murnau ; 17 h, L'art de Gabor Takacs : De Kalocsa à Paris, l'art de N. Schoffer ; Bela Bartok, contrastes ; Signes ; la Section d'or ; l'Arbre de la vie dans l'art ; Psalmus hungaricus de Zoltan Kodaly ; 19 h, Cinéma indien : le Héros, de S. Ray ; 21 h, Tonnerre lointain, de S. Ray.

Les exclusivités

AMÉRIQUE TEENAGERS (A., v.f.) : Fauvette, 13e (331-60-74).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).
ANNA (Port., v.o.) : Républic cinéma, 11e (805-51-33).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *Parnassiens, 14e (320-30-19)* ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
L'ARGENT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27).
LE BATARD (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).
LA BÊTE NOIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
CARBONE 14, LE FILM (v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
C'EST FACILE, ÇA PEUT RAPPORTER VINGT ANS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). — V.f. : U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : St-*Ambroise*, 11e (700-89-16).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LA DERELITTA (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
L'ETE MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 6e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
ÉDUCATION ANGLAISE (Fr.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
FAITS DIVERS (Fr.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (543-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).
GALJIN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).

LES FILMS NOUVEAUX

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A., film américain de Jim Mc Bride, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevards, 2e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de *Lyon*, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES AVENTURES SEXUELLES DE NÉRON ET POPPÉE (**), film italien de Antony Tass et Vincent Dawn, U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Odéon, 8e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; St-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 16e (606-34-25) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CREEPSHOW (*), film américain de George Romero, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-*Germain-Huchette, 5e (633-63-20)* ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-09-07) ; Athéna, 12e (343-05-65) ; Fauvette, (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).
FEMMES (**), film franco-espagnol de Tana Kaleya, Forum, 1er (233-63-65) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-*Galaxie, 13e (580-18-03)* ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), St-Charles- Convention, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT, film australien de George Miller, v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, *13e (580-18-03) ; Convention St-*Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-23) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
MONTY PYTHON LE SENS DE LA VIE, film britannique de Terry Jones, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e *(343-04-67) ; Montparnasse-Pathé*, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic, 14e (542-67-42).
J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Athéna, 12e (343-00-65) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
JE SAIS QUE TU SAIS... (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).
LE JEUNE MARIÉ (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Biarritz, 2e (723-69-23).
LA MORT DE MARIO RICCI (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
NEWSFRONT (Austr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS *D'ARBRES* (Fr.) : *Le Marais*, 4e (278-47-86).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).
PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90).
LES PLANQUÉS DU RÉGIMENT (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
ROLLING STONES (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
SAMANKA, ILE DES PASSIONS (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
LES TRAQUÉS DE L'AN 2000 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Montparnasse, 14e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).
TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : H. sp. Denfert, 14e (321-41-01).
LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
UNE JEUNESSE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
ZIG ZAG STORY (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
ZOMBIE (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

UN GRAND MONSIEUR DE L'AFFICHE

Savignac, simple comme bonjour

***Matin. Mur bleu nuit.
Un homme en pyjama (vert), tombé du lit, encore ébouriffé, ouvre sa fenêtre. En grand.
On découvre le paysage : la « une » d'un journal.
Titre : Il Giorno.
Comme son nom l'indique, un journal frais, du jour.
Des mots qui ouvrent les yeux sur le monde.
Tout un paragraphe pour dire, à peu près, ce que le dessin exprime d'un trait.
Savignac, affichiste depuis cinquante ans, célèbre depuis la guerre, oublié puis rattrapé par la mode, n'a pas changé.
Il a le style télégraphique.***

Pour Citroën, il a inventé en 1981 un petit bonhomme emporté à grande vitesse (il ne touche plus terre) par le double chevron de la firme automobile, basculé à l'horizontale, devenn aérodynamique, à la pointe du progrès. L'affiche est blanche, presque vide. En opposition complète avec les « chromos », les photos sexy de bolides luxueux qui se ressemblent tous. Citroën, aujourd'hui, rend hommage au dessinateur en exposant son œuvre, affiches publiques et pamphlets personnels, dans le hall de l'entreprise à Neuilly (1).

« Je ne cherche pas, je trouve », disait Picasso. Savignac pense en images. Il trace des calembours, des mots d'esprit, joue avec le sens commun. Il raccourcit la démonstration, va à l'essentiel. *« Les gens adorent ce qui est compliqué, le bavardage. Ils aiment l'anecdote et n'ont pas le goût de la synthèse. Moi, c'est le contraire. L'affichiste n'a rien à dire. Il doit envoyer un message, clair, rapide, si possible avec esprit. Un croquis remplace un long discours. Je déteste les phraseurs. »*

Ainsi, pour le Salon de l'aéronautique, pas d'avion. Mais trois personnages, une famille, tête renversée vers le ciel, et déjà l'envie d'y être, de s'arracher du sol, tirés par les acrobates, là-haut. Autre proposition. Pour Air France, une image poétique comme le Petit Prince : un enfant fait l'avion, souriant et serein, une valise à la main.

Après une éclipse *(« les jeunes gens du marketing, revenus d'Amérique, croyaient tout savoir »)*, le dessin d'affiche, encouragé par le succès de la B.D., grignote le monopole de la photo « réaliste ». *« Ils ne savent pas que l'exactitude n'est pas la vérité ; rien n'est moins réel que le réalisme »*, dit Savignac, qui est resté dans son coin et qui savoure, de son active retraite normande, d'être à nouveau à la mode. Comme son complice Villemot (Orangina, Bally), avec qui il collabora après la guerre.

Une anecdote. Annonçant l'exposition, avec Villemot justement, qu'il lancera grâce à la vache de Monsavon, il se représenta, lui et son compère, sur l'affiche. Pour éviter une trop grande ressemblance, il dessine à l'un une moustache... puis la laisse pousser, drue et noire, jusqu'à aujourd'hui.

Surréalisme, version parigote. Jeux de mots, coqs-à-l'âne, sans le pédantisme des psychanalystes. *« J'ai passé ma vie à dessiner des plaisanteries. »* Le clin d'œil de Savignac est lisible, limpide, simple comme bonjour. Le bonhomme découpé en matelas Dunlopillo s'étire, content de sa nuit ; il a bien dormi, ça se voit. Le demi-voyageur (découpé dans le sens de la hauteur) n'a payé que la moitié du billet ; c'est clair.

L'homme qui a bu du Cinzano fait le zèbre : c'est un zèbre, chaussé comme un homme, une bouteille sur la tête. Du cirque. Le nez de Monsieur Airwick s'allonge, s'allonge, vert pomme (de pin). Il sent tout, et ça sent bon.

Plus tard, le rasoir Bic sera lancé avec un petit homme à tête d'œuf *(« quoi de moins poilu qu'un œuf »)* sans que l'emporte le côté péjoratif, puisque, au fond, c'est flatteur aussi une tête bien pleine de fort-en-thème, de technocrate.

Les hommes (les femmes, plus rarement, comme celle-ci qui finit de se tricoter la tête en Pernelle) ne sont pas seuls à « faire l'objet », supports directs de la publicité, homme-sandwich... Le reste de la création est convoqué au mimodrame universel : on cueille des pots de yaourt (aux fruits) dans les arbres ; et la vache se déguste elle-même en pot-au-feu.



L'information (1972).

Prendre les mots au jeu, les croire sur parole, Savignac l'a toujours fait. A y regarder de plus près, on découvre des charades à tiroirs, des plaisanteries à double fond, un clin d'œil au consommateur (ne soyez pas dupe), une critique sociale à rebondissements.

Chef-d'œuvre du genre, Aspro (le dessin original, ramassé dans une agence de publicité, a été vendu 45 000 francs aux enchères il y a quelques années) : un portrait en gros plan d'homme moderne, grimaçant et douloureux, souffrant dans sa tête... traversée par un flot de voitures. Faire vendre l'aspirine, certes, mais tendre un grand miroir à la frénésie urbaine. Tati, Chaplin, on y vient.

Une série de contre-affiches, exposées en 1974 chez Delpire, et des travaux personnels montrent l'artiste en pamphlétaire. Téléspectateurs de bois, transformés en chaises, ou ce bourgeois replet d'une république assoupie dans le pantalon des sans-culotte (une pantoufle rouge, l'autre bleue). Et cet homme à tête de journal, possédé par l'information, dépossédé de son jugement critique *(« dans les dîners, vous avez remarqué, c'est un vrai journal parlé »)*.

Il les aime pourtant, les journaux, celui qui se vit refuser par France-Soir (du temps de Lazareff, un comble !) une affiche montrant un quotidien détective : « Bonsoir voit tout, dit tout ». Rachetée par un journal flamand, moins timoré, cela donna : *« Het Laatste Nieuws ziet alles, spreekt, vrij. »*

Dans la satire, où le bonhomme à moustache, Français moyen, se met souvent lui-même en scène, les femmes échappent au crayon pourfendeur : on peut voir à Neuilly *une motarde bardée de cuir*, harnachée et bottée, grise comme sa machine, armée d'un bâton de rouge à lèvres qui orne déjà, généreusement, tout le bord de son casque. Elle attend *« l'homme à femmes qui voudra me l'acheter »*, dit Savignac, soixante-quinze ans, trente ans de critique sociale souriante, dans un métier qui oblige à *« avoir du succès de son vivant »*.

« On ne reste pas accroché longtemps. Mais on vous voit partout. » Sans forcément savoir à qui l'attribuer, on vit beaucoup un chevalier tombant à terre, perdant tout son sang, noir, blanc, rouge : *Lancelot du lac*, de Robert Bresson, qui avait aidé Savignac à enlever tous les mots de l'affiche du film. Rencontre d'un laconique gai et d'un taciturne... On ne verra pas le travail de Savignac pour *l'Argent*. Le distributeur l'a refusé. *« Preuve qu'on dérange encore. »*

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) Citroën, 62, boulevard Victor-Hugo, Neuilly-sur-Seine ; du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, dans le hall, jusqu'au 8 juillet. Le catalogue, édité l'an dernier pour l'exposition du Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis, Paris 10e, est disponible.

SALLE DROUOT

Monet is money

Dotés d'une puissance de feu rarement atteinte, deux musées américains de la région de Los Angeles acquièrent, le 18 mai 1983, chez Sotheby's à New-York, un tableau de Degas (1834-1917), contre un chèque certifié de 3,7 millions de dollars. *L'Attente* — un petit rat qui guette l'aboiement du régisseur pour sauter sur ses pointes — devient le champion poids lourd de l'école impressionniste : près de 3 milliards de centimes au cours du centime du moment.

L'impressionnisme est à la hausse. On aime la gaieté, la fraîcheur, qui sans doute font tache dans le sombre désarroi général ; un peu d'eau claire sur nos cervelles embrumées. Aux États-Unis, les collectionneurs tueraient père et mère pour posséder le plus petit bout de fesse peint par Renoir, le plus mince alignement d'arbres saisi par Pissarro. C'est furieux, comme passion.

Devant l'inadmissible appétit de tous ces amateurs fous, la patrie en danger s'est assurée les services de textes duègnes qui chaperonnent, jusqu'à la limite de l'entrave, les œuvres qui feraient mine de vouloir filer sous d'autres latitudes. Ainsi de cet autoportrait de Claude Monet *proposé mardi dernier à Drouot*, sous l'ivoire du commissaire-priseur Tajan, et que le reste du monde savait frappé d'une probable interdiction de licence d'exportation.

Les marchands parisiens étaient venus pour faire joli, ou pour acquérir d'autres pièces du catalogue (Braque, Chagall, Foujita, Soutine...) ; les grands prédateurs étaient restés chez eux. Cependant, il était intéressant de savoir à quel prix on enlèverait cette œuvre majeure — et enchaînée, — et si le ministère de la culture exercerait son droit de préemption. *En avait-il seulement* les moyens ? Une ambiance.

Une ambiance rendue plus fine, plus aiguë, par le fait que ce Monet coiffé d'un béret, don de Michel Monet aux propriétaires vendeurs, essuyait le feu des enchères pour la première fois de sa carrière et qu'il arrivait là tout candide et pur, n'ayant jamais eu à supporter le brouhaha des batailles d'argent.

Les professionnels connaissent, reconnaissent cas-vieux tableaux bourlingueurs usés par les passions, exténués à force d'avoir été aimés, abandonnés, trahis, repris, mis sur le trottoir des hôtels des ventes comme ces courtisanes passées de mode qui, le baluchon sur l'épaule, un mot de recommandation du prince entre les seins, s'en allaient proposer leurs services dans les cours d'Europe. Des *vieux* Picasso fatigués, des Dali avec des poches sous les yeux, boitant bas, les études en voient passer tous les jours.

Non, ce Monet avec sa barbe et son béret n'avait jamais fait le voyage du Koweït ni celui des Bahamas... Les seules cimaises étrangères qu'il connaissait était celles de Bâle, de Londres, de Tokyo et de Kyoto. Des voyages très comme il faut, des expositions très convenables.

Voilà qu'on veut s'en dessaisir. Mise à prix : 1,5 million de francs. *« Je le répète, il n'aura probablement pas de licence d'exportation... »* Il s'agit du nº 44 du catalogue.

Toujours amusante, une grande vente. Les experts, au pied de la tribune — du tribun, — calmes comme des inquisiteurs, le regard mauvais. Les « collets rouges » qui hissent haut la victime, *qui la montrent*, la soupèsent, la proposent. Des assesseurs rôdent autour du seul maître à bord, le commissaire-priseur. Celui-là qui maintenant lance ses mains, retient sa voix, chauffe sa salle, la rassure, la terrorise, l'exorcise. *« Ce n'est plus à gauche, pas tout à fait au fond. Allons ! Vivement ! 200 000 francs* (il s'agit d'un Bellmer). *Pas à gauche ? Personne assis ? Nous votons l'enchère de 200 000 francs. On renonce ? »* L'art de faire remonter une mayonnaise. *« C'est fini »*, murmure un vieux baroudeur, un habitué de ces subtiles et impénétrables horlogeries. Pas du tout à fait. 225 000 francs ! Épuisant.

Sur un panneau lumineux, les francs sont traduits — insultés — simultanément en deutschemarks, en dollars américains, en *francs suisses, en livres sterling* et en yens.

Et le nº 44 arrive. Bref silence des pratiques. Ils sont trois dans la salle, ou deux, à pouvoir l'acheter, mais il y en a un qui le veut. Et qui l'aura. Au bout d'une minute et demie. Pour 3 millions *de francs. Spasme et combat* gagné. C'est un jeune courtier anglais, blond, avenant, ravi et calamistré qui quitte la salle, le ticket du 44 dans la poche.

Le nouveau propriétaire est sans doute un Britannique, un Britannique qui n'aura le loisir d'admirer son Monet que lors de ses déplacements à Paris. Sous une lumière qui, somme toute, n'est pas loin de celle de Giverny.

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3479

HORIZONTALEMENT

I. Des femmes dont on ne peut pas dire qu'elles sont sans reproches. — II. *Nom qu'on peut donner à une famille de fous. Obtenu.* Carnassier d'Afrique. — III. Préposition. Sans rien avaler. Conjonction. — IV. Note. Aux confins de la Picardie. Qui sera bientôt crevé. — V. Semble très long à celui qui est en train d'encaisser. Quand elle est *vulgaire, c'est souvent* une affection de jeunesse. Se prend pur quand il est grand. — VI. Grand pour les bonnes œuvres. Quand il est bas, c'est *le minimum*. — VII. Titre anglais. Où l'on a plaisir à mettre son nez. — VIII. Ecorce d'une tige. S'adressent souvent au public. Règle. — IX. Une grande boucherie. Un ensemble d'hommes. — X. Dieu. Personnage biblique. Peut être assimilé à la grande chaleur. — XI. Cri de celui qui a bien dégusté. N'est pas propre quand il est commun. — XII. Qui resteront donc sans relations. Symbole pour un métal dur. — XIII. Point de départ. Chef d'élite. Oublia. — XIV. Plat. Fournit une indication. Pronom. — XV. Le lieu de naissance de la poésie lyrique. Vraiment bien réduites.

VERTICALEMENT

1. Reste toujours très sombre. — 2. Qui ont donc leurs vignettes. Lac. — 3. Langue. Est très utile dans le vestibule. Pronom. — 4. Etait armé d'une lance. Fatigué. Comme un ver. — 5. Fleuve côtier. Affluent du Danube. Plate, dans un jardin. — 6. Se met à la porte. Pour des Grecs qui connaissaient la musique. — 7. Supprima. Qui n'en a donc plus pour longtemps. — 8. Héros pour le Sud. Peut être appelé sergent quand il est doré. Métal. — 9. Une unité de mesure pour un certain flux. Fleur. Rendu plus lourd. — 10. Une grosse tranche. Cri d'horreur. Peut être assimilé au poulet quand il est doux. — 11. Récipient pour les cendres. Dont on a pris la taille. — 12. Une veuve vraiment brûlante. Intéressa beaucoup de chercheurs. Conjonction. On allume quand il descend. — 13. Pour lier. Un exercice qu'on peut faire en courant. — 14. Bien exprimé. Clair. Se déclare à l'oreille. — 15. Traiter comme un fou. Des gens qui se moquent du monde.

Solution du problème nº 3478

Horizontalement

I. Paresseux. — II. Luette. Ré. — III. Adieu ! Mer. — IV. Tin. Pomme. — V. Rosier. Is. — VI. EV. Offre. — VII. Ionie. — VIII. Tsu. Avals. — IX. Ou. Enrayé. — X. Tel. Terre. — XI. Laissées.

Verticalement

1. Plâtre. Tôt. — 2. Audiovisuel. — 3. Reins. Ou. La. — 4. Eté. Ion. — 5. Stupéfiants. — 6. Se. Orfèvres. — 7. MM. Aare. — 8. Urémie. Lyre. — 9. Xérès. Osées.

GUY BROUTY.

WEEK-END D'UN CHINEUR

En attendant les ventes de l'été dans les villes de villégiature, les salles des environs de Paris jettent leurs derniers feux en ce dimanche 26 juin avec des meubles classiques et des spécialités diverses :

Compiègne : cartes postales, dessins, tableaux, meubles (14 h) ; Enghien : tableaux et sculptures impressionnistes et orientalistes (14 h 30) (meubles de Ruhlmann et de Jallot) ; art nouveau ; art déco (16 h 30) ; Epernay : livres, journaux, polars (14 h) ; Fontainebleau : meubles, argenterie, peintres russes (14 h) ; L'Isle-Adam : art populaire, étains, meubles rustiques (14 h 30) ; Louviers : meubles, porcelaines, fusils, coffres, billard, vente de succession (14 h 30) ; *Melun : céramiques*, argenterie, bijoux, meubles (10 h) ; étains, armes (14 h 15) ; Provins : collection de timbres-poste (14 h) ; Rambouillet : tableaux XVIIe et XVIIIe, objets d'art, pendules, meubles (14 h 30) ; Versailles (galerie des Chevau-Légers) : Haute Époque, céramiques, dinanderie. Expert : Ph. Boucaud (14 h 30).

Ceux qui aiment chiner sur le vif trouveront dans l'île de Samois-sur-Seine un vaste déballage de quatre-vingts antiquaires et brocanteurs de 10 h. à 19 b. (à 4 km de Fontainebleau), meubles et objets du XVIIIe à 1930. Aucune copie.

A l'ouest de Paris par l'autoroute de Normandie (avant le péage), foire à la brocante à Mantes-la-Jolie, centre commercial du Val-Fourré.

A Paris même, les douze baraques de la foire Saint-Laurent, à côté de la gare de l'Est, proposent de la petite brocante à prix modiques.

PARIS EN VISITES

LUNDI 27 JUIN

« Appartements royaux du Louvre », 15 h, façade de Saint-Germain-l'Auxerrois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Mouffetard », 15 h., métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Montmartre », 14 h., place Saint-Georges, Mme Hager.

« Hôtel de Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois (Paris et son histoire).

MARDI 28 JUIN

« Manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Marais illuminé », 21 h 30, métro Saint-Paul (A.R.S.).

« Cloître Notre-Dame », 15 h, 2, rue du Cloître-Notre-Dame (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

LUNDI 27 JUIN

14 h 45, 23, quai de Conti, P.L. Mallen : « Problèmes actuels des nations bilingues » (Académie des sciences morales et politiques).

MARDI 28 JUIN

19 h 30, 5, rue Largillière, « Art et civilisation du Mexique : l'univers des Aztèques » (Nouvelle Acropole).

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 25 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Dallas.

21 h 35 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
La revue de presse.

22 h 50 Etoiles et toiles : les Héros.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
Reprise du film Spartacus *de S. Kubrick ; une exclusivité : « Superman 3 », un entretien avec Ch. Reeves et R. Lester ; les westerns des années 50 et 60, entretien avec B. Boetticher ; un anti-héros avec la resortie du film « l'Extravagant Mister Ruggles » de L. Mc Carey.*

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Élysées
De Michel Drucker.
Autour de Marcel Amont.

21 h 50 Téléfilm : la Puce et le Privé.
de R. Kay. Avec B. Cremer, C. Alric, C. Vanel... (deuxième partie).
Une jeune femme mythomane, soupçonnée de meurtre, entreprend un détective de province : amour et suspense.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Tous ensemble ou... à chacun son programme.
La fête au coin du bois.
Diffusé sur tout le réseau FR 3, sauf en Lorraine et Champagne-Ardenne où sont programmées des variétés en langue dialectale.

22 h Journal.

22 h 20 Vidéo à la chaîne.
Pour la première fois, FR 3 ouvre ses portes à la création vidéo indépendante. Cinquante réalisateurs viennent présenter en quelques mots, en quelques gestes, leur travail. Ces spots sont traités électroniquement pour offrir en même temps une sorte de grammaire des effets vidéo. La bande son est obtenue à partir de jouets mécaniques ou électroniques.

22 h 48 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Delpire, par Etienne Lalou.

22 h 50 Musi-Club.
Présentation des épreuves de mélodies avec piano des huit chanteurs finalistes sélectionnés par les télévisions du Canada, de Belgique et de France.

FRANCE-CULTURE

20 h, L'Apothicaire ou la Fausse Malade, de C. Goldoni. Avec M. Epin, D. Lebrun, F. Périer, D. Labourier.
22 h , Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : *Obéron*, opéra de Weber, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. U. Mund et J. Jouineau, sol. M. Barscha, R. Engert, W. Horn, S. Nigoghossian, A. Reece, B.-J. Mura...
23 h 15, La nuit sur France-Musique : le Club des archives, Toscanini.

Dimanche 26 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h Le magazine de la semaine : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
Le grand témoin : Robert Badinter ; la télévision espagnole ; les fantassins de l'an 2000 ; automobile : nouvel emploi ; le pape en Pologne.

20 h Journal.

20 h 35 Film : les Naufragés du 747
Film américain de J. Jameson (1977), avec J. Lemmon, L. Grant, B. Vacarro, J. Cotten, O. de Havilland, J. Stewart (rediffusion).
Un milliardaire emmène ses amis dans son Boeing privé. Deux malfaiteurs ayant un complice à bord endorment les passagers avec un gaz soporifique et provoquent une catastrophe. Un groupe humain en danger, des héros et des lâches. Troisième film de la série Airport *avec situations, effets éprouvés. Aucune surprise à attendre mais il y a des stars.*

22 h 35 Bravos.
Magazine du spectacle de J. Artur et C. Garbisu.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

18 h 10 Dimanche magazine.
U.S.A.-Iran, l'embargo contourné ; Shefferville, la ville-fantôme.

19 h 5 Stade 2.

20 h Journal.

20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors en Colombie.

21 h 40 Document : Antonio Saura.
De J.M. Berzosa.
L'itinéraire esthétique d'un grand peintre espagnol contemporain par un réalisateur talentueux.

22 h 40 Concert magazine.
(En liaison avec France-Musique).
L'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, interprète des œuvres de Debussy et Prokofiev.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h Série : Merci Bernard.
D'un banco sur la pilule à l'abonnement « steak », les cadeaux du magazine le plus cocasse.

20 h 35 Boîte aux lettres.
Magazine littéraire de J. Garcin.
« Des livres pour vos vacances », avec Jean Perry. Reportages et chroniques habituelles.

21 h 35 Aspects du court métrage français.
Le Voyage de Pablo, de J. Serres ; *la Grâce,* de Y.-N. François.

22 h 10 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : Vanina Vanini.
Film italien de R. Rossellini (1961), avec S. Milo, L. Terzieff, P. Stoppa, M. Carol, I. Corey, N. Bernardi.
En 1823, à Rome, une jeune aristocrate s'éprend d'un carbonaro évadé du château Saint-Ange et traqué par la police. Elle le suit en Romagne mais ne peut tolérer qu'il lui préfère son idéal révolutionnaire. Adaptation d'une « chronique italienne » de Stendhal par laquelle Rossellini cherchait une nouvelle voie pour le cinéma historique. Conflit de la passion et du devoir, beauté plastique des images. Version plus complète que celle malheureusement mutilée pour l'exploitation.

0 h 20 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.

0 h 25 Prélude à la nuit.
« Deuxième suite du marathon pour piano » de L. Petitgérard, interprété par le compositeur.

FRANCE-CULTURE

20 h, Albatros : Conversation avec David Antin.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : 1984... Dallas.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : *Faust*, ouverture, de Wagner ; Concerto pour piano et orchestre de Mozart ; Symphonie nº 6, de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. C. Abbado, sol. R. Serkin, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées, le 23 janvier 1982), en simultané avec Antenne 2 : Prélude à l'après-midi d'un faune, de Debussy ; Concerto pour violon et orchestre, de Prokofiev, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, sol. S. Accardo, violon ; 23 h 15, Entre guillemets ; 0 h 5, Les mots de F. Xénakis.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 26 JUIN

– *M. Jacques Delors,* ministre de l'économie, des finances et du budget, participe au « Grand Jury R.T.L. - *le Monde* » sur R.T.L., à 18 h 15.

– *Mme Simone Veil,* ancien ministre, ancien président de l'Assemblée européenne, est l'invitée du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

LUNDI 27 JUIN

– *M. Charles Pasqua,* président du groupe R.P.R. du Sénat, est reçu à l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h 15.

– *M. Roland Leroy,* directeur de *l'Humanité,* répond aux questions des auditeurs sur T.S.F., 93 MHz (Seine-Saint-Denis), à 19 h 15.

MÉTÉOROLOGIE







Évolution probable du temps en France entre le samedi 25 juin à 0 heure et le dimanche 26 juin à minuit.

La situation météorologique évoluera peu sur notre pays ; des masses d'air chaud, humide et instable, stagneront dans un marais barométrique.

Dimanche, il fera très beau et chaud sur la Provence et la Corse ; quelques orages seulement sont à craindre en fin de journée sur le relief. De la Bretagne et des Pays de Loire à la Normandie et aux Flandres, le temps sera gris et très brumeux en matinée ; une amélioration se développera l'après-midi avec l'apparition d'éclaircies. Sur le reste du pays, de brèves éclaircies alterneront avec d'abondants passages nuageux ; il fera chaud mais lourd et de fréquents orages éclateront, notamment sur le relief.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 25 juin à 8 heures, de 1 017,8 millibars, soit 763,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 juin ; le second le minimum dans la nuit du 24 au 25 juin) :

Ajaccio, 27 et 16 degrés ; Biarritz, 21 et 16 ; Bordeaux, 25 et 15 ; Bourges, 24 et 15 ; Brest, 20 et 14 ; Caen, 20 et 13 ; Cherbourg, 16 et 13 ; Clermont-Ferrand, 26 et 14 ; Dijon, 26 et 14 ; Grenoble, 26 et 12 ; Lille, 21 et 14 ; Lyon, 28 et 16 ; Marseille-Marignane, 25 et 17 ; Nancy, 26 et 13 ; Nantes, 24 et 17 ; Nice-Côte d'Azur, 23 et 18 ; Paris-Le Bourget, 27 et 15 ; Pau, 26 et 16 ; Perpignan, 24 et 16 ; Rennes, 22 et 14 ; Strasbourg, 27 et 14 ; Tours, 24 et 15 ; Toulouse, 27 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 18 degrés ; Amsterdam, 26 et 14 ; Athènes, 26 et 18 ; Berlin, 31 et 17 ; Bonn, 29 et 16 ; Bruxelles, 23 et 15 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 24 et 12 ; Dakar, 29 et 25 ; Djerba, 28 et 23 ; Genève, 26 et 14 ; Jérusalem, 30 et 16 ; Lisbonne, 22 et 15 ; Londres, 16 et 12 ; Luxembourg, 26 et 12 ; Madrid, 27 et 13 ; Moscou, 9 et 3 ; Nairobi, 27 et 14 ; New-York, 31 et 24 ; Palma-de-Majorque, 29 et 16 ; Rome, 25 et 15 ; Stockholm, 24 et 11 ; Tozeur, 37 et 24 ; Tunis, 31 et 19.

PRÉVISIONS POUR LE 28 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)

(*Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.*)

CARNET

Décès

– Mme Annie Prouvost-Danon et M. Jacques Danon,
M. et Mme Amédée Prouvost,
M. et Mme Régis Prouvost,
M. et Mme Guy Prouvost,
M. et Mme Michel Leclercq,
M. Daniel Leclercq, ses enfants,
Irène, Lucia, Béatrice Danon, Alix, Amédée-Stéphane, Rémi Prouvost,
Laurence Prouvost,
Albane, Amaury, Iléana, Elodie Prouvost,
Jérémie Leclercq, ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Françoise LECLERCQ,

survenu le 21 juin 1983.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Cambremer (Calvados).

Une messe sera célébrée le vendredi 1er juillet, à 14 h 30, en l'église Saint-Roch, rue Saint-Honoré, à Paris-1er.

– Sœur Marie-Françoise du Sauveur,
M. et Mme André Renault,
Leurs enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Collet,
ses enfants et petits-enfants,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Marguerite RENAULT,

leur sœur, tante, grand-tante, cousine, survenu le 23 juin 1983, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité, le 28 juin, à 8 h 30, à Saint-Jacques du Haut-Pas, sa paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Carmel de Bourges,
6, rue du Puits-Noir,
18000 Bourges.
24, rue Utrillo,
94400 Vitry.
48, cours Vitton,
69006 Lyon.

Remerciements

– La famille et les proches de
Jeanne ANCELET-HUSTACHE,
décédée le 13 juin 1983 et inhumée à Ligny le 16 juin, remercient ses nombreux amis de tous les témoignages de sympathie qui ont été prodigués à cette occasion.

Selon ses vœux, des prières et des messes.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du décès de

Jacques BAUDRY,

une messe sera célébrée le lundi 27 juin, à 19 heures (entrée principale), à Saint-Ferdinand-des-Ternes-75017 Paris.

Ses amis, ceux qui l'ont connu et aimé pourront y participer ou s'y associer en union de pensée.

– Une messe sera célébrée le lundi 27 juin, à 10 heures, en l'église de Notre-Dame, rue de la Paroisse à Versailles, pour le repos de l'âme de

Mme Louis DEVAUX,
née Suzanne Perche,

décédée le 19 juin 1983, à Versailles.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université de Paris-V (René-Descartes), mardi 28 juin, à 13 h 30, amphithéâtre Durkheim, M. Moufid Abounrad : « L'inspection centrale de l'enseignement au Liban ».

– Université de Paris-IV (Sorbonne), mardi 28 juin, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, Mme Frédérique Biville : « Les emprunts du latin au grec : problèmes de phonétique ».

– Université de Paris-II, mardi 28 juin, à 10 heures, salle des Fêtes, M. Désiré Moussoki : « Du juridisme constitutionnel au Congo ».

– Université de Paris-IX (Dauphine), mardi 28 juin, à 11 heures, salle D 520, M. Bakary Traore : « Rôle de l'entreprise financière publique dans le développement économique du Mali ».

– Université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), mardi 28 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard (Sorbonne), M. Guy Richard : « Monographie d'une entreprise alsacienne : De Dietrich (1684-1918) ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 25 juin :

DES DÉCRETS

● Instituant le comité interministériel de la consommation et portant réforme du groupe interministériel de la consommation ;

● Fixant les conditions d'application de la loi du 23 décembre 1982 relative à la formation professionnelle des artisans.

PRESSE

PROTESTATIONS DE « LIBÉRATION » ET DU « QUOTIDIEN DE PARIS » CONTRE LE SYNDICAT DU LIVRE C.G.T.

Les deux quotidiens parisiens *Libération* et *le Quotidien de Paris* dénoncent dans leur édition du samedi 25 juin le refus du syndicat C.G.T. du Livre d'augmenter leurs tirages respectifs afin de ne pas porter atteinte au *Matin de Paris* dont le personnel était en grève les deux jours précédents (*le Monde* du 25 juin). Dans un article titré « Qui décide du tirage de *Libération* », son directeur, Serge July, estime qu'« *un petit clignotant s'est allumé dans la nuit de jeudi à vendredi sur le tableau de bord de la liberté de la presse en France* ». Il s'agit selon lui d'« *un abus caractérisé qui appelle des prises de position officielles tant de la part des pouvoirs publics, que du syndicat du Livre, des autres titres en général et de la direction du* Matin *en particulier.* »

Le directeur du *Quotidien de Paris* consacre à l'affaire un éditorial à la Une intitulé « *Quand la C.G.T. s'attaque à la presse parisienne* » et affirme que sa décision de faire passer de 31 400 à 40 000 le tirage en raison de l'absence du *Matin* relevait « *d'une logique commerciale élémentaire et très difficilement condamnable* ». Il ajoute, concernant les ouvriers du Livre : « *Ce qu'ils appellent la solidarité et qui relève du protectionnisme le plus aveugle, nous l'appelons, nous, le terrorisme, qui recouvre à la fois la censure, le vol et la brutalité.* »

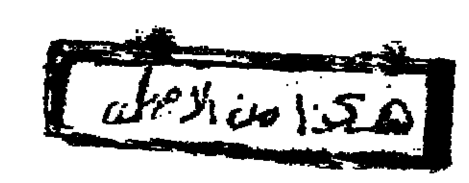
M. ROBERT HERSANT RÉORGANISE LA DIRECTION DU « DAUPHINÉ LIBÉRÉ »

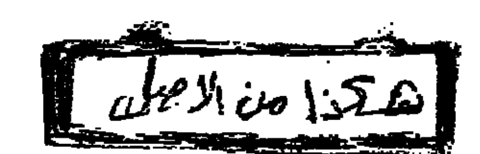
De notre correspondant

Grenoble. – L'Assemblée générale des actionnaires du *Dauphiné Libéré*, réunie le 24 juin, a désigné les membres du conseil de surveillance et du directoire de la société que contrôle depuis le 31 mai 1983 M. Robert Hersant. L'ancien P.-D.G. et fondateur du quotidien, M. Louis Richerot, quatre-vingt-six ans, retrouve le siège de président du conseil de surveillance qu'il occupait déjà en 1982 lorsqu'il était le principal « adversaire » de M. Robert Hersant. A ses côtés siégera M. Hersant, en tant que vice-président, M. André Audinot, P.-D.G. du *Figaro* et son fils Gauthier.

Quant au directoire du *Dauphiné Libéré*, que dirigeait jusqu'alors M. Paul Dini, il sera présidé par M. Xavier Ellie, trente-cinq ans, l'un des principaux gestionnaires du groupe Hersant. Mme Line Reix-Richerot, ancienne éditorialiste du journal, écartée de celui-ci en mai 1982, fera aussi partie du directoire, ainsi que M. Jean Cuburu, directeur juridique du groupe Hersant.

C. F.





Economie

La Bretagne «colonisée»

A l'heure de la décentralisation, la Bretagne s'interroge sur les moyens économiques de son développement. Il lui semble que son destin lui appartient de moins en moins, l'épargne fuyant la région et les entreprises dépendant pour moitié de capitaux extérieurs.

« *Il faut être clair : la Bretagne est colonisée.* » Ce n'est pas l'affirmation péremptoire d'un autonomiste en campagne électorale qui est ainsi énoncée mais la remarque d'un très officiel représentant de la chambre régionale de commerce et d'industrie dans l'ambiance feutrée d'un restaurant de Rennes. A l'heure où la décentralisation administrative se met en place, les Bretons dénoncent l'hypercentralisation économique qui la met en cause. Réflexe corporatiste d'une région où fleurissent les P.M.E. vouées à des restructurations difficiles ? Le bilan exact du grand déménagement qu'a été la décentralisation d'après-guerre vaut en tout cas d'être fait.

Il est vrai que depuis quelques mois les statistiques s'accumulent, et les résultats convergent. La moitié des salariés bretons sont « sous contrôle extérieur » (1). Les « cerveaux » de la région quittent une terre où ils ne trouvent pas de travail (2). Une bonne partie de l'épargne bretonne est dirigée vers Paris au lieu d'être réinvestie sur place.

Quatre cent quatre-vingt-cinq établissements sur 1 935 de plus de 10 salariés sont aujourd'hui « sous contrôle extérieur », c'est-à-dire que 50 % au moins du capital appartiennent à une société non bretonne. Cette pénétration est particulièrement importante dans les établissements de production et de distribution d'énergies, d'eau, dans les biens d'équipement (électronique et les biens intermédiaires). Ainsi, sur les 165 800 salariés recensés en 1982, 88 000, soit 53 %, sont touchés. Seules les industries agro-alimentaires, les biens de consommation et les activités traditionnelles (ameublement, industries extractives, habillement) ont échappé à ce phénomène.

Au premier rang de ces entreprises sous contrôle extérieur, on trouve les industries de pointe d'implantation récente. Enfin, la dépendance bretonne augmente avec la taille des entreprises : tous les établissements de mille salariés et plus sont contrôlés par des groupes extérieurs, excepté le journal *Ouest-France*. Le siège social de ces entreprises est en général situé en région parisienne. Cette dépendance s'explique par la décentralisation des années 1955-1960. Dans certains secteurs (automobile, électronique, télécommunications), « *ce mouvement s'est ralenti en 1965-1975* », mais il s'est amplifié au cours des années passées sous forme de rachat des entreprises régionales par des groupes nationaux ou étrangers.

Évasions diverses

Même si le phénomène est loin d'être unique — il est lié à l'industrialisation, comme le démontre l'INSEE (3), — il inquiète les partenaires économiques bretons. « *Le pouvoir de décision quitte la Bretagne*, affirme M. Alain de Gouville, vice-président du patronat régional. *Les chefs d'entreprise des industries de pointe comme l'électronique ont en effet besoin d'investir afin de produire des produits renouvelés et compétitifs. Or les entreprises qui n'ont pratiquement pas de fonds propres finissent par se vendre afin de survivre, lors d'une succession notamment. Le contrôle des industries les plus modernes est dangereux. D'une part, il retire à la région la possibilité d'orienter son économie ; d'autre part, si une entreprise dont le siège est situé dans le centre de la France, par exemple, a des difficultés financières, le maintien de la succursale bretonne ne semblera pas prioritaire.* »

La seconde enquête a été réalisée par l'INSEE. M. Bernard Tregouët, qui a étudié la « diaspora bretonne », constate que 23 % des jeunes nés dans la région ont déménagé. « *De 1946 à 1950, la perte due aux migrations s'est élevée à 18 000 personnes par an, soit l'équivalent d'une ville comme Douarnenez.* » Le renversement du solde migratoire constaté à l'occasion du dernier recensement ne doit pas faire illusion. « *Il y a toujours des départs, et chez les jeunes les départs l'emportent sur les arrivées.* »

On quitte en général la Bretagne entre quinze et trente ans, mais aujourd'hui l'ingénieur a remplacé Bécassine. Les jeunes qui « quittent le pays » sont « *les plus diplômés, les plus qualifiés* ». Ils sont cadres supérieurs, techniciens, enseignants. Les deux tiers sont employés dans le tertiaire ; 30 % des Bretons émigrés sont fonctionnaires ; 90 % habitent Paris.

Cette situation a été dénoncée par les syndicats. « *La décentralisation des années 50 a installé des usines sur des réservoirs de main-d'œuvre*, affirme M. Joseph Calvez (Union locale C.F.D.T. de Brest). *Ainsi certaines entreprises qui ont vu leur production se fermer sans possibilité de reconversion rapide ont compris leur erreur et engagé des ingénieurs et des techniciens, comme le démontre l'expérience brestoise.* » Même son de cloche à l'association Ouest-Atlantique qui remarque : « *La progression du secteur tertiaire dans l'Ouest demeure le fait de l'administration.* » Elle souligne, en outre, « *l'insuffisance d'un personnel qualifié par manque de moyens ou de formation professionnelle de haut niveau* » et a affirmé, lors de sa dernière assemblée générale à Nantes, que la décentralisation économique doit aujourd'hui être complétée par celle du tertiaire industriel.

Dernière forme de centralisation dénoncée en Bretagne, celle de l'épargne. « *Il y avait en 1982 60 milliards de francs d'en-cours*, affirmait-on au Comité d'études et de liaison des intérêts bretons (CELIB). *Une bonne partie de cette épargne a été envoyée à Paris alors que la Bretagne manque de moyens.* » Les banques régionales, le Crédit mutuel en tête, regrettent que l'encadrement du crédit les empêche « *de consentir des prêts à leurs propres sociétaires, tandis que l'épargne régionale revient en Bretagne à l'issue d'un circuit long qui alourdit le taux des prêts de plusieurs points* ». Le prélèvement de plusieurs milliards par les pouvoirs publics sur les fonds de la Banque de Bretagne a soulevé un tollé général, tandis que la prise de participation du conseil général de Picardie dans la banque locale, la Banque de Picardie (voir *le Monde* daté 28-29 novembre 1982), n'a pas manqué de susciter des commentaires. « *Cette formule qui permet de contrôler l'épargne régionale n'est pas retenue en Bretagne* », souligne le CELIB. Enfin, la chambre régionale de commerce et d'industrie réclame « *la mobilisation de l'épargne régionale* » afin de financer l'indispensable évolution des P.M.I. « *L'insuffisance des fonds propres de la petite entreprise constitue son principal handicap*, affirme un document remis aux pouvoirs publics. *Elle est un frein à l'initiative et paralyse la capacité de l'entreprise de prévoir à moyen ou à long terme ses programmes de développement.* »

Une récente enquête faite par la faculté de droit et de sciences économiques de Brest révèle que les Bretons souhaitent eux aussi que leur épargne reste sur place... mais ils connaissent mal les circuits non traditionnels. « *On constate que le système bancaire (y compris la Caisse d'épargne) constitue la plaque tournante en matière de collecte et de redistribution de l'épargne* », affirme M. Michel Glais, l'un des auteurs de l'enquête. Si la banque a l'avantage de toucher tous les épargnants et de présenter un faible risque (on peut récupérer son pécule dès que le besoin s'en fait sentir), l'investissement direct dans les entreprises locales rapprocherait les épargnants de l'économie régionale.

En attendant l'expérience

« *Soixante-dix pour cent des ménages interrogés estiment en effet que leur argent devrait en priorité être utilisé en Bretagne* », mais cette mobilisation de l'épargne n'est pas passée dans les mœurs.

L'action des sociétés de développement régional reste marginale ; les parts des entreprises doivent être cotées pour être vendues et achetées, or la bourse de Nantes est mal connue ; les risques encourus seraient diminués par la création d'une caisse de portage destinée à racheter immédiatement les actions si un épargnant a besoin de liquidité et à trouver par la suite un nouveau client ; les actionnaires pourraient bénéficier de certaines mesures fiscales lorsqu'ils acceptent l'épargne à risque (réduction de leurs impôts), etc. L'utilisation de l'épargne locale devrait ainsi faire l'objet d'une information systématique et constituer un élément important pour le développement d'une région. Mais, en dépit de leur volonté de décentralisation, les pouvoirs publics ne semblent pas vouloir mettre en cause le système bancaire traditionnel. C'est encore dans ce cadre que le livret d'épargne industriel est créé.

Chiffres et enquêtes à l'appui, les Bretons affirment que la centralisation économique met en cause la décentralisation administrative en les dépossédant de leur pouvoir de décision. Néanmoins cette vision des choses n'est pas exhaustive. Si l'on sait, par exemple, quelle part de l'épargne quitte la Bretagne, il est bien difficile de savoir combien y revient : l'Etat verse les salaires des fonctionnaires, les pensions des retraités, aide l'Ouest, région défavorisée à certains égards. D'autre part, la prise de contrôle du secteur secondaire par les groupes extérieurs est systématiquement liée à l'industrialisation, ainsi que l'expérience des autres régions le confirme. La réaction de la Bretagne est représentative des régions françaises qui, du Nord au Sud, affirment leur volonté de « vivre, travailler et décider au pays ». Sans doute les pouvoirs publics ne favorisent-ils pas le développement des dynamismes régionaux (en rapprochant les épargnants de l'économie locale, par exemple), alors que le développement industriel impose aux Bretons de rechercher ailleurs des marchés, des partenaires, des moyens financiers. En tout état de cause, une décentralisation qui remplace les préfets par es maires ou des conseillers généraux en laissant sur la touche les partenaires socio-économiques peut-elle satisfaire ceux qui souhaitent voir de réels transferts de compétence... et de responsabilités ? Les lois sont votées. La parole est à l'expérience.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) « L'industrie de la région de Bretagne sous contrôle extérieur », chambre régionale de commerce et d'industrie, 3, boulevard de Chézy, 35000 Rennes.

(2) « La Diaspora bretonne », *Octant*, Cahiers statistiques de la Bretagne. INSEE, 36, place du Colombier, 35000 Rennes.

(3) « Disparités et diversité des régions françaises à la veille du IXe Plan », INSEE, division des études régionales.

Comptes et mécomptes

(Suite de la première page.)

Comme les molécules, les chiffres ont cette curieuse propriété de s'associer à d'autres chiffres : on s'aperçoit qu'au rythme de 20 milliards de francs par an le poids des prélèvements obligatoires — impôts et cotisations sociales, — qui avoisine déjà les 45 %, s'accroît chaque année de plus d'un demi-point et approchera les 50 % en 1990. Encore ces projections impliquent-elles une totale stabilité du poids des impôts d'Etat et des impôts locaux avant 1988.

Des chiffres choquants au sens littéral du mot. Le temps n'est plus très éloigné où la moitié de la richesse nationale — c'est-à-dire en gros les revenus des entreprises et des particuliers — sera absorbée par les impôts de l'État, des collectivités locales, par la Sécurité sociale et par les systèmes d'indemnisation du chômage. Même si ces sommes énormes (elles représentent dès cette année 1 500 milliards de francs) sont redistribuées sous forme d'équipements collectifs, de prestations sociales, de retraites, d'allocations chômage, de remboursements de dépenses de santé... l'importance prise par ces ponctions incite à la réflexion. L'État doit-il pareillemnt accroître son rôle dans l'économie ? Peut-on continuer longtemps dans la même voie qui conduit notamment à la réduction des revenus personnels et au développement des consommations collectives ou sociales (2) ?

S'il est un point — un seul — sur lequel tout le monde est d'accord au sein des formations politiques, qu'elles soient de droite, du centre ou de gauche, c'est bien sur le refus opposé à cette évolution. Lors de la campagne pour les élections présidentielles, M. Mitterrand avait exposé un programme économique et six mesures de justice sociale, qui commençait ainsi : « *Dans la limite du prélèvement actuel, qui est de 42 % du produit intérieur brut, je propose... (3)* » Dans une interview accordée au *Monde*, en novembre dernier, le président de la République reconnaissait que, sur ce point, les engagements n'avaient pas été tenus. Il ajoutait : « *Je veux que le pourcentage des prélèvements obligatoires baisse.* » Mercredi 22 juin, au cours du conseil des ministres, le président de la République est revenu à la charge, insistant sur « *le grave danger qu'il y aurait à ce que l'on cède à une augmentation excessive des prélèvements obligatoires* ».

Le danger est évident : au-delà d'un certain montant de son revenu que l'individu est obligé d'abandonner à l'Etat ou aux organismes para-publics de protection sociale, il y a le découragement. L'intérêt du travail, sa récompense, la reconnaissance par autrui de ce que l'on est, passent, pour la plupart des gens, par l'argent que l'on gagne et la liberté d'en user à sa guise. Où se trouve le seuil à partir duquel l'individu, fiscalement et socialement ponctionné, laisse tomber son sac et perd courage ? Aucune réponse sérieuse n'a jamais été apportée à la question, et pour cause. M. Mitterrand avait parlé de 42 % de la richesse nationale. Bien des années auparavant, M. Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances, avait fixé une limite beaucoup plus basse, indiquant qu'une fois franchie, « *on entrait dans le socialisme* », ce qui semblait déjà pour lui le mal suprême à éviter. M. Chirac s'est fixé depuis deux ans des objectifs de décroissance des prélèvements obligatoires. Mais personne ne peut sérieusement affirmer que la limite du supportable ait déjà été atteinte.

Ce qui est vrai, en revanche, c'est qu'après avoir sans cesse augmenté dans tous les pays industrialisés jusqu'en 1978, les prélèvements obligatoires se sont stabilisés à la veille du deuxième choc pétrolier aux environs de 37 % (dernier chiffre connu pour 1981). En France, au contraire, ces mêmes prélèvements ont continué d'augmenter, et l'ont même fait beaucoup plus vite qu'auparavant. Or nous étions déjà, le seul pays où leur poids se soit davantage accru pendant la période 1973-1980 que pendant la période précédente (1965-1973). Dans ce domaine, nous innovons en solitaires, ce qui peut être exaltant ou, au contraire, inquiétant.

Signe des temps : presque tous les responsables politiques insistent maintenant sur la nécessité d'économiser sur les dépenses plutôt que d'accroître les recettes. M. Barre avait tenté de freiner les dépenses hospitalières et avait obtenu quelque succès sur ce point. M. Bérégovoy reprend à son tour des idées semblables. Le débat, qui s'est tenu jeudi 23 juin à l'Assemblée nationale devant des bancs aux trois-quarts vides, a été à la fois trop ambigu et trop rapide pour qu'on puisse affirmer, comme le faisait M. Bérégovoy, qu'un « *consensus s'était dégagé sur la nécessité de maintenir le niveau de la couverture sociale* ». A quel prix ce maintien ? six heures de débat sur un sujet aussi capital semble tout de même un peu court.

Des choix vont devoir être faits rapidement. Ils ont suffisamment inquiété les membres du parti socialiste pour que ceux-ci en aient longuement débattu mercredi 22 juin au bureau exécutif, puis au sein de leur groupe à l'Assemblée nationale. L'assurance-chômage est en effet déficitaire de quelque 14 milliards de francs pour 1982 et 1983, et les cotisations vont devoir être relevées. Pour la Sécurité sociale, il manque 7,5 milliards de francs au titre de l'année 1982 (1983 est équilibré par l'impôt exceptionnel de 1 % et par diverses économies). Mais même une fois tous ces comptes apurés, on se retrouve devant la nécessité de consentir chaque année un effort supplémentaire de 20 milliards de francs pour maintenir les systèmes en place. Ces 20 milliards dont parlait M. Delors lors de la réunion de la commission des comptes de la nation...

Les responsables communistes, certains membres du parti socialiste, proposent qu'on augmente les impôts sur les grandes fortunes ou sur les revenus élevés. De telles solutions sont illusoires. Elles n'apporteraient que quelques milliards de francs dans les caisses publiques, c'est-à-dire un simple répit. M. Delors, qui continue de jouer vis-à-vis de la gauche pure et dure le rôle d'empêcheur de tourner en rond, a raison de rappeler que, pour quelques milliards de francs de recettes supplémentaires, le risque est très grand de déclencher des réactions sociales et politiques dont les conséquences seraient sans commune mesure avec les effets escomptés.

La crise de l'Etat-providence que nous connaissons comme les autres pays industrialisés, du fait notamment de la stagnation économique et de la montée du chômage, incite à se réfugier dans des solutions simplistes du genre « les riches paieront ». Une façon comme une autre de ne pas poser les vrais problèmes parce que ceux-ci sont douloureux.

En dehors même du fait que les sommes nécessaires pour boucler les budgets sociaux excèdent très largement ce que pourraient rapporter des ponctions nouvelles sur le capital et les revenus des contribuables les plus aisés, l'histoire — y compris celle des dernières années — enseigne que nul ne se laisse dépouiller sans réagir. Cela pour ceux qui s'imaginent qu'on pourrait impunément doubler, tripler voire quadrupler le taux de certains impôts et bien sûr d'abord celui qui frappe les grandes fortunes. Ces réactions pourraient prendre bien des formes qui toutes auraient un point commun : dangereuses.

L'expérience enseigne aussi que bien des idées reçues, aussi séduisantes pour l'esprit soient-elles, ne répondent pas ou mal aux nécessités du moment. L'impôt sur les grandes fortunes — dont M. Mitterrand est fortement tenté de réduire encore le champ (les entrepeneurs pourraient ne plus payer du tout sur leur outil de travail) — répond mal au souci de justice qui l'avait fait naître.

Il serait dangereux — alors que les Français vont devoir consentir de nouveaux efforts fiscaux et sociaux — d'ignorer les vrais problèmes que pose la crise financière de notre système de protection sociale.

ALAIN VERNHOLES.

(2) Les prestations sociales représenteront cette année 36 % du revenu disponible des ménages contre 25,3 % il y a seulement dix ans.

(3) *L'Express* du 4 avril 1981.

M. Granier de Lilliac demeure à la tête de Total

Le conseil d'administration de la Compagnie française des pétroles (Total) a renouvelé, vendredi 24 juin, pour trois ans, le mandat de son président, M. René Granier de Lilliac. Avec l'accord de l'État, qui détient 35 % du capital de la société, ce maintien arrive en conclusion du différend qui a opposé Total et Elf-Aquitaine sur la restructuration de la chimie française. Cet affrontement s'est soldé, rappelons-le, il y a une semaine, par le départ de M. Albin Chalandon et l'arrivée à la tête d'Elf-Aquitaine de M. Michel Pecqueur.

En fait, le nouveau mandat de M. Granier de Lilliac, entré à la C.F.P. en 1955, et président-directeur général du groupe depuis 1971, devrait s'achever au bout de seize mois, M. Granier de Lilliac atteignant soixante-cinq ans le 27 octobre 1984. Il devrait, à cette date, être remplacé soit par M. Louis Deny, vice-président directeur général du groupe (dont le mandat vient d'être renouvelé pour six ans), soit par M. Hubert Dubedout, ancien maire de Grenoble, député socialiste de l'Isère, actuellemet chargé de mission au ministère de l'industrie et de la recherche pour les questions pétrolières.

Interrogé, *M. Granier de Lilliac* a estimé que, malgré les incertitudes du marché pétrolier, le pétrole restait, « *de loin* », l'activité la plus rentable du groupe et qu'il était donc « *important de renforcer ce secteur* ». Il a indiqué que cela serait fait en mer du Nord, avec les gisements d'Alwyn (secteur britannique) et d'Oseberg (secteur norvégien). En ce qui concerne le gaz, il a déclaré fonder des espoirs sur l'activité en Indonésie et en Argentine.

Rappelons que la C.F.P. a enregistré, en 1982, une perte d'un peu plus d'un milliard de francs pour un chiffre d'affaires de 131,7 milliards.

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Grand succès du dernier emprunt de la C.E.E. destiné à la France

La C.E.E. a lancé cette semaine son euro-émission de 350 millions de dollars qui constitue la quatrième et dernière partie de son financement de 4 milliards d'ECU dont le produit est destiné à la France. Son succès ne s'est pas fait attendre : elle était déjà sursouscrite avant que le présent week-end ne commence.

Comme prévu, l'emprunt euro-obligataire a une durée de quatre ans. *Par contre, le coupon annuel de* 11 % a heureusement surpris. Mais, face à l'incertitude persistante sur l'évolution des taux d'intérêt à court terme aux États-Unis qui continue à rendre hésitant ce secteur de l'euromarché et, par conséquent, oblige les emprunteurs à offrir des rapports élevés, la C.E.E. n'a pas lésiné. Elle a abandonné non seulement l'idée de proposer un coupon inférieur à 11 %, mais elle a aussi accepté de verser un attrayant honoraire de 1,625 % aux banques ayant la responsabilité du placement. Ce choix s'est avéré judicieux.

Les euro-obligations qui seront émises au pair ont été chaleureusement accueillies. Sur le marché gris, c'est-à-dire *celui qui s'instaure* pendant la période de souscription, elles se traitent avec une décote de seulement 1 - 0,625, soit bien au-dessous de la commission bancaire.

L'euro-émission de 150 millions d'ECU *divisée en trois tranches que* la C.E.E. avait lancée antérieurement s'est également soldée sur un beau succès. Ayant été promptement sursouscrite, sa période de placement a été écourtée de quatre jours. Les tranches à sept et dix ans seront émises au pair. Il se peut même que la plus brève, celle à quatre ans dont l'absorption a été la plus rapide, voie le jour au-dessus de 100.

L'eurocrédit de 1,3 milliard de dollars qui représente la troisième partie du financement de la C.E.E. a, jeudi, été offert à cinquante-deux banques internationales. Elles ont jusqu'à mercredi pour faire savoir si elles acceptent chacune de souscrire, à titre de chef de file, soit 30 millions, soit 40 millions de dollars. Par la suite, l'opération sera proposée pour des montants plus modestes au reste du marché.

Dans le petit groupe des cinq coordinateurs régionaux, la Midland Bank britannique a finalement pris la place de la National Westminster. Cette dernière a poliment décliné l'invitation qui lui avait été faite parce qu'elle a très vraisemblablement estimé que les conditions du crédit n'étaient pas assez rentables. Il est vrai qu'elles sont peu élevées. Mais l'aspect politique de l'opération et la qualité du risque devraient l'emporter sur tout autre considération. *La Bank of China*, banque centrale de la Chine populaire, a été invitée en raison de son euro-professionnalisme. *Elle dispose en* effet d'une antenne à Luxembourg qui est très active sur l'euromarché.

Les vrais riches

Les eurobanquiers les plus riches ne sont plus américains. Selon une enquête réalisée par le magazine mensuel *Institutional Investors*, ils se recrutent maintenant principalement en Extrême-Orient et sur les rivages su golfe Persique. *Dans le* petit club des onze banquiers internationaux, valant chacun plus de *1 milliard* de dollars, dix sont installés dans ces deux régions. Un est Européen. Aucun n'est citoyen des *États-Unis*.

La palme revient à Liem Sioe Liong, Sulaiman Salem Saleh *Olayan* et *Chin Sophonpanich*, *les* présidents respectifs de la Saudi British Bank, à Ryad, de la Bank Cen*tral Asia*, à *Djakarta*, *et de la Ban*kok Bank, en Thaïlande, dont les fortunes personnelles sont chacune de 2 *milliards* de dollars.

Le premier, qui, à vingt ans, émigra de Chine pour s'installer en *Indonésie*, *peu après la seconde* guerre mondiale, trouva sa voie le jour où il se lia d'amitié avec celui *qui, avant de devenir le président du* pays, n'était encore à l'époque que le lieutenant-colonel Suharto.

*Le second, fils d'un simple mar*chand d'épices, commença sa carrière en 1947 après avoir quitté *l'Aramco. Il détient maintenant* entre autres 7,6 % du capital de la banque américaine First Chicago *Corporation*, *1 % de la Chase Man*hattan Bank, ainsi que des intérêts dans la Mellon Bank de Pittsburg, la *First Interstate Bancorp* de Los Angeles, la Southeast Banking Corporation de Miami, la Valley National Bank d'Arizona.

Le troisième, né en Thaïlande, retourna en Chine pour y faire ses *études*. *Lorsque à dix-sept ans*, il revint sans un bath (1) dans son pays natal, il fit tous les petits *métiers possibles avant de s'engager* dans la carière bancaire et, au travers de la Bangkok Bank, de servir les *intérêts des militaires qui gouver*nent la Thaïlande.

Dans le golfe Persique, Abdul-*Ramin Bin Ibrahim Galadari*, *le pré*sident de la Dubaï Bank, et dont la famille est de descendance iranienne, a une fortune évaluée à 1,6 milliard de dollars. De son côté, *la famille Kwek règne sur un empire* financier représentant 1,5 milliard de dollars, qui s'étend tout à la fois sur *Singapour*, *sous la tutelle du* vénérable Kwek Hong Ping, et sur la Malaisie, sous l'égide de son jeune *cousin Quek Leng Chan*. *Ce dernier* est à l'image du Chinois moderne, doté d'une solide éducation, qui renforce l'habileté *traditionnelle* au négoce des sujets du Céleste empire.

A Manille, Enrique Zobel jouit seul d'une *fortune* qui *atteint* 1,5 milliard de dollars. Parmi ses nombreuses participations, il détient 40 % de la Bank of Philippines Islands, la plus grande banque privée du pays. Son agressivité se reflète dans sa couleur préférée. C'est en rouge que sont peints son hélicoptère personnel, son avion privé et ses nombreuses Range Rovers, parce que, dit-il le rouge est le signe de la guerre.

August Von Finck, de la Banque munichoise Merck Finck and Co. est le seul, en dehors des pays du Golfe et de l'Extrême-Orient, à faire partie du cercle restreint des banques milliardaires en dollars. Celui que ses amis surnomment Gustl vaut plus de 1 000 millions de dollars. *Il* est aussi la plus grande fortune privée allemande. En dehors de la banque qui, *entre autres*, est *la propriétaire* de la brasserie Lowenbraü et détient une participation de 7 % *dans la plus grande compagnie* d'assurances européenne, il est, tout comme son grand-père, le fondateur de la dynastie, un grand propriétaire terrien.

Derrière ses eurodinosaures, les Rothschild français et anglais ne peuvent entre eux aligner que 500 millions de dollars et, en Belgique, le baron Léo Lambert, de la banque Bruxelles Lambert, ne vaut guère plus de 250 millions dans la même devise. Quant aux banquiers suisses, ils sont apparemment franchement pauvres. Bien qu'ils restent discrets sur l'état de leurs patrimoines, le plus grand ne dépasserait pas les 100 millions de dollars. Mais à partir d'un certain stade la fortune devient toute relative. Apprenant que le grand financier américain J.-P. Morgan venait de mourir en laissant 50 millions de dollars (on était en 1913), John D. Rockefeller, le magnat du pétrole, se serait écrié : « *Et dire qu'il n'était même pas riche !* ».

CHRISTOPHER HUGHES.

(1) Monnaie de la Thaïlande.

Les devises et l'or

Flottement sur le dollar : 7,59 F

Le dollar plafonne, bien plus, il baisse. Oh ! Pas beaucoup, puisque son cours, modestement, est revenu à Francfort, de 2,55 DM à un peu plus de 2,52 DM, et qu'à Paris il a glissé de 7,67 F à 7,59 F, se retrouvant, au-dessous de 7,60 F pour la première fois depuis le début de *juin, après un record historique* de 7,75 F au milieu du mois. Mais les observateurs avertis ont noté que la poussée de la monnaie américaine, très forte début juin, s'était déjà ralentie, et que le moteur de la hausse commençait à avoir des ratés. C'est qu'à la fin du semestre et à l'approche du début du mois de juillet, un certain flottement devient perceptible sur les marchés des changes, très nerveux pendant la première partie de la semaine. Actuellement, les opérateurs doivent prendre en compte une suite de facteurs de nature à les faire réfléchir.

Sur le front des taux, tout d'abord, où la psychose d'une hausse, provoquée par un durcissement éventuel de la politique monétaire de la Réserve fédérale, dopait le dollar, quelques signes d'apaisement se manifestent. La reconduction de M. Paul Volcker à la présidence de *la FED a donné l'assurance* que le freinage serait effectué « en douceur ». Par ailleurs, ladite FED a, cette semaine, alimenté le marché en liquidités pour empêcher le taux de l'argent au jour le jour de dépasser 9 %.

Sur le front des changes, un phénomène a été très remarqué : l'échéance de fin juin, très redoutée puisqu'*elle* correspond *à la fin du se*mestre et au renouvellement des crédits en euro-dollars à six mois (Roll-over), et provoquent habituellement de très fortes demandes de dollars, a *été pratiquement couverte dès le* 20 juin. Sans doute, les opérateurs ont-ils anticipé cette échéance et pris des mesures en conséquence, mais les voilà « bordés », comme disent les banquiers, c'est-à-dire bien couverts, avec de l'avance, et, du coup, tout le monde se retrouve l'arme au pied.

Là, un doute commence à saisir les détenteurs de *dollars*, *orientés à* la hausse depuis des mois. Ils se demandent s'il n'est pas temps d'en « lâcher un peu ». Ils se rappellent qu'au milieu de juillet 1982 le « billet vert », très recherché après le sommet de Versailles, s'était mis à fléchir, et font un parallèle avec la situation actuelle. *De plus*, sur le plan psychologique, l'annonce d'une hausse des prix de 0,5 % en mai aux Etats-Unis, succédant à une hausse de 0,6 % en avril, inquiète un peu les *opérateurs*, qui recommencent à trouver un certain charme au mark et au yen, monnaies de pays où l'inflation ne dépasse pas 3 % par an en ce moment. Comme les arbres ne « montent jamais jusqu'au ciel », suivant le dicton, et que, monté sur le faîte, le dollar pourrait bien descendre, pas trop, évidemment, haussiers et baissiers s'affrontent, d'où le flottement constaté actuellement.

En Europe, le franc français se comporte fort bien au sein du S.M.E., notamment vis-à-vis du mark, dont le cours à Paris se maintient très *peu au-dessus de son plan*cher de 3 F, ne parvenant à dépasser 3,01 F, phénomène assez remarquable, trois mois après la dévaluation du 21 mars dernier. La présentation, par M. Jacques Delors, d'un budget 1983 « de rigueur » a bien impressionné les milieux financiers internationaux, qui vont, toutefois, guetter tous les dérapages, notamment à l'automne. Le franc s'est donc vu accorder *un sursis*, à *défaut* d'une *re*mise de peine.

Le Portugal a dévalué de 12 % son escudo, en raison de l'aggravation de son déficit commercial et de l'accélération de l'inflation, *dont le* rythme annuel dépasse actuellement 20 %. A Paris, l'escudo était coté, en fin de semaine, 6,5 centimes contre 7,4 centimes huit jours auparavant.

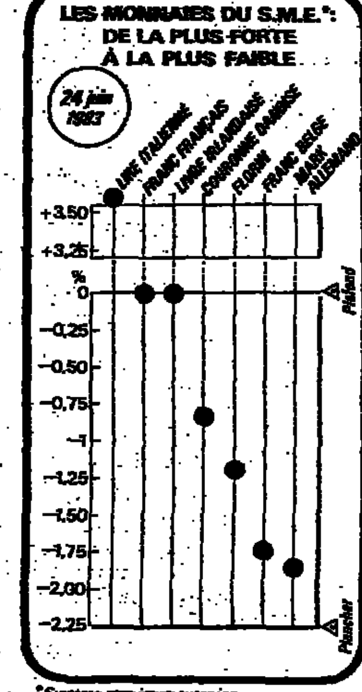
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 17 AU 24 JUIN 1983

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,5465	–	13,1665	47,9386	39,5961	1,9817	35,4044	0,0667
	1,5250	–	13,0335	47,2589	39,1849	1,9646	35,1308	0,0662
Paris	11,7456	7,5950	–	364,09	308,73	15,0515	269,89	5,0717
	11,7085	7,6725	–	362,59	308,64	15,0736	269,54	5,0611
Zurich	3,2259	2,0860	27,4654	–	82,5975	4,1339	73,8537	1,3920
	3,2269	2,1160	27,5793	–	82,9153	4,1571	74,3369	1,4013
Francfort	3,9056	2,5255	33,2521	121,06	–	5,0049	89,4148	1,6864
	3,8918	2,5520	33,2623	120,60	–	5,0137	89,6539	1,6900
Bruxelles	78,0363	50,4600	6,6438	24,1898	19,9082	–	17,8651	3,3696
	77,6225	50,9000	6,6341	24,0548	19,9451	–	17,8816	3,3708
Amsterdam	4,3680	2,8245	37,1889	135,40	111,83	5,5975	–	1,8861
	4,3409	2,8465	37,1002	134,52	111,53	5,5923	–	1,8850
Milan	2315,88	1497,50	197,16	717,95	592,95	29,6769	530,18	–
	2302,75	1510	196,80	713,61	591,69	29,6668	530,47	–
Tokyo	368,22	238,10	31,3495	114,14	94,2783	4,7185	84,2981	0,1589
	364,93	239,30	31,1895	113,09	93,7695	4,7013	84,0681	0,1584

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 24 juin, 3,1898 F contre 3,2062 F le vendredi 17 juin.



*Système monétaire européen

Les matières premières

Hausse du cuivre et du sucre

La chute des prix, incidence de la récession économique mondiale, a légèrement dépassé 15 % tant en 1981 qu'en 1982. La reprise amorcée depuis le commencement de l'année a permis de réduire les écarts, mais elle reste encore insuffisante. Ce n'est que dans le courant des derniers mois de l'année que le mouvement de hausse pourrait s'accentuer, en fonction toutefois de l'intensité de la reprise économique.

MÉTAUX. – *La reprise s'est confirmée sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres entretenue par l'aggravation des conflits sociaux chez deux importants producteurs, le Chili et le Pérou. La perte de production est évaluée, dans les mines chiliennes, à près de 10 000 tonnes. Plusieurs producteurs américains et canadiens viennent de relever leurs prix de 2 %. Le Conseil international du cuivre prévoit une augmentation de 2,8 % de la consommation et de la production mondiale de métal en 1983. Les stocks devraient toutefois diminuer en raison d'importants achats chinois.*

Repli des cours de l'étain à Londres. Nouvelle progression des cours du plomb à Londres en corrélation avec la décision prise par différents producteurs nord-américains de porter leur prix à 20 cents la livre.

Après avoir dépassé 1 000 livres la tonne, l'aluminium s'est ensuite replié à Londres. Les stocks mondiaux ont diminué de plus de 500 000 tonnes depuis le commencement de l'année. Quant à la production, elle a fléchi de 3 % en mai par rapport au mois correspondant de 1982.

Sensible avance de l'argent à Londres stimulé par la grève qui vient d'éclater dans les mines péruviennes.

CAOUTCHOUC. – *Nouvelle progression des cours du naturel sur les différents marchés qui atteignent leurs meilleurs niveaux depuis près de trois mois. La perspective d'achats pour le compte de la General Services Administration, organisme chargé de gérer les stocks stratégiques américains, y a contribué. Le Groupe international d'études s'attend que la consommation des pays non communistes progresse cette année de 140 000 tonnes pour atteindre 3,8 millions de tonnes, se rapprochant ainsi de la production évaluée à 3,85 millions de tonnes (+ 115 000 tonnes). Toutefois, un meilleur équilibre statistique reste subordonné à une amélioration plus sensible de l'activité économique et surtout de l'industrie automobile.*

DENRÉES. – *La tendance s'est à nouveau renversée sur le marché du sucre, les cours reprenant leur avance sur tous les marchés. La récolte européenne de betteraves de la C.E.E. serait estimée en baisse encore plus marquée. De mauvaises conditions climatiques affectent la récolte de l'U.R.S.S. Enfin, celle de la République Sud-Africaine sera encore plus mauvaise que prévu.*

La hausse s'est accentuée sur les cours du cacao qui retrouvent leurs niveaux les plus élevés depuis quatre ans. Ce sont toujours des craintes relatives à l'ampleur des récoltes ouest-africaines qui incitent les utilisateurs à se couvrir.

Recul des cours du café sur la plupart des marchés. On estime moins probable au Brésil un refroidissement de la température. La prochaine récolte s'y annonce particulièrement abondante.

LES COURS DU 24 JUIN 1983

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 1 116,50 (1 102) ; à trois mois, 1 130 (1 119) ; étain comptant, 8 635 (8 885) ; à trois mois, 8 652 (8 770) ; plomb, 267,50 (265) ; zinc, 462 (472,50) ; aluminium, 962,50 (955) ; nickel, 3 125 (3 160) ; argent (en pence par once troy), 795 (764,50). – New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 76,05 (74,50) ; argent (en dollars par once), 12,26 (11,80) ; platine (en dollars par once), 441,50 (428,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 88,83 (66,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 295-305 (300-310). – Penang : étain (en ringgit par kilo), 30,60 (30,86).

TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, juillet, 79,91 (76,21) ; octobre, 80,60 (77,27). – Londres (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), août, 452 (445) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (400). – Roubaix (en francs par kilo), laine, juillet, 44,30 (44,10).

CAOUTCHOUC. – Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 765-770 (732-733). – Penang (en cents des Détroits par kilo) : 252-253 (250-251).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, juillet, 2 260 (2 119) ; septembre, 2 317 (2 180) ; sucre, juillet, 11,13 (9,83) ; septembre, 11,63 (10,07) ; café, juillet, 124,80 (126,88) ; septembre, 125,38 (127,64). – Londres (en livres par tonne) : sucre, août, 181,50 (165,50) ; octobre, 189,40 (172) ; café, juillet, 1 639 (1 667) ; septembre, 1 629 (1 658) ; cacao, juillet, 1 587 (1 525) ; septembre, 1 610 (1 536). – Paris (en francs par quintal) : cacao, juillet, 1 890 (1 850)) ; septembre, 1 910 (1 865) ; café, juillet, 1 945 (1 975) ; septembre, 1 933 (1 955) ; sucre (en francs par tonne), août, 2 423 (2 336) ; octobre, 2 510 (2 318). – Chicago (en dollars par tonne), juillet, 174,60 (172,10) ; août, 176,20 (173,50). – Londres (en livres par tonne), août, 137,20 (138) ; octobre, 138,80 (140,30).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, juillet, 348 3/4 (351 1/4) ; septembre, 359 3/4 (361 3/4) ; maïs, juillet, 318 1/4 (309 1/4) ; septembre, 304 1/4 (292).

INDICES. – Moody's, 1 055,40 (1 043,90) ; Reuter, 1 873,40 (1 839,60).

Marché monétaire et obligataire

Un freinage en douceur ?

Une détente certaine a été enregistrée *cette semaine aux* Etats-Unis, non point tellement sur les taux que dans les esprits, ce qui revient au même. Certes, l'euro-dollar à six mois s'est maintenu un peu au-dessus de 10 %, les rendements ont légèrement augmenté lors des adjudications de bons du Trésor, toujours très abondantes, et le loyer de l'argent au jour le jour entre banques (les Federal Funds) s'est élevé, un moment, au-dessus de 9 %, ce qui n'est pas bon signe. *Mais la Réserve* fédérale a aussitôt injecté des liquidités pour « effacer la bosse ».

En fait, l'événement majeur a été l'annonce officielle de la reconduction de M. Paul Volcker comme président de la Réserve fédérale, décidée à la fin de la semaine dernière par le président Reagan. Cette reconduction a rassuré les marchés financiers américains et internationaux, qui craignaient un changement à la tête de la Fed. M. Volcker, qui a donné suffisamment de gages de son orthodoxie pour n'être pas suspecté de laxisme, aurait, dit-on, l'intention de procéder à « un freinage en douceur », sans brusquerie, face à un gonflement des liquidités dont l'importance ne peut pas être encore pleinement appréciée. C'est ainsi que la masse monétaire, dans sa définition restreinte M1, qui avait fortement augmenté en mai, puis s'était stabilisée avec même une diminution de 800 millions de dollars à la fin mai, a fait un bond de 6 milliards de dollars pour la semaine au 8 juin, ce qui a éveillé les inquiétudes. Dans la semaine au 15 juin, en revanche, elle a diminué de 3,2 milliards de dollars, ce qui correspond à la partie haute de la fourchette de prévisions des experts ces derniers jours (une diminution de 1 à 3 *milliards de dollars*), les mêmes experts prévoient de nouvelles diminutions de la masse monétaire *(M1)* les deux *prochaines* semaines avant un nouveau gonflement le 6 juillet. Les variations sont dues, actuellement, au versement des remboursements d'impôts et des prestations trimestrielles de la Sécurité sociale.

Reste à savoir quelle est la tendance de fond. Pour M. Henry Kaufman, le *célèbre* « gourou » de Wall Street, la Fed « va raffermir les conditions qui prévalent sur le marché monétaire en raison de la vigueur persistante de l'économie et des forces fondamentales *qui* apparaissent *derrière le gonflement* de M1 ». Pour lui, les Federal Funds devraient se traiter entre 9 % et *10 %* au second semestre contre *8 %* à 9 % au premier. A noter toutefois que, selon M. Allen Sinai, économiste *de la Data Ressources*, le rythme de la croissance économique américaine ne sera pas aussi rapide *au troisième trimestre 1983* qu'au deuxième. En conséquence, l'expansion des masses monétaires M1 et M2 (à *définitin plus large*) devrait être plus faible, de l'ordre de *7,2 %* et 9,5 % respectivement. Selon M. Sinai, *une telle évolution devrait* suffisamment rassurer les milieux financiers et permettre aux taux de céder *un peu du terrain conquis ces* derniers temps.

Un marché ambigu

En France, la Banque centrale a pris, à la veille du *week-end*, une initiative remarquée : elle a abaissé de 1/4 % le taux d'adjudication auquel elle alimente le marché en liquidités, le ramenant à 12 1/4 % contre 12 1/2 %, taux en vigueur depuis le 4 janvier 1983. Il faut y voir davantage une « correction technique » qu'un nouveau palier dans le lent processus de baisse des taux en France. Certes, compte tenu d'un environnement international un peu *moins défavorable* et de la *bonne* tenue actuelle du franc, cette décision de la Banque constitue une « *indication* », dans le sens, précisément, d'une légère détente. Mais, durant tout le mois de mai, la moyenne du loyer de l'argent au jour le jour s'est établie à 12,46 %, c'est-à-dire au-dessous du taux d'intervention de 12,50 % d'intervention de la Banque, ce qui n'est pas très normal. L'institut d'émission corrige donc le tir, *tout en restant vigilant*, *car le* franc reste fragile.

Sur le marché obligataire français, *la tendance* est qualifiée d'« ambiguë ». Certes, les rendements restent stables : 13,71 % contre 13,70 % pour les emprunts d'État à plus de sept ans et 13,57 % contre 13,61 % pour ceux à moins de sept ans, 14,56 % contre 14,60 % pour les emprunts du secteur public (14,55 % il y a quinze jours) et 15,26 % contre 15,35 % pour ceux du secteur privé (15,26 % deux semaines auparavant), selon les indices Paribas. Certes, également, dans l'incertitude où se trouvaient plongés les marchés tous ces temps derniers, les émissions à taux variable continuent à bénéficier de la faveur des investisseurs aux dépens de celles à taux fixe. Ainsi, cette semaine, les emprunts à taux révisable lancés par le Crédit général industriel (300 millions de francs à neuf ans, 15 % les trois premières années puis, tous les trois ans, une révision sur la base du T.M.O.) et par Locafrance ont été bien accueillis. Mais l'émission Pétrole B.P. à taux variable T.M.O. a connu un succès très modéré, et il reste encore, en stock, pas mal de G.I.B.T.P. de la semaine dernière : il est vrai que le marché n'aime pas beaucoup ce papier, pas plus que celui de la Banque européenne d'investissement (B.E.I.), encore disponible en rayon depuis quinze jours ; toutefois, d'une manière assez surprenante, l'emprunt Eurodif (T.M.O.) se place relativement bien.

En revanche, la formule du taux fixe recommence à être examinée avec intérêt, dans la perspective d'une baisse des taux qui pourrait peut-être reprendre, si l'inflation cède du terrain en France et si la sagesse prévaut aux Etats-Unis. En tout cas, on s'attend à un calendrier chargé en juillet et à un redémarrage des émissions à taux fixe.

F. R.

BOURSE DE PARIS

Semaine du 20 au 24 juin 1983

Coup d'accélérateur

APRES avoir roulé quelques jours en pédale douce en raison du manque de visibilité qui empêchait de voir les signaux de Wall Street, de l'autre côté des mers, la Bourse de Paris a donné un brusque coup d'accélérateur cette semaine, et un regain de confiance était perceptible sous les colonnes du Palais. Pris de remords, les routards du *hot money*, ces capitaux spéculatifs qui vont et viennent au gré de la rémunération offerte, ont fait demi-tour sur le chemin de Calais et de Douvres pour venir redéposer, rue Vivienne, leur sac à dos frappé aux couleurs britanniques.

« Paris recommence à gravir la pente internationale, et les investisseurs étrangers qui avaient décidé d'alléger leurs positions ont repris leurs achats de valeurs françaises », indique dans un langage plus orthodoxe ce familier de la corbeille pour expliquer la cessation des ventes étrangères constatée au fil des derniers jours et dont la majeure partie provenait de Londres. Parallèlement, le marché français a tiré profit d'une reprise des achats de la clientèle privée et, surtout, des gros investisseurs, à savoir les Sicav Monory, tenues de « reprendre du papier » pour ajuster leurs quotas obligatoires en valeurs françaises à la date du 30 juin.

Enfin, les cours ont bénéficié des liquidités présentes sur le marché en raison du versement des coupons correspondant à la rémunération annuelle des actionnaires. Cette opération s'étale en majeure partie pendant les mois de juin et juillet, et en dépit des craintes formulées en début d'année, le montant des dividendes distribués cette année devrait finalement être supérieur aux quelque 16 milliards de francs (avoir fiscal compris) versés en 1982 aux détenteurs de valeurs mobilières.

Une somme coquette, et on comprend que M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, ait eu à cœur de relancer la polémique sur la justification ou non de l'avoir fiscal. *« Il ne fallait pas revoter l'avoir fiscal et, à terme, cet impôt doit disparaître. Mon petit doigt me dit que cette question va être de nouveau d'actualité »*, devait-il lancer en guise de ballon d'essai lors d'une récente émission radiophonique. Ce que le « petit doigt » de M. Joxe ne lui a pas dit, c'est que la suppression de cet avantage fiscal qui pourrait faire rentrer un peu plus de 4 milliards de francs dans les caisses de l'Etat, c'est un fait, entraînerait aussitôt un gel quasi total des augmentations de capital des sociétés françaises, source privilégiée *d'apports en fonds propres, alors qu'elles atteignent* cette année des niveaux records, répondant en cela aux vœux d'un gouvernement qui fait pièce de tout bois pour canaliser l'épargne vers les entreprises.

La Bourse ne s'y est pas trompée d'ailleurs, et elle n'a aucunement réagi aux propos du responsable socialiste, préférant tabler sur les pièces sonnantes qui vont encore tomber dans l'escarcelle du Palais de la Bourse à partir du 1er juillet, lorsque sera payé le demi-coupon relatif aux obligations indemnitaires remises l'année dernière aux actionnaires de sociétés nationalisées. Voilà qui va faire beaucoup d'argent, mais il est vrai que le marché en a bien besoin pour souscrire aux nouvelles émissions d'actions de toutes sortes qui devraient représenter pour le seul mois de juin pratiquement autant que pour l'ensemble de l'année 1982.

Tous ces éléments – outre l'annonce pour 1984 d'un nouveau budget de rigueur, ce qui ne peut être interprété que favorablement par les tenants d'une orthodoxie on ne peut plus libérale – ont incité les opérateurs à reprendre leurs achats d'actions en cette fin du terme de juin. Mercredi, jour de la liquidation, le marché parisien accusait sans doute sa première liquidation perdante depuis le début de l'année avec un repli de 1,76 % pour le mois de juin. Mais, le même jour, les actions françaises progressaient de 0,9 % en moyenne (après avoir perdu 1,7 % au cours des deux précédentes séances), et le redressement était encore plus marqué le lendemain lorsque l'indicateur concluait la séance de jeudi sur un gain de 2 %. L'engouement était tel qu'un titre comme Penarroya qui avait eu la malencontreuse idée de flancher en début de séance, allant jusqu'à être « réservé à la baisse », était rapidement tiré de l'ornière par des acheteurs compatissants pour s'inscrire en hausse au son de cloche final !

Vendredi, les actions françaises faisaient à nouveau preuve de bonnes dispositions, et la cote progressait encore de 1 %, portant à près de 3 % la hausse du marché en trois séances seulement (et à 2,2 % pour l'ensemble de la semaine). Imétal, Saulnes-Gorcy, Chantiers France-Dunkerque et la Générale des eaux étaient suffisamment en cour auprès des boursiers pour être « réservées à la hausse ». Sur ces quatre valeurs, seule la dernière retenait pourtant l'attention des spécialistes. Déjà, la veille, la Générale des eaux, une société très discrète d'habitude, avait été un peu « travaillée », et il semble bien que la forte demande constatée vendredi (l'action n'a finalement pas pu être cotée) soit liée à un reclassement de titres auquel certain actionnaire, à présent nationalisé, ne serait pas étranger. Affaire à suivre.

SERGE MARTI.

Banques, assurances sociétés d'investissement

Erratum : une erreur s'était introduite dans « la vie des sociétés » (*le Monde* du 28 mai) au sujet des filiales de *Revillon*. Il était indiqué que les résultats des *Editions de Montsouris* avaient été affectés par le blocage des prix. Il s'agissait bien sûr des *Editions mondiales*, la précédente société n'ayant aucun lien avec *Revillon*.

	24-6-83	Diff.
Bail Équipement	208,50	– 1
B.C.T.	157,80	+ 9,80
Cetelem	182	+ 5,50
Chargeurs S.A.	201	+ 6
Bancaire (Cie)	242	+ 0,50
C.F.F. (1)	408	– 22
C.F.I.	196	+ 4
Eurafrance	416	+ 3
Hénin (La)	305	+ 24
Imm. Pl-Monceau	232,50	– 1,30
Locafrance	225	inchangé
Locindus	580	+ 30
Midi	835	+ 5
O.F.P (Omn. Fin. Paris)	840	+ 9
Parisienne de réesc.	483,10	+ 16,10
Prétabail	725	+ 3
Revillon	548	+ 11
Schneider	90	– 4
U.C.B.	141	– 1,10

(1) Compte tenu d'un droit de 49,50 F.

Pétroles

	24 juin	Diff.
Elf-Aquitaine	160	+ 5,10
Esso	308,50	+ 0,50
Francarep	355	+ 25
Pétroles française	194,50	+ 14,30
Pétroles B.P.	131	+ 2,90
Primagaz	243	– 3
Raffinage	105	+ 10,50
Sogerap	350	+ 4
Exxon	331	+ 4
Petrofina	1 067	+ 77
Royal Dutch	436	+ 14

Alimentation

M. A. Riboud, président de *B.S.N.*, est optimiste pour 1983. Le chiffre d'affaires du groupe devrait progresser de 15 % pour atteindre 25 milliards de francs et les marges de rentabilité devraient être maintenues de même que le dividende (50 F net par action pour 1982).

Pour le premier semestre de l'exercice *1982-1983*, *Félix Potin* a dégagé un bénéfice avant impôts de 34,24 millions de francs (+ 18,8 %).

	24-6-83	Diff.
Beghin-Say	300	+ 10
Bongrain (1)	1 450	+ 62
B.S.N.	1 810	+ 68
Carrefour	1 217	– 45
Casino (2)	832	+ 17
Cédis	472	– 3
Euromarché	633	– 39
Guyenne et Gasc.	303	+ 4
Lesieur	1 022	+ 26
Martell	918	+ 33
Moët-Hennessy	1 220	+ 71
Mumm	371	– 1
Occidentale (Gale)	592	+ 17
Olida-Caby	198	+ 11,50
Pernod-Ricard	620	+ 20
Promodès	984	+ 34
Source Perrier	319	+ 11
St-Louis-Bouchon	295	+ 28
C.S. Saupiquet	251	+ 10
Veuve Clicquot	1 368	+ 68
Viniprix	769	+ 69
Nestlé	18630	+ 380

(1) Compte tenu d'un coupon de 28 F.
(2) Compte tenu d'un droit de 60 F.

Le groupe japonais *Ito Yokado*, dont près de 90 % de l'activité est tournée vers les supermarchés, annonce pour l'exercice 1982-1983 un bénéfice net consolidé de 14,88 milliards de yens (+ 10,5 %) pour un chiffre d'affaires de 963,64 milliards de yens (+ 7,2 %).

Le bénéfice net de *Saint-Louis-Bouchon* a baissé de plus de moitié l'an dernier : 63 millions de francs contre 152 millions. Le dividende net est minoré : 10,46 F contre 12 F.

Le groupe *Dart and Kraft* annonce pour le premier trimestre un bénéfice net consolidé de 98,5 millions de dollars (+ 1,7 %) pour un chiffre d'affaires de 2,31 milliards de dollars (– 5 %).

Le résultat d'exploitation après impôts est en hausse de 13,9 %. Il reflète, selon les dirigeants, l'amélioration importante de la rentabilité des différentes branches d'activité, vente directe exceptée.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	24-6-83	Diff.
4 1/2 % 1973	2 116	+ 51
7 % 1973	9 199	+ 244
10,30 % 1975	89,55	– 0,15
P.M.E. 10,6 % 1976	89,70	– 0,35
8,80 % 1977	110,39	+ 0,49
10 % 1978	88,05	+ 0 03
9,80 % 1978	85,90	– 0,85
8,80 % 1978	89,20	+ 0,20
9 % 1979	83,40	– 0,30
10,80 % 1979	89,40	– 0,25
12 % 1980	97,65	+ 0,10
13,80 % 1980	100,95	inchangé
16,75 % 1981	108,35	+ 0,20
16,20 % 1982	108,10	+ 0,10
16 % 1982	107,90	+ 0,30
15,75 % 1982	106	+ 0,30
C.N.E. 3 %	3 097	+ 32
C.N.B. bq. 5 000 F	101,15	+ 0,35
C.N.B. Paribas 5 000 F	101,15	+ 0,35
C.N.B. Suez 5 000 F	101,16	+ 0,36
C.N.I. 5 000 F	101,16	+ 0,46

Bâtiment, travaux publics

	24-6-83	Diff.
Auxil. d'entreprises	888	+ 10
Bouygues (1)	650	+ 14
Ciment Français	185,10	– 2,90
Dumez	704	– 6
J. Lefebvre	142	– 4
G.T.M.	320	– 15
Lafarge	290	+ 8
Maisons Phénix	442	+ 20
Poliet et Chausson	312	– 21
S.C.R.E.G. (2)	105	– 3,70
S.G.E.-S.B.	120,10	– 0,90

(1) Compte tenu d'un coupon de 9 F.
(2) Compte tenu d'un droit de 5,50 F.

Mines d'or, diamants

Après vingt-huit ans d'interruption, l'extraction de minerais d'or recommencera en novembre prochain en Egypte dans les localités d'Okoud et d'Om-El-Rouss (désert oriental).

Cette reprise de l'activité minière assurera, selon le quotidien *Al Ahram* un revenu moyen au pays de 4 millions de livres égyptiennes par an (3,2 millions de dollars).

	24 juin	Diff.
Amgold	1 190	+ 50
Anglo-American	211,20	+ 7,40
Buffelsfontein	646	+ 18
De Beers	86,90	+ 4,80
Driefontein	361	+ 29,40
Free State	473	inchangé
Goldfields	86	+ 5
Gencor	248,50	– 1,50
Harmony	231,10	+ 6,50
Président Brand	483	+ 16
Randfontein	1 490	+ 70
Saint-Helena	459	+ 24
Western Deep	594	+ 18
Western Holdings	530	+ 19

Driefontein déclare un dividende final de 180 cents (contre 135 cents), faisant un total de 285 cents contre 235 cents.

Selon M. Michael Brown, chef économiste de la firme Davis Borkun Hare, l'or aurait d'ici à la fin de 1983 retrouvé ses hauts niveaux du début de l'année.

La production d'or sud-africaine s'est élevée en mai à 57 306 kilos contre 56 624 kilos le mois précédent.

Depuis le début de l'année, elle atteint maintenant 281 125 kilos contre 268 482 kilos pour les cinq premiers mois de 1982.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 17 juin	Cours 24 juin
Or fin (kilo en barre)	102 350	103 300
– (kilo en lingot)	101 900	102 950
Pièce française (20 fr.)	870	874
Pièce française (10 fr.)	414	414
Pièce suisse (20 fr.)	671	680
Pièce latine (20 fr.)	645	641
● Pièce tunisienne (20 fr.)	617	619
Souverain	828	821
Souverain Elizabeth II	809	809
● Demi-souverain	391	410
Pièce de 20 dollars	3 905	3 905
– 10 dollars	1 802	1 940
– 5 dollars	1 250	1 325
– 50 pesos	4 285	4 286
● – 20 marks	796	804
– 10 florins	680	676
● – 5 roubles	420	430

Un « lifting » pour la corbeille

Les habitués de la Bourse ont eu un choc le 13 juin dernier. Déjà un peu dépaysés le 24 mars 1982 par la disparition des « mammouths », puis le 5 avril suivant par l'arrivée de la « bande des douze », enfin le 17 mai de la même année par l'entrée de dix nouveaux acolytes, la corbeille a encore complètement changé de visage.

Numéro 1 dans l'ordre des cotations à la corbeille, Michelin a été rejeté à la quatorzième place, de second, la Française des Pétroles devint troisième, remplaçant ainsi l'Air liquide mis au fond de la classe au dix-septième rang. Ce ne sont que trois exemples pris parmi beaucoup d'autres. La belle ordonnance de la cote n'est plus qu'un souvenir. Avions Marcel Dassault domine désormais le parterre, Amrep le talonne de près et de belles étrangères sont venues se pelotonner entre de solides françaises, notamment INCO entre C.S.F. et B.S.N., Royal Dutch et Philips entre Michelin et l'Air Liquide.

Que l'on se rassure : ni Michelin, ni l'Air Liquide, ni d'autres grands de la cote n'ont démérité. Ce « *lifting* » a une origine technique. Depuis plusieurs mois déjà, le dépouillement des ordres, notamment au comptant, créait de beaux embouteillages, au point qu'à de très nombreuses reprises les séances durent être retardées d'un quart d'heure, parfois d'une demi-heure. C'est dans le but d'alléger la tâche des responsables que la chambre syndicale a décidé de procéder à ce panachage de façon que les valeurs à larges marchés *ne soient pas toutes regroupées en* tête, mais aussi afin de préparer le terrain à l'unification des cotations en octobre prochain.

A. D.

Matériel électrique services publics

Selon le directeur adjoint de *Wonder*, *« 1983 devrait être l'année du redressement »*. Les comptes, déficitaires l'an passé de 24,1 millions de francs, pourraient redevenir légèrement bénéficiaires ou pour le moins être équilibrés avec un chiffre d'affaires supérieur à 700 millions de francs accru de 13 %. Fin mai, les résultats étaient en ligne avec les prévisions budgétaires.

L'objectif de l'entreprise est de reconquérir sa place de « leader » sur le marché français qui lui a été ravie par *SAFT Leclanché et Mazda* en se regroupant (41 % ensemble contre 25 % à *Wonder*).

	24 juin	Diff.
Alsthom-Atlantique	156,20	+ 11
C.E.M.	31,50	+ 0,80
CIT-Alcatel (1)	1 192	+ 63
Crouzet	129,50	– 0,60
Générale des Eaux	NC	NC
Intertechnique	1 120	– 1
Legrand (2)	1 850	– 47
Lyonnaise des Eaux	582	+ 49
Machines Bull	39	+ 2,50
Matra	1 105	– 135
Merlin-Gérin	821	– 6
Moteur Leroy-Somer	522	– 24
Moulinex	88,10	– 1,10
P.M. Labinal	277,50	+ 9,50
Radiotechnique	366	+ 5
S.E.B. (3)	309	– 1
Signaux	659	– 2
Téléméc. Electrique	1 025	+ 35
Thomson-C.S.F.	181	+ 6
I.B.M.	1 181	+ 12
I.T.T.	399	+ 27
Schlumberger	527	+ 42,80
Siemens	1 328	+ 23

(1) Compte tenu d'un coupon de 61 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 73 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 14 F.

Valeurs diverses

Le P.-D.G. de *Bis* est pessimiste. *Au mieux, les résultats de 1983* pourraient se maintenir aux niveaux bas atteints l'an passé, ce malgré la réduction importante de l'activité de la filiale américaine *Wells Management* et de la filiale française de sous-traitance *T.M.G.* L'an passé, *Bis* avait enregistré une baisse de 26,5 % de son bénéfice net consolidé

	24-6-83	Diff.
Agence Havas	720	+ 37
A.D.G.	337	+ 14
L'Air liquide (1) (2)	393	– 2,90
Arjomari	255	+ 17
Bic	540	+ 7
Bis	240,50	– 21,50
Club Méditerranée	700	+ 4
Essilor (3) (4)	1 400	+ 212
Europe 1	716	+ 2
Gle Ind. Part.	284	+ 10
Hachette	1 110	+ 60
J. Borel Int.	153	+ 1
L'Oréal	1 672	+ 107
Navigation Mixte	185,00	+ 3
Nord-Est	55,50	+ 5,30
Presses de la Cité	1 080	+ 100
Skis Rossignol	875	+ 40
Sanofi	360	+ 15
U.T.A.	180	– 2

(1) Compte tenu d'un coupon de 12,80 F.
(2) Compte tenu d'un droit de 36,30 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 20 F.
(4) Compte tenu d'un droit de 67 F.

Produits chimiques

	24-6-83	Diff.
Institut Mérieux	671	+ 1
Laboratoire Bellon	345,50	+ 12,50
Nobel-Bozel	9,60	+ 0,60
Roussel-Uclaf	284,50	+ 2,50
B.A.S.F.	571	+ 21
Bayer	531	+ 10
Hoechst	537	+ 7
I.C.I.	76	+ 4,10
Norsk-Hydro	571	+ 31

« Petit Bateau » renforce sa voilure

« Maman les petits bateaux qui vont sur l'eau ont-ils des jambes ? Mais oui, mon gros bêta, s'ils n'en avaient pas, ils ne marcheraient pas. »

Des jambes, la société troyenne Valton, fabricante des célèbres sous-vêtements pour enfants commercialisés sous la marque Petit-Bateau, en a. Créée en 1892 par Pierre Valton, la firme n'a cessé depuis d'affirmer sa réputation, à partir de 1910 surtout, avec l'invention de la fameuse culotte Petit Bateau, et de renforcer ses positions. Elle ne trottine pas, elle galoppe et des deux côtés de l'Atlantique.

En France, depuis la seconde guerre mondiale, Valton n'a pas cessé de compléter sa gamme de produits par développement externe (rachats d'entreprises, comme les vêtements d'enfants Rozen, les chemises et pantalons Dan Jean de Châteauroux, Tartine et chocolat), et par croissance interne (mise en fabrication de vêtements d'intérieur, de chemises, tee-shirts, création d'une ligne haut de gamme « Matin, Matines », lancement dans les grandes surfaces de la marque Temy).

Mais l'entreprise s'est attaquée avec non moins de succès aux marchés européens voisins (Allemagne fédérale, Belgique, Pays-Bas). En même temps, elle a aussi pagayé vers les Etats-Unis pour s'y ancrer solidement. Bref, au cours des douze années écoulées, Valton a multiplié par huit son chiffre d'affaires, dont le montant s'est élevé en 1982 à 499,13 millions de francs (+ 13,45 % d'une année sur l'autre), dont 35 % à l'exportation contre rien.

Son débarquement sur territoire étranger s'est révélé payant, avec des ventes accrues globalement de 21 % en valeur l'an passé, mais surtout de 29 % rien qu'au pays de l'Oncle Sam (+ 31 % en volume), où celles-ci ont atteint 5 millions de dollars (32 millions de francs environ). Cependant Petit Bateau veut naviguer plus loin encore et, pour ce faire, cherche à renforcer sa voilure. La situation financière de l'entreprise est saine. En 1982, un bénéfice net de 13,12 millions de francs a été dégagé. Mais Valton a déjà forcé sur les investissements et les a multipliés par 2,5 (17 millions de francs, dont 12 millions pour la société mère).

Cette année, ce seront 20 millions de francs (+ 17,6 %), dont 14,1 millions pour la société mère, qui seront consacrés au développement. Certes, les réserves sont importantes, mais il convient de ne pas gâcher les munitions. Et puis les frais financiers sont quand même lourds. En 1982, ils ont compté pour 23,43 millions de francs (+ 13,3 %), ce qui fait 4,7 % du chiffre d'affaires.

Aussi bien, afin de trouver l'argent nécessaire pour financer de nouvelles expéditions au long cours, les actionnaires – les familles des fondateurs (87,7 % du capital) et la BANEXI (12,3 %) – ont-ils décidé de faire flotter Petit Bateau à la Bourse. Le 28 juin prochain, l'action Valton sera introduite sur le second marché au prix d'offre minimal de 270 F.

Mais l'opération a des chances de donner naissance à de puissants remous. Les évaluations pour 1983 portent sur un nouvel accroissement des profits (+ 13,3 %) et un coupon amélioré (10 F contre 9 F). Qui plus est : les acheteurs auront droit, phénomène inhabituel, au dividende 1982. Or 31 464 titres seulement (11,6 % du capital) seront mis à la disposition de la clientèle et la chambre syndicale n'envisage pas d'appliquer une procédure spéciale. Les amateurs vont-ils tenter d'embarquer de force sur Petit Bateau, comme ils avaient cherché à le faire sur Zodiac, en février dernier, avant de se ruer sur les emprunts ? – A. D.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	20 juin	21 juin	22 juin	23 juin	24 juin
Terme	272 331 451	292 835 972	307 155 156	245 749 007	258 685 570
Comptant R. et obl.	753 573 301	703 848 932	656 667 879	704 901 039	767 838 567
Actions	136 527 541	135 347 072	150 832 722	163 921 892	288 791 849
Total	1 162 432 293	1 132 031 976	1 114 655 757	1 114 571 938	1 315 315 986

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1981)

	20 juin	21 juin	22 juin	23 juin	24 juin
Franç.	120,5	120,2	121,5	122,8	–
Étrang.	136,3	137	138,3	139,3	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1981)

	20 juin	21 juin	22 juin	23 juin	24 juin
Tendance	123,9	123,2	124,5	126,9	128,1

(base 100, 31 décembre 1981)

	20 juin	21 juin	22 juin	23 juin	24 juin
Indice gén.	120,6	120,1	120,8	122,1	123,5

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Consolidation

Wall Street a occupé ces derniers jours à consolider les positions acquises la semaine précédente durant laquelle l'indice des industrielles s'était élevé à son plus haut niveau historique (1 248,30). Il l'a fait avec une assez remarquable maîtrise, opposant une très forte résistance aux ventes bénéficiaires enregistrées et se jouant avec aisance des ajustements de portefeuilles auxquels les investisseurs institutionnels ont procédé à l'approche de l'échéance trimestrielle. Pourtant, le marché a été constamment sous la menace d'un resserrement des conditions de crédit.

M. Martin Feldstein, président des conseillers économiques de la Maison Blanche, a lui-même évoqué cette possibilité. Mais visiblement, les opérateurs n'ont pas vraiment tenu compte de ce danger. De l'avis général, un durcissement de la politique monétaire n'aurait qu'un faible effet sur la reprise économique, dont beaucoup s'accordent à dire qu'elle va être vigoureuse, M. Donald Regan, secrétaire au Trésor, en tête. De ce fait, le « Dow » ne s'est guère écarté *de son niveau atteint le 17 juin pour* s'établir vendredi à 1 241,68 (contre 1 242,18).

	Cours 17 juin	Cours 24 juin
Alcoa	39 3/4	39 1/8
A.T.T.	64 1/4	63
Boeing	46 3/4	47
Chase Man. Bank	54 7/8	52 3/4
Du Pont de Nem	49 1/8	49
Eastman Kodak	70 1/8	70 1/2
Exxon	34 5/8	34 1/4
Ford	55	58 3/4
General Electric	56 3/4	55 1/2
General Foods	44	44
General Motors	70 7/8	74 3/8
Goodyear	32 3/4	33 1/4
I.B.M.	121 1/4	122 3/4
I.T.T.	38 3/4	41 3/4
Mobil Oil	32	32 1/8
Pfizer	80 1/4	86 1/2
Schlumberger	51 5/8	54 7/8
Texaco	35	35 1/2
U.A.L. Inc.	37 3/4	39 5/8
Union Carbide	72 1/8	71 1/4
U.S. Steel	26 1/8	25 5/8
Westinghouse	52 1/4	52 3/8
Xerox Corp	48	48 3/2

LONDRES

La hausse reprend

Sous la pression d'achats américains, le marché s'est redressé cette semaine avant de reperdre en fin de parcours, sur la reprise de quelques ventes bénéficiaires, un peu du terrain gagné. La surprise a été causée mardi 21 juin quand l'indice des industrielles, battant son précédent record, atteignit la cote historique de 732,6, dépassant la précédente de 6,2 points.

L'annonce du renvoi devant la commission antimonopoles de l'OPA lancée par Trafalgar House sur P. and O. a déçu les opérateurs.

Autre événement : le passage par I.C.I., pour la première fois dans l'histoire, de la barre des 500.

Indices du 24 juin : industrielles, 726,1 (contre 714,1) ; mines d'or, 672,3 (contre 661) ; fonds d'Etat, 82,30 (contre 82,87).

	Cours 17 juin	Cours 24 juin
Beecham (1)	370	375
Bowater	210	233
Brit. Petroleum	436	442
Charter	283	301
Courtaulds	89	91
De Beers (*)	8,70	9,30
Dunlop	65	64
Free State Geduld*	49 1/2	49 1/4
Glaxo	930	925
Gt. Univ. Stores	520	540
Imp. Chemical	476	516
Shell	596	596
Unilever	775	770
Vickers	116	124
War Loan	36 5/8	36 1/4

(*) En dollars.

(1) Ex-dividende.

TOKYO

Record historique

Comme à Londres et à Francfort, les achats étrangers se sont développés au Kabutoccho. Les cours n'ont pratique*ment pas cessé de monter et samedi*, à l'issue de la demi-séance clôturant la semaine, l'indice Nikkeï Dow Jones atteignait le niveau record de 8 888,72 (entre 8 702,68), l'indice général s'établissant pour sa part à 660,68 (contre 649,78).

	Cours 17 juin	Cours 24 juin
Akaï	593	571
Bridgestone	498	507
Canon	1 650	1 740
Fuli Bank	500	500
Honda Motors	855	855
Matsushita Electric	1 680	1 730
Mitsubishi Heavy	214	212
Sony Corp	3 530	3 570
Toyota Motors	1 230	1 280

FRANCFORT

L'avance se poursuit

(Indice de la Commerzbank du 24 juin : 946,20 contre 930,50.)

	Cours 16 juin	Cours 24 juin
A.E.G.	73,30	75,20
B.A.S.F.	144	149,50
Bayer	136	140,80
Commerzbank	185	189,20
Deutschebank	325	324
Hoechst	140	145,30
Karstadt	257	258
Mannesmann	146	154,90
Siemens	342	347,10
Volkswagen	183,70	189,70

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

3. L'expulsion de Syrie du chef de *l'O.L.P.*
4. CHILI : le retour des casseroles.
20. POLOGNE : *l'Osservatore Romano* estime que M. Walesa a perdu la bataille.

SUPPLÉMENT

5 à 13. Le Québec à l'heure du doute.

POLITIQUE

21. *Un courant « réformiste » : l'U.D.F.R.*

SOCIÉTÉ

23. Polémique autour du vaccin contre l'hépatite B.

ÉCONOMIE

29. La Bretagne colonisée.

RADIO-TÉLÉVISION (28)
Météorologie (28) ; Mots croisés (27) ; Journal officiel (28) ; Carnet (28) ; Programmes des spectacles (26).

En 1984

RETOUR AU RÉGIME ANTÉRIEUR POUR LE CONTROLE DES CHANGES

M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget a annoncé, le *24 juin*, que le contrôle des changes qui sera appliqué aux Français à partir du 1er janvier 1984 serait *« au moins équivalent »* à celui qui était en vigueur avant le 25 mars 1983.

Le ministre a précisé aux chefs d'entreprises devant lesquels il s'exprimait qu'il n'était pas question d'instaurer une liberté totale des changes *« tant que les Français resteront les champions olympiques de la fraude »*.

[Jusqu'au lundi 28 mars 1983, les frais de voyages à l'étranger *étaient acquittés sans limitation* par les agences de voyages ; chaque voyageur pouvait dépenser 5 000 francs par voyage outre-frontière et avait la faculté de retirer, à l'étranger, 2 000 francs par semaine au moyen d'une carte de crédit (5 000 francs dans le cas d'un voyage d'affaires.]

● *M. Charles Fiterman*, ministre des transports, a reçu, le 23 juin, l'ensemble des organisatioins syndicales représentatives des personnels de la navigation aérienne. Il leur a présenté un projet tendant à rétablir le droit de grève pour les personnels *qui en sont privés et a étudié* avec eux l'ensemble des questions relatives à la circulation aérienne. Toutefois, les « aiguilleurs du ciel » devront assurer un « service minimum » en cas de grève.

● *Les éboueurs du centre de Marseille*, en grève depuis le 13 juin à l'appel de la C.G.T., ont repris le travail le 24 juin. *Ils* ont décidé de suspendre la grève en *« prenant acte d'un communiqué du maire de Marseille, M. Gaston Defferre, indiquant que la municipalité discuterait avec les responsables syndicaux des conditions de travail du personnel de nettoiement »*.

Le numéro du « Monde » daté 24 juin 1983 a été tiré à 482 000 exemplaires



A B C D E F G

TENNIS : LE TOURNOI DE WIMBLEDON

Les drames du « jeu décisif »

Crachin breton, vendredi 24 juin à Wimbledon, qui a fait ses adieux à Mme Chris Evert-Lloyd. Une journée sous le signe du jeu décisif.

De notre envoyé spécial

Chaque partie de tennis est comme une tragédie classique. Unité de lieu : le court ; unité de temps : les cinq manches ; unité d'action : la lutte pour la victoire. Les exigences modernes ont introduit dans cet ordonnancement rigoureux une *note dramatique* : le *tie-break*, ou jeu décisif. Pour départager des joueurs, on n'attend plus que l'un d'eux ait un avantage de deux jeux. Lorsqu'il y a égalité à 6-6, ils jouent le gain de la manche dans une sorte de pile ou face où les points ne sont pas décomptés 15, 30, 40, selon l'antique coutume de la paume, mais 1, 2, 3... Le premier à 7, avec deux points d'écart, gagne.

Cette règle a été mise au point sur le circuit professionnel, avant l'avènement du tennis *open* par les promoteurs de spectacles *américains*, qui devaient réduire la durée des parties pour les vendre aux chaînes de télévision. Le *tie-break* a été pratiqué en Grand Prix pour la première fois en 1970 à Philadelphie ; la même année, Forest Hills a été le premier tournoi du chelem à y avoir recours. Wimbledon l'a adopté l'année suivante. Depuis-lors, le jeu décisif a été l'occasion de grands moments d'émotion, notamment en 1980 et 1981 lors des finales Borg-McEnroe.

C'est au *tie-break* du second set que Chris Evert-Lloyd a dû abandonner, vendredi 24 juin, le rêve de réaliser le grand chelem - quatre victoires d'affilée dans les Internationaux de France, de Grande-Bretagne, des États-Unis et d'Australie, – comme seules l'ont réussi Maureen Connolly (1953) et Margaret Court *(1970)*. *La championne* de Roland-Garros a débuté un peu péniblement son troisième tour de Wimbledon face à sa compatriote Kathy Jordan. Cela ne l'a pas *perturbée outre mesure : « Je considère un premier set perdu comme une séance d'échauffement. »* Elle a d'ailleurs mené 4-0 puis 5-3 dans la seconde manche. Toutefois, Jordan, qui *servait avec une puissance stupéfiante*, réussit à égaliser. Le *tie break* fut une sorte d'exécution capitale : 7-2 en faveur de Jordan, cette belle diplômée en science politique dont la carrière a jusqu'alors souvent été perturbée par des blessures.

Pour le jeune Français Courteau, le jeu décisif du deuxième set a été le tournant du match et le début de *la fin. Jusqu'alors, le neveu de François* Jauffret avait montré ses bonnes dispositions sur l'herbe, en dépit de la singularité de son jeu à deux mains. Le Nigérian Odizor, *coqueluche des Anglais depuis sa victoire* sur l'Argentin Vilas, avait concédé la première manche 6-3 et avait été mené 4-2 dans la deuxième. Comme dans ses matches précédents, le Nigérian *amélìora cependant* au fur et à mesure sa précision en service et en retour pour revenir à 6-6. Il confirma cette inexorable prise en main de la partie en enlevant le jeu décisif 7-5 sur un *ace* (il en réussi vingt au total). Après quoi, un beau sursaut au quatrième set ne permit pas à Courteau de tenir la cadence infernale du service-volée imposé par son adversaire, malgré deux balles de *break* au premier jeu du cinquième set (3-6, 7-6, 6-4, 3-6, 6-3).

Ces *tie-breaks*, et d'autres, se sont *inscrits dans la logique des parties* en cours, concrétisant au tableau d'affichage l'efficacité et la détermination d'un joueur. Mais une erreur d'arbitrage, à l'occasion du jeu *décisif du deuxième set entre Connors et* le Suédois Sundstrom, a peut-être fait basculer l'issue de la partie. Certes, « Jimbo » avait fait cavalier seul dans la première manche, épinglant le grand Suédois sur la ligne de fond avec son énorme revers. Le Suédois avait cependant *montré* dans le deuxième set qu'il ne détenait pas, à dix-neuf ans, trois titres du Grand Prix en vain. Mené 5-3, il était parvenu à égaliser en servant le plomb et en jouant les lignes, *tandis* que Connors, dont le bras gauche était emmitouflé dans une grande laine, avait du mal à tenir la balle dans le court. Le *tie-break* s'engagea *dans les mêmes conditions*. Les fautes directes de l'Américain permirent à Sundstrom de mener 6-4. Il servit alors ce qui apparut à tout le monde comme étant un *ace* pleine ligne. L'arbitre était sur le point d'annoncer le gain de la manche en faveur du Suédois lorsque Connors se retourna pour invectiver le juge de ligne, une dame en l'occurrence. Celle-ci avait déjà commis deux ou trois bévues que l'arbitre avait redressées. Se laissa-t-il influencer par la nouvelle démonstration de Connors ? Toujours est-il qu'il annonça la balle faute. Perturbé, Sundstrom reçut sur son second service un retour fracassant de Connors, qui se retrouvait à 6-5 et deux services à venir. Un moment sur le point d'être embarqué dans un match interminable avec un bras en mauvais état face à un renvoyeur redoutable, Connors sauta à la gorge du malheureux Suédois et ne le lâcha plus. Il enleva le *tie-break* 11-9. Il conclut le troisième set 6-2. Le « jeu décisif » avait rempli son seul *office : casser l'égalité.*

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats du vendredi 24 juin

SIMPLES MESSIEURS

Seizièmes de finale

Connors (E.-U., 1) b. *Sundström* (Suède, 20), 6-1, 7-6, 6-2 ; Curren (Afr. du Sud, 15) b. Harmon (E.-U., 70), 6-4, 7-5, 6-2 ; Mayotte (E.-U., 22) b. Teacher (E.-U., 24), 7-6, 6-4, 6-7, 6-3) ; Mc Curdy (Austr., 156) b. Motta (Brésil, 107), 6-0, 6-4, 3-6, 6-1) ; Odizor (Nig., 87) b. Courteau (Fr., 122), 3-6, *7-6, 6-4, 3-6, 6-3) ; Lewis (N.-Z., 98)* b. Bauer (E.-U., 58), 6-4, 3-6, 7-5, 6-7, 6-4 : Gottfried (E.-U., 16) b. Soares (Brésil, 112), 7-6, 6-2, 6-2 ; Purcell (E.-U., 40) b. Maurer (R.F.A., 114), 5-7, 6-3, 6-3, 6-2.

SIMPLES DAMES

Seizièmes de finale

L. Bonder (E.-U., 53) b. A. Minter *(Austr., 95), 6-1, 6-3 ; P. Potier* (E.-U., 11) b. C. Benjamin (E.-U., 50), 6-7, 6-2, 6-1 ; C. Basset (Can., 27) b. A. Temesvari (Hongr., 13), 6-3, 7-6 ; A. Jaeger (E.-U., 3) b. S. Leo (Austr., 113), 6-3, 6-2 ; W. Turnbull (Austr., 7) b. W. White (E.-U., 34), 6-3, 6-4 ; B.J. King (E.-U., 10) b. R. Casals (E.-U., 103), 6-3, 6-4 ; K. Rinaldi (E.-U., 14) b. B. Nagelsen (E.-U., 45) 6-0, 6-7, 6-4 ; K. Jordan (E.-U., 23) b. C. Evert-Lloyd (E.-U., 2), 6-1, 7-6.

★ **Entre parenthèses figurent le classement A.T.P. des joueurs et W.T.A. celui des joueuses.**

ATHLÉTISME

COE DÉBORDÉ

Il faut rendre cette justice à Sebastian Coe. Il n'avait jamais dit expressément qu'il s'attaquerait, le vendredi 24 juin, sur la piste du stade Jean-Bouin, à Paris, au record du monde du 1 500 mètres détenu en 3 min. 31 sec. 36/100 par Steve Ovett. Tout juste avait-il laissé entendre qu'il se sentait en mesure de faire mieux que son rival, si d'autres athlètes couraient sur des bases aussi élevées que les siennes.

L'athlète britannique n'ignorait pourtant pas que le Marocain Said *Aouita, meilleur temps – 3 min.* 32 sec. 54/100 – du début de saison et l'Américain Sidney Maree seraient absents ; il pensait en revanche que le vieux Mike Boit, auteur l'an dernier d'un temps de 3 min. 34 sec. 83/100, serait à ses côtés pour assurer le train, mais hormis l'Espagnol José-Luis Gonzalez, dont le meilleur temps (3 min. 34 sec. 41/100) commence à dater, tous ces athlètes avaient déclaré forfait. Personne n'était alors en mesure de courir avec Coe sur les temps du record du monde.

Pourtant Sebastian Coe qui, dès son apparition sur la piste, recueillit l'ovation de près de dix mille spectateurs, est tombé de haut. Il a non seulement été battu mais a réalisé un temps modeste pour lui de 3 min. 35 sec. 17/100. Bousculé deux fois au cours des premiers 300 mètres, Coe fut bien étonné de se retrouver quasiment en queue de peloton. Il ne sembla cependant pas faire d'efforts pour revenir aux premières places. Reste que, dans la dernière ligne droite, « Seb » fut débordé par l'Espagnol José-Luis Gonzalez – 3 min. 34 sec. 84/100 – qu'on n'attendait pas vraiment ! – G.M.

M. MITTERRAND « N'EST PAS FAVORABLE » A L'ORGANISATION D'UN GRAND PRIX DE FORMULE 1 A PARIS

Interrogé lors de sa visite au *Mont-Saint-Michel*, le 24 juin, *sur* l'organisation éventuelle d'une course automobile de formule 1 à Paris en août 1984, M. Mitterrand a déclaré qu'il n'y était pas favorable. *« je suis très admiratif du sport automobile et des résultats obtenus par les firmes françaises et les coureurs français, mais lorsque j'aurai à dire mon mot, si j'ai à le dire dans cette affaire, je n'y serai pas favorable. »* (1).

Selon la réglementation actuelle, en vertu d'un décret de 1955, les courses automobiles en ville sont interdites et il faudrait donc, pour mener à bien un projet de Grand Prix à Paris, modifier ce décret par la voie réglementaire.

(1) Voir *le Monde* des 16 juin et 25 juin.

CYCLISME. – *L'Irlandais Sean Kelly a gagné le 24 juin le Tour de Suisse devant le Néerlandais Winnen et le Suisse Grezet.*

Un ancien conseiller municipal (P.S.) de Marseille est écroué pour corruption

De notre correspondant régional

Marseille. – Un ancien conseiller municipal (P.S.) de Marseille, délégué au nettoiement, M. Élie-Robert Safrani, cinquante-huit ans, ainsi que son ancien suppléant, M. Louis Trémisi, quarante-cinq ans, et trois responsables des sociétés d'enlèvement d'ordures ménagères, MM. Charles Ferafiat, quarante-trois ans, directeur de la SOFER, Joseph Magnone, soixante ans, et Henri Barthélémy, cinquante ans, ont été inculpés, le vendredi 24 juin, par M. Alain Dragon, doyen des juges d'instruction de Marseille, d'escroqueries au préjudice de la ville de Marseille, de corruption active et passive et complicité. Un mandat d'arrêt a, d'autre part, été lancé contre une sixième personne, M. Roger Imbert, représentant de commerce.

MM. Safrani et Trémisi, qui ont été écroués aux Baumettes, nient les faits qui leurs sont reprochés.

A la fin de 1982, un architecte, M. jean-François Commaret, avait dénoncé auprès du procureur de la République des faits dont il avait eu connaissance par M. Robert Pineau, ancien chef d'exploitation de la Société marseillaise d'assainissement (Soma). M. Pineau avait confirmé aux policiers du S.R.P.J. les révélations de M. Commaret. Selon lui, la procédure d'adjudication des marchés d'enlèvement des ordures ménagères de Marseille aurait permis la désignation des soumissionnaires acceptant de verser des commissions à M. Safrani. M. Louis Trémisi, qui aurait également bénéficié de ces pots-de-vin, aurait servi d'intermédiaire. M. Safrani aurait eu également recours aux services d'une « société taxi » créée par M. Imbert, la SEGEMO ayant son siège à Fort-de-France. D'après M. Pineau, les détournements, de 1978 à 1982, auraient représenté plus de 10 millions de francs.

Les avocats de M. Safrani, *Mes Roland Amsellem*, Gérard Bismuth et Sophie Bottai, ont fait valoir que leur client bénéficiait du privilège de juridiction lié à sa qualité d'officier de police judiciaire (1). Après un entretien avec le procureur général d'Aix-*en-Provence, M. Beljean*, le procureur de Marseille, M. Pierre Truche, a fait droit à leur argumentation en présentant une requête auprès de la Cour de cassation, qui devra désigner une autre juridiction. A titre conservatoire, l'ancien conseiller municipal a néanmoins été inculpé. Ses défenseurs ont fait appel de l'ordonnance de dépôt. Les trois autres inculpés ont été laissés en liberté. – G. P.

(1) Elu en *1971* et réélu en 1977 sur la liste conduite par M. Defferre, M. Safrani ne s'était pas représenté en mars 1983.

APRÈS L'ACCORD AVEC E.D.F.

P.U.K. paiera moins cher son énergie électrique

Un accord sur les tarifs d'électricité entre E.D.F. et Pechiney-Ugine-Kuhlmann a été signé vendredi 24 juin, après dix-huit mois de négociations. Il permettra au groupe nationalisé, second consommateur industriel d'électricité, de prendre une participation financière dans une centrale nucléaire exploitée par E.D.F. et dont le nom n'est pas précisé. En contrepartie P.U.K. disposera de cette électricité à un coût plus faible, de moitié environ (soit 9 centimes de Kwh) pour son électro-métallurgie et ses fabrications d'aluminium.

Ce montage financier était nécessaire afin que soit respectée la législa*tion du service public d'E.D.F. et* d'éviter aussi que d'autres industriels ne réclament de semblables dégrèvements sur les tarifs E.D.F. craignait par dessus tout que l'exception faite pour P.U.K., sous la pression du ministère de l'industrie et de la recherche, ne soit considérée comme un précédent par les sidérurgistes ou d'autres industriels. La conclusion de ces négociations devrait permettre à P.U.K. d'améliorer sa compétitivité – et ses résultats financiers – dans une industrie de l'aluminium troublée par un effondrement des prix depuis le début de 1981. L'électricité *compte pour un gros tiers dans le* prix de revient de l'aluminium et les principaux concurrents étrangers de P.U.K. disposaient déjà d'un avantage de coût sur la fourniture de cette énergie.

L'accord signé permettra ensuite à P.U.K. de conclure enfin son contrat de plan avec l'Etat, dont le contenu industriel et financier restait suspendu à cette question des tarifs E.D.F. Enfin, il permettra au groupe nationalisé d'aborder plus solidement les discus*sions engagées avec le* gouvernement du Québec et la firme américano-japonaise Alumax pour la construction d'une aluminerie à Becancour sur le Saint-Laurent, pour laquelle Hydro-québec offre des *tarifs d'électricité très* bas (environ 6 centimes du Kwh). M. Levesque, premier ministre du Québec, devrait arriver samedi 25 juin à Paris pour une visite au cours de laquelle il espère conclure un accord.

NOMBREUSES COMMANDES POUR LA NAVETTE SPATIALE AMÉRICAINE

La navette spatiale américaine a atterri, vendredi 24 juin, à 15 h 57 (heure française) sur la base californienne d'Edwards, et non au centre spatial Kennedy (Cap-Canaveral) comme *initialement* prévu *(nos dernières éditions datées 25 juin)*. L'épaisse couverture nuageuse au-dessus de la Floride a empêché cette première qu'aurait été un retour de Challenger à son point de départ. Déception pour le commandant Bob Crippen, premier homme à avoir deux fois pris place dans une navette spatiale puisqu'il participait en avril 1981 au vol inaugural de Columbia ; Crippen s'était *spécialement* entraîné *en* vue d'un atterrissage en Floride. Mais ce détail n'efface pas l'impression de maîtrise qui se dégage des six jours, deux heures et vingt-quatre minutes d'une mission parfaitement réussie.

Cette maîtrise commence à être fructueuse. Mercredi 22 juin, la société Ford Aerospace – dont les dirigeants s'étaient dans le passé montrés critiques vis-à-vis de la navette – passait commande ferme à la NASA du lancement de trois satellites en 1987. Vendredi 24, c'est l'organisation internationale Intelsat qui choisissait la navette – de préférence au lanceur Ariane-4, qui n'existe pas encore – pour lancer en 1986 les deux premiers satellites Intelsat-6. Deux très gros satellites – *3,5 tonnes au lancement*, plus que la capacité actuelle d'Ariane – qui pourront chacun relayer plus de 30 000 communications téléphoniques simultanées. Trois autres Intelsat-6 sont en construction, pour le lancement desquels Ariane-4 garde ses chances.

ESSENCE ET SUPER : HAUSSE PROBABLE LE 12 JUILLET

Les prix de l'essence et du super devraient augmenter respectivement de 2 *et 4 centimes par litre le 12 juillet* prochain ; ceux du gas-oil et du fuel baisseraient respectivement de 3 à 4 centimes. Ces nouveaux prix devraient être arrêtés mercredi 29 juin lors d'un comité des prix. Celui-ci aura auparavant revu la formule qui détermine automatiquement les prix des produits pétroliers *au détail depuis mai 1982*. Deux paramètres de cette formule seront modifiés : les cours des prix du brut sur les marchés européens et les coûts de production des raffineurs français. Les prix *des produits pétroliers étaient* restés inchangés au mois de juin.

M. JACQUES DELORS invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 26 juin, de *18 h 15 à 19 h 30*.

Le maire (P.S.) de Clichy (Hauts-de-Seine) répondra aux questions d'André Passeron et d'Alain Vernholes, du *Monde*, de Paul-Jacques Truffaut et de Jean-Yves Hollinger, de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

